



*Rejoindre les mineurs en fugue dans la rue  
Une responsabilité commune en protection de l'enfance*

## RAPPORT FINAL

**Sylvie Hamel, Ph.D., ps.éd.  
Professeure  
Département de psychoéducation  
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)**

**Avec la contribution de :**  
Sylvain Flamand, Dans la Rue  
Anna Di Tirro, Dans la Rue  
Audrée Courchesne, Dans la rue  
Chantal Crête, UQTR  
Sabrina Crépeau-Fernandez, UQTR

9 mars 2012

**DANS LA RUE**



**Ce projet est financé en partie par la Stratégie nationale pour la  
prévention du crime de Sécurité publique Canada.**

**Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas  
nécessairement la politique officielle du Gouvernement du Canada.**

## REMERCIEMENTS

La réalisation d'une telle recherche aurait été impossible sans la participation d'un ensemble de personnes convaincues. À commencer par les répondants de cette recherche, soit les jeunes, les parents, les intervenants et les policiers qui ont livré leur expérience avec une grande générosité. Je les remercie d'avoir fait confiance à mon équipe. Je pense aussi aux personnes qui ont travaillé d'arrache-pied pour organiser les rencontres avec les répondants et qui ont fait preuve de constance et de créativité. Je tiens à dire également que la coordonnatrice de la recherche, ainsi que tous les assistants et les intervieweurs ont dû faire face à beaucoup de travail et de pression par moment. Je les remercie de m'avoir accompagnée dans cette démarche.

Puis, je souligne aussi l'engagement des partenaires, particulièrement les membres des comités qui ont compris que la recherche prend du temps et qui, par conséquent, ont fait des compromis. Les moments que j'ai passés avec eux, aux deux Lacs à l'Épaule, ont été d'une richesse inestimable. Au point de me mettre devant l'évidence qu'il n'existe pas de meilleure recherche pour moi que celle qui s'appuie sur les principes de la participation et de la collaboration. Dans cette foulée, les liens que j'ai développés avec l'organisme fiduciaire, le Bon Dieu dans la Rue, resteront gravés dans ma mémoire. Je félicite d'ailleurs toute l'équipe pour le travail extraordinaire qu'elle a fait dans le cadre du projet.

Mais par-dessus tous les efforts que nous avons pu y mettre, ceux-ci ne surpassent pas le sens que son instigateur, Sylvain Flamand, a su donner à ce projet. Un sens profond qui sans doute le transportera encore longtemps. Merci Sylvain pour le formidable héritage que tu nous laisses et pour avoir fait de nous de meilleures personnes.

## Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CADRE DE RÉFÉRENCE.....</b>	<b>4</b>
1.1 Ampleur .....	5
1.2 Définition .....	7
1.3 Motivations .....	8
1.4 Risques .....	10
1.5 Caractéristiques des jeunes qui en font l'expérience .....	12
<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>17</b>
2.1 Méthode qualitative.....	18
2.2 Méthode d'échantillonnage .....	18
2.3 Composition et caractéristiques de l'échantillon .....	20
2.4 Canevas d'entretien .....	23
2.5 Équipe d'intervieweurs.....	25
2.6 Recrutement des répondants .....	26
2.7 Déroulement des entretiens.....	27
2.8 Considérations éthiques .....	28
2.9 Analyse des données .....	28
<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>30</b>
3.1 Les fugues ont-elles changées depuis ces dernières années ? .....	31
3.1.1 Les caractéristiques des fugues et des jeunes qui en font l'expérience .....	35
3.1.2 Doit-on faire une distinction entre la fugue occasionnelle et la fugue à répétition ? .....	37
3.2 Les motifs de la fugue.....	41
3.2.1 Le point de vue des jeunes.....	41
3.2.2 Le point de vue des parents .....	44
3.2.3 Le point de vue des intervenants et des policiers .....	46
3.3 Évolution dans la trajectoire de fugue .....	49
3.3.1 Le point de vue des jeunes.....	49
3.3.2 Le point de vue des parents .....	50
3.4 Avant la fugue – est-ce qu'on averti, est-ce qu'on laisse des signes ? .....	51
3.4.1 Le point de vue des jeunes.....	51
3.4.2 Le point de vue des parents .....	53
3.4.3 Le point de vue des intervenants et des policiers .....	55
3.5 Avant la fugue – spontanéité, planification, organisation.....	57
3.5.1 Le point de vue des jeunes.....	57
3.5.2 Le point de vue des parents .....	59
3.5.3 Le point de vue des intervenants et des policiers .....	60
3.6 Avant la fugue - repères et informations .....	61
3.6.1 Le point de vue des jeunes.....	61

3.6.2	Le point de vue des parents .....	62
3.6.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	62
<b>3.7</b>	<b>avant la fugue - pression ou tentation ? .....</b>	<b>64</b>
3.7.1	Le point de vue des jeunes .....	64
3.7.2	Le point de vue des parents .....	66
3.7.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	67
<b>3.8</b>	<b>Avant la fugue - qu'est-ce qui aurait pu les empêcher de fuguer? .....</b>	<b>69</b>
3.8.1	Le point de vue des jeunes .....	69
3.8.2	Le point de vue des parents .....	70
3.8.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	71
<b>3.9</b>	<b>pendant la fugue - les lieux occupés .....</b>	<b>73</b>
3.9.1	Le point de vue des jeunes .....	73
3.9.2	Le point de vue des parents .....	75
3.9.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	77
<b>3.10</b>	<b>Pendant la fugue - éviter de se faire prendre.....</b>	<b>79</b>
3.10.1	Le point de vue des jeunes .....	79
3.10.2	Le point de vue des parents .....	80
3.10.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	80
<b>3.11</b>	<b>Pendant la fugue - occupations .....</b>	<b>81</b>
3.11.1	Le point de vue des jeunes .....	81
3.11.1.1	Au quotidien .....	81
3.11.1.2	Consommer, socialiser et faire la fête .....	83
3.11.1.3	Fréquenter les organismes .....	85
3.11.1.4	Survivre.....	86
3.11.2	Le point de vue des parents .....	87
3.11.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	88
<b>3.12</b>	<b>Pendant la fugue - l'hébergement et les autres besoins de base .....</b>	<b>94</b>
3.12.1	Le point de vue des jeunes .....	94
3.12.2	Le point de vue des parents .....	97
3.12.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	98
<b>3.13</b>	<b>Pendant la fugue – le prix de l'autonomie et de la débrouillardise .....</b>	<b>99</b>
3.13.1	Le point de vue des jeunes .....	99
3.13.2	Le point de vue des parents .....	101
3.13.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	102
<b>3.14</b>	<b>Pendant la fugue - l'argent et les moyens de s'en procurer .....</b>	<b>104</b>
3.14.1	Le point de vue des jeunes .....	104
3.14.2	Le point de vue des parents .....	106
3.14.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	106
<b>3.15</b>	<b>Pendant la fugue - les réseaux, liens formels ou informels ?.....</b>	<b>108</b>
3.15.1	Le point de vue des jeunes .....	108
3.15.2	Le point de vue des parents .....	111
3.15.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	114
<b>3.16</b>	<b>Pendant la fugue - la consommation, les risques et les dangers .....</b>	<b>117</b>
3.16.1	Le point de vue des jeunes .....	117
3.16.2	Le point de vue des parents .....	122
3.16.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	125
<b>3.17</b>	<b>pendant la fugue - la communication .....</b>	<b>132</b>

3.17.1	Le point de vue des jeunes .....	132
3.17.2	Le point de vue des parents .....	136
3.17.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	139
<b>3.18</b>	<b>pendant la fugue - la communication que le milieu institutionnel établit avec les parents et les autres milieux.....</b>	<b>148</b>
<b>3.19</b>	<b>Pendant la fugue - la communication que le milieu communautaire établit avec les parents et les autres milieux .....</b>	<b>154</b>
<b>3.20</b>	<b>pendant la fugue - la communication que les policiers établissent avec les parents et les autres milieux.....</b>	<b>164</b>
<b>3.21</b>	<b>Après la fugue – le retour .....</b>	<b>165</b>
3.21.1	Le point de vue des jeunes .....	165
3.21.2	Le point de vue des parents .....	170
3.21.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	172
<b>3.22</b>	<b>après la fugue – plus de détails sur la pratique en milieu institutionnel .....</b>	<b>176</b>
<b>3.23</b>	<b>Après la fugue – les apprentissages .....</b>	<b>178</b>
3.23.1	Le point de vue de jeunes .....	178
3.23.2	Le point de vue des parents .....	183
3.23.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	188
<b>3.24</b>	<b>après la fugue - les intervenants font-ils aussi des apprentissages ?.....</b>	<b>193</b>
<b>3.25</b>	<b>Est-il souhaitable d’empêcher les jeunes de fuguer ? .....</b>	<b>196</b>
3.25.1	Le point de vue des jeunes.....	196
3.25.2	Le point de vue des parents .....	199
3.25.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	200
<b>3.26</b>	<b>Les jeunes risquent-ils de glisser vers l’itinérance ? .....</b>	<b>202</b>
3.26.1	Le point de vue des jeunes .....	202
3.26.2	Le point de vue des parents .....	205
3.26.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	206
<b>3.27</b>	<b>Comment palier au besoin de liberté des jeunes ? .....</b>	<b>209</b>
3.27.1	Le point de vue des jeunes .....	209
3.27.2	Le point de vue des parents .....	210
3.27.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	211
<b>3.28</b>	<b>Liberté supervisée ?.....</b>	<b>213</b>
3.28.1	Le point de vue des jeunes .....	213
3.28.2	Le point de vue des parents .....	214
3.28.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	216
<b>3.29</b>	<b>La protection et le développement.....</b>	<b>221</b>
3.29.1	Le point de vue des jeunes .....	221
3.29.2	Le point de vue des parents .....	227
3.29.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	231
<b>3.30</b>	<b>Des intervenants plus enclins au développement ou à la protection ? .....</b>	<b>237</b>
3.30.1	Le point de vue des jeunes .....	237
3.30.2	Le point de vue des parents .....	241
3.30.3	Le point de vue des intervenants et des policiers .....	243
3.30.3.1	Ce que les jeunes peuvent retirer du milieu institutionnel .....	243
3.30.3.2	Ce que les jeunes peuvent retirer du milieu communautaire .....	244
3.30.3.3	Ce que les jeunes peuvent retirer de leurs contacts avec les policiers .....	245

<b>3.31 Un réseau d'action intersectorielle?</b> .....	<b>246</b>
3.31.1 Le point de vue des jeunes .....	246
3.31.2 Le point de vue des parents .....	247
3.31.3 Le point de vue des intervenants et des policiers .....	248
<b>PRINCIPAUX CONSTATS</b> .....	<b>251</b>
<b>4.1 Des changements importants dans les manifestations du phénomène</b> .....	<b>252</b>
<b>4.2 Se concentrer sur le retour plutôt que de contraindre ces jeunes pour les empêcher de fuguer</b> .... .....	<b>253</b>
<b>4.3 La fugue est une expérience significative pour les jeunes qui répond à des besoins fondamentaux</b> .....	<b>255</b>
<b>4.4 Les risques sont réels mais incontournables</b> .....	<b>257</b>
<b>4.5 Les jeunes restent en lien</b> .....	<b>259</b>
<b>4.6 La protection et le développement, l'un ne va pas sans l'autre</b> .....	<b>261</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>263</b>
<b>LISTE DE RÉFÉRENCES</b> .....	<b>266</b>

## **INTRODUCTION**

En septembre 2005, le Bon Dieu dans la Rue, le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire et l’Institut de recherche pour le développement social des jeunes s’unissaient pour soumettre une lettre d’intention au Centre national de prévention du crime. Dans cette lettre, l’organisme porteur, soit le Bon Dieu dans la Rue, les informait du désir qu’il avait de qualifier l’ensemble de ses services, en particulier ceux dédiés aux mineurs en fugue et, pour ce faire, de s’inscrire dans une démarche de recherche et de partage pour une amélioration de la compréhension du travail auprès des enfants qui échappent épisodiquement aux dispositifs de prise en charge de la protection de l’enfance. Cette lettre indiquait aussi que l’organisme voulait approfondir ses connaissances tant sur la clientèle qu’il dessert, sur ses pratiques d’intervention, que sur les effets de ses différents programmes. De plus, celle-ci précisait que le Bon Dieu dans la Rue ne voulait pas se pencher que sur ses propres expertises, mais les examiner en lien avec celles de partenaires immédiats, ou encore avec celles d’autres organismes québécois à vocation similaire, dans l’intérêt de documenter le mieux possible, de partager et de développer la pratique auprès des mineurs en fugue.

Plus fondamentalement, cette initiative s’appuie sur le constat que la capacité de rejoindre les jeunes mineurs en fugue, lorsqu’ils sont en rupture avec leur famille ou les structures de protection, s’amenuise apparemment chez les organismes tandis que le phénomène de la fugue est pourtant en constante augmentation. Une baisse dramatique de la fréquentation des jeunes des lieux d’accueil soulève en effet de vives inquiétudes dans le milieu. Sans compter qu’on évoque aussi que devant les réalités et les cultures de rue qui ont changé, il devient extrêmement difficile de rejoindre ces jeunes dans les espaces urbains et que, dans ce contexte, les intervenants sont vite dépassés dans leur compréhension de ce que peuvent vivre les jeunes. En outre, les changements apportés à la Loi de la Protection de la jeunesse, modifiant considérablement les modalités pour le recours à l’encadrement intensif, sont eux aussi mis en cause. Avec les défis qu’ils posent aux établissements au plan de l’intervention auprès des jeunes en retour de fugue et les incertitudes qu’ils soulèvent chez les policiers, témoins privilégiés de cette transition et acteurs incontournables de l’intervention auprès des mineurs en fugue.

C'est donc pourquoi ces trois secteurs identifiés, communautaire, institutionnel et policier, se sont finalement réunis pour participer et actualiser le projet pour lequel le Bon Dieu dans la Rue a finalement obtenu son financement. L'aventure s'est ainsi déroulée entre 2008 et 2011 regroupant des partenaires de quatre villes différentes, soit Montréal, Québec, Drummondville et Trois-Rivières. Plus précisément, ces partenaires, qui d'ailleurs sont toujours actifs dans le projet à l'heure actuelle, sont 1) à Montréal : le Bon Dieu dans la Rue, En Marge 12-17, le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, le Centre jeunesse de la famille Batshaw ainsi que le Service de Police de la ville de Montréal, 2) à Québec : Squat Basse-ville, le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire et le Service de Police de la ville de Québec et 3) à Drummondville et à Trois-Rivières : le Refuge La Piaule, Point de Rue, le Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le Service de Police de la ville de Trois-Rivières ainsi que la Sûreté du Québec.

Or, ce projet, qui réunit ces partenaires depuis maintenant 5 ans, veut répondre à quatre grands objectifs : 1) réactualiser la compréhension de l'expérience de la fugue chez les jeunes, 2) documenter les pratiques qui sont destinées aux jeunes en fugue, par les milieux institutionnel, communautaire et policier, 3) mobiliser des réseaux d'acteurs (partenaires et collaborateurs) provenant des milieux institutionnel, communautaire et policier pour qu'ils amorcent un nouveau dialogue autour de l'intervention dans une logique de complémentarité des expertises et 4) planifier et expérimenter des projets novateurs et de nouvelles pratiques employant de meilleures stratégies servant à rejoindre ces jeunes et à mieux les protéger, sans toutefois contraindre leur développement.

Ce rapport est donc dédié au premier objectif de ce projet où sont présentés les résultats de la recherche que nous avons menée pour réactualiser la compréhension de l'expérience de la fugue chez les jeunes. Il comprend donc un cadre de référence, des informations d'ordre méthodologique, les résultats en tant que tels puis une synthèse s'articulant autour de six constats nous apparaissant être les plus significatifs à cette étape de notre réflexion.

## **CADRE DE RÉFÉRENCE**

Ce premier chapitre du rapport n'a pas la prétention de faire un état complet des connaissances sur le phénomène de la fugue, mais de situer quelques éléments clés se rapportant à son ampleur, sa définition, les motivations et les risques pouvant y être associés, ainsi que les caractéristiques des jeunes qui font une telle expérience. Ces dimensions sont, à notre avis, les plus importantes et les plus fondamentales pour établir un premier cadre de référence. Que nous enrichirons éventuellement en nous appuyant sur les écrits les plus récents sur le sujet, tout en poursuivant notre réflexion sur les résultats de cette recherche.

## **1.1 AMPLEUR**

Selon le Compte-rendu sur les enfants disparus (Bender, 2007), présenté par les Services nationaux des enfants disparus, à partir de données recueillies dans le système du Centre d'information de la police canadienne (CIPC), la fugue au Canada représentait le premier objet de signalement de disparition d'enfants, soit 76 % de tous les signalements. Ce registre révèle que le nombre de signalements de fugue au Québec s'élève à 5163. Cette donnée place le Québec au quatrième rang des provinces canadiennes. Et selon la même source, dans 30 % des cas de fugues signalés au Canada, les enfants proviennent de leur famille, et dans 20 % des cas, d'une famille d'accueil. Le Compte-rendu sur les enfants disparus (Bender, 2007) révèle également que parmi les enfants classés comme fugueurs, 58 % sont des filles et 42 % sont des garçons, et que dans la moitié des cas, tant pour les filles que pour les garçons, ces fugues ont lieu alors qu'ils sont âgés entre 14 et 15 ans. De plus, cette source indique que 82 % des jeunes ayant fugué (garçons et filles) l'ont déjà fait auparavant. Seulement 17 % se retrouvaient en situation de fugue pour la première fois. Ces données rejoignent ce que Dion (1999) disait déjà 10 années plus tôt, à l'effet que la fugue dite répétitive représenterait 70 % des actes de fugue. Ce dernier ajoutait aussi que les jeunes « récidivistes » proviennent plus souvent du milieu institutionnel que du milieu familial. D'ailleurs, l'attention que cet auteur portait alors à la fugue répétitive et à la situation des jeunes en milieu institutionnel trouve écho dans les résultats de recherches plus récentes. Nous pensons notamment à l'étude de Paquette (2004), menée auprès de neuf

jeunes de la rue rencontrés dans une ressource d'hébergement communautaire, révélant qu'aucun d'entre eux n'avait fugué du milieu familial. Ainsi qu'à celle de Levac (2007) indiquant que 86 % (N=21) des jeunes qu'il avait accompagnés dans leur parcours de rue, avait été pris en charge par les services sociaux du Québec (familles d'accueil, foyers de groupe et centre jeunesse) et que plusieurs d'entre eux avaient tenté de se soustraire à ce placement « forcé » par la consommation de drogue, les fugues et les tentatives de suicide.

Par ailleurs, ce portrait de la situation au Québec et au Canada ne serait pas tellement différent de celui que d'autres chercheurs tracent dans le monde. Par exemple, l'étude américaine de Fasulo, Cross, Mosley et Leavy (2002) se penche spécifiquement sur la situation des jeunes fugueurs en milieu institutionnel pour mettre en évidence qu'une bonne proportion d'entre eux, soit 44 %, le fait de manière répétitive, soit en moyenne 3,4 fois. De plus, cette recherche indique que les filles fuguent davantage que les garçons et que les fugues tendent à se prolonger à mesure que les jeunes vieillissent.

Or, cette situation des jeunes qui fuguent des milieux institutionnels serait d'autant plus inquiétante considérant que ceux qui s'inscrivent dans un processus de fugues à répétition, seraient définitivement plus à risque de s'ancrer au milieu de la rue (Paquette, 2004).

Mais ces données, bien qu'éclairantes, doivent tout de même être interprétées avec prudence. De prime abord, tous les cas de fugue ne sont pas rapportés à la police. Ceci est le cas notamment des jeunes quittant un milieu familial négligent (Paquette, 2004). En contrepartie, il y aurait aussi de grandes variabilités dans la pratique des centres jeunesse en regard des signalements de fugue, faisant que les statistiques incluent dans certains cas, des absences de quelques heures et dans d'autres cas, des fugues d'une durée de quelques jours. Dans ce contexte, il est difficile évidemment d'établir clairement les faits<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous avons tenté de dresser un portrait de la fugue par l'entremise des données que nous ont fournies les partenaires du projet, pour arriver à la conclusion qu'elles n'étaient pas comparables et que cette opération serait sans doute plus fructueuse lorsque les établissements des centres jeunesse auront adopté

## 1.2 DÉFINITION

Cette situation évoque d'ailleurs la possibilité que la fugue puisse faire l'objet de plusieurs définitions différentes. La littérature en propose un certain nombre, mais l'une d'entre elles semble rallier les différents auteurs que nous avons consultés. Il s'agit de la définition proposée par Impe et Lefebvre en 1981 reprise par Hanigan en 1997 puis citée par Fredette et Plante en 2004. Selon cette définition, la fugue constitue « [...] le fait pour un mineur de quitter volontairement le domicile familial ou tout autre milieu de garde (famille d'accueil, foyer de groupe, centre de réadaptation...) sans l'autorisation de la personne qui assure sa garde, et ce, pour au moins une nuit » (Fredette et Plante, 2004). Or, cette définition est sans doute loin de ce que les jeunes pourraient nous en dire. Mais elle tente néanmoins de mettre en évidence quelques paramètres clés apparaissant fondamentaux aux auteurs qui en font la proposition. En premier lieu, cette définition indique donc le caractère volontaire de l'acte qui est posé. Ensuite, elle inclut diverses situations possibles, voulant que la fugue puisse être considérée lorsqu'un jeune quitte un centre de réadaptation, un foyer de groupe, une famille d'accueil ou encore, sa famille d'origine. Elle précise aussi une durée, soit une nuit durant, et induit que l'acte constitue une infraction en quelque sorte, puisque la fugue ne pourrait pas être conçue comme telle si le jeune avait l'autorisation de quitter. Et puisque qu'un jeune ayant quitté son milieu de vie (foyer, une famille d'accueil, un centre de réadaptation ou un centre hospitalier) sans l'autorisation de ses parents ou de la personne qui en assume la fonction (art. 38.1 de la LPJ) court des risques pour sa sécurité et son développement, au sens de la Loi sur la Protection de la jeunesse, la fugue justifie la mise en place de mesures de protection (En Marge 12-17, 2002).

Or cette dimension légale du phénomène de la fugue offre un certain contraste avec le fait que cette expérience soit reconnue par divers experts comme pouvant faire partie intégrante du processus de développement de certains adolescents. Selon eux, la fugue serait reliée à l'affirmation de besoins psychologiques nouveaux tels que la réalisation de soi, l'appartenance et la conformité aux pairs (En Marge 12-17, 2002). Ainsi, la

---

un cadre leur permettant d'uniformiser leurs données. Un tel cadre fut d'ailleurs implanté dans le cours du projet, sous la recommandation du Ministère de la Santé et des Services sociaux.

conception de la fugue telle une aventure irréfléchie ne serait plus tellement en vigueur. Pour l'heure, les chercheurs et les intervenants sont plutôt enclins à penser que la fugue constitue un symptôme, une façon de s'exprimer face à une situation qui vraisemblablement ferait obstacle à l'affirmation de divers besoins.

La fugue ne pourrait pas en effet être considérée comme un voyage ou un déplacement banal, bien qu'elle soit réalisée bien souvent sans but précis, car elle s'inscrit généralement dans un contexte émotionnel particulier et dans une atmosphère de conflit, avec la famille ou l'institution. La fugue met donc en scène une rupture ou une prise de distance, trahissant une impasse psychique ou existentielle pour laquelle le jeune cherche une solution. C'est pourquoi certains estiment qu'il est important de bien distinguer la fugue de l'errance (Guillou, 1998), bien que l'errance puisse s'installer avec le temps dans le parcours d'un jeune qui au départ, était en situation de fugue. Mais à l'errance s'associe une certaine passivité qui de prime abord ne caractérise pas la nécessité du geste que posent les jeunes fugueurs. Or, la fugue, en soi, est un acte soudain qui s'impose apparemment comme une nécessité impliquant une rupture spatiale et relationnelle.

### **1.3 MOTIVATIONS**

Dans cette perspective, les fugues sont presque toujours faites sur un coup de tête (Chenelot, 2008), bien que des motivations plus profondes puissent y être associées. Ainsi, le motif direct de la fugue est généralement une circonstance ou un événement concret, comme la crainte d'être puni ou une dispute. Dion (1999), de même que Fredette et Plante (2004), aborde cette question en détail en décrivant une série d'éléments déclencheurs qu'ils regroupent en trois catégories, cognitif/émotif, comportemental et contextuel, et distinguent selon que le jeune a quitté sa famille ou l'institution. Les jeunes quitteraient donc leur famille en raison des sentiments de culpabilité, d'injustice et de rejet que soulève leur situation. Parce qu'ils y vivent des difficultés au plan relationnel et se voient contraints ou interdits de voir leurs amis. Ou encore, parce qu'ils se confrontent à des règles de vie et un encadrement strict, des

punitions sévères et des scènes de violence. En contrepartie, les jeunes quitteraient l'institution en raison de sentiments similaires qu'ils vivent dans leur famille, mais aussi pour des situations qui éveillent en eux le sentiment qu'ils ne sont pas à leur place et le besoin de se trouver un autre groupe d'appartenance. Il arrive aussi qu'ils quittent parce qu'ils s'opposent à la décision de leur placement, qu'on leur refuse d'être en contact avec leur réseau et leurs amis et qu'ils vivent d'importantes difficultés relationnelles avec leurs pairs et les intervenants.

Mais en s'inspirant de Dion (1999), Fredette et Plante (2004) développent aussi une typologie de fugues dont les éléments de description évoquent en quelque sorte les motivations plus fondamentales pouvant se rattacher à cette expérience. Cette typologie comprend six catégories de fugues, à commencer par la « fugue de survie » que l'on associe à la fuite, au départ d'un milieu familial violent et dangereux dont les jeunes s'échappent pour leur survie. La catégorie suivante est celle de la « fugue anomique » qui s'enracine dans des modèles sociaux déviants et s'inscrit dans la suite de divers problèmes de comportement et le désir d'échapper à des sanctions. Ensuite la « fugue détachement » serait le fruit d'une situation de rejet ou d'abandon, d'une sensation de vide intérieur entraînant le besoin de vérifier le degré d'attachement aux adultes. En outre, la « fugue émancipation » traduirait une tentative ou un besoin d'échapper à l'emprise de l'autorité, de découvrir de nouveaux lieux, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles expériences. Puis la « fugue d'autonomisation » se caractériserait par le désir de se faire une place dans la société, de franchir la frontière du monde adulte, d'expérimenter son autonomie et de vivre sa liberté. La dernière enfin est celle que les auteurs appellent « ancrage dans la rue ». Elle serait reliée au choix d'un mode de vie de rue s'inscrivant dans la suite d'une série d'expériences difficile conduisant à la désaffiliation sociale.

## 1.4 RISQUES

Toutefois, bien que nous puissions comprendre les motivations des jeunes fugueurs, il n'en demeure pas moins que ces derniers prennent des risques considérables et se mettent parfois en danger. Le premier risque que les jeunes ne peuvent éviter ou contourner est relié au fait qu'ils soient recherchés. Dans ce contexte, ces derniers se cachent, hors de la vue des adultes qui pourraient les protéger. Certains se privent même d'aller vers les ressources, par crainte d'être dénoncés et reconduits dans le milieu qu'ils ont fui ou quitté. Comme l'explique Paquette (2004), cette condition de hors-la-loi place les jeunes dans une position aliénante les amenant à se replier sur soi, ou ne compter que sur leurs amis, en dehors du monde des adultes qu'ils associent à l'autorité et avec lesquels il devient de plus en plus difficile de développer de véritables liens de confiance. De cette manière, ces jeunes vivent une itinérance cachée, comme bien d'autres jeunes de la rue qui ne sont en fait qu'une minorité à fréquenter les organismes de dépannage (Robert et Desrochers, 2002). Et Chesney-Lind et Selden (1992) précisent qu'en se cachant des autorités, les jeunes en fugue fréquentent couramment des univers « *underground* » qui les amènent à considérer la criminalité comme des moyens possibles et légitimes pour assurer leur survie et combler leurs besoins de base. Fredette et Plante (2004), de même que Parazelli (2000), estiment toutefois que ces méfaits que commettent ces jeunes devraient être considérés comme des stratégies d'adaptation plutôt que les indicateurs d'une délinquance structurée. Dans le même ordre d'idée, Douville et Jehl (2003) insistent sur l'importance de ne pas étiqueter ces jeunes comme des délinquants, mais leurs actes à caractère délinquant comme des demandes d'aide et des cris d'alarme.

Mais, cette délinquance, quelle que soit l'importance qu'on lui accorde, aura généralement une incidence importante sur les autres domaines de la vie des jeunes. Cette situation contribue à leur isolement et leur vulnérabilité. Plus encore, Paquette (2004) prétend que la violence qu'ils génèrent parfois, mais dont ils sont témoins le plus souvent font de ces jeunes, des victimes de premier ordre. Ces processus inexorables les amènent à normaliser et internaliser parfois la violence comme stratégie de résolution

de problème (Kelly et Caputo, 2001). Dans cette perspective, plusieurs jeunes recourent à la prostitution comme moyen de subsistance (Bernier et Trépanier, 1994), malgré les risques associés, y voyant un moyen de gagner de l'argent rapidement. Toutefois, la débrouillardise ne fait qu'atténuer le stress que génère la précarité de leur condition de vie, qui dans certains cas favorise l'apparition de troubles psychologiques tels que la dépression et les idéations suicidaires, et la consommation abusive qui parfois peut mener à la psychose toxique (Paquette, 2004).

Cependant, ces considérations sur les risques que les jeunes prennent en situation de fugue, bien qu'elles soient éloquentes, se concentrent surtout sur leurs conséquences possibles et nous éclairent peu sur les raisons plus fondamentales pouvant pousser les jeunes à se placer dans de telles situations. À cet égard, la littérature sur la sociologie du risque et sur les conduites à risque chez les adolescents offre quelques repères essentiels. Par exemple, Dessez et De la Vaissière (2007) affirment que les activités à risque sont des pratiques sociales paradoxales d'affirmation de soi et de socialisation et qu'elles sont la manifestation de crises de mutation des adolescents. Ces activités témoigneraient en fait de la lutte de ces jeunes pour être reconnus à l'intérieur de limites qu'ils souhaitent aussi pouvoir identifier. Autrement dit, les conduites à risque des adolescents expriment aussi une recherche de l'autre, une altérité assurant une reconnaissance personnelle, mais également un éclaircissement sur le partage de règles constituantes et symbolisantes (Dessez et De la Vaissière, 2007; Le Breton 2002).

Le Breton (2002) explique que les conduites à risque des adolescents trouvent leur origine dans l'abandon, l'indifférence familiale, mais aussi à l'inverse dans la surprotection, notamment maternelle. En outre, dans un contexte familial difficile où les jeunes sont témoins ou victimes de violence ou d'abus sexuels, ou encore de conflits entre les parents, et même de l'hostilité d'un beau-père ou d'une belle-mère, certains d'entre eux manquent d'orientation pour exister. Les adultes autour d'eux ne parviendraient pas en fait à étayer et à justifier les interdits de manière suffisante pour qu'en définitive, les adolescents puissent internaliser des limites leur servant à se protéger. Mais l'auteur tient à préciser que ces conduites se distinguent de la volonté de

mourir. Elles ne servent qu'à assurer la valeur de l'existence et à infirmer l'hypothèse de l'insignifiance personnelle.

Elles surviennent donc le plus souvent dans des moments de loisir à caractère festif ou amical. Soit à des moments propices au relâchement du contrôle social des conduites, offrant une tribune particulière aux individus pour se révéler, entrer en contact avec autrui et participer à l'activité collective (Le Breton, 2002). De cette manière, les jeunes cherchent à trouver leur place, à savoir ce qu'ils peuvent attendre des autres et, réciproquement ce que les autres s'attendent d'eux. Mais ces expériences parfois révélatrices amènent certains jeunes à reproduire les mêmes comportements et à développer ainsi des patterns de conduites compulsives dans le cadre desquelles la prise de risque n'est plus choisie, mais bien subie (Dessez et de La Vaissière, 2007). Dans l'extrait qui suit, les auteurs illustrent bien le piège dans lequel ces jeunes se trouvent parfois :

« J'exhibe une autonomie, une liberté conquise dans le risque, mais ce risque apparemment libre est celui-là même par lequel je montre que je m'enferme dans un cercle sans fin de la répétition d'une même conduite qui restreint en fait mes possibilités d'autonomie. J'affirme une dépendance pour conquérir une liberté promise, mais cette dépendance ne m'accorde que la liberté de répéter indéfiniment une conduite aliénante.<sup>2</sup> »

## **1.5 CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES QUI EN FONT L'EXPÉRIENCE**

L'abandon, l'indifférence et la violence familiale qu'évoque Le Breton (2002) comme conditions de base au développement d'une sensation de vide intérieur qui amène ensuite certains adolescents à avoir des conduites à risque, sont des expériences qui apparemment caractérisent les jeunes fugeurs, ceux qui particulièrement quittent le milieu familial. Une des premières recherches officielles sur les jeunes de la rue au Québec, touchant par la même occasion le phénomène de la fugue, a donné lieu à une thèse de doctorat en ethnologie urbaine réalisée par Côté en 1988. Dans ce cadre, 20 entretiens semi-dirigés ont été menés auprès de jeunes de la rue âgés entre 14 et 25 ans. Ces derniers ont alors révélé qu'ils avaient presque tous vécu, dans leur enfance et/ou

---

<sup>2</sup> Dessez et De la Vaissière, 2007, p.12.

leur adolescence, une expérience familiale et/ou institutionnelle marquée par la violence, l'abandon et le rejet.

Puis Robert et Desrochers (2002) confirment le même résultat. Cette fois, leur recherche les amène à comparer deux groupes de jeunes hébergés en centre de réadaptation. Le premier est composé de jeunes ayant connu une période sans domicile fixe et le deuxième, possédant sensiblement les mêmes caractéristiques socio-familiales mais sans avoir connu un tel épisode. Or, les jeunes du premier groupe auraient subi manifestement plus de violence et de mauvais traitements dans leur famille que les jeunes du deuxième groupe. Les auteures précisent que cette situation familiale revêt une importance capitale en ce qui a trait à la «décision» que ces jeunes ont prise de fuguer de la maison. Mais ces chercheuses découvrent aussi que le parcours des jeunes du premier groupe fait état d'une série de placements en famille ou en centre d'accueil en raison du fait qu'ils manifesteraient davantage de troubles de comportement (Robert et Desrochers, 2002). Cette situation met en lumière que les situations d'abus et de maltraitance chez les adolescents sont peu reconnues (Robert, Fournier et Pauzé, 2004; Direction de la santé publique de Montréal, 2006). Ainsi, à l'adolescence, les prises en charge reliées aux conduites parentales inappropriées chutent dramatiquement au profit des prises en charge reliées aux comportements des adolescents eux-mêmes, comme les troubles de la conduite ou la délinquance (Robert et Desrochers, 2002). Cette sous-représentation des prises en charge en protection de la jeunesse illustrerait donc la non-reconnaissance de la maltraitance chez les adolescents, obligeant ces derniers en quelque sorte à adopter la fuite comme moyen de mettre fin aux abus dont ils sont victimes dans leur famille (Robert, Fournier et Pauzé, 2004; Direction de la santé publique de Montréal, 2006).

Mais quel que soit le motif de la prise en charge, les situations que vivent ces jeunes placent la *Direction de la protection de la jeunesse* [DPJ] dans l'obligation de les retirer de leur milieu et de placer ces jeunes en institution. Et cette prise en charge par les organismes de contrôle social ne fait pas de sens pour eux. C'est pourquoi le placement constitue souvent le point de départ d'une escalade de révolte de la part de ces jeunes et

de réponses répressives de la part de l'institution, qui peut inciter les jeunes à répéter l'acte de fugue (Bernier, Morissette et Roy, 1991). Même que le fait d'être placé en famille d'accueil ou en centre jeunesse multiplierait par deux le risque de vivre une période d'itinérance chez ces jeunes (Robert et Desrochers, 2002).

D'une autre manière, les jeunes fugueurs sont aussi décrits dans la littérature par des typologies qui mettent en évidence d'autres éléments de leur profil. Ainsi, Robert, Fournier et Pauzé (2004) font la distinction entre deux types de fugueurs : les « fly to » et les « fly from ». Les premiers sont ceux qui partent vers la nouveauté et l'aventure, tandis que les seconds voudraient fuir leur milieu familial. Aussi, les premiers (fly to) auraient plus de risque d'avoir un diagnostic de troubles de la conduite, d'être de sexe masculin et de s'associer à des pairs déviants tandis que les seconds (fly from) sont majoritairement des filles, subissant un niveau élevé de violence parentale, mais sans qu'un trouble de la conduite ou l'association à des pairs déviants ne se manifestent.

L'organisme En Marge 12-17 (2002) utilise aussi ces deux catégories qu'il appelle les « running from » pour décrire les jeunes quittant une situation destructrice dans l'espoir d'attirer l'attention et d'obtenir de l'aide, ainsi que les « running to » pour décrire les jeunes qui souhaitent faire l'expérience d'activités interdites au sein de leur milieu familial (consommation d'alcool ou de drogues, relations sexuelles, fêtes, fréquentation de certains amis...). Mais aussi, l'organisme ajoute d'autres catégories à sa typologie, en incluant notamment les vagabonds qui sont des jeunes qui jonglent avec la pensée de quitter leur milieu familial ou encore le quittent pour une durée de moins de 48 heures. Aussi, les « splitters » sont ceux qui sont influencés par les perceptions que leurs pairs entretiennent à l'égard de la fugue et qui désirent échapper à des frustrations mineures. Ensuite, les voyageurs sont ceux qui souhaitent découvrir de nouveaux lieux, faire des nouvelles rencontres et de nouvelles expériences. Tandis que les « hard road freak » sont des jeunes âgés de 16 ou 17 ans, ayant rompu les liens avec le milieu familial et ayant adopté un mode de vie nomade.

Aussi, l'organisme En Marge 12-17 (2002) ajoute à sa typologie une autre série de catégories concernant spécifiquement les jeunes qui quittent le milieu institutionnel. On nomme ainsi le « refus » comme première catégorie pour distinguer les jeunes qui fuient par opposition à leur placement. Puis la « contagion » pour évoquer la situation de jeunes qui fuient en raison des dynamiques d'influence réciproque qui s'installent bien souvent parmi les jeunes partageant les mêmes conditions de placement. Ensuite la « vacance » est pour identifier les jeunes qui fuient en raison du besoin qu'ils ont de décompresser, de prendre une pause. Puis la « revendication » concerne les jeunes dont la fugue traduit une demande de changement de milieu. Pour terminer, la « révolte » est une fugue que certains jeunes font en réaction à un événement jugé abusif ou injuste. Mais, comme nous le voyons, cette typologie apporte tout autant, sinon plus, d'information sur les contextes différents pouvant entourer la fugue que sur les jeunes eux-mêmes.

Et nous pourrions faire le même commentaire sur une autre typologie qui est celle qu'avait élaborée Bernier, Morissette et Roy, en 1991, en s'inspirant des travaux que Miller avaient conduits dans les années 1980. Ces auteurs faisaient état plutôt de six catégories de fugeurs qu'ils appelaient les victimes, les exilés, les rebelles, les fugitifs, les réfugiés et les migrants. Les victimes sont donc les jeunes ayant fugué en raison de la violence physique qu'ils subissent dans leur milieu familial. Pour leur part, les exilés ont aussi fugué de leur milieu familial, mais en raison du sentiment qu'ils ont d'être rejetés et non désirés de leurs parents. Puis les rebelles ont quitté leur famille parce qu'ils vivent de sérieux conflits d'autorité avec leurs parents. Ensuite, les fugitifs sont les jeunes estimant avoir commis des actes répréhensibles par leur milieu ou la société. Leur fugue leur servait donc à éviter les sanctions. Les réfugiés, de leur côté, sont des jeunes qui ne sont plus sous la responsabilité familiale, mais celle d'une institution de prise en charge dont ils ont fugué pour fuir le contrôle qui leur y est imposé. Enfin, les migrants sont des jeunes décidés à revendiquer leur liberté et à se prendre eux-mêmes en charge. En ce sens, les auteurs précisent d'ailleurs que leur départ ne peut pas véritablement être conçu comme une fugue, mais comme une prise d'autonomie.

En somme, il reste difficile à dire si les jeunes fugueurs répondent en soi à des caractéristiques particulières voulant par exemple que des traits de leur personnalité les incitent à prendre la fuite devant les situations difficiles. À tout le moins, les documents que nous avons consultés à ce jour ne nous permettent pas de déduire une telle chose. Ils mettent en évidence plutôt que les milieux dont ces jeunes proviennent présentent de grandes difficultés et que les jeunes y vivent des bouleversements qui éveillent en eux des sentiments pénibles et équivoques. Qui sont d'autant plus complexes à gérer pour eux qu'ils se trouvent dans leur parcours développemental à un moment de turbulence où normalement ils doivent pouvoir identifier des limites symboliques et finalement se situer comme individu (Dessez et De la Vaissière, 2007).

Il ne faudrait pas oublier en effet que ces jeunes sont avant des adolescents et que cette période de l'existence pose des impératifs importants. L'acquisition de l'autonomie, la différenciation et la construction de l'identité ne sont quelques-uns des processus qui caractérisent cette étape de la vie. Et celle-ci demande aux adultes qui accompagnent les adolescents, pour leur bien-être et leur épanouissement, qu'ils s'inscrivent dans la durée, la temporalité et la responsabilité (Gaillard, 2009). D'ailleurs, les adolescents n'ont pas besoin d'être imités, mais de s'appuyer sur des images d'adultes qui tiennent leurs positions, qui supportent le conflit, qui leur garantissent le passage et qui les aident à franchir la douleur ou l'angoisse des épreuves (Dessez et De la Vaissière, 2007).

## **MÉTHODOLOGIE**

## **2.1 MÉTHODE QUALITATIVE**

Pour servir les objectifs de ce projet, la recherche s'appuie sur différents cadres théoriques, dont celui de la phénoménologie. Ses principes favorisent l'étude de l'expérience subjective de l'humain et de sa perception unique et personnelle du monde. C'est pourquoi une méthode qualitative est utilisée, mettant en évidence le point de vue des acteurs sociaux et de le considérer afin d'explorer une réalité donnée (Poupart Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer et Pires, 1997). Aussi, la méthodologie qualitative permet d'étudier les processus complexes, de découvrir non seulement les régularités, mais aussi les discontinuités, les changements et les transitions qui se produisent dans les parcours de vie des acteurs sociaux (Marshall et Rossman, 1989; Deslauriers et Kérisit, 1997).

Notre approche s'appuie aussi sur les principes de l'interactionnisme symbolique (Dorvil et Mayer, 2001, Le Breton, 2004) qui conçoit les phénomènes sociaux comme des constructions sociales suivant les interactions individuelles et les représentations que les individus se font de la réalité. Bref, la réalité est perçue comme étant, d'une part, individuelle et personnelle, en même temps qu'elle est le fruit d'une construction sociale, venant de l'amalgame et de l'inter-influence des perceptions individuelles.

Ces cadres expliquent donc que nous ayons voulu, en premier lieu, donner la parole aux jeunes mais aussi à d'autres acteurs, soit des parents, des intervenants et des policiers pour ainsi croiser leur regard sur le même phénomène pour en avoir une image plus complète.

## **2.2 MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE**

Dans le contexte de cette recherche, la méthode d'échantillonnage est non probabiliste et se fait par choix raisonné puisque la population est choisie en fonction de critères précis. Le premier critère est de couvrir plusieurs villes québécoises, soit quatre plus

précisément, en raison du fait que les mineurs en fugue sont mobiles<sup>3</sup> et qu'il n'aurait pas été pertinent dans ce contexte de se concentrer que sur une seule ville. L'intérêt étant de connaître le parcours des jeunes en fugue, il nous semblait important de solliciter la participation de divers lieux pour que les acteurs y étant rattachés puissent aussi donner leur point de vue sur la situation. Or, l'inclusion de plusieurs villes représente en soi le moyen de constituer un échantillon homogène (tous ayant fait l'expérience de la fugue), mais répondant à des critères de diversification interne (Pires, 1997), susceptible de nous aider à enrichir considérablement les connaissances sur le sujet.

Dans l'élaboration de l'échantillon nous avons aussi fait appel à deux principes fondamentaux, que sont ceux de la diversification et de la saturation (Poupart et al., 1997). La diversification est le moyen que le chercheur prend pour donner un panorama le plus complet possible des problèmes et situations, une vision d'ensemble ou encore un portrait global d'une question de recherche. Le principe peut prendre deux formes : 1) la diversification externe (inter-groupe) et 2) diversification interne (intra-groupe).

Dans le cas qui nous concerne, la diversification externe de l'échantillon repose sur les cinq catégories d'acteurs que nous avons choisis : 1) les jeunes, 2) les parents, 3) les intervenants du milieu communautaire, 4) les intervenants du milieu institutionnel et 5) les policiers. L'ensemble de ces catégories d'acteurs nous apparaissait approprié pour développer un bon corpus de connaissances nous permettant non seulement d'explorer le phénomène de la fugue en tant que tel (l'expérience et le sens de l'expérience) mais la problématique de manière plus globale incluant aussi les enjeux entourant la mobilisation des adultes et des intervenants pour la protection et le développement des jeunes concernés.

---

<sup>3</sup> Par exemple, les données rapportées par l'organisme En Marge 12-17, entre 1994 et 1999, montrent que près du tiers de jeunes rencontrés à cet organisme proviennent de l'île de Montréal tandis que entre 56 % à 67 % proviennent d'une autre ville du Québec

En contrepartie, la diversification interne veut elle aussi donner un portrait global de la situation mais à l'intérieur de chacun des groupes. En ce qui nous concerne, les critères de diversification interne, relèvent principalement 1) du lieu de provenance des répondants (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Drummondville), de leur sexe (garçons, filles), de leur âge (14 à 21 ans) et de leur fonction (travailleurs de rue, coordonnateurs, éducateurs, intervenants psychosociaux, enquêteurs, patrouilleurs et policiers jeunesse). Il est recommandé d'avoir au moins deux répondants dans chacune des sous-catégories.

Finalement, le principe de saturation veut qu'après applications successives, les données n'ajoutent aucune propriété nouvelle au concept. Le seuil de saturation est tributaire bien entendu des caractéristiques de l'échantillon. Il peut être plus difficile à atteindre dans une catégorie composée d'un plus grand nombre de critères de diversification interne. C'est pourquoi le nombre de jeunes que nous visions au départ s'élevait à 34, comparativement à 15 chez les intervenants et les policiers et à 10 chez les parents. En ce qui concerne plus cette dernière catégorie de répondants, nous devons considérer aussi les limites inhérentes au terrain, voulant que les parents soient particulièrement difficiles à joindre.

### **2.3 COMPOSITION ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON**

Au final, notre échantillon réel se situe très près de notre échantillon théorique, avec 33 jeunes ayant fait l'expérience de la fugue, 10 parents dont un jeune a fait l'expérience de la fugue, 16 intervenants du milieu institutionnel, 15 intervenants du milieu communautaire et 16 policiers. Le tableau 1 offre une description détaillée de l'échantillon où chaque catégorie de répondants et située selon le milieu ayant contribué à son recrutement. Il convient que les répondants en provenance de Montréal sont plus nombreux en raison des volumes plus élevés de clientèles qui s'y trouvent.

**Tableau 1****Répartition de l'échantillon par catégorie de répondants et de lieux de recrutement**

	Montréal		Québec		Mauricie et Centre-du-Québec	
	<i>Institutionnel</i>	<i>Communautaire</i>	<i>Institutionnel</i>	<i>Communautaire</i>	<i>Institutionnel</i>	<i>Communautaire</i>
<b>Jeunes</b>	6 Garçons 4 Filles	3 Garçons 4 Filles	4 Garçons 4 Filles		2 Garçons 2 Filles	1 Garçon 3 Filles
<b>Parents</b>	1	6	2		1	
<b>Intervenants institutionnels</b>	8		4		4	
<b>Intervenants communautaires</b>		7		4		4
<b>Policiers</b>	8		4		4	

Ainsi, les jeunes que nous avons rencontrés ont tous fait l'expérience de la fugue, dont seulement deux qui étaient en situation de fugue au moment de l'entrevue. Ces jeunes ont été rencontrés dans l'organisme le Bon Dieu Dans la Rue qui, dans le cadre de ses ententes avec les établissements, peut « garder » les jeunes pendant quelques heures. L'entrevue auprès de ces jeunes s'est donc déroulée précisément durant cette période. Les autres ont évoqué cette expérience de manière rétrospective. Pour certains, cette expérience avait eu lieu il y a quelques jours à peine, tandis que pour d'autres (les plus âgés de l'échantillon), cette expérience remontait à plus de deux ans.

La portion de l'échantillon des jeunes comprend donc 16 garçons et 17 filles âgés entre 17 et 20 ans (âge moyen de 16,5 ans). Parmi ces 33 jeunes, quatre ont des origines haïtiennes, deux ont des origines arméniennes et un autre, des origines irlandaises. Quatorze de ces garçons et 10 de ces filles sont en hébergement au moment où nous les avons rencontrés, tandis qu'un garçon et quatre filles sont en appartement, deux filles vivent dans leur famille d'origine et finalement un garçon et une fille (ceux que nous avons rencontrés en situation de fugue) vivent alors dans une ressource communautaire. Nous savons aussi que 14 garçons et 16 filles ont encore des contacts avec leur famille, soit un parent ou un membre de leur fratrie. Par contre, 13 garçons et 15 filles ont

indiqué qu'au moins un de leurs parents vivait un problème de santé (mentale ou physique). Aussi neuf garçons et neuf filles précisent que l'un de leurs parents a déjà eu des contacts avec le système judiciaire. Puis le mode de recrutement que nous avons utilisé explique aussi que plusieurs des jeunes de cet échantillon aient été pris en charge par les centres jeunesse au cours de leur vie. Ainsi, sept filles et trois garçons ont été pris en charge en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), six garçons et trois filles, en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents, ainsi que quatre garçons et trois filles, en vertu des deux lois.

Pour leur part, les parents que nous avons rencontrés sont tous des femmes âgées entre 31 et 57 ans. Neuf sont d'origine canadienne et une d'entre elles est d'origine roumaine. Quatre de ces femmes sont des mères monoparentales, cinq sont en famille reconstituée et une n'a pas connu de séparation ou de divorce. Trois de ces parents n'ont pas dépassé le secondaire, trois autres sont allés au CEGEP et finalement quatre sont allés à l'université dont trois, pour y faire des études de cycle supérieur. Tous ont un enfant ayant fait l'expérience de la fugue, dont trois ayant eu deux de leurs enfants dans cette situation. Aujourd'hui, sept de ces parents ont des problèmes de santé. Parmi les 31 intervenants que nous avons rencontrés (institutionnel et communautaire), nous comptons sept hommes et 24 femmes. Ils sont âgés entre 21 et 54 ans. Ces derniers occupent des postes diversifiés que sont ceux d'éducateur, technicien en assistance sociale, agent de relations humaines, chef d'équipe, chef de service, directeur, coordonnateur, intervenant et travailleur de rue. Ils occupent leur poste actuel depuis un temps variant entre 5 mois et 25 ans. En outre, sept d'entre eux ont déjà reçu de la formation sur la fugue, quatre ont été guidés par un collègue et tous les autres n'auraient jamais reçu de formation ou d'information sur le sujet.

Puis chez les policiers, nous comptons six femmes et dix hommes, âgés entre 27 et 51 ans, parmi lesquels nous retrouvons des agents (socio-communautaire et intervenants jeunesse et prévention), des constables, des sergents et des enquêteurs jeunesse. Ils occupent leur poste actuel pour une durée variant entre 1 et 12 ans. De plus, quatre

d'entre eux ont déjà reçu de la formation sur la fugue, six ont été guidés par un collègue et six n'auraient pas reçu de formation sur le sujet.

## 2.4 CANEVAS D'ENTRETIEN

Les canevas ont été conçus de manière à conduire des entretiens actifs et semi-dirigés (Boutin, 2006). Ils contiennent un grand nombre de questions que nous avons élaborées dans l'intérêt de répondre aux nombreuses préoccupations des milieux avec lesquels nous collaborions<sup>4</sup>. Nous voulions aussi fournir un outil complet aux intervieweurs leur permettant de s'engager dans un dialogue avec les répondants sur un ensemble de thèmes nous apparaissant importants. Ainsi, il n'était pas exigé de leur part qu'ils posent systématiquement toutes les questions, mais plutôt de s'assurer de couvrir l'ensemble des thématiques en s'appuyant sur les questions proposées au besoin. Cette approche répond aussi à l'objectif de croiser les regards et même confronter les points de vue des différentes catégories de répondants sur des dimensions similaires. C'est pourquoi les thèmes que nous avons développés dans les questionnaires sont sensiblement les mêmes pour les toutes les catégories de répondants. Pour les jeunes et les parents, ils couvrent 1) avant la fugue : les motifs et la planification, 2) pendant la fugue : les lieux occupés, les déplacements, les occupations, la survivance, la socialisation, la consommation, les risques, les dangers et la communication, 3) après la fugue : le retour et l'anticipation du retour, les apprentissages, les impacts sur la famille et 4) la protection de l'enfance : les responsabilités des adultes, les changements apportés à la Loi, la pertinence des mesures de protection, ce que peuvent apporter les milieux communautaire et institutionnel et les réseaux d'action intersectorielle. Pour les intervenants et les policiers, ils couvrent 1) les changements récents associés à la fugue et aux jeunes qui en font l'expérience, 2) avant la fugue : les motifs et la planification, 2) pendant la fugue : les lieux occupés, les déplacements, les occupations, la survivance, la socialisation, la consommation, les risques, les dangers et la communication, 3) après

---

<sup>4</sup> Les questionnaires, les lettres de consentement et autres document afférents peuvent être consultés dans le cahier intitulé Annexes au projet *Rejoindre les mineurs en fugue dans la rue : une responsabilité commune en protection de l'enfance*.

la fugue : le retour et l'anticipation du retour, les apprentissages, 4) les défis de l'intervention et la communication entre les milieux et 5) la protection de l'enfance : les responsabilités des adultes, les changements apportés à la Loi, la pertinence des mesures de protection, ce que peuvent apporter les milieux communautaire et institutionnel et les réseaux d'action intersectorielle.

L'élaboration des questionnaires s'est donc faite en étroite collaboration avec l'organisme fiduciaire, en plus de faire l'objet d'une traduction vers l'anglais pour assurer la participation des Centres jeunesse de la Famille Batshaw. Plus précisément, la traduction du questionnaire destiné aux jeunes fut réalisée par une firme externe pour ensuite être examinée par une intervenante anglophone, associée au projet, pour vérifier l'utilisation conforme et adaptée de certains mots ou expressions. La traduction du questionnaire destiné aux intervenants fut ensuite placée sous la responsabilité d'une étudiante de l'UQTR qui pouvait s'appuyer en grande partie sur la version traduite pour les jeunes<sup>5</sup>. Encore ici, les questions supplémentaires qui n'avaient encore fait l'objet d'aucune traduction ont été examinées par une intervenante anglophone, associée au projet, pour vérifier l'utilisation conforme et adaptée de certains mots ou expressions. Ensuite, les questions les plus complexes des deux questionnaires ont fait l'objet d'une traduction inversée, tel que les experts le recommandent habituellement (Vallerand, 1989). Cette opération fut assurée par une étudiante de cycle supérieur maîtrisant bien les deux langues. Puis, la version finale des deux questionnaires fut finalement produite et révisée par la chercheuse principale. Et finalement, les mêmes étapes ont été respectées pour la traduction des fiches signalétiques associées aux questionnaires et des lettres de consentement.

---

<sup>5</sup> Le questionnaire pour les parents n'a pas été traduit parce que nous savions qu'il allait être difficile de les solliciter et de les joindre.

## 2.5 ÉQUIPE D'INTERVIEWEURS

Dix intervieweurs en tout ont été embauchés et formés pour conduire les entretiens. La recherche se déroulant sur quatre villes simultanément demandait donc de fonctionner avec une grande équipe. Cette situation explique aussi que nous ayons développé des canevas relativement structurés, même si la consigne n'était pas de poser textuellement et séquentiellement toutes les questions qui y étaient intégrées. Cette approche voulait palier au fait que les entrevues puissent donner lieu à des collectes de données trop différentes les unes des autres pour, au final, développer un corpus cohérent. Mais au départ, les interviewers devaient avoir des qualifications en recherche. Huit d'entre eux étaient étudiants du deuxième et du troisième cycle dans les domaines de la psychoéducation, du travail social, de la criminologie et de la sociologie. Une seule était au premier cycle du programme en psychoéducation. Elle avait toutefois une bonne connaissance du projet et de la façon de conduire les entretiens pour avoir fait dans de la transcription dans un premier temps. Puis, deux autres étaient des intervenantes oeuvrant dans les organismes partenaires. Il s'agit d'abord de la responsable de l'animation d'un groupe de parents dans le cadre du programme offert par l'organisme En Marge 12-17 ans. La sensibilité de cette catégorie de répondants exigeait en effet que nous passions par l'expertise du milieu. Puis aussi la coordonnatrice du volet action de ce projet, logée chez le Bon Dieu Dans la Rue pouvait de cette manière se libérer sur-le-champ pour conduire des entrevues auprès de jeunes en situation de fugue. Comme tous les autres intervieweurs, ces intervenantes ont été dûment formées à la passation des entrevues pour tenter d'uniformiser le plus possible la pratique à cet égard. Pour vérifier aussi leurs qualités professionnelles et leurs capacités personnelles à conduire de tels entretiens. Quatre formations en tout ont été offertes dans des modalités de groupe ou individuelles, ceci pour répondre aux besoins spécifiques et aux disponibilités des intervieweurs. L'équipe des intervieweurs a aussi bénéficié d'une supervision continue tout au long de la collecte de données qui s'est échelonnée entre janvier 2009 et novembre 2010.

## 2.6 RECRUTEMENT DES RÉPONDANTS

Le recrutement des jeunes s'est fait par l'entremise d'intervenants de confiance, ces derniers étant pour la plupart en établissement. Pour ce faire, ces intervenants avaient reçu quelques informations de base indiquant que l'équipe de recherche souhaitait rencontrer des jeunes de 14 ans et plus ayant fait l'expérience de la fugue. Nous demandions aussi qu'une attention particulière soit portée aux jeunes ayant fugué de manière répétitive. Selon les établissements, des démarches étaient ensuite entreprises pour joindre le parent qui devait aussi être informé de cette recherche et donner son consentement pour la participation de son enfant. Des ententes étaient ensuite prises avec la coordonnatrice de la recherche pour cédule un rendez-vous sur les lieux où le jeune était hébergé. Parmi tous les jeunes ayant été sollicités pour participer à cette recherche, très peu ont refusé, sinon que trois que nous n'avons pas pu rencontrer en raison du fait qu'ils étaient du fugue au moment où l'entrevue avait été planifiée.

Le recrutement des parents s'est aussi fait l'entremise d'intervenants de confiance, provenant des établissements, mais en plus grande partie, de l'organisme En Marge 12-17 ans qui offre un programme spécialement destiné aux parents dont un enfant fait ou a fait l'expérience de la fugue. À cet égard, l'intervenante responsable de l'animation des groupes s'est avérée absolument indispensable, sans laquelle nous n'aurions pas pu faire face aux résistances majeures que présentaient les parents. Ceci explique que nous ne comptons que 10 parents dans l'échantillon.

Puis les intervenants et les policiers ont été sollicités par d'autres personnes dans leur milieu, autorisés à leur présenter le projet. Pour participer à la recherche, ces derniers étaient ensuite libérés pour le faire. La majorité de ceux qui ont été sollicités ont accepté de participer à la recherche, sinon que ceux qui ne pouvaient offrir aucune disponibilité ou qui estimaient ne pas avoir assez d'expérience auprès des mineurs en fugue pour participer à la recherche.

## 2.7 DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

Les jeunes ayant été recrutés par l'entremise des centres jeunesse ont tous été rencontrés en établissement, exception faite d'un seul qui a été rencontré chez son parent alors qu'il était en sortie autorisée. Puis comme nous le savons, deux jeunes ont été rencontrés en milieu communautaire, s'agissant de ceux qui étaient alors en situation de fugue. Les parents, pour leur part, ont été rencontrés à l'endroit qui leur convenait, soit dans une salle mise à leur disposition dans l'organisme communautaire ou l'établissement par l'entremise duquel ils avaient été recrutés. Une entrevue s'est aussi déroulée au domicile à la demande explicite du parent concerné. En ce qui a trait aux intervenants des milieux institutionnel et communautaire et des policiers, tous ont été rencontrés dans leur milieu de travail respectif. Dans tous les cas et pour toutes les catégories de répondants, les interviewers avaient pour consigne de conduire l'entretien dans un endroit calme et retiré, permettant aux répondants de s'exprimer librement.

Dans un premier temps, les rencontres consistaient à reprendre l'explication du projet par le truchement de la lettre de consentement qui devait être signée avant d'entreprendre l'entretien en tant que tel. Après l'entretien, l'intervieweur devait ensuite s'assurer de compléter avec le répondant la fiche signalétique et de remettre aux jeunes seulement, un certificat cadeau de chez Subway d'une valeur de 20 \$.

La durée maximale des entretiens que nous avons prévue au départ était de 90 minutes. Cette projection s'est avérée réaliste pour une bonne partie de l'échantillon des jeunes. Certains ont connu toutefois des entretiens d'une plus longue durée, faisant que le temps moyen des entretiens auprès des jeunes est de 2 heures et 25 minutes. À priori, ce temps demandé aux jeunes peut sembler important. Par contre, les jeunes ayant fait les entretiens les plus longs sont parmi les plus âgés de l'échantillon. Ces derniers avaient évidemment beaucoup de choses à raconter et certains d'entre eux ont même voulu revenir le lendemain, sur les lieux de l'entrevue, pour écouter l'enregistrement. Ils voulaient ainsi poursuivre la réflexion qu'avait provoquée cet exercice dans le cadre duquel ils avaient été amenés, en quelque sorte, à faire le bilan de leur vie. Ceci étant

dit, une attention particulière était donc consacrée à tous les répondants dans le cadre de cette démarche, pour s'assurer de respecter leur rythme, leur besoin de prendre des pauses à l'occasion, mais aussi d'aller au bout de leur histoire et de leurs idées. Et bien entendu, les répondants étaient avisés dès le départ que le temps requis pour l'entretien pouvait être très variable. Dans cette perspective, la durée moyenne des entretiens auprès des autres catégories de répondants, soit les parents, les intervenants des milieux communautaire et institutionnel et les policiers fut de 3 heures et 30 minutes. Il est arrivé aussi pour quelques-uns de ces entretiens qu'ils soient réalisés dans le cadre de deux rencontres différentes. Ceci s'est avéré nécessaire pour des intervenants particulièrement qui se sont vus obligés de répondre à des situations d'urgence dans le cours de l'entretien

## **2.8 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES**

Trois demandes de certificat d'éthique ont été adressées, à commencer par le comité d'éthique à la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, avant de soumettre ensuite aux comités d'éthique du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire et du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire. Les certificats ainsi obtenus nous ont donc permis d'accéder à toutes les catégories de répondants visées par cette recherche. Différents formulaires de consentement ont été élaborés selon les exigences spécifiques des comités. Ces derniers couvrent l'ensemble des considérations nécessaires dans le respect le plus strict des droits des participants à la recherche.

## **2.9 ANALYSE DES DONNÉES**

Les enregistrements audio ont fait d'abord l'objet d'une transcription intégrale insérée à même le canevas d'entretien, ceci pour en faciliter la codification par la suite. Ces contenus ont ensuite été intégrés dans le logiciel pour l'analyse de données qualitatives, *Nvivo*. Il se présente comme un logiciel d'analyse de données non-structurées permettant d'aboutir à une catégorisation thématique précise d'un corpus relativement

important. Ce logiciel permet d'effectuer progressivement la catégorisation d'un corpus qui s'affine continuellement au fil de l'analyse qui s'exerce dans le cadre d'un jeu d'aller et retour entre le texte et les catégories déterminées par l'analyste ou émergentes. L'analyse se met donc sous un mode itératif, ce que facilite l'outil qui permet de travailler à partir des données brutes (le corpus) comme lieu d'élaboration du sens. Ainsi, malgré l'approche relativement structurante que nous avons employée au départ pour la codification des contenus, la souplesse du logiciel nous a permis néanmoins de réorganiser le matériel au fil de l'analyse pour en définitive constituer des thèmes plus larges et mettre en évidence les caractéristiques importantes et la signification du phénomène analysé. Au final, ces thèmes sont au nombre de 35 autour desquels s'articule la présentation des résultats au chapitre suivant.

Il est à dire aussi que le processus d'analyse fut enrichi par la collaboration étroite que la chercheuse a entretenue avec ses partenaires terrain tout au long de la recherche. Dans cette foulée, des résultats préliminaires de la recherche ont été présentés et discutés avec les partenaires à deux moments dans le cours de la démarche. Puis les résultats finaux qui seront présentés ci-après, ont déjà été communiqués dans les milieux parce qu'ils avaient besoin d'être rapidement mis au fait dans leur contexte où parfois des décisions doivent être prises rapidement. Cette technique que les experts en recherche qualitative associent à la crédibilité (Huberman et Miles, 1991; Turcotte, Dufour et St-Jacques, 2009) a permis à la chercheuse de pousser sa réflexion, de clarifier ses interprétations et de vérifier si les résultats de la recherche reflétaient bien l'expérience des participants et le contexte de façon vraisemblable.

## **RÉSULTATS**

Tel que nous l'avons indiqué précédemment, la présentation des résultats s'articule autour des 35 thématiques découlant de l'analyse. Nous tentons ici de mettre évidence les points de convergence mais aussi les points de divergence émanant du discours des répondants, pour ainsi rendre compte le mieux possible de la complexité du phénomène. Pour faciliter l'interprétation, nous avons, par chacune des thématiques, distingué de manière systématique les résultats se rapportant aux jeunes, aux parents et aux intervenants. Ce dernier regroupement inclut les intervenants des milieux communautaire et institutionnel et les policiers. Nous signalons toutefois les différences importantes pouvant se manifester, à l'occasion, entre ces trois catégories de répondants. Chez les jeunes, nous avons aussi porté une attention particulière aux différences spécifiques pouvant se présenter entre les filles et les garçons, de même que selon les lieux où les jeunes ont été recrutés. Enfin, les trois premières thématiques ne traitent que du point de vue des intervenants et des policiers qui sont les seuls à avoir été abordés directement sur ces dimensions.

### **3.1 LES FUGUES ONT-ELLES CHANGÉES DEPUIS CES DERNIÈRES ANNÉES?**

D'entrée de jeu, nous avons demandé aux intervenants et aux policiers s'ils observaient des changements depuis ces dernières années, à savoir notamment si les fugues étaient plus fréquentes et si les jeunes qui en font l'expérience ont un profil différent. Ces questions leur étaient réservées en raison de leur pratique les conduisant à rencontrer plusieurs cas de figures et à voir évoluer le phénomène en quelque sorte, ce qui n'était pas nécessairement le cas des jeunes et des parents.

À cet effet, les intervenants et les policiers révèlent des positions différentes. Plus précisément, 25 intervenants se prononcent sur le sujet, dont 13 qui, sans distinction entre les milieux institutionnel et communautaire, prétendent que le nombre de fugues est constant, ce qui est aussi le cas des jeunes qui en font l'expérience. Ces répondants proviennent des toutes les régions ayant participé à la recherche, soit Montréal, Québec ainsi que la Mauricie et le Centre-du-Québec. Les 12 autres répondants observent toutefois une augmentation du nombre de fugues. Ces derniers proviennent aussi de

toutes les régions ayant participé à la recherche, avec une plus forte proportion cependant d'intervenants couvrant les secteurs de Québec et de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ces intervenants expliquent les changements qu'ils observent de différentes façons. Pour cet intervenant du milieu communautaire de Montréal, ces changements se manifestent par une baisse de fréquentation de l'organisme.

« Euh y a plusieurs années.... euh y a plusieurs années euh... on a vraiment vu une diminution là. Si ma mémoire est bonne, c'était en 2004 ou aux alentours de ça, 2004-2005, ben cé là qu'on a euh... pris peur quelque part en voyant que y avait euh pratiquement moitié euh moins de jeunes... qui venaient dans notre ressource. »  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

D'autres relient cette situation aux modifications apportées à la Loi. Quatre sont de cet avis. D'autres expliquent qu'il existe plus d'organismes pouvant accueillir les jeunes qui les rassurent sur le fait qu'ils peuvent fuguer sans s'inquiéter pour leur survie. On évoque aussi la possibilité que les gangs de rue soient en cause, qu'ils sont désormais ancrés dans les centres jeunesse, y faisant du recrutement et incitant ainsi les jeunes à organiser leur fugue. Chez les policiers, 7 croient que la situation est stable, tandis que 6 assurent qu'elle présente une augmentation notable. Ces policiers sont répartis de manière égale dans les régions ayant participé à la recherche.

La majorité des intervenants et des policiers précisent que les grandes villes telles que Montréal et Québec sont les plus durement touchées par le phénomène. Ils nomment aussi les villes de Sherbrooke, Toronto et Vancouver. Cependant, ces répondants proviennent eux-mêmes des grands centres, faisant qu'ils pourraient rapporter ici les événements qu'ils sont plus à même d'observer. Il est intéressant d'ailleurs de noter que plus de la moitié des intervenants du secteur de la Mauricie et du Centre-du-Québec considèrent que la fugue touche tout autant les régions que les grands centres. Nous pouvons comprendre qu'ils soient plus sensibilisés à ce problème et sans doute plus habiletés à en reconnaître les signes.

Quoi qu'il en soit, les intervenants et les policiers s'entendent pour dire que les grands centres offrent généralement plus de facilités aux jeunes en fugue, plus de ressources et d'opportunités. De manière plus spécifique, trois policiers associent la fugue aux villes où se retrouvent des centres jeunesse, ou encore, des gangs de rue. Dix d'entre eux précisent d'ailleurs que les jeunes en fugue proviennent plus souvent des centres jeunesse (hébergement) que de n'importe quel autre milieu. Ceci est également le cas de 23 intervenants.

Les changements ne concernent pas toutefois que le nombre de fugues et de jeunes qui en font l'expérience. Ils sont aussi reliés aux caractéristiques de la fugue et des jeunes concernés, au déroulement et aux circonstances entourant l'événement. Sur ce plan, 17 intervenants se prononcent, tandis que 12 autres assurent qu'ils ne voient aucune différence, dont 5 provenant de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Or, parmi les 17 intervenants qui se sont prononcés sur cette question, plusieurs évoquent que les filles sont désormais plus nombreuses à faire des fugues, au point où elles auraient rejoint les garçons. Au fait, le nombre d'intervenants estimant que les garçons fuguent plus souvent que les filles est exactement le même que le nombre d'intervenants estimant que les filles fuguent plus souvent que les garçons. Et pour établir cette proportion, nous avons éliminé ceux qui ne seraient en contact qu'avec une seule population en raison de leur lieu de pratique (par exemple, des unités de vie en centre jeunesse ne regroupant que des filles ou des garçons). Or, les intervenants associent ce changement aux activités des gangs de rue notamment. Dans cette perspective, ils remarquent aussi que les réseaux des filles ont changé et qu'elles sont plus sexualisées qu'elles ne l'étaient auparavant et par conséquent, plus nombreuses à se faire recruter pour la danse ou la prostitution. De manière plus générale encore, ces intervenants considèrent que la société a changé, faisant que la culture des jeunes s'est aussi transformée, celle des jeunes qui fréquentent la rue particulièrement qui ne s'identifient plus comme avant à certains groupes spécifiques mais se conforment de plus en plus à la règle du chacun pour soi. Et par extension, certains répondants observent aussi une certaine transformation chez les intervenants dont le sentiment

d'appartenance à leur milieu ou leur établissement n'est parfois pas plus développé que celui des jeunes auprès desquels ils interviennent.

« (R) On travaille différemment, mais j'te dirais que la nouvelle génération de gens qui viennent travailler ici, y'ont aussi moins d'appartenance qu'on n'avait! Fa que ça je pense que ça fait une différence et ça se voit au niveau du travail qu'on fait!

(I) Ok ! Ça des répercussions sur les jeunes ?

(R) Moi j'pense que oui! Parce que si t'es pas... t'appartiens pas à quelque part, comment veux-tu qu'un jeune puisse y appartenir? »

(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Parmi les changements qu'ils constatent chez les jeunes, les intervenants soulignent aussi que ces derniers ne fréquentent plus les ressources et les organismes comme ils le faisaient auparavant. Ceci serait relié au fait qu'ils ne les connaissent pas, bien souvent. Certains d'entre eux seraient trop jeunes pour avoir de telles informations, sans compter que ceux et celles qui fréquentent ces milieux répondent désormais à un profil spécifique. Une certaine norme ce serait installée depuis quelque temps, faisant que les nouveaux qui ne répondent pas aux caractéristiques habituelles des jeunes de la rue seraient mis en marge en quelque sorte. Cependant, ce point de vue offre un certain contraste avec celui d'une autre intervenante du milieu institutionnel qui pour sa part, considère que l'existence des ressources d'hébergement fait partie des raisons qui expliquent les changements que l'on observe depuis ces dernières années. Sans aller jusqu'à dire qu'ils incitent à la fugue, elle pense néanmoins qu'ils rassurent les jeunes sur le fait qu'ils pourront assurer leur survie d'une manière ou d'une autre.

Mais au-delà de ces nuances et de ces divergences, les intervenants des milieux communautaire et institutionnel semblent d'accord sur le fait que la disponibilité des drogues constitue un changement majeur, ainsi que l'usage que les jeunes en font, sans compter les effets de plus en plus néfastes qu'ils ont sur leur santé. Par conséquent, ils constatent aussi que les jeunes en fugue qu'ils accueillent dans leur organisme ou voient revenir dans leur établissement sont plus abîmés qu'auparavant, aux plans physique et psychologique. La détérioration de leur état de santé mentale notamment semble être un important objet de préoccupations chez quelques intervenants.

« Beaucoup de jeunes qui ont des problèmes de santé mentale, beaucoup plus qu'avant. Bon en même temps, est-ce que c'est des jeunes euh.. est-ce que y a plus de diagnostics maintenant... Quand je dis ça c'est des jeunes qu'on voit beaucoup médicamentés, qu'on nous dit quand on a des contact avec la protection de la jeunesse, qui a tel, tel, tel diagnostic. Donc beaucoup de jeunes diagnostiqués, est-ce qu'ils l'ont plus maintenant qu'ils l'étaient avant ? Ça, je le sais pas... mais ça nous donne à penser... euh, euh... en tout cas que, que... qui qui... a plus de jeunes qui ont des problèmes de santé mentale. Comme je le disais avec la nuance là, sont-ils peut-être plus diagnostiqués qu'ils l'étaient avant. Mais je sais pas, y a quelque chose qui se passe en tout cas... plus médicamentés ça c'est clair. »

(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Puis chez les policiers, six évoquent que les caractéristiques de la fugue et des jeunes concernés ont changé depuis quelques années. Leur point de vue converge avec celui des intervenants sur le fait que les fugues surviennent de plus en plus tôt dans le parcours de vie des jeunes et que les filles sont plus nombreuses qu'auparavant à vivre une telle expérience. Ces derniers mettent aussi en contexte que les moyens de communication ont évolué, permettant aux jeunes d'établir des liens plus rapidement et plus facilement avec leur réseau, qui parfois leur permet d'organiser et de planifier leur fugue.

### **3.1.1 Les caractéristiques des fugues et des jeunes qui en font l'expérience**

Ainsi, à travers l'ensemble du discours des intervenants et des policiers, nous retraçons divers éléments se rapportant aux caractéristiques des fugues et des jeunes qui en font l'expérience. Ces informations concernent d'abord l'âge des jeunes. À ce sujet, 26 intervenants et 13 policiers estiment que la première fugue survient généralement avant que les jeunes aient atteint l'âge de 15 ans. Règle générale, la première fugue serait aussi de plus courte durée que les fugues survenant alors que les jeunes sont plus âgés. Les plus jeunes bénéficient d'un réseau qui est moins bien développé et connaissent peu les ressources. En fait, la bonne moitié des intervenants indiquent que la durée des fugues varie habituellement entre quelques heures et quelques jours, ne dépassant pas une semaine. Les policiers sont également de cet avis. Certains précisent toutefois que les fugues peuvent aussi être de plus longue durée, dépendamment de quelques variables bien précises dont l'âge comme nous venons de le dire, qui demeure le premier paramètre à considérer.

« Because they get a little bit more scared and they're not as resourceful and they don't really know all the places to go and stuff. Humm but the more experience that they get with it, the longer that they, that it lasts. »  
(11342, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

Dans cette perspective, les jeunes qui sont plus âgés et qui ont acquis une certaine expérience dans le domaine, ayant même amorcé un processus d'exclusion sociale, peuvent vivre des expériences de fugue de plus longue durée, pouvant aller jusqu'à une année complète. Leur réseau aurait évidemment une certaine influence, mais aussi l'endroit où ils se trouvent. En milieu urbain notamment, il est souvent plus difficile de les retrouver. On explique aussi que le retour peut être encore plus tardif lorsque les parents ne se mobilisent pas et que la fugue n'est pas faite dans l'intérêt de revenir dans le milieu de vie, d'une manière ou d'une autre.

Les intervenants constatent aussi que les filles se placent généralement dans des situations plus dangereuses que les garçons, parce qu'elles doivent recourir davantage à leur réseau de connaissances et de fréquentations pour répondre à leurs besoins de base, en l'occurrence l'hébergement. Par conséquent, ces dernières bénéficient peu du soutien des organismes, dans une moindre mesure que les garçons à tout le moins, et vivraient ainsi de plus grands risques étant donné qu'elles s'en remettent bien souvent au soutien de gens qu'elles ne connaissent pas. Cet intervenant décrit ici un scénario assez classique que nous n'avons pas pu observer aussi clairement chez les filles que nous avons interviewées. C'est-à-dire que si les faits dont elles témoignaient pouvaient s'apparenter à ceux que relate cet intervenant, les filles les rapportaient de manière différente ne laissant pas voir en premier lieu qu'elles auraient pu en être victimes.

« That will be like you know "You're such a great girl, you just, you deserve to be treated like a princess..." you know and they charm and charm and charm and we'll end up getting them to come and run away and come and stay with them and, and that's how we get into recruiting and prostitution and all that kind of stuff that happens. »  
(11342, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

En outre, certains intervenants soulèvent d'autres caractéristiques, qui ne sont reliées ni à l'âge ni au sexe des jeunes, pouvant avoir une influence notable sur le déroulement de la fugue. Les intervenants insistent particulièrement sur l'histoire familiale (abandon,

abus, relations difficiles, milieu dysfonctionnel), sur le tempérament du jeune (impulsivité, difficulté à gérer ses émotions, influençabilité, refus de l'autorité, tendance à prendre la fuite, mauvaises fréquentations) ainsi que sur ses antécédents personnels (dépression, problèmes de consommation).

« Ben y'a plein d'facteurs de risque dans l'fond... Y peuvent être personnels là, ça peut être «j'ai pas d confiance en moi», fa que si j'ai pas d confiance en moi, t'as peut-être plus tendance à t'mettre avec un gang de rue que si t'as plus de confiance en toi et qu'tu fugues. C'est peut-être une recherche d'autonomie. Fa que, j'pense que oui... »  
(11354, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Beaucoup de consommation dans sa famille, dans son entourage, un peu de prostitution. Ben elle, c'est sûr que, a va tout de suite aller dans des milieux plus criminalisés où est-ce qu'a va avoir des comportements de prostitution eh... Y en a d'autres qui sont plus aventureux, qui ont le sens plus de l'aventure, ben eux-autres y vont partir à Montréal eh... y vont partir en région, un pack sac, y vivent plus comme un ... (...) J'aurais tendance à penser que oui, j'pense qui en a qui sont plus peureux, d'autres plus aventuriers pis y vont se ramasser dans des endroits différents. »  
(12354, Intervenant, Communautaire, Québec)

« Sure. Well you know the age humm you know usually depending on who the child is humm connected within the community. It could humm.... They could be humm young 12-13-14 year old and humm they're being groomed humm for other... issues, other humm activities. Could be criminal, could be prostitution, could be humm drug related business humm could be like criminal, could be like doing small stuff like breaking and entering and petty theft and stuff like that. »  
(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

### **3.1.2 Doit-on faire une distinction entre la fugue occasionnelle et la fugue à répétition?**

Notre stratégie fut donc de ne pas diriger trop rapidement les intervenants sur le sujet des fugues à répétition, bien que cette problématique était bien celle qui nous intéressait en premier lieu. Nous ne voulions pas en fait influencer ou orienter leur discours. Comme nous le savons, certains d'entre eux ont évoqué une augmentation du nombre de fugues et de jeunes en faisant l'expérience, pour se référer ainsi au sujet qui nous intéresse ici, mais sans nécessairement le nommer directement. Quelques-uns l'ont fait cependant, tout en ayant quelques réserves sur la force de cette augmentation. De plus, ce ne sont que quatre intervenants et un policier qui associent directement cette situation aux changements apportés à la LPJ, soit bien moins que ce que nous aurions pu penser. Il reste toutefois que la plupart des intervenants et des policiers estiment qu'il est

important de bien distinguer les deux réalités, soit la fugue occasionnelle et la fugue à répétition. La dernière, plus que la première, comporterait apparemment des défis considérables pour l'intervention.

Or, les intervenants décrivent d'abord la fugue occasionnelle comme un événement relativement isolé dans le parcours d'un jeune, ne survenant généralement qu'une fois ou deux. Ils expliquent qu'elle émerge d'un désir spontané, d'un coup de tête, alors que le jeune est guidé par la recherche du plaisir, l'intérêt de vivre une expérience nouvelle, ou encore le besoin de prendre l'air ou un peu de répit. On dit aussi qu'elle peut être un cri d'alarme et par conséquent, l'indicateur d'une certaine détresse. Mais comparativement à la fugue répétitive, celle-ci sera de moins longue durée et plus facile à résoudre. Le malaise qu'elle cache ne serait que passager en quelque sorte. À moins qu'à son retour, le jeune ne soit pas compris, ni entendu et que s'enclenche ainsi une autre dynamique, qui dans certains cas pourrait entraîner des fugues répétitives. Plusieurs intervenants sont d'avis toutefois que les deux réalités, soit les fugues occasionnelle et répétitive, ne doivent pas être conçues comme faisant partie d'un continuum.

Ainsi, la fugue répétitive répond à des caractéristiques relativement distinctes de la fugue occasionnelle. Les intervenants la considèrent comme un moyen d'adaptation et non seulement comme une réaction. Il y aurait là quelque chose de plus enraciné, un moyen que les jeunes utilisent pour tenter de résoudre leurs problèmes, tous leurs problèmes. Un réflexe en quelque sorte ou encore, un mécanisme de défense, comme le nomment certains intervenants, qui s'installe plus souvent chez les jeunes qui vivent en institution et qui représente un défi majeur pour l'intervention. Certains envisagent que la quête des jeunes qui tendent à répéter la fugue soit plus fondamentale, reliée à l'autonomie et à la liberté. D'autres disent que ces jeunes se sont détachés et désengagés avec le temps, n'ayant pas réussi à trouver d'alternatives valables ou vu s'initier les changements souhaités à l'issue de leurs premières fugues. Dans cette perspective, les intervenants estiment qu'il est plus difficile d'avoir une emprise sur eux et sur leur situation.

« Les chroniques, nous, on les appelle les fugueurs chroniques, c'est comme si ça faisait partie d'leur pattern, fa que, c'est, ça va de soi. C'est rendu leur mécanisme, t'sé, un peu comme un mécanisme de défense où. c'est là-dedans qui se réfugient tout le temps. Si ça va pas bien, ok, on fugue. Ça va pas bien, ok, j'ai une raison de fuguer. Donc, ça devient un prétexte. Donc, moi, j'les différencie beaucoup là, j'en ai des fugueurs chroniques qui eux, j'sais à peu près quand qui vont fuguer. »  
(11314, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« Humm well the more chronic, the more disengaged they are, the more difficult at us it is for us to engage them too. I mean in the process. We're not able to negotiate some sort of a happy agreement to work together to resolve the youth protection issues humm and the occasional runner I mean is more engaged with us still at that point, the families are involved in a positive way to humm [coughs] to try and address the behaviour so that we can humm humm help them humm humm stay safe and and help them make better healthier decisions you know. »  
(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

« Ça c'est des cas que, on peut régler. Mais tandis que le chronique, tu le régleras jamais. Si lui y veut fuguer, y va toujours fuguer. Tu vas le ramener, y va fuguer à nouveau... c'est des chroniques. (...) Selon moi, tu règles pas le problème jamais, jusqu'à la majorité. Jusqu'à 18 ans tu vas l'avoir jusqu'à majorité comme ça. Le jeune, parfois, il peut avoir 12 fugues à son actif. Si le jeune veut sortir, y va fuguer à nouveau. La différence avec un fugueur que... dit non chronique, c'est que lui, y va revenir à la maison, y va régler le problème avec ses parents, pis, règle générale, tu vas régler le problème. »  
(11462, Policier, Montréal)

Dans l'extrait qui suit, nous voyons toutefois qu'en dépit du caractère répétitif de la fugue, certains intervenants parviennent tout de même à organiser certains arrangements assurant la sécurité des jeunes, sans nécessairement mettre un frein à leurs déplacements.

« Si on cerne bien l'message, pis ceux qui sont à répétition, aussi faut aller voir pourquoi qui fuguent autant, qu'est-ce qui s'est passé pis... Peut-être même là, à ce moment-là, peut-être entreprendre une stratégie eh, d'intervention avec le jeune, avec son milieu. Est-ce que ce jeune qui a juste besoin de... de prendre de l'air. On a déjà fait ça nous avec le, avec un jeune et les centres jeunesse. À chaque fois qui fuguait, y venait ici, tout l'temps, tout l'temps, tout l'temps... »  
(11356, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Il faut dire aussi que la répétition aurait pour effet de donner à ces jeunes des moyens de plus en plus grands pour organiser leurs fugues et les faire perdurer dans le temps. En premier lieu, leur réseau s'élargit. Celui-ci est constitué de gens peu recommandables aux yeux des intervenants, mais vers lesquels les jeunes peuvent se tourner rapidement lorsqu'ils souhaitent quitter leur milieu. Dans ce contexte, les jeunes diversifient aussi leurs moyens pour survivre et expérimentent différentes formes de délits qui

malheureusement les entraîneront dans d'inexorables processus (dettes, redevances, agressions) qui ne feront qu'aggraver leur situation. S'ils ne reviennent pas dans leur milieu, ils devront fuir bien souvent, à tout le moins s'éloigner, se cacher, se faire oublier pendant quelque temps.

C'est pourquoi d'ailleurs plusieurs intervenants estiment que les dangers de la fugue répétitive sont plus importants et plus imminents que ceux de la fugue occasionnelle. De fait, cette situation multiplie les chances que le jeune vive des expériences (rencontres, délits, consommation) dont les conséquences pourraient être irréversibles. Toutefois, les intervenants du milieu institutionnel sont plus souvent de cet avis que ne le sont les intervenants du milieu communautaire. Ces derniers prennent en compte plutôt que les jeunes qui font l'expérience de la fugue répétitive savent mieux reconnaître les dangers et comment les éviter, tandis que sur ce plan, les jeunes qui sont dans cette situation pour la première fois ou qui ne fuguent que rarement sont beaucoup plus vulnérables. C'est pour cette raison d'ailleurs que ce répondant révèle ici que, dans le cadre du travail d'un policier, la priorité sera normalement donnée aux premières fugues ou aux situations de fugues occasionnelles plutôt qu'aux cas de fugue répétitive, bien qu'en définitive, une fugue reste une fugue et que nous ne savons jamais quelles pourraient en être les conséquences.

« Ben un fugueur chronique, quand qu'on le connaît beaucoup nous, c'est certain qu'on va mettre beaucoup moins d'énergie qu'à un jeune que c'est sa première fugue là. (...) Euh, parce que le jeune que c'est sa première fugue, y est pas connu dans l'milieu, qu'ça soit milieu familial ou centre d'accueil là, y est pas connu, y a un danger, parce qu'on l'connait pas. Souvent l'autre on, on l'négligera pas, mais... »  
(11465, Policier, Montréal)

## 3.2 LES MOTIFS DE LA FUGUE

### 3.2.1 Le point de vue des jeunes

L'entrevue s'enchaîne ensuite avec des questions s'adressant à toutes les catégories de répondants. Dans l'analyse, nous nous intéressons donc aux jeunes pour commencer. Ainsi, ces derniers racontent que les motifs de leurs premières fugues, celles notamment qui ont été faites alors que les jeunes étaient encore de leur famille, étaient reliés principalement à des problèmes relationnels, de violentes disputes au sein de la famille, des abus et des conflits.

« Ben c'est ça là. Un moment donné, mon père est arrivé chez nous, pis, y était vraiment tard le soir, genre 3h00 le matin, pis... Y consommait de la cocaïne, fa que, c'était tout le temps vraiment tension. J'sais pas si t'as déjà vu quelqu'un fumer du crack ou ben être là-dessus, mais en tout cas, c'est vraiment pas drôle là. T'es dans ton monde pis... Disons que c'était déjà pas... c'était pas rose moi pis lui en partant. On s'entendait pas ben, en partant. Pis, on se voyait jamais. On était dans la même maison, mais si on se voyait, une heure par jour, c'était beau là. Pis là ben, ça l'a été, ça déclotché là, pis, mon père m'a dit à deux pouces de la face qui, qui m'aimait pas, qui m'haïssait, pis que.... J'ai pogné mes affaires, pis j'chus décrissé là. »

(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Ben c'est parce que ma mère est, tout le temps, comme... cadrée, pis j'ai pas le droit de rien faire, pis... J'ai de la misère à aller genre au parc, pis toute, pis ça ça me faisait... ça me chier, mais ça me faisait chier, pis ça me fait encore chier là. Pis, c'est ça, pis genre... Comme à chaque fois que je faisais quelque chose, pas nécessairement de mal, mais à chaque fois que je faisais quelque chose, on disait que c'était pas bien, pis toute, même si c'était pas, pas bien là. »

(11117 Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

D'autres auraient cédé à l'influence des amis, parfois même d'un membre de la famille.

Mais ce motif semble dissimuler lui aussi un climat familial négatif.

« Disons que... Je voulais pas vraiment fuguer (...) J'étais en sortie autorisée. Ben ça c'est passé en fin de semaine passée. J'étais en sortie autorisée chez une de mes amies. Et, on est allées se promener, pis on est comme tombé en panne. On pensait avoir assez de gaz de, de se rendre jusqu'au dépanneur, pis en fin de compte, on en n'a pas eu assez, donc on est tombées en panne. Ça pris du temps avant qu'on réussisse à, à trouver quelqu'un qui veule vraiment nous aider pour aller en chercher. On a réussi à trouver quelqu'un, on est allées en chercher. (...) Vu que, c'est un centre, un centre jeunesse assez sévère, je ne pouvais pas les appeler. Parce que je n'avais pas de cellulaire, rien, j'avais oublié mon cellulaire ici. Fa que, je suis arrivée, beaucoup en retard, donc ils m'ont déclarée en fugue. »

(12122, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

« Ben la raison pourquoi j'ai fugué la dernière fois c'est parce que quand j'ai été libérée de l'encadrement intensif, y m'a j'ai, y m'ont permis d'aller chez ma mère tout suite en partant d'ici j'ai été chez ma mère pis quand mon éducatrice est arrivée pour me déposer chez ma mère, ma sœur était là, pis ma sœur était déjà en fugue pis ee à m'a incité de fuguer avec elle a m'a dit :«a viens t'en t'sé, eille j'ai d'la drogue nanana» fa que t'sé chus partie avec elle». »

(12126, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Puis en centre jeunesse, les jeunes se seraient heurtés à l'autorité. Certains d'entre eux auraient quitté alors sur un coup de tête, après s'être disputés avec leur intervenant.

« Tanné pasque... ça faisait mon deux... euh... j'suis revenu ici en février... pas que j'ai eu déjà un placement pis j'suis revenu pis cé ça qui a fait le déclenchement que j'voulais pus rien savoir des éducs... (...) j'voulais pus être ici... j'me suis dis cé mon deuxième placement... pourquoi r'venir t'sé... (...) j'tais pas bien genre (...) t'sé comme toutes les conneries qu'j'ai faites pis que ça m'a ortomber d'su genre ben j'ai resté juste deux mois à l'extérieur fa que t'sé toutes les conneries qu'j'ai faites en deux mois qui m'ortomber d'sus j'ai faite... comme shit... genre j'mérite pas d'vivre genre pis c'pour ça j'suis parti... (...) comme qu'est-ce que j'fais icitt genre j'rais jamais capable de de r'vivre dans une vie normale j'vas toujours rester en centre d'accueil fa que s'tais ça le le... principe pis c'pour ça qu'j'ai crissé mon camp. »

(11111, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« Pis ee, ma dernière job, quand j'étais à Cartier, y voulaient m'faire perdre ma job... En fait, y m'ont... J'suis rentré l'soirée 2 heures en retard pis y m'ont interdit d'aller travailler le lendemain matin. J'pouvais même pas appeler mon boss pour leur dire. »

(11153, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

« Au jour de l'an dans le fond j'ai été pas mal parti toute le temps des fêtes pis toute j'étais à l'étape pis ee dans le fond le soir le 30 je suis arrivé en retard je suis arrivé à 3 heures du matin bin saoul à l'unité pis y m'ont coupé ma sortie du lendemain pis euh c'est ça y était rendu 6 heures le soir le 31 pis euh j'ai appelé ma mère j'y ai expliqué la situation j'ai dis là m'man je penserais pas être capable de rester icitte toute la nuit euh toute la soirée pis là je l'ai mis au courant j'y ai dit que je m'en allais pis c'est ça. »

(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Mais aussi, les jeunes évoquent plus fondamentalement qu'ils ont fugué parce qu'ils avaient besoin de sentir autonomes, de se prouver qu'ils peuvent fonctionner seuls, sans les travailleurs sociaux. Ils voulaient changer de vie et pour cela, certains ne croient plus tellement en l'aide que les centres jeunesse peuvent leur apporter ...

« J'savais que j'avais pas besoin d'être ici, cé que c'était pas ma place. Fa que check, c'pas ma place pis je l' vois fa que j'ai décidé d'aller par moi-même essayer jusqu'à 18 ans, mais partout où tu vas t'as des problèmes, fa que autant r'venir ici pis finir mon temps». »

(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

« C'est parce que ça fait depuis exactement 2005 que je suis placé et que ça fait qu'un m'ment donné chus comme écoeuré du ee... comment j'pourrais dire ça, un peu tanné de d'la DPJ un peu t'sé, parce que qu'est-ce que j'me dis moé c'est que t'sé en 5 ans si y'on pas été capables de m'aider y seront pas plus capables dans les 2 mois qui m'restent à faire.»

(11156, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

« Je voulais être libre la... t'sé j'avais 17 ans, j'allais avoir 18 ans 4-5 mois plus tard pis j'étais en centre d'accueil encore fa que... c'tait un milieu fermé, y m'ont envoyé dans un milieu ouvert, j'ai fugué.»

(11154, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Plusieurs exemples montrent en effet que les jeunes cherchent à donner un sens à leur vie.

« Pour aller voir mon père...parce que ça f'sait...une couple d'année j'l'avais pas vu là...pis j'avais r'croisé mon oncle genre pendant j'travaillais...pis là y m'avait dit que mon père tait encore vivant pis toute fa que là j't'allé l'voir...dans l'fond j'avais dit à mes parents que j'tais parti à l'hôpital parce que j'avais mal à quelque part, dans l'fond c'tait pas vrai pis j't'allé voir mon père...pis avant j'tais allé avec mon chum de gars...prendre d'la...d'la consommation... c'est ça...mais j'suis r'venu chez nous...»

(13131, Jeune, Fille, Institutionnel, Mauricie et Centre-du-Québec)

« C'est que, dans l'fond c'est que quand j'étais là-bas t'sé ça faisait déjà un bon boute que j'étais placé, fa que t'sé j'étais comme un peu tanné pis t'sé chu comme parti sur un coup de tête... dans l'fond c'est parce que t'sé y s'avait passé plusieurs trucs avant, dans ma famille j'ai vécu beaucoup de violence t'sé comme mon enfance en gros t'sé j'ai pas mal été battu fa que t'sé ça m'arvenait tout l'temps, ça m'arvenait tout l'temps pis ché pas pourquoi j'partais de même, ché pas si je cherchais une voix ou queque chose, mais t'sé un m'ment donné chus parti de là.»

(12126, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

« Ma première idée de départ c'était euh...j'veux sacrer mon camps pis euh... jamais pu revenir. Pis tranquillement, ça s'est transformé en... ok ben pourquoi je, je me servirais pas de ça pour, pour en bénéficier, à l'avenir, me trouver une job.»

(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

« Parce que contrairement aux autres, cette fugue là je m'en sers pour avancer. Les autres c'était plus pour pas accepter l'autorité.»

(11156, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

Et qu'ils se réclament aussi le droit d'être libres.

« Si j'm'en si j'm'en souviens de l'autre fugue que j'ai faite après le centre c'était pas parce que j'avais fugué c'était pas ça. Parce que l'élément déclencheur, c'était qui me plaçait un an pis que je pouvais pas avoir ma liberté. Ça faisait 2 ans que j'tais dans un centre dans c'temps là... pis j'avais jamais de liberté jamais jamais je sortais juste les fins de semaine. C'était jamais assez pour moi, j'arrivais tout l'temps en retard tout l'temps t'sé.»

(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

« Cé juste parce que ben... je prenais de la drogue la... pis je me suis rendu compte que rester chez ma mère je pouvais pas prendre autant de drogue que je voulais... fa que j'étais complètement désaxé dans ma tête t'sé... (rire) je suis parti de chez nous pour consommer plus pis pour être libre pis pour je sais pas trop quoi là... (rire)»  
(11152, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

### 3.2.2 Le point de vue des parents

Les témoignages des parents mettent en exergue que la fugue peut être liée à des souffrances relationnelles. Les motifs que certains évoquent sont donc reliés aux difficultés vécues dans la famille. Cette mère par exemple raconte les conflits que son fils vivait avec son père et comment il aurait tenté de changer la situation.

« Chez lui... Moi, probablement que c'est encore parce que... Son père a un caractère, un tempérament, il a déjà eu des problèmes de violence, parce que lui a été violenté, étant enfant. Fa que y a... Y était dans un beat de perdre patience, tout ça. Il a été suivi pour ça son père. Donc, là, au lieu de, de vouloir fesser sur XXX (son fils), il fessait dans les murs, pis XXX (son fils), ben, un matin que YYY (père) en avait assez, il a levé son lit, il l'a lancé à terre, pis y a dit « get out ». Il l'a mis dehors. « Va, va faire ce que t'as à faire. Pis tu reviendras quand ça sera fait. » Ça, je pense qu'à ce moment-là, il est parti comme quelques jours, sans dire où il allait, mais je pense qu'il était chez un ami.»  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

« Ben en tout cas, entre autres, pour la première fugue, c'est vraiment par rapport au conflit avec son père. Moi je pense qu'il aurait voulu que je le reprenne tout de suite chez moi. Sauf que moi, c'était pas possible, parce que j'étais engagée à 3h de Montréal, 4 jours ½ par semaine. Donc je pouvais pas être là, pis dire « reste tout seul là ». T'sé. Donc, je pense que sa motivation, c'est pour ça qu'il avait amené sa valise là.»  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

Un autre parent reconnaît aujourd'hui qu'il a sans doute voulu exercer trop de contrôle sur son enfant et que cette dimension de la relation avec son fils est sans doute importante dans les motifs l'ayant conduit à fuguer.

« Non mais... y a une partie de ça euh... de... selon eux pis je me dis... là j'ai assez de recul, je me dis, moi je voulais bien faire mais il devait (enfant) me trouver ben contrôlante mais en même temps euh... j'ai encore de la misère à penser que... t'sé maintenant je regarde ça... pis je me dis... quand je regarde ça... avec ce que ça donné, je me dis : « hey avoir su j'aurais été plus euh... moins inquiète », t'sé na, na, na, na... Mais ça cé facile à dire après mais probablement je pense que y partait parce qu'il avait trop de contrôle à la maison... Moi je pense pas que je contrôlais trop, je pense que je contrôlais comme des parents surveillent leurs enfants là... »  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

Puis une mère évoque une autre situation possible, voulant que son fils ait fugué par amitié, parce qu'il aurait voulu suivre une amie qui vivait de grandes difficultés. Cette façon d'évoquer l'influence d'une amie sur son enfant est d'ailleurs tout à fait différente de celle voulant que plus souvent les adultes dénoncent plutôt les effets dévastateurs de la pression des pairs.

« Pis c'est une fille je pense qu'il voulait sauver. Parce qu'elle avait des graves problèmes, pas mal plus graves que lui au niveau de la toxicomanie. Puis, elle voulait s'en sortir, pis elle partait chez son grand-père en Gaspésie. Fa que lui, dans le fond, il l'a suivie pour l'aider, pis embarquer dans son, dans son élan de vouloir s'en sortir, t'sé.»  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

Certains parents parlent aussi du problème que les jeunes éprouvent face à l'autorité, celle qu'ils vivent avec les éducateurs en institution. Certains sont d'avis toutefois que le milieu est celui qui fait preuve d'inadaptation face aux jeunes, et non l'inverse. Dans cette perspective, les parents ajoutent que les jeunes s'y ennuiant, que les adultes ne les écoutent pas et ne les comprennent pas, les laissant dans une confusion telle qu'elle pourrait les encourager à fuguer de manière répétitive. Mais d'autres considèrent que les jeunes ont aussi leur part de responsabilité, une tendance à fuir leurs malaises et leurs problèmes, ainsi que les conséquences pouvant y être associées.

Dans leur réflexion, les parents tentent donc d'identifier les causes profondes pouvant conduire à la fugue et, pour ce faire, remontent plus loin dans le passé de leur enfant pour y retracer des facteurs déterminants. Ils semblent vouloir ainsi donner un sens à ces événements douloureux. Ici, ce parent évoque les difficultés d'intégration que sa fille a vécues en milieu scolaire, de même que les autres problèmes qui s'ensuivent à l'école. Encore ici, cet extrait vient démontrer l'importance de la dimension relationnelle.

« Euh, peut-être euh, une motivation plus, plus ancienne, c'est hum, son début dans la secondaire qui n'a pas été sous de bonnes auspices comme euh, quand qu'elle a débuté la secondaire euh, euh nous sommes allés à l'école deux semaines plus tard parce que nous avons dû voyager à l'extérieur du Canada. Hum, et à ce moment, elle n'était pas préparée pour ses devoirs euh, le système d'enseignement ne prévoyait pas de manuel, il y avait des feuilles volantes, elle avait perdu le rythme avec les autres enfants. Peu à peu elle s'est découragée et pis avec des autres facteurs euh, elle a commencé à avoir de mauvaises notes, c'qu'y'était inhabituel euh, pour elle. Hum aussi peut-être le faite que euh, dans la sixième primaire, ha on lui reprochait beaucoup à l'école euh, qu'elle euh, qu'elle euh s'habille comme une vieille femme, qu'elle n'est pas à la mode euh, hum elle souffrait beaucoup de

ça et tout ça a fait que, avec d'autres facteurs, son image d'elle-même était très, très mauvaise.»  
(11152, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

« Mais ça c'est une longue histoire. Euh, ça commence avec son décrochage scolaire euh, qui c'est produit au mois de février 2008 euh, à l'époque elle était dans la première secondaire à l'école XXX à Montréal et ces notes n'étaient plus bonnes euh, elle euh avait redéveloppé une euh, une euh dépression à la suite de laquelle euh, elle ne dormait plus, elle avait des insomnies depuis des semaines et semaines. Finalement, ces notes tombées, son attention était, y'avait un grande manque de concentration. Hum par la suite, elle était euh, souvent en retard à l'école, elle se mettait souvent en retard, ne répondait pas bien aux devoirs. Euh, la mesure que la directrice de l'époque a trouvé, a été de l'envoyer dans une école qui s'appelle «Repères». Moi je savais pas à l'époque qu'est-ce que c'est «Repères». Euh, il y a des intervenantes euh, merveilleux là-bas, sauf que le pool d'élèves comme le, l'entourage d'élèves euh est très différent de ma fille. Ma fille n'était pas (...) à l'époque, elle était une décrocheuse euh.»  
(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.2.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Chez les intervenants du milieu institutionnel, plusieurs confirment les motifs que les jeunes ont déjà énoncés, en commençant par leur désir de changer de vie et de manifester leur insatisfaction et leur révolte pour les mesures qui sont prises à leur endroit. Ces répondants assurent aussi que la fugue est un moyen que les jeunes se donnent pour gagner de l'autonomie, ou encore pour résoudre ou sinon fuir les problèmes qu'ils vivent sur le plan relationnel. D'autres remarquent plutôt leur curiosité et leur besoin de liberté. Puis certains ajoutent que la fugue est le reflet de la difficulté de ces jeunes à gérer leurs émotions et de leur tendance à défier l'autorité. Il faut comprendre qu'en institution, les intervenants sont plus souvent confrontés à cette dimension. À ce propos, cet intervenant apporte une nuance intéressante, indiquant que la défiance des jeunes pourrait à son tour, être le reflet de profonds conflits internes.

« To you know humm humm hurting trying to hurt their family or maybe be angry at the staff and humm... the same pattern emerges you know. They're angry at their parents, they're angry at the staff, they run away from their parents, they run away from the staff for the same reasons. »  
(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

À peu de choses près, les déclencheurs de la fugue que ces intervenants identifient sont les mêmes que les motifs qu'ils ont évoqué. Seulement, par accumulation ces derniers pourraient précipiter les événements. On dit aussi que les situations de crise (chicane, décès, séparation, interdiction, rupture), les échecs, le prolongement d'un placement, ou encore le besoin de consommer sont aussi de puissants facteurs déclencheurs.

De leur côté, les intervenants du milieu communautaire relatent des motifs qui sont identiques à ceux que les intervenants du milieu institutionnel ont identifiés. Une différence se présente toutefois dans la priorité qu'ils accordent au besoin de liberté chez les jeunes. Ils nomment avec plus d'insistance ce désir que les jeunes ont de changer de milieu, de vivre de nouvelles expériences, la révolte qu'ils manifestent, de même que les apprentissages, l'autonomie et l'émancipation qu'ils revendiquent. Certains parlent aussi de la confiance qu'ils ont perdue en l'adulte ainsi qu'en l'institution, qu'ils ne voient plus comme des alliés valables pouvant les conduire aux changements qu'ils souhaitent voir s'opérer dans leur vie. Par conséquent, les liens s'effritent et les jeunes se retrouvent sans milieu d'appartenance. Pire encore, certains intervenants dénoncent l'approche des centres jeunesse et déplorent que les jeunes qu'ils rencontrent dans leur pratique, ne s'y sentent pas appréciés bien souvent, ou encore valorisés, supportés, écoutés, compris. Ils reconnaissent toutefois que ces jeunes vivent aussi plusieurs conflits relationnels qu'ils ne parviennent pas à résoudre et dont ils se détournent faute d'aide et moyens pour y faire face. Des conflits qu'ils vivent avec les intervenants mais aussi se sont présentés en premier lieu dans leur milieu familial et qui les poussent depuis ce temps à tester et à mettre à l'épreuve l'authenticité des liens qu'ils développent. Dans cette foulée, la fugue porterait un message et serait la seule manière qu'ils connaissent de communiquer leur malaise.

Le point de vue des policiers est assez proche de celui des intervenants communautaires. Leur attention porte aussi sur le besoin de liberté et d'autonomie des jeunes. Certains pensent que les jeunes filles sont surprotégées et que ceci les inciterait à prendre des risques plus importants et à revendiquer avec plus d'ardeur encore la liberté qui leur revient. On nomme aussi que les jeunes veulent s'expérimenter, se connaître, se

prouver leur véritable valeur et tester leur capacité à vivre leur vie de manière autonome. Les policiers sont donc enclins à dire eux aussi que la fugue indique que les jeunes cherchent le moyen de changer leur vie, de résister aux restrictions qui leur sont imposées et de se soustraire des relations difficiles qu'ils ont avec plusieurs personnes de leur entourage, en l'occurrence les membres de leur famille ou encore les intervenants du centre jeunesse. Cet extrait d'une entrevue que nous avons conduite auprès d'un policier contient un exemple éloquent.

« Exemple le fils qui vient d'un milieu bourgeois ok toujours placé dans les écoles où est-ce que c'est très très cé correct, y peut fonctionner mais où ça fonctionne pas. Cé au niveau familial, la mère elle le laisse pas grandir, s'épanouir. La mère l'encadre, l'encadre, l'encadre, à un point tel que lors... Écoute, il était suivi en ... mettons un pédopsychiatre, non pas pédopsychiatre, eee un psychoéducateur à l'école, un travailleur social à l'école, les deux, pis la mère pouvait appeler chaque jour le psychoéducateur : «pis, comment tu peux prendre mon gars?». Pis cé une mère hyper intelligente, hyper eee, mais le coté... elle a pas coupé le cordon. (...) Rendu à 16 ans, 17 ans, y faut que tu laisses, laisses devenir adulte, pis le cordon. Pis ce jeune là, ce que je savais, ce que j'ai appris, cé que il connaissait même pas manger dans des fast food, il connaissait même pas aller dans des restaurants chinois, il connaissait pas c'était juste de la haute gamme de nourriture, de la haute gamme... Pis lui était pus capable lui, pas capable de dealler avec ça. Pis c'était une famille divorcée, une famille reconstituée, le père absent. Pis y cé rebellé, pis dans la rébellion... Étant donné que je voulais pus qui fugue, eee avec le psychoéducateur, on a travaillé et le travailleur social, j'ai dit «écoute, à partir du moment où ce que ce jeune là soit placé, sa mère est capable de lui payer un appartement». Qu'elle paye un appartement, j'ai dit, il va se responsabiliser, il va se rendre contre comment elle est sa mère qui va l'aimer etc. Non, non, non, non, non, non, un moment donné ça a fini que... cé, oui, oui, oui, pis il est revenu de lui-même après 4 mois. Il a appelé la police. il a dit «venez me chercher». Pis il est retourné pour la période des fêtes, chez sa mère, pis sa mère avait pris l'initiative, moi je lui avais dit prenez l'initiative en dehors du travailleur social j'avais poussée.»  
(11464, Policier, Montréal)

Mais si les points de vue que nous avons rapportés jusqu'à maintenant convergent avec celui des jeunes, nous avons aussi retracé dans le discours des intervenants et des policiers quelques éléments nouveaux dont les jeunes ont peu témoigné. Il s'agit en premier lieu du désir de consommer que certains intervenants et policiers placent pratiquement en tête de liste des motifs possibles. Cette raison est identifiée par les intervenants en institution mais aussi par ceux qui œuvrent dans le milieu communautaire, ce qui est également le cas de quelques policiers. D'autres, intervenants et policiers, évoquent l'idée qu'à l'orée de l'âge adulte, ces jeunes préfèrent fuir leurs responsabilités et ne pas affronter les conséquences de leurs gestes. Quelques-uns associent aussi la fugue à l'univers des gangs de rue en précisant que ceci est le cas des

filles particulièrement. Certaines d'entre elles fueraient dans l'intérêt d'aller rejoindre les membres du groupe auprès desquels elles aiment se sentir convoitées et appréciées. Chez les garçons, la fugue pourrait aussi être le moyen pour eux de vivre des expériences sexuelles.

### 3.3 ÉVOLUTION DANS LA TRAJECTOIRE DE FUGUE

#### 3.3.1 Le point de vue des jeunes

De manière générale, la durée des fugues semble augmenter avec le temps. Et cette condition joue sans doute sur le fait que les jeunes perçoivent des différences entre leurs fugues, depuis les premières jusqu'aux plus récentes. Sur les 25 jeunes qui ont répondu à cette question, neuf ne voient pas tellement de différence entre les fugues qu'ils ont faites. Mais quelques-uns voient une évolution positive. Ils deviennent plus prudents avec le temps, ont changé leurs fréquentations, se mettent moins dans le pétrin, avisent leurs proches avant de s'en aller. De plus, leurs objectifs auraient aussi tendance à changer. Un garçon dit qu'au début, il fuguait parce qu'il était en réaction. Maintenant, il le fait pour lui, pour avancer. D'autres toutefois, indiquent que leurs fugues, devenant de plus en plus longues, étaient aussi accompagnées de risques plus grands et de conséquences plus graves. Ils parlent notamment de leurs fréquentations peu recommandables et aussi de leur consommation abusive. Ce point de vue rejoint d'ailleurs celui des intervenants et des policiers qui, comme nous l'avons vu avant dans l'analyse, associent les dangers les plus importants à la fugue répétitive.

« T'sé j'prenais ça parce que j'avais pas l'choix. Y'a un boute, une période dans l'coin de mes 15 ans et demi, 16 ans où c'que j'commençais à faire d'la poudre. Ben au début dans l'fond, j'ai commencé que j'ai consommé, j'ai commencé à consommer des solvants. Ça viré au pot pis là, pis j'ai viré au gaz. Fa que là, j'étais tombée dans coke pis t'sé quand tu fais d'la coke, t'as besoin d'argent, t'as besoin de t'en procurer t'sé, Fa que c'était le moyen que j'me faisais, j'me disais : « ah j'vas faire une pipe t'sé, j'vas m'faire 40 piasses ». »  
(12126, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

« Ben j'ai consommé comme j'ai jamais consommé (ok) pis ben dans le fond... Cé en touchant le fond que j'ai là... j'ai appris de moi pis je me suis dit : « je vais aller en thérapie faut que je fasse de quoi » là pis toute là... »  
(12128, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

### 3.3.2 Le point de vue des parents

Pour sa part, une mère souligne que les fugues de sa fille étaient chacune de plus en plus longues, ceci étant en quelque sorte le reflet de son incapacité à résoudre la situation qui la tenaillait. Ce point de vue est donc bien différent de ce qui émane du discours des jeunes. Cette mère explique ici que sa fille errait en quelque sorte, sans rêve, sans objectif et sans projet de vie.

« Donc euh, les différences les plus visibles sont la durée des fugues, qui a augmenté. Première, temps a doublé et pour la troisième, ça été à peu près 8 fois plus longue. Et pour expliquer ces différences euh, je crois que c'est une euh, insatisfaction euh, qui s'est accumulée sur euh tous les plans. Sur euh, surtout au, dans sa vie quotidienne. Euh, elle était au centre euh, elle a essayé de se faire d'amis, mais apparemment elle n'a pas réussi. Euh sur le plan scolaire euh, elle a essayé de se corriger, mais sans de traitement médical approprié, elle pourrait pas prêter beaucoup d'attention à l'heure. Parfois, ses efforts malgré qu'elle avait parfois de très bonnes notes, euh parfois ses efforts échouaient. Aussi, sa relation avec eux, moi n'était pas toujours euh, la meilleure euh, parce que, elle reprochait beaucoup de choses euh du passé et elle se laissait envahir par le passé. Et je crois que la chose la plus importante euh, est que malgré les efforts du centre et malgré mes efforts euh, elle n'avait pas réussi à se faire euh, à se refaire un euh, un objectif de vie, un projet. Un euh, une euh, comment t'on dit? Un rêve, a s'avait construit un rêve de vie, elle se voyait très laide, très grosse euh, tout ça et son estime d'elle-même euh, était comme euh, à terre.»  
(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

D'autres parents évoquent que leur enfant devenait aussi plus stratégique d'une fois à l'autre, en faisant une planification plus minutieuse. Une autre dit que sa fille a voulu aller plus loin pour pouvoir consommer davantage. Ces éléments du discours des jeunes et des parents rejoignent en quelque sorte le point de vue des intervenants à propos des distinctions qu'ils ont faites entre les fugues occasionnelles et répétitives. Des distinctions qui laissent entrevoir que la répétition de la fugue peut devenir un cercle vicieux dans lequel les jeunes s'engouffrent parfois, mais qui néanmoins demeure dans bien de cas un effort renouvelé de changer une situation qui ne convient pas.

### 3.4 AVANT LA FUGUE – EST-CE QU’ON AVERTI, EST-CE QU’ON LAISSE DES SIGNES ?

#### 3.4.1 Le point de vue des jeunes

Plusieurs jeunes disent qu’ils n’ont laissé aucun signe et que personne ne s’en doutait. Ils ne l’ont pas fait par peur d’être dénoncés. Ou encore, ils ne voulaient pas causer d’inquiétude. Toutefois, d’autres jeunes négocient différemment avec cette dimension. Par exemple, un jeune dit qu’il n’a informé personne, mais il a quand même pris soin d’aviser un ami. Un autre appelait ses parents avant certaines fugues pour les rassurer, sans toutefois laisser de signe aux intervenants. Ceci dit, plusieurs jeunes sont apparemment dans des situations équivoques, où certains adultes (parents ou intervenants) se doutent ou sont informés de leur départ et d’autres ne le sont pas (parents ou intervenants).

« Pis personne remarque. Ils remarquent pas pis c’est quand je reviens de fugue là, ils me disent : « mais on a pas remarqué les... » Je comprends pas pourquoi vous avez pas remarqué. Ma mère, elle, elle le sait toujours quand je vais fuguer. Toujours, chaque fois que je vais fuguer, là elle dit aux éducs : « Elle va fuguer! » Là, eux autres, ils disent : « Mais non madame » « Moi je sais que ma fille va fuguer, je la connais. »  
(11118, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

Parmi ceux qui ont entrepris les fugues les plus longues, certains expliquent toutefois qu’ils ont avisé leur milieu, rassuré, négocié en quelque sorte leur liberté. Certains précisent aussi qu’ils auraient appris à s’exprimer avec le temps, avant d’agir.

« (I) : Mais est-ce que ça t’es arrivé un moment donné d’avoir le goût de fuguer mais d’en parler.  
(J) Ouais, mais pas... Après celle-là oui, mais pas avant ça! Avant ça j’en parlais jamais. Je m’en allais, je faisais mes affaires, pis quand je me faisais retrouver, je me faisais retrouver. Sinon je ne retournais pas chez nous et je ne reviens pas ici.  
(I) Ok. Pis là, t’a comme un nouveau mécanisme, maintenant t’en parles avant de... y’a un cran de sécurité sur le spring là!»  
(11113, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

En ce sens, une jeune indique qu’elle a en a parlé directement à une intervenante du milieu scolaire qui lui a alors donné l’adresse du Bunker. Une autre fois, la même

intervenante l'aurait cependant menacée d'avertir les autorités et par conséquent, la jeune a décidé de ne pas fuguer. D'une fois à l'autre, cette personne aurait donc eu deux réactions bien différentes. Il faut considérer cependant que les traces que les jeunes laissent autour d'eux peuvent être liées aussi à des messages très différents. Tantôt pour rassurer, mais d'autres fois pour que l'on remarque leur détresse.

Dans certains cas, les intervenants et les milieux font preuve d'une certaine souplesse apparemment, sans doute pour éviter de rompre les liens et de rendre ainsi le jeune plus vulnérable.

« Mais qu'est-ce qui était bizarre comparé aux autres, c'est que j'avais dit à mon éduc : «écoute, à s'appelle x». J'y ai dit : « écoute, x hum, j'te mentirai pas, j'vas refuguer» J'y ai dit, j'ai carrément toutes toutes les éducateurs de centre, ils l'savaient que j'allais refuguer. J leur ai dit. Y m'ont mis code vert pareil. Y'ont dit : « on peut rien, fa que là, on te laissera pas code rouge jusqu'à temps que t'sé.»»  
(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Mais d'autres jeunes racontent qu'en cas de doute, les intervenants avaient recours à l'encadrement intensif. Ou à l'inverse, en informant leurs intervenants qu'ils allaient faire une fugue, certains jeunes n'ont obtenu aucune réaction de leur part. Ces derniers en déduisent qu'on ne les a pas crus. Plus encore, un jeune raconte qu'il a informé déjà son éducateur et ses parents de son départ, dans l'intérêt avoué de voir leur réaction. Qu'il avait procédé de cette façon parce qu'il avait un message à transmettre à l'effet qu'il vivait un malaise. Encore ici, ce jeune aurait perçu de l'indifférence chez les intervenants et de l'impuissance chez ses parents.

« J'disais euh, j'ai dit à mes parents : «ben écoute moi j'vas m'en aller là». (...) Ouais, y m'ont, y m'ont dit : «ben tu t'en iras». Moi, c'était, ben tu t'en iras. Eux autres, dans leur tête, c'est sûr que j'allais m'faire retrouver. (...) J'pense que mes parents sont plus contents parce que y'ont pus à payer là. Les allocations, parce que, parce que très peu de gens l'savent aussi. Fa que euh, les, les parents payent 500\$ par mois, ou un p'tit peu moins ou un p'tit peu plus, dépendamment du revenu. Euh, je l'savais, pis c'était un peu voulu, pour que, y, y connaissent mes intentions (éducateurs en CJ). Pis euh, je l'savais que, à c'moment là ben, c'est, c'était pas pour fuguer que j'voulais, euh, j'voulais faire ça. J'savais qu'j'allais fuguer, mais c'est parce que j'avais un message à transmettre à quelqu'un avant de, avant d'partir. Pis finalement, j'ai pas été capable de l'transmettre.»  
(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

En définitive, ses amis sont ceux qui auraient eu la meilleure réaction à ses yeux, c'est-à-dire l'ouverture et la compréhension. Les amis sont d'ailleurs ceux qui sont le plus souvent informés de l'intention du départ. Une nouvelle qui suscite chez eux parfois de la curiosité, et d'autres fois de l'inquiétude. Dans bien des cas, ces amis sont aussi ceux qui hébergeront les jeunes en fugue pendant quelque temps.

### 3.4.2 Le point de vue des parents

En apprenant que leur enfant était en fugue, les parents confirment que l'inquiétude est la réaction qu'ils ont eue dans la plupart des cas. De l'inquiétude, mais aussi de l'angoisse, de l'incompréhension, de la panique et de l'impuissance. Au point, où certains parents ont développé des problèmes de santé dont ils subissent les conséquences encore aujourd'hui.

L'intensité de leur réaction pourrait expliquer pourquoi ils ont rarement été informés de l'intention de leur jeune de quitter. Ils comprennent d'ailleurs que les jeunes préfèrent généralement en parler à leurs amis chez qui ils trouvent du soutien et du réconfort, que les jeunes peuvent aussi trouver chez certains intervenants. S'il est plus difficile de confier une telle chose à un parent, c'est aussi parce que les jeunes ont peur d'être dénoncés et empêchés. Ou simplement parce qu'il y a des choses que ne se partagent pas avec un parent, comme l'explique ici cette mère.

« Ouais, ouais, ouais, cé dommage parce que je croyais avoir cette image-là pour lui, d'avoir un sentiment que j'étais à l'écoute. Eee mais c'était pas suffisant, j'étais l'image de la maman. Donc, eee c'était pas quelque chose qui pouvait exister. Donc, de partager ça ee à du monde, des amis c'était plus facile. Il se sentait plus proche d'eux. Eee de d'en exprimer aussi eee à la dauphine, c'était aussi probablement une permission de se donner, de donner confiance et de de penser que ces gens-là pouvaient mieux le comprendre que moi.»

(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Toutefois ce ne sont que trois parents qui indiquent qu'ils ont eu de se douter que leur enfant allait faire une fugue. Au-delà du fait que l'information ne leur parvienne pas directement, il serait apparemment tout aussi difficile de détecter les signes avant-coureurs.

« Non. Pas vraiment. Pas vraiment parce que... Y avait une ouverture quand même, entre nous là. T'sé, moi, je suis pas... Il me cachait pas qu'il consommait. Je pouvais savoir. Bon, c'est sûr que je pouvais faire mes mises en garde pis tout ça. Mais je pense que j'étais une personne ouverte. J'étais pas dans l'interdiction, ni dans la répression. Donc... Je pouvais pas me douter que ça arrivait pareil.»  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

Parmi ceux qui les ont reconnus, il y a notamment une mère qui indique que sa fille s'est caché déjà dans l'armoire à balais au centre jeunesse, dans l'intérêt avoué de se faire prendre et qu'on l'envoie en encadrement intensif. Cette stratégie n'aurait toutefois pas fonctionné. Sans écho, la jeune aurait perdu confiance et aujourd'hui, celle-ci ne laisse pratiquement plus de signes avant-coureurs avant de faire une fugue. Une autre mère explique plutôt que sa fille se vantait de ses capacités de fuguer pour confronter et défier les intervenants du centre jeunesse. Mais quoi qu'il advienne, ces gestes que ces parents ont interprétés comme des indicateurs clairs de l'intention de leur enfant, n'auraient pas été, à leur avis, interprétés de la même façon par les intervenants. Ils estiment alors que les intervenants n'avaient pas tendance à prendre la situation au sérieux.

En contrepartie, parmi ceux qui n'ont pas su reconnaître les signes, certains expliquent qu'ils n'étaient pas prêts à les voir à l'époque où ces événements se sont déroulés. Aujourd'hui, ils pourraient sans doute mieux les décoder, mais au moment où ils ont vécu les choses pour la première fois, il semble qu'il aurait été difficile pour eux de voir venir les événements.

« En ce moment je pourrais peut-être dire oui. Mais à la période où je le vivais pour moi, c'était vraiment pas évident, vraiment vraiment pas. C'était pas quelque chose qui était significatif pour moi. C'était facile de dire que cé peut-être à cause de telle chose, ou peut-être bon en début d'adolescence. Cé sûr que cé normal de se sentir un peu plus eee renfermé ou de chercher de d'essayer de trouver des groupes d'amis. What ever, c'était pas quelque chose de flagrant pour moi : « ha ah yé en voie de fugue ». Non vraiment pas.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

### 3.4.3 Le point de vue des intervenants et des policiers

Du point de vue des intervenants et des policiers, il est relativement rare que les jeunes se tournent vers eux pour manifester directement de leur intention de fuguer. Ils le font parfois néanmoins, sous forme de menaces bien souvent qui malheureusement peuvent être confondues avec d'autres difficultés que ces jeunes présentent au plan de la communication et de la gestion de leurs émotions. En milieu institutionnel, on estime qu'il arrive aussi que les jeunes se «vantent» de leur intention de fuguer, en utilisant ce moyen pour tenter d'impressionner leur entourage. Mais la grande majorité des intervenants qui travaillent dans ce milieu pensent que les jeunes se confient plutôt, en premier lieu, à un ami, à d'autres jeunes de leur unité d'hébergement, quelques-uns seulement, ceux en qui ils ont confiance. Ou encore, les jeunes se confient à des membres de leur famille, en l'occurrence leurs parents. Ceci n'empêche pas toutefois que certains adultes puissent être mis au courant, parmi lesquels les intervenants sont nommés, de même que les éducateurs, les travailleurs de rue et les professeurs. Mais cette situation est délicate et relativement moins fréquente.

De plus, la majorité des intervenants du milieu institutionnel croit qu'il y a des signes avant-coureurs, qu'ils savent d'ailleurs reconnaître. Ces signes sont reliés surtout à des changements de comportements chez les jeunes. Une sorte de fébrilité les amenant à se montrer plus vigilants et plus observateurs qu'à l'habitude. Il arrive aussi que les jeunes soient irritables, intolérants et même plus agressifs. Chez d'autres, la fugue s'annonce par une diminution du rendement scolaire et de leur engagement dans les diverses activités qui leur sont proposées. Leur attitude aurait d'ailleurs des effets négatifs sur l'ensemble du groupe de leur unité de vie, si bien que les signes échappent parfois aux intervenants qui sont littéralement submergés par les problèmes du groupe et ne connaissent pas suffisamment bien les jeunes sur une base individuelle, pour pouvoir reconnaître en eux les signes annonciateurs de leur départ.

Ainsi, certains intervenants estiment que les premières fugues sont les plus difficiles à voir venir, celles-ci leur apparaissant plus impulsives que les autres. D'autres précisent plutôt que ce sont les fugues répétitives qui sont les plus difficiles à reconnaître en

évoquant le principe voulant que les signes s'effacent avec le temps. Il reste à voir bien entendu si la nouveauté ou encore l'habitude pourraient avoir une influence sur la capacité de ces intervenants à reconnaître les signes avant-coureurs d'une fugue imminente chez les jeunes. Aussi, par définition un signe demeure un présage, un symptôme que la grande majorité des intervenants estiment être totalement inconscients chez les jeunes. Des traces qu'ils laissent néanmoins pour pouvoir être repérés en cas de danger ou parce qu'ils ont malgré tout un malaise à communiquer. Mais il serait difficile pour eux de nommer franchement ce malaise parce qu'ils réagissent habituellement plus qu'ils ne réfléchissent et parce qu'ils souhaitent ardemment vivre cette expérience, en dépit des risques, et qu'ils ne veulent pas être dénoncés. Or, les jeunes qui laisseraient s'échapper les signes de manière volontaire sont vus plutôt comme des jeunes qui cherchent à manipuler leur entourage et à attirer l'attention.

De leur côté, les policiers et les intervenants du milieu communautaire identifient essentiellement les mêmes signes que les intervenants du milieu institutionnel ont nommés. Toutefois, les intervenants du milieu communautaire ne s'attardent pas tellement à faire cette distinction voulant que les jeunes laissent ces signes de manière volontaire ou non. Certains d'entre eux précisent qu'en toutes circonstances, les jeunes laissent des signes, faisant que ceux qui ont les pieds et les mains pris dans l'engrenage de la fugue répétitive pourraient être détectés, tout autant que ceux qui font une fugue pour la première fois. Mais pour reconnaître ces signes qui changent ou s'estompent parfois et à d'autres moments reviennent en force, il faut être à l'écoute et proche des jeunes, connaître leurs préoccupations, leur état d'âme du moment, les événements récents, survenus dans leur vie. Et toujours considérer que la fugue exprime un malaise, porte un message, tout autant chez les jeunes qui fuguent à répétition que ceux qui le font pour la première fois. La tendance chez les jeunes à fuguer de manière répétée s'installe en fait lorsque les jeunes qui ne sont pas suffisamment écoutés à leur retour.

« Y envoie un message le jeune... généralement y... cé ça y envoie un message, y envoie un message de mal être, ça va pas bien... Ça va pas bien, pis euh... moi je prends cette décision là t'sé... Et aussi pour faire euh... souvent les jeunes veulent faire réagir leurs parents... Cé pour ça que les parents se sentent visés, pis ils le sont ben souvent t'sé... «pourquoi il me fait encore ça?...Y sait ben quand qui fugue, j'arrive pus à dormir pis... euh... Y a tu pensé à son petit frère qui s'inquiète pis euh»... Le jeune sait qu'il bouleverse la famille t'sé. Quand y en a une là, sinon y sait qui va... euh... questionner peut-être les éducateurs euh... qui va euh... t'sé... Y veut susciter... Y veut susciter oui... même, même, même si y a pas de signe. Pas que des fois... t'sé euh... quand je dis oui y en laisse... y laisse souvent des signe. Ça va arriver qu'un jeune, de façon très euh... p't'être mettre une bémol sur ce que je disais tout à l'heure, spontané y va fuguer... Ça arrive des fois des jeunes qui dit euh... euh...« bon j'suis en centre jeunesse, j'avais rendez-vous chez le médecin pis... on est sorti du médecin pis j'ai faite.... Go! J'men vas...», pis c'était pas prévu d'avance pan toute... genre là là... Ah ça vient de le pogner « ah sac, j'ai la liberté là. qui est là là»...»

(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Par opposition, quelques intervenants estiment toutefois que les signes sont impossibles à discerner. Mais ceux qui sont de cet avis proviennent tous des centres jeunesse et certains policiers partagent leur opinion. De leur point de vue, l'impulsivité et la spontanéité avec laquelle les jeunes posent ces gestes sont en cause, sans compter la crainte que quiconque puisse les empêcher de quitter ou les retrouver. Dans leurs réflexions, ces intervenants évoquent également que les signes, s'il y en a, s'amenuisent avec le temps parce que ces jeunes auraient de toute façon perdu toute confiance en l'adulte ainsi qu'en l'aide qu'il peut lui apporter.

### **3.5 AVANT LA FUGUE – SPONTANÉITÉ, PLANIFICATION, ORGANISATION**

#### **3.5.1 Le point de vue des jeunes**

Parmi tous les jeunes que nous avons rencontrés, 17 disent avoir fugué de manière spontanée. Quoi que certains précisent que les premières étaient généralement spontanées, alors que les suivantes devenaient plus planifiées, sans que nécessairement ces fugues fassent l'objet d'une organisation qui soit tellement poussée. Mais sans aucune forme de planification, les fugues risquent évidemment de ne pas fonctionner. C'est pourquoi on se prépare quelques heures à l'avance, parfois quelques minutes seulement, avec la complicité d'un ami ou d'un amoureux. Certains partent à deux, préférant que les choses se passent ainsi pour leur sécurité.

« Parce que, je me souviens que, j'avais peur de partir seule. Si je réussissais pas à trouver une place, ou quelque chose du genre. Moé qui connais pas pantoute Québec, qui déteste la ville. Je voulais pas partir seule. Donc, je me trouvais une co, une personne avec qui partir. Qui connaissait quand même beaucoup de monde, qui connaissait Québec, pis toute. Pis, j'y parlais de... « Ça te tentes tu de faire, de partir? On pourrait faire telle(s) affaire(s). On pourrait partir à telle heure, tel jour, vu que c'est tel édu, telle personne qui travaille. On va avoir de la chance de partir, que si c'est tel autre jour.» Pis... On se parlait, pis... Quand que tout était pris comme décision, ben on partait.»  
(12122, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Un garçon précise toutefois que l'organisation de la fugue se fait essentiellement pendant la fugue, pas avant. Avant, on ramasse ce qu'on a besoin, sans plus, et ensuite, on doit faire vite. Le départ est donc spontané, mais après, les choses peuvent se passer différemment.

Le projet d'une fugue de longue durée demande évidemment plus de préparation. Un garçon relate à cet égard qu'il a pris soin de se ramasser de l'argent pour sa dernière fugue. Une autre jeune dit qu'elle s'est préparée deux semaines à l'avance. Elle voulait alors quitter le centre jeunesse pour longtemps, ce qui n'était pas le cas lorsqu'elle quittait le milieu familial. Un autre explique que la planification s'est faite sur trois mois, avec l'aide d'anciens amis du centre jeunesse et de personnes connues dans la rue, qui l'ont aidée à se rendre dans une autre province canadienne.

Par contre, une jeune ajoute, pour sa part, que la planification n'est pas une garantie de faisabilité.

« C'tait spontanément planifié.... (rire) (...) J'ai d'jà voulu en faire une ee fugue planifiée, pis ça ça même pas marché ..(...) On voulait trop. Fa que, ma chum de fille, on voulait s'en aller au BC... On s'ramassait d'l'argent pour s'acheter des billets d'bus. Pis finalement, on l'a dépensé à St-Jean. On est pas allées....Ca nous tentait pus... trop d'trouble.»  
(14151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

### 3.5.2 Le point de vue des parents

Les propos des parents vont un peu dans le même sens, à la différence près qu'ils évoquent que certaines fugues sont spontanées, et d'autres sont mieux planifiées et organisées. En fait les parents font une distinction plus nette entre les deux types fugues, alors que les jeunes laissent entendre qu'une même fugue peut répondre à ces deux caractéristiques à la fois. Or selon les parents, les fugues plus récentes notamment sont les plus organisées, celles que les jeunes font quand ils ont gagné de l'expérience. Par exemple, cette mère illustre ici que même si apparemment les choses semblent se passer de manière spontanée, les comportements que manifestent les jeunes démontrent un certain niveau d'organisation. Cette dernière dénote que son fils contrôlait son environnement pour gagner du temps et de la liberté. Dans cette perspective, celui-ci l'appelait pour qu'elle ne le déclare pas en fugue.

« Ouais, ouais, ou carrément juste me dire : «je sais pas quand est-ce que je vais revenir.» Donc, eee pour moi, c'était de me dire : «Ok, eee y a quelque chose à vivre, pis ee je vais j'ai assez confiance en lui pour lui donner cette liberté là.» Mais, je savais pas tout à fait qu'est-ce qui pouvait se passer. Alors, lui, de cette façon là, y mettait une ouate pour pas que, moi, je m'inquiète. Pis, pour pas que je le considère comme une fugue. Alors, c'était : « Ok, bye, t'sé reviens-tu à soir». «Je sais pas.» Donc, ça cé comme, il a organisé ça comme un peu, pareil comme si il se disait : «inquiète toi pas, je vais revenir». Fa que, pour moi, c'était vraiment très difficile à cette époque là. Pis, ça je le répète, parce que cé important là, pour moi, vu que c'était une expérience, une première expérience, je ne pouvais vraiment pas comprendre le processus qui était en train, que je vivais. Mais, c'était vraiment une façon pour lui de se permettre de fuguer.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Puis un autre parent fait cette nuance voulant que si les fugues ne sont pas toujours planifiées en tant que telle, elles demandent à tout le moins une certaine préparation mentale. Cette idée démontre la préoccupation que les parents ont pour les causes, les contextes ou les événements pouvant favoriser l'émergence de l'idée de la fugue et contraste, en quelque sorte, avec les propos des jeunes qui pour leur part ont dit, dans certains cas, que leur fugue pouvait être totalement spontanée.

« Euh je crois que, on peut pas parler d'une planification. Par contre, je crois que c'était, c'est une préparation mentale qu'elle avait fait peut-être, sans le vouloir. Euh, dans les premières fugues, elle se disait, elle disait souvent : «Je m'ennuie, je m'ennuie, c'est une

vie très plate». Hum, pour la dernière fugue, hum, elle avait dit : «Mais, ils vont me laisser jamais sortir du centre jusqu'à 18 ans. Ma jeunesse est perdue.»»  
(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

Par contre, dans d'autres situations, les parents racontent que l'organisation de la fugue était trop complexe pour qu'elle puisse être réalisée en solo. Plus encore, cette mère croit que sa fille n'aurait pu y jouer qu'un rôle actif, tout au plus, mais ne pas en être l'instigatrice. Ici, la préoccupation du parent semble être centrée plutôt sur la manipulation qu'aurait pu subir sa fille et de l'influence négative qu'aurait pu avoir sur elle un adulte mal intentionné.

« C'est peut-être ma fille qui a participé à l'organisation, mais je crois qu'elle a été, là, le facteur passif. C'est quelqu'un d'autre qui à chaque fois. (...) Je le connais pas, je sais qu'elle euh, lui a parlé à plusieurs reprises. Euh, c'est une des raisons pour laquelle j'avais changé le numéro de téléphone de la maison. Mais finalement, le dernier numéro de téléphone qu'elle a appelé avant sa dernière fugue, coïncide avec le numéro qu'elle avait à plusieurs reprises euh, lié à cette personne.»  
(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.5.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

De la même manière que les parents l'ont fait, les intervenants tendent à faire une distinction assez nette entre les deux types de fugues, celles qui sont spontanées et celles qui sont planifiées. Ils ne sont que trois parmi tous les intervenants et les policiers à faire cette nuance voulant que la fugue puisse répondre à ces deux caractéristiques à la fois. Ils sont donc une vingtaine à évoquer que les deux types de fugue sont possibles mais qu'elles sont néanmoins différentes. Certains associent les fugues spontanées aux premières fugues et occasionnelles et les fugues planifiées aux fugues répétitives, qui se prolongent dans le temps et, pour cette raison, demandent une meilleure organisation. Ce point de vue ne fait pas l'unanimité cependant. D'autres intervenants pensent plutôt qu'avec le temps, les fugues demandent de moins en moins de planification étant donné que les jeunes savent par avance où ils vont aller et quels moyens ils pourront prendre pour assurer leur survie. Finalement, certains intervenants et policiers pensent que, même si les deux types de fugue sont possibles, il reste qu'ils ne se manifestent pas dans des proportions égales. Ainsi neuf intervenants croient que les fugues spontanées sont celles qui sont les plus fréquentes et le même nombre d'intervenants croient plutôt

que ce sont les fugues planifiées. Généralement le jour même, soit quelques heures à l'avance, sinon quelques jours tout au plus.

### **3.6 AVANT LA FUGUE - REPÈRES ET INFORMATIONS**

#### **3.6.1 Le point de vue des jeunes**

Malgré que les jeunes prétendent ne pas savoir où aller, leur discours laisse entendre qu'ils ont néanmoins quelques repères. S'ils ne cherchent pas nécessairement à se procurer de l'information, celle-ci vient sans qu'ils n'aient à la demander. À propos notamment des endroits où aller comme les organismes communautaires. Cette information provient notamment des autres jeunes des centres jeunesse. Certains l'offrent spontanément tandis qu'ils reviennent eux-mêmes d'un épisode de fugue.

Sans cette information, d'autres se débrouillent néanmoins sachant que leurs amis vont les héberger. Il semble aussi que l'information vient pendant la fugue. La connaissance des organismes serait le lot de ceux qui ont déjà fugué ou connaissent d'autres fugueurs qui leur ont communiqué de l'information à propos de ces ressources. Le plus souvent, les jeunes s'en remettent à leur réseau de connaissances. Une jeune explique que c'est ce qu'elle a fait. Pour utiliser ces propres mots, elle serait partie sur un «nowhere» sachant que son ami l'accueillerait. Cet ami avait 18 ans, tandis que celui d'une amie qu'elle connaît avait 40 ans. En se comparant à cette dernière, la répondante précise qu'elle ne fait pas confiance à n'importe qui. Il reste à voir si ces paroles sont suffisantes pour nous rassurer ?

Puis, il y a ceux qui connaissent bien les organismes, mais qui préfèrent néanmoins aller chez des personnes qu'ils connaissent. Un jeune en évoque ici les raisons.

« Y a une fois ou j'avais attendu. P't'être lors de ma deuxième, troisième fugue euh... d'un bunker qui est en plein Montréal. Mais, j'ai jamais été, ça m'intéressait pas vraiment. J'me suis dit : « Euh... moi si j'fugue, cé pour euh... être... aller m'amuser dans l'fond, être un peu libre du centre. J'ai pas envie d'aller m'installer dans un bunker qui va r'sembler à un centre jeunesse. » »  
(11112, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

### **3.6.2 Le point de vue des parents**

De leur côté, les parents croient que les jeunes partagent entre eux beaucoup d'information. Ceci serait le cas particulièrement des jeunes en centre jeunesse. Ces derniers partagent de l'information notamment sur les lieux à fréquenter et les activités à faire en fugue. Les jeunes donnent aussi des noms et des adresses, que les jeunes peuvent récupérer en faisant du *chating*. De plus, lorsque leur réseau s'élargit, en contexte de fugue notamment, et que les jeunes rencontrent d'autres jeunes qui sont dans la même situation, les sources d'information deviennent alors beaucoup plus importantes.

En fait, seulement deux parents estiment que leur enfant s'est engagé dans cette expérience sans aucune information, parce qu'ils planifiaient, de toute façon, aller chez leurs amis, ou dans leur famille. Les autres disent plutôt que leur jeune aurait été souvent exposé à cette réalité, en ayant connu ou côtoyé d'autres jeunes en situation de fugue et que l'information à ce sujet circule de différentes façons. Comme d'autres parents, qui ne constituent pas la majorité cependant, cette mère raconte que sa fille avait une certaine admiration pour eux.

« Une fois qu'on était allés à Montréal. Pis, oh wow!, avait dont trouvé qui avaient d'la belle liberté... »  
(11256, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.6.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Chez les intervenants et les policiers, aucun ne semble s'inquiéter du fait que les jeunes ne puissent trouver d'endroit où dormir. Ils pensent que, pour ce faire, certains donnent rendez-vous à des personnes de l'extérieur qui passeront les prendre pour les amener ailleurs. Les jeunes filles particulièrement ont bien souvent un amoureux chez qui aller

dormir. Mais certains intervenants décrivent cet amoureux comme un requin qui en définitive finira par exploiter la jeune fille au plan sexuel dans l'intérêt d'en retirer des gains. Si les jeunes ne vont pas rejoindre un amoureux, ils pourront aussi aller chez des amis ou encore des membres de leur famille. Des parents notamment qui parfois organisent les fugues dans le but de récupérer leur enfant. Quoi qu'il en soit, on ne décrit pas ici ces jeunes comme étant totalement isolés. Au contraire, ils ne passeraient que très peu temps seuls, ce qui en soi n'est pas une mauvaise chose sans être toutefois totalement rassurant. Nous ne savons pas en fait si les jeunes connaissent toujours très bien les personnes qu'ils vont rencontrer après avoir quitté leur milieu.

« J'pense qui ont des poteaux dans rue pis y savent où aller quand qui sont, qui sont en fugue eh... Y a beaucoup internet hen, moi j'ai vu des jeunes eh... qui sont devenus amis eh... Maintenant on devient ami avec n'importe qui sur facebook, sur msn, y connaissent pas la personne mais c'est vraiment leur bon chum là. J'pense qui a, y a internet, y a l'téléphone, y a les réseaux.»  
(12354, Intervenant, Communautaire, Québec)

En outre, une vingtaine d'intervenants et une douzaine de policiers indiquent que, d'une fugue à l'autre, les jeunes retournent habituellement vers les mêmes personnes. Ce qui facilite bien souvent le travail des intervenants pour les retrouver. Toutefois, comme l'évoque cet intervenant, ces réseaux que les jeunes tentent de former en se regroupant avec des gens qui partagent eux les mêmes souffrances et les mêmes caractéristiques ne les épargnent pas totalement de la solitude.

« T'sé mettons, j'pense que souvent tu vas r'trouver les mêmes personnes, comme les deux p'tites filles qui fuguent ensemble là, celle-là, en tout cas, c't'ensemble. Pis dans ton unité, si t'as tendance à fuguer tout l'temps avec la même personne, c'est surtout ça, c'est la même personne. Mais rendu ici, dehors là, tu peux rencontrer tout l'monde, pis tu finis par connaître tout l'monde. On dirait que tout l'monde se connaît entre eux finalement. (...) Mais moi, j'ai tendance à croire que les jeunes sont tout seuls un peu. T'sé y ont beau s'associer avec du monde, sont comme tout seuls... Quand j't'allé faire une visite chez Pop's, j'trouvais qu'tout l'monde était tout seul, pis c'tait comme une grosse solitude qui r'ssortait t'sé...»  
(11354, Intervenant, Communautaire, Montréal)

### 3.7 AVANT LA FUGUE - PRESSION OU TENTATION ?

#### 3.7.1 Le point de vue des jeunes

Parmi tous les jeunes que nous avons rencontrés, très peu disent avoir été forcés à faire une fugue, sinon qu'un seul dont la fugue aurait été entièrement orchestrée par sa mère. En dehors de cette situation d'exception, nous constatons plus souvent que les jeunes auraient été influencés par leurs amis ou leurs connaissances. Parfois de manière directe, dans les situations où par exemple des amis les ont invités à fuguer avec eux ou à les accompagner dans des activités intéressantes.

« Je me souviens, par rapport à la St-Jean, oui, je suis partie, mais, j'avais la frousse. J'avais tellement la trouille de partir là. C'était épouvantable. Là, les filles étaient de même, «envoye, envoye, envoye, faut y aller, faut y aller, faut y aller.» On a fini par partir le système d'alarme, mais, je pense, avoir été deux, maximum trois, je l'aurais pas faite. J'aurais trop eu peur. Donc, j'aurais sûrement restée coucher dans mon lit ben tranquille.»  
(12122, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

« Non, mais parce que... Genre, je devais rentrer, pis là, je suis comme : « Ha, je vas, je dois rentrer », pis tout. Mais en même temps, ça me tentait vraiment pas de rentrer là. Pis... T'sé... Je me disais, «O.k., mais je vais partir au plus vite avant qui en aille un qui me dise, genre que, comme, y a quelque chose chez un tel à soir», pis que c'est, que j'aïlle le goût d'y aller pis tout. Pis là, je suis comme o.k. là, vite, il faut que je parte. Pis là... genre, c'est ça. Pis là, justement, y est arrivé qu'est-ce qu'il ne fallait pas qu'il arrive. Genre, un de mes amis a dit : «ha, tu viens-tu, blablabla là, y a quelque chose...telle place... Pis, ha, ça va être le fun, pis toute là. » Pis là, j'ai fait « merde ». Là, j'étais comme « Non, non, je vais y aller, pis tout. » «Ha non, viens-tu, vas voir, ça va être chill! » Pis j'ai pas été difficile à convaincre là, pis c'est ça.»  
(11117 Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

Ou encore, de manière indirecte lorsque les jeunes voient d'autres jeunes faire une fugue et les voient ensuite en revenir. Ils sont plusieurs à dire qu'ils connaissent des personnes ayant fugué. Des jeunes de leur milieu, des proches, des amis ou même des membres de leur famille.

« Pas d'argent, mais de, de, de l'intimidation, des menaces indirectes oui. Ben pas, pas, pas en m'disant : « ha tu, tu, y va t'arriver si, si tu peux pas ». C'est plutôt hum, une pression psychologique, si j'pourrais dire.»  
(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

Un répondant, hébergé en centre jeunesse, explique ici que c'est dans ce contexte que l'idée a germé dans son esprit.

« First time I figure out all it was a runaway, I was in a group home and I saw a kid runaway that and I ask the kid what do you do.... then he told me that he runs away to his friendshouse and then I did it...  
(I) He gives you like the inside....the....  
(J) Yeah»  
(11141, Jeune, Garçon, Institutionnel, Batshaw)

Or, si certains éprouvent de la crainte à l'idée de faire une fugue et se montrent indifférents face à ceux qui vivent cette expérience ...

« Ben j'en ai pas entendu parler beaucoup avant ma fugue de deux jours. Mais y en a une qui m'a dit justement genre : «Ha, je suis partie, pis tout. Pis, j'ai été à telle place, blablabla. J'ai été voir telle personne...» Pis, je suis revenue, ben comme, peut-être, genre mettons, six heures, après. Pis ha, j'ai eu de la shit, pis toute, parce que j'étais fucking gelée, pis toute. Pis j'ai comme faite : «o.k., mais ça t'as servi à quoi là?». Genre «t'es conne». Mais, en même temps, genre... T'sé, comme, t'sé, dans ma tête, genre, ça faite ,« t'es conne là». Mais... C'est ça.»  
(11117 Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

... il arrive que leur opinion change au point de développer du respect ou même de l'admiration pour ces jeunes.

« Au début, j'trouvais ça vraiment nono et après ça, j'ai comme commencé à faire comme eux.»  
(11113, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

Certains précisent même qu'en centre jeunesse, la fugue est devenue une question de prestige. Quoi qu'il en soit, en étant exposés à ces situations, les jeunes réfléchissent à la question, d'une manière ou d'une autre, pour en venir parfois à mettre en perspective ce qu'une telle expérience pourrait apporter dans leur vie.

« Ben c'est ça, comme j'te dis là, tout le monde a une bonne raison de partir. Jamais j'croirais là. T'sé, moé mon chum XXXX, y a fugué pendant j'pense 5 ans. Pis, t'sé, c'est parce que t'as tout le temps des problèmes familiaux, t'as tout le temps, t'sé, de quoi de pas cool là. T'sé... y était mieux dans rue ostie que, qui était mieux en famille d'accueil ou chez ses parents. Fa que, dans ce temps là t'sé, moé j'dis que c'est tout le temps le best là. Moé avec, ça été de même là.»  
(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Avec le recul, la perception des jeunes à l'égard de la fugue et de ceux qui vivent cette expérience, peut néanmoins changer. Il reste à voir toutefois si ces jeunes qui apparemment ont une opinion différente sur la question, ont également une influence sur leurs pairs.

« En vieillissant c'tait comme, c'tait pus une question d'être cool là. C'est une question de faire... Mais ee j'te dirais qu'au centre d'accueil, c'tait comme un prestige qui avait. Plus tu fuguais, pis plus tu fuguais longtemps, t'étais comme plus hot là.»  
(11157, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

### **3.7.2 Le point de vue des parents**

En dépit de l'inquiétude que certains manifestent pour les mauvaises fréquentations de leur enfant, tous les parents ayant participé à cette recherche, ne pensent pas que leur jeune ait pu être forcé ou poussé à faire une fugue en tant que tel. Comme cette mère qui estime que sa fille n'a pas été poussée à faire ses fugues, mais aurait été tentée par d'autres facteurs tout aussi puissants. Dans son cas, elle l'aurait fait en échange d'argent. Selon cette mère, la jeune fille aurait aussi été influencée par les biens et la vie qui lui était offerte, par l'affection qu'elle pensait également obtenir auprès de son nouveau partenaire amoureux.

« Mais, je pense euh, c'est personne qui l'a vraiment forcé. Mais oui euh, je crois que ce sont des personnes qu'y'étaient plus expérimentées qu'elle euh, et qui ont profité de, de son... Elle était assoiffée d'avoir plus d'amis et d'affection. Donc euh, c'est pas, c'est pas, c'était pas forcé, mais c'est vraiment, vraiment spéculer beaucoup cette chose.»  
(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

Puis un autre parent évoque une autre possibilité. Son fils aurait été tenté de faire des fugues en raison du sentiment d'appartenance qu'il éprouvait à l'endroit du groupe que formaient d'autres personnes auxquelles il s'identifiait et qui étaient aussi dans cette situation.

« Ouais, je croirais bien que oui, parce que étant donné que eee quelque mois après, il a amené un fugueur chez nous... Je me dis : «tu amènes pas un fugueur comme ça, sans en eee, sans en connaître le comment» Je pourrais dire sans côtoyer des fugueurs, je pense qu'à quelque part, il vivait dans un monde de jeunes fugueurs. (...) Pour lui, il y avait plus d'existence ou de signification vis-à-vis de son papa et de sa maman. Maintenant, il s'identifiait très bien à de nouvelles familles.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

### 3.7.3 Le point de vue des intervenants et des policiers

De leur côté, les intervenants et des policiers ne croient pas non plus que les jeunes puissent être forcés pour faire une fugue. À tout le moins ceux qui évoquent cette possibilité (ils sont 7 intervenants et 1 policier) expliquent que la fugue se fait alors dans des circonstances particulières qu'ils associent tous à l'univers des gangs de rue. Les filles particulièrement seraient les plus à risque de vivre de telles situations. Un intervenant illustre ici comment cette pression sur les jeunes peut se manifester.

« F) Ouais absolument! Ah ouais... « Si tu viens pas avec moi là, je sais pas comment que ça va s'passer... » C'té des affaires de même, comme exemple ouais!  
(I) Pressions, menaces, intimidations...  
(F) Ouais! Menaces de suicide... Si j'suis tout seul, je sais pas comment j'vas faire... pour être solidaire de quelqu'un d'autre...»  
(11352, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Mais en dehors d'un tel contexte, les intervenants et les policiers croient plutôt que les jeunes sont influencés et poussés en quelque sorte par leur entourage. Ils peuvent donc vivre et ressentir de fortes pressions dans certains cas. Mais les intervenants croient en définitive que les jeunes sont responsables de leurs actes et que ceux qui affirment haut et fort qu'ils ont été forcés à le faire ne sont en fait que ceux qui ont le moins confiance en eux. Ces personnes qu'ils connaissent et avec qui ils rentrent en contact dans les premiers moments de la fugue, leur donneraient aussi beaucoup d'information utile pour l'organisation de leur fugue. Tous les moyens sont bons pour communiquer cette information, à commencer par le bouche-à-oreille, mais aussi par courriel, par clavardage (facebook) ou même par cellulaire. Dans cette foulée, plusieurs intervenants estiment que les jeunes connaissent bien généralement les organismes communautaires qui offrent de l'hébergement. Ils obtiennent cette information en centre jeunesse dans les prospectus qu'on y distribue. Parfois, les intervenants leur communiquent

directement l'information. Les répondants qui ont abordé cette question laissent entendre cependant que tous ne sont pas à l'aise avec cette pratique qu'ils semblent considérer comme un incitatif pouvant rassurer les jeunes sur le fait qu'ils pourront assurer leur survie d'une manière ou d'une autre. Un policier déplore toutefois que certains jeunes partent en fugue, rejoindre des personnes qu'ils ne connaissent pas, sans aucune information sur les ressources pouvant leur venir en aide. C'est la raison pour laquelle il visite régulièrement le milieu scolaire, ainsi que d'autres de ses collègues, pour donner ces informations aux jeunes. Or, la pertinence de donner aux jeunes de l'information sur les organismes d'aide et d'hébergement pour les mineurs en fugue ne fait apparemment pas l'unanimité chez les intervenants et les policiers.

Quoi qu'il en soit, les intervenants et les policiers pensent en majorité que les jeunes éprouvent de l'intérêt, de la curiosité, de l'admiration et du respect pour les jeunes qui en ont fait l'expérience déjà. Tous d'ailleurs, exception faite de trois intervenants seulement, relatent que les jeunes en fugue qu'ils ont rencontrés dans leur pratique, connaissaient dans leur entourage quelqu'un ayant déjà fait une fugue. Des amis, des connaissances, d'autres jeunes connus sur leur unité d'hébergement, des membres de leur famille et parfois même des adultes. À cet effet, un policier précise que ceci est le cas particulièrement des jeunes en centre jeunesse, évoquant de cette manière la possibilité d'un effet d'entraînement. En ce sens, cet autre intervenant envisage que certains jeunes éprouvent parfois de l'envie face à ceux qui ont déjà fait une fugue, alors qu'ils n'ont pas encore vécu une telle expérience.

« Ben, moi je pense... Moi je pense, pour un, un jeune qui a le goût de faire une fugue, pis qui, y a déjà parlé à un ancien fugueur, si il vit de la colère, c'est parce qui dit : « toé, tu l'as faite, pis pas moi encore. » J'pense que c'est plus de la colère envers lui-même de dire : « Pourquoi je l'ai pas faite avant ? » ou... Mais je pense pas qui peut être en colère contre l'autre.»

(13352, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Quelques répondants, soit deux intervenants et un policier, croient cependant que cette position des jeunes face aux autres fugueurs n'est pas la seule possible. Il arrive parfois qu'ils éprouvent de l'indifférence et même du mépris à leur endroit. Cette réaction serait essentiellement tributaire de leur cheminement personnel.

« Humm impressed, they could be... very humm humm humm gain some sort of a status in their group humm humm for certain kids they say you know “I would never do that” humm they’re not really in my that’s not the way I deal with my situation. I don’t want to get involved in.»

(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

### **3.8 AVANT LA FUGUE - QU’EST-CE QUI AURAIT PU LES EMPÊCHER DE FUGUER?**

#### **3.8.1 Le point de vue des jeunes**

À cette question, quelques jeunes répondent qu’ils n’auraient pas fugué s’ils étaient retournés vivre chez leur parent (père pour l’un, mère pour l’autre). Une autre explique que sa sœur aurait su la retenir en lui parlant. Tout simplement. Elle aurait su trouver les mots, parce qu’elle est significative pour elle. C’est dans les mêmes termes qu’un autre jeune parle de l’influence positive qu’aurait pu avoir son frère sur lui. Ou encore, un éducateur qui aurait pris le temps de discuter et de comprendre ses motifs.

« Euh, mais t’sé comme j’té dis, sont restés indifférents. Si y m’auraient dit : «Écoute XXX, euh, on, on, on sait tu vas fuguer, qu’est-ce qu’on peut faire pour t’aider.» Non pas : «qu’est-ce qu’on peut faire pour t’aider, mais qu’est-ce que tu veux aller chercher pendant ta fugue.» »

(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

Puis d’autres évoquent d’autres moyens concrets, liés au développement de leur autonomie. Ils auraient donc souhaité qu’on leur donne un travail, ou encore qu’on les fasse participer à des activités intéressantes, stimulantes donnant aux jeunes l’opportunité de se dépasser.

Sinon, très peu de choses auraient pu retenir ces jeunes apparemment. L’un d’entre eux témoigne ici que ce qui aurait pu l’empêcher de fuguer est le sentiment d’avoir quelque chose à perdre ou encore quelque chose à faire pour occuper son esprit, pour qu’il arrête ainsi de penser constamment à fuguer. Dans son cas, cette idée, aurait fini par envahir littéralement son esprit.

« Bon, dans ma tête, j'ai un an à perdre... Mais j'ai l'droit d'avoir des sorties quand même t'sé... J'vas, j'vas tout l'temps avoir des sorties... Qu'est-ce que j'ai à perdre, c'est peut-être que j'aurai pus de sorties...(... ) Mais même à ça, t'as un an. Fa que, même si tu fugues, t'as l'temps en masse de r'prendre tes sorties là. (...) Pis t'sé, j'trouve ça quasiment payant fuguer. C'est vraiment payant. 24 heures en chambre pour deux semaines de fugue. T'sé, c'est quoi qui est équivalent ? C'est ben plus payant fuguer.»  
(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

### 3.8.2 Le point de vue des parents

Une mère dit ici que rien n'aurait pu empêcher son fils de faire une fugue.

« Ben moi je pense que la première, le conflit avec son père... J'pense que... C'est dur à dire. Parce qu'il y avait l'élément de consommation là-dedans. Fa que, je pense qu'il était déjà enclenché assez. Pis, y avait tellement de divergences d'opinion, pis de façons de vivre différentes que son père... Fa que, je pense que rien aurait pu l'empêcher dans le processus. Il était déjà rendu là, t'sé. Pis, je pense que c'est la même chose aussi chez moi. Quand même que... parce que j'étais toujours là à y parler là. Fa que, dans le fond, t'sé. Si je regarde ça, y a pas grand-chose qui aurait pu l'empêcher. C'est une expérience qui voulait vivre, point là, t'sé.»  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

Dans la même perspective, un autre évoque avec une certaine fatalité, qu'il aurait fallu que son jeune ne vive pas de deuil, de peine, qu'il se sente aimé, pour éviter ainsi qu'il ne se lance dans une quête émotive et ne s'oppose à l'autorité. En somme, il aurait fallu que son enfant soit épargné de la période de l'adolescence.

À l'inverse, d'autres envisagent certaines possibilités. Une mère pense par exemple qu'un éducateur aurait pu empêcher son jeune de faire une fugue en l'approchant juste avant de partir. Puis, une autre mère dit que si elle avait été à son écoute, cela aurait pu l'empêcher de fuguer. Celle-ci explique qu'avec une meilleure communication entre les parents, les choses auraient peut-être été différentes. Dans cette foulée, elle déplore ne pas avoir été suffisamment disponible à l'époque où ces événements se sont déroulés.

« Moi j'étais à l'époque... Eee je venais d'acheter ma maison. J'étais énormément préoccupée, occupée, inquiète. Je n'avais qu'une fixation, c'était : «comment je vas réussir maintenant que j'ai ma maison, comment il faut que je m'organise pour pas manquer d'argent». Et eee son père, ee bin, y vivait ce qu'il avait à vivre. Et la communication était pas ee très proche. On n'était pas très proches l'un de l'autre. Donc, eee les échanges eee, de semaine en semaine, on était supposés avoir une semaine, une semaine. Eee, si y venait pas à la maison, moi je présumais qu'il était encore chez son père et vice versa. Et ça a pris

du temps avant qu'on commence à communiquer, pour finalement diagnostiquer que y'était ni chez un ni chez l'autre. Alors, la communication entre les deux parents aurait tout de suite... Eee nous aurait tout de suite eee mis eee la puce à l'oreille.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Une autre mère met en cause plutôt la qualité de la communication entre l'institution et les parents. Elle pense en effet que la fugue de son enfant aurait pu être évitée alors que celle-ci étaient en placement, si l'intervenante avait alors respecté les droits de visites accordés par le tribunal et qu'à la maison, on avait aussi respecté les règles établies.

En se rappelant quelques passages de sa propre jeunesse, une dernière enfin propose que nous nous penchions de plus près sur les besoins des jeunes et sur les opportunités ou les moyens à leur offrir pour tenter d'y répondre.

« Ben, j'imagine que si on était capable d'offrir autre chose que rien ... Y seraient pas obligé de fuguer (rire). T'sé, cé ... si on était capable d'offrir des ... euh ... d'autre chose que ... Hey, qu'est-ce qu'on fait avec nos jeunes ? ... Dans le fond, peut-être y faudrait demander aux jeunes qu'est-ce qu'ils veulent ? ... Dans le fond, ... t'sé, on est là à essayer de dire ...« quessé qu'on pourrait faire pour eux autres ?» Ben, regarde, euh ... y'ont-tu quelque chose? T'sé, ... moi j'arrive avec ma lecture de, de ... des années 70. T'sé, quand on voulait partir à l'étranger pis tout ça ... Chez certains jeunes, en tout cas... Moi je regarde, les miens rêvent pas d'aller en Europe. Sont déjà allés. T'sé cé comme cé pas un objectif à atteindre parce que ... sont allés déjà ... Cé fou euh ... t'sé. XXX y ... fait ... y é allé en Europe deux fois euh ... Une fois avec l'école, pis une fois avec moi. Euh, cé comme ... y é pas y é, mais, mais, y doivent sûrement avoir quelque chose qui les mobiliserait. Mais faudrait savoir, leur demander. Pis ..., faut pas s'imaginer qu'on leur demande dans deux semaines ça va sortir hein ...»  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.8.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Malgré que les intervenants et les policiers estiment que les jeunes sont habituellement intrigués par l'expérience de la fugue et qu'ils ont une opinion très positive de ceux qui parviennent à s'organiser pour quitter leur milieu, la grande majorité de ces répondants croient néanmoins que divers moyens pourraient être pris pour empêcher les jeunes de poser un tel geste. Seuls un intervenant et un policier considèrent que cela est peine perdue, le dernier étant enclin à dire que le seul moyen possible pour empêcher les jeunes de fuguer serait de les mettre en prison.

Les autres intervenants et policiers sont plutôt d'avis que les adultes et membres de l'entourage des jeunes pourraient avoir une incidence importante sur eux en faisant preuve d'ouverture, d'écoute et de compréhension à leur égard. Que leurs problèmes et les situations auxquelles ils réagissent pourraient être résolues rapidement et facilement si elles étaient dédramatisées et considérées sur-le-champ, avec quelques méthodes de résolution de problème conduisant à développer et à leur offrir des alternatives plutôt que de recourir exclusivement à l'encadrement. Certains aimeraient voir se déployer de nouveaux efforts et de nouveaux projets plus attrayants pour les jeunes qui pourraient leur donner envie de s'y plonger et de s'y engager. Voici trois extraits qui illustrent assez bien l'ensemble des commentaires que nous avons recueillis à ce sujet.

« Pour empêcher les jeunes de fuguer c'est d'avoir eh... des familles aimantes eh... de pas se ramasser au centre jeunesse, d'avoir des personnes ressources autour d'eux autres. Mais une fois qui ont pu ça, ben là qu'est-ce qui peut les empêcher de fuguer moi j'pense... ça serait de, d'être capables d'avoir des compromis, moins de cadre, moins de règle eh... tout en en ayant là, parce que j'pense ça prend ça pour les ados dans vie mais eh... ça soit plus souple peut-être, ça soit... plus écouter.»

(12354, Intervenant, Communautaire, Québec)

« (R) Working, engaging the kid with services humm depending on their need humm and.

(I) What about those who just want to have fun

(R) Humm well those that humm that what to have fun... no matter

(I) Can you prevent this kind of hummm

(R) No matter what you do, if they want to do something, they'll do it.

I think humm the ones that can... develop a good relationship let's say with a child care worker

(R) Or a specific humm person the likes could be a big sister or a mentor of some sort. If there's some kind of humm personal involvement engaging and... even for those kids that run away to have some fun

(I) It's like to create a significant relationship»

(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

« Having a sense of belonging... That they actually feel like they belong somewhere (...) To connect with them, it's difficult because... you can't beat the glorified of the, of the though life, you know like the, the gang life, the fast cars, money, women, drugs, alcohol, party (...) If would could... instil an environment and... connections with the staff that are working... and that... it's, it's something that is worked with them so they... »

(11342, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

### 3.9 PENDANT LA FUGUE - LES LIEUX OCCUPÉS

#### 3.9.1 Le point de vue des jeunes

Tous les jeunes pratiquement disent avoir été dans des villes différentes de celle où ils habitent. Seulement quelques-uns restent à proximité pour pouvoir aller chez leurs amis ou parce qu'ils se sentent ainsi plus en sécurité dans des lieux qu'ils connaissent déjà. Une répondante évoque que les filles auraient plus tendance à avoir un tel comportement.

« Cé ça... t'sé, y s'en iront pas dans un milieu inconnu... dans nuit... pis toute, genre, pis qui savent pas qu'est-ce qui se passe là ... Tandis que, comme chez nous même, y a des coups d'gun chez nous, pis tout, mais j'le sais que... c't'à cause de une ... une bataille de gangs. T'sé, fa que, si moé j'arrive en rouge ou en bleu chus dans marde. Mais si j'arrive en vert chus correct... (...) Cé ça, tandis que moé, si j'm'en vas au centre-ville, dans, dans, l'milieu d'la nuit, ché pas cé quoi qui s'passe là... Ché pas si y a les gangs qui, qui s'affrontent. Ou, je sais pas qu'est-ce qui s'passe à quelle heure. Pis..., fa que là. j'vas arriver là en bleu pis la j... j'va m'faire tirer... Pis fuck that..., j'prends même pas la chance d'y aller là...»

(11111, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

Les autres racontent que leurs fugues se sont toutes déroulées dans des villes différentes, généralement situées au Québec. Quoi qu'un jeune raconte avoir fait le tour des provinces canadiennes.

Les grandes villes cependant ne sont pas toujours rassurantes...

« Parce que, c'est une place de fous là... Le, le..., surtout les filles là. T'sé, les gars, o.k., y peuvent plus se, se défendre pis se débrouiller. Mais les filles, quand qui sont naïves pis toutes là. Y peuvent se faire avoir facilement là. Pis se faire embarquer dans les réseaux de prostitution, se faire violer ou what ever. Cette affaire là... Fa que Montréal, c'est vraiment la place à éviter (...) Les gangs de rue, les... les fous men, des affaires de meurtres, de viols, de batailles, pis toute là.»

(13151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

... bien qu'elles possèdent plus de ressources.

« Montréal, Québec et Valleyfield. Bin c'est sûr et certain que Montréal, c'est pas la meilleure ville. Québec non plus. Mais y a des squats à ces deux endroits-là. Si la personne connaît du monde, t'sé, si tu connais quelqu'un qui vit dans rue à Montréal, t'sé, pis, que cette personne-là, c'est ton ami ou de quoi, là, va voir c'te-personne là pour fuguer. Reste tout le temps proche de cette personne-là, parce qu'en plus être avec quelqu'un qui vit dans rue, pis qui sait ce que c'est la rue, bin cte personne là va pouvoir, premièrement : te donner des conseils, deuxièmement : te surveiller un peu, parce qu'ils savent comment y se sentaient eux autres à leur début dans rue. Ça fait peur! Ça fait peur en maudit! Fa que, y va t'aider le plus possible.»

(14151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Ces villes sont aussi celles qui offrent aussi le plus d'opportunités. Une jeune raconte qu'elle a choisi d'aller à Montréal, parce que la ville est grande, il y a beaucoup de monde, qu'elle est propice à s'amuser et qu'on peut accéder plus facilement à la nourriture, à l'argent et aux drogues également.

« Les stationnements étagés, c'est vraiment là... Montréal, c'est juste que...tout est plus accessible tout le temps là. La dope 24 heures, les parcs, tout le temps. Y a tellement de monde dans rue que... t'sé, ça paraît pas que t'es dans rue là, carrément. Pis, y a tellement justement de, t'sé, d'églises qui donnent de la bouffe, du monde qui donne d'la bouffe din parc, t'sé, des...Justement, comme chez POPS ou des centres de jour comme icitte Ou t'sé...C'est fois dix qu'icitte t'sé. Fa que, c'est...c'est super cool pour ça, mais... pour faire de l'argent, c'est vraiment plus tough là.»

(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Mais des jeunes rappellent néanmoins que les grands centres demandent d'être vigilant. Ils indiquent même que certains lieux comme les parcs, les ruelles où les jeunes sont susceptibles de se faire repérer ou encore certains quartiers, où les jeunes ne sont pas en sécurité. Un garçon précise que la rue est l'endroit qu'il faut éviter à tout prix.

« Ben la rue,... ça c'est sûr ! C'peut-être pas un endroit, mais c'est vraiment la rue. Y doivent vraiment éviter ça. J'l'ai vécue, pis c'est ... J'ai des amis qui se sont fait tirer, qui se sont fait jacker. Pas c'pas une bonne place disons ! Au début, j'tais là-d'dans. Mais, j'me suis sorti de ça assez vite ... pis ... fa que ... ouais.»

(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

« T'sé là, y a gros des places là, que tu peux aller là. Vraiment là. Mais t'sé... Câlisse. T'sé c'est, c'est con là ça, mais vraiment là. Berri. Tous les parcs la nuit, c'est vraiment dangereux là. T'sé, dans le mois que j'ai été là moé, y a du monde qui s'est fait tuer dans le parc là. T'sé, c'est vraiment là. Heavy, là. Pis...c'est pas...T'sé. Tous les jeunes en fugue devraient, ostie, le soir men, aller coucher quelque part. Coucher dehors ostie.(...) C'est vraiment dangereux là. Moé, quand j'y r'pense, j'aurais pu me faire violer, pis j'aurais pu

me faire battre là, vraiment ! J'ai été sauvée par la peau du cul là. Vraiment là. Mais t'sé, genre... Un... Une personne mineur, ostie, en, au centre-ville de Montréal là nuit, ça pas d'affaire là. En partant là. Ça vraiment pas d'affaire là.»  
(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

En plus des lieux de rassemblement les plus connus, les jeunes parlent aussi de quelques quartiers en particulier, tant à Québec qu'à Montréal. Bien entendu, la question n'est pas ici d'identifier ces lieux pour y accoler une étiquette négative, mais de faire ressortir que les jeunes connaissent et redoutent aussi certains lieux et ne sont donc pas insensibles aux dangers qu'ils présentent.

« St-Rock, parce que dans le fond, cé la place de la fugue. Pis dans le fond, cé plate à dire, mais dans le fond, là-bas, cé presque toutes des junkys. Le monde en revient peut-être pas, moi j'ai fait une coupe de psychoses à cause de ce quartier-là hum. (...) Ouais ouais, là-bas, là y a de la drogue à toutes les coins de rue, les dépanneurs, y a personne qui carte, rien. L'alcool t'en as, des cigarettes t'en as. Pas besoin de rien. Tout ce que tu as besoin y é là. (...) Y a plein de depts à braquer, pis le monde vole des depts là-bas, pis la violence, tout le monde se bat.»  
(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Pour sa part, une jeune explique qu'elle préférerait néanmoins rester au centre-ville, parce qu'elle pouvait y trouver tout ce dont elle avait besoin pour sa consommation. Elle fréquentait d'ailleurs des endroits où les gens consomment beaucoup, sachant que les policiers sont moins vigilants dans ces secteurs. Des lieux qui sont proches des ressources également, tel que le Bunker. Or, de son point de vue, ce ne sont pas tellement des secteurs, mais des gens qu'il faut savoir éviter.

### **3.9.2 Le point de vue des parents**

Toutes proportions gardées, les parents sont plus nombreux (4/10) à penser que leur jeune n'a pas quitté la ville où il habite. Et parmi ceux qui évoquent la possibilité que leur jeune soit allé dans d'autres villes, certains précisent qu'il le faisait pour aller joindre des connaissances précises. Qu'il savait où aller, et ne partait donc pas à l'aventure sans se soucier du lendemain.

Quelques parents prétendent toutefois que leur jeune aimait fréquenter des lieux de rassemblement connus, les mêmes que certains jeunes répondants ont aussi identifiés.

Par exemple, une mère soutient que sa fille préfère être dans des endroits comme la Place Jacques Cartier et le carré D'Youville. Elle nomme aussi les organismes qui se trouvent à Québec comme Le Squat Basse-Ville ainsi que La Dauphine. Puis une autre relate le parc Émilie-Gamelin, en dessous du pont Jacques-Cartier ainsi que le Mont-Royal (les tamtams). Ainsi, les parents semblent dire que les jeunes aiment particulièrement les endroits publics. Quelques fois plus anonymes, comme les magasins, mais plus souvent les grands lieux de rassemblement. Là où d'autres jeunes, qui sont dans la même situation, pourraient se retrouver. Deux précisent que leur jeune était attiré par les endroits où des punks se regroupent, ou encore où des «bad boys» risquent de se retrouver. D'une certaine manière, ces parents font référence à des processus identificatoires marqués par des lieux précis et aux personnes qui s'y retrouvent. Il s'agit en quelque sorte qu'une nouvelle dimension, associée à la symbolique du parcours des jeunes en situation de fugue, que les jeunes n'ont pas tellement touché, du moins pas aussi directement que les parents l'ont fait.

Parmi les lieux que les jeunes fréquentent, certains semblent plus dangereux aux yeux des parents. À toutes fins utiles, il s'agit des mêmes que les jeunes ont aussi identifiés.

« Probablement qu'il a fumé ce qu'il avait, pis... Mais il fallait qu'il donne quelque chose aussi. Ça, je sais ça là. Fa que, c'est sûr que si t'embarques dans ce réseau-là, ben... ça peut se rendre loin, t'sé, au niveau de... T'sé, après ça, d'être pris dans un circuit de, de... de gang de motards là. C'est sûr qu'ils font ben du recrutement là. Les jeunes sont vulnérables, pis tout ça.»

(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

Enfin, comme certains jeunes l'ont aussi souligné, un parent estime non seulement que les bars, les parcs et les grandes villes sont des endroits à éviter, mais aussi certaines personnes, particulièrement les plus âgées qui offrent un toit et de la nourriture. En somme, des gens qui pourraient avoir de mauvaises intentions, difficilement identifiables par les jeunes les moins expérimentés.

### 3.9.3 Le point de vue des intervenants et des policiers

De leur côté, les intervenants et les policiers laissent entendre qu'une partie des jeunes ne quittent pas la région qu'ils habitent lorsqu'ils sont en fugue, tandis que d'autres le font. Ainsi ces répondants croient que les plus jeunes et les moins expérimentés n'auront pas tendance à s'éloigner. Au contraire, ils se réfugieront chez leurs amis et limiteront leurs déplacements. Ou encore, les jeunes qui déjà proviennent de Montréal resteraient en ville bien souvent et ne quitteraient pas les environs, pour profiter des ressources et des opportunités (expériences, consommation, réseaux, délits) qu'elle leur offre. Par contre, les jeunes qui ne viennent pas de Montréal, ou encore qui n'habitent pas les grands centres, auront tendance à s'y diriger plus systématiquement. Leur destination pourrait être aussi Québec et Sherbrooke, étant donné que ces villes offrent aussi des services d'hébergement. Mais leur destination pourrait aussi être d'autres villes canadiennes, dans les cas particulièrement où les jeunes se lient aux gangs de rue. De plus, dans les grands centres que les jeunes préfèrent, les intervenants et les policiers nomment aussi divers points névralgiques qu'ils estiment être convoités par les jeunes. Ils parlent donc des métros et des places publiques telles que les Carrés Viger et Berri à Montréal, de même que la Place d'Youville à Québec, qui sont des lieux de rassemblement où les jeunes se sentent protégés et peuvent parfois mieux se dissimuler. On dit aussi qu'ils aiment fréquenter les bars, les parcs d'amusement, les *raves*, les *crackhouse*, pour y consommer et pour profiter de tout ce qui s'offre à eux et pourrait leur donner du plaisir. D'autres indiquent plutôt les appartements ou les maisons privées ou vivent leurs amis ou membres de leur famille. Ils indiquent aussi les immeubles désaffectés, les tunnels et les centres d'achats, donnant à imaginer des jeunes qui se cachent pour éviter de se faire repérer. Puis, certains évoquent les ressources communautaires, qu'ils présentent comme des lieux que les jeunes aiment fréquenter notamment pour l'accueil qui leur est réservé.

Or, les lieux que les intervenants et les policiers nomment sont les mêmes que les jeunes ont rapportés. Toutefois, si les points de vue convergent apparemment sur ces lieux, ils divergent sur les dangers qui leur sont associés. C'est-à-dire que pratiquement tous ces lieux que les intervenants et les policiers identifient sont aussi ceux qu'ils décrivent

comme ceux que les jeunes devraient éviter pour leur sécurité. Dans cette liste, nous retrouvons donc la rue, les centres-villes, les lieux de rassemblement, certains métros en particulier, les appartements que les jeunes fréquentent sans connaître véritablement les propriétaires, les bars où on y exerce du recrutement pour les gangs de rue, les *raves* et les *after-hours*. Certains évoquent même certaines ressources communautaires en précisant que les jeunes y rencontrent parfois d'autres jeunes qui les initient à la culture de la rue.

En outre, les intervenants et les policiers sont très peu nombreux à faire cette nuance que les jeunes ont faite, voulant qu'un parcours de fugue puisse être constitué de plusieurs endroits à la fois, dépendamment de l'heure du jour et des circonstances.

« Y a pas d'endroits fixes nécessairement. Moi j'en vois pus en tout cas d'endroits fixes. T'as toujours, comme j'te dis, t'as toujours à Carré d'Youville mais t'sé... Carré d'Youville, c'est pour les revendicateurs t'sé! C'est pour... t'sé... Anciennement c'tait les punks qui étaient là... Maintenant, y en a pus d'mouvement d'punks ou y en a moins... Ou c'est plus déguisé j'te dirais, le punk, le revendicateur Aheahea... Aujourd'hui là, ça va veiller din raves, ça prend, ça consomme à tour de bras, ça va danser toute la nuit, y rencontrent des gars, y partent... T'sé c'est ça aujourd'hui... C'est pas la même... C'pour ça que j'te dis que les fugues sont différentes t'sé! »  
(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Ils savent pourtant que les jeunes se déplacent souvent durant leurs fugues, les comparant ainsi à des nomades. Pas moins de 26 intervenants et policiers estiment qu'il en est ainsi, pensant pour la plupart que cette stratégie leur sert principalement à éviter les autorités. Une vingtaine d'entre eux évoque néanmoins l'idée que ces mouvements et ces déplacements puissent être liés à d'autres objectifs comme celui d'élargir leur réseau, suivre des amis, trouver de l'hébergement, échapper à une situation dangereuse, vivre une nouvelle expérience ou encore, gagner plus de liberté.

### 3.10 PENDANT LA FUGUE - ÉVITER DE SE FAIRE PRENDRE

#### 3.10.1 Le point de vue des jeunes

À cette difficulté voulant que les jeunes doivent apprendre à reconnaître les zones à risque, s'ajoute celle où ils doivent développer des stratégies pour éviter de se faire prendre. Une jeune explique que, pour ce faire, les jeunes se cachent et changent de ville. Il leur arrive aussi d'utiliser d'autres stratégies. Ces derniers précisent qu'ils peuvent aussi changer la couleur de leurs cheveux et changer régulièrement de style vestimentaire.

« R'garde, comme moé, j'ai été jusqu'à me raser la tête. Pis ma chum de fille aussi (...) À ma deuxième fugue, j'ai changé de style .J'm'habillais en p'tite poupone, pis toute là. Pis ça ben passé. (...) Oué. Changer de ville, changer de place... Même aller chez du monde que tu... que que...mettons, les adultes savent pas avec qui tu te tiens genre.»  
(13151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Une autre confirme qu'elle a eu des contacts avec des policiers mais qu'ils ne l'ont jamais reconnue, étant donné qu'elle était habillée en garçon. En plus de changer de style vestimentaire, elle donnait aussi une fausse identité.

« La majorité du temps, genre, y... comme moi, ben pas, mon ami s'est changé. A s'habillait en gars, pis toute là. Y changent de personnalité. (...) Tu restes tout le temps chez la même personne.»  
(11113, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« On s'habille le plus possible comme on s'habillerait pas d'habitude. On essaie de se mettre des grosses lunettes, on se maquille, on se coiffe de manière différente. Y en a qui vont se teindre les cheveux. N'importe quoi, pour pas se ressembler. Pas aller dans les rues bin passantes. Aller dans les petites rues, passer par les p'tites rues tout le temps. Pas se tenir dans les endroits où ce que y a beaucoup de trouble ... Vas pas dans un bar t'sé, vas pas dans des endroits où est-ce que les autorités vont. Vas pas dans les endroits publics le plus possible. Vole pas. Si tu veux quêter, arrange-toi pour être bin discret de le faire. Surveillance tout le temps partout autour de toi. Hum, c'est quasiment la même affaire que de vivre dans rue.»  
(14151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Les filles ne sont d'ailleurs pas les seules à prendre de telles stratégies. Un garçon explique qu'il cachait son visage en mettant son capuchon, et prenait soin de se changer régulièrement à toutes les quatre ou cinq heures. Qu'il lui arrivait de se dissimuler dans

les poubelles ou en-dessous des automobiles. Au quotidien, la vie de ces jeunes semble s'apparenter à celle de fugitifs. Mais il semble qu'avec le temps et l'expérience, l'attitude des jeunes face à l'autorité puisse changer, au point de prendre une certaine assurance.

« Tu restes toi-même. Tu cherches ton style c'est sûr. Mais tu restes toi-même. Pis, c'est la première chose... Tu les regardes, tu défies pas son regard. Ou mettons la police passe, pis là tu pars à courir... Tu restes calme pis tu fais tes affaires. (...) Comme moi, j'restais tranquille, j'traversais pas sur les lumières rouges vraiment là...»  
(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

En outre, avec le temps et l'expérience, les jeunes développent un réseau de plus en plus grand qui augmente leurs moyens de trouver refuge et de répondre à leurs besoins. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, ce réseau peut les conduire vers de nouvelles expériences qui comportent aussi leur lot de risques.

« Ben t'sé comme là à c't'heure, j'ai tellement fugué longtemps, que j'ai plusieurs contacts que j'peux rester longtemps t'sé. (...) Mais sinon, un m'ment d'nné, t'sé, y s'écoeurent là t'sé. Fa que, un m'ment d'nné, on va aller à un autre place t'sé. Ou ben..., moé j'ai des amis à Saint-Sauveur, j'ai du monde, j'ai des amis à Limoilou, j'ai du monde en basse-ville, j'connais du monde en haute-ville, j'connais du monde à Beauport, j'connais du monde partout...»  
(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

### **3.10.2 Le point de vue des parents**

De leur côté, les parents connaissent apparemment les stratégies que les jeunes doivent prendre pour éviter de se faire prendre. Comme ces derniers ont tenté déjà de joindre ou de prendre des nouvelles de leur enfant, il s'agit évidemment d'une facette de la fugue qu'ils connaissent bien. Ils savent aussi les jeunes vont parfois plus loin, en changeant leur apparence, leur style vestimentaire et même leur identité.

### **3.10.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

De leur côté, les intervenants et des policiers mettent l'emphase plutôt sur les déplacements des jeunes en situation de fugue, s'agissant à leurs yeux du principal moyen qu'ils utilisent pour éviter de se faire prendre par les autorités. Au fait, un seul

répondant de cette catégorie évoque que certains jeunes ne se soucient pas de se faire prendre par les autorités.

« It doesn't take much, it really doesn't take much because all they have to do is be down in metros humm jump on a metro, be at a friend's house, party, cracked out for days, they don't come outside.»  
(11342, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

En outre, les intervenants et les policiers nomment d'autres moyens que les jeunes utilisent à cette fin, les conduisant à donner notamment un faux nom et parfois même, à se faire faire de fausses cartes d'identité. Ou encore, comme les jeunes l'ont dit déjà, il leur arrive parfois de changer quelques éléments de leur apparence, tels que leurs vêtements ou la couleur de leurs cheveux. Tous les exemples que les intervenants rapportent laissent entendre qu'il suffit généralement de bien peu de choses pour que les jeunes leur glissent entre les doigts.

« They change their look a little bit you know sometimes a lot humm and they you know they they just avoid as much as possible. They wear a hood you know.»  
(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

### **3.11 PENDANT LA FUGUE - OCCUPATIONS**

#### **3.11.1 Le point de vue des jeunes**

##### **3.11.1.1 Au quotidien**

Au quotidien, l'expérience de la fugue ne ressemble pas nécessairement à la grande aventure. Les jeunes en profitent certainement pour être avec leurs amis. Mais un grand nombre semble vouloir s'en tenir à des contextes et des environnements relativement protégés. Ainsi ces jeunes, qui représentent environ le tiers de l'échantillon, passent le plus de temps possible chez des amis, des connaissances, dans leur maison ou leur appartement. Ils se terrent, se cachent et se préoccupent de ne pas être repérés ou dérangés. Cette façon de faire n'est pas nécessairement celle qu'on prend au début. Sans ressource, les jeunes moins expérimentés sont bien souvent dans l'obligation de dormir

à la belle étoile. À sa troisième fugue, une jeune explique qu'elle s'est installée dans un garage désaffecté, qui lui offrait un toit et qu'elle considérait comme un endroit sûr. Le jour, elle allait chez ses amis, elle écoutait la télé ou allait sur MSN. Et c'est dans ce contexte qu'elle s'est fait repérer.

« Non, parce que c'est dans un garage. Y a la porte fermée, barrée pis y a sa porte tout le temps barrée, pis y'avait personne qui rentrait. Fa que, on pouvait pas m'voir. Ben c'parce que j'me suis faite découvert parce que j'allais su MSN.»  
(11113, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

Un autre répondant explique ici qu'il essayait par tous les moyens d'éviter de traîner dans les rues. À cet égard, son interprétation des zones de risque et de danger nous serait plus familière.

« Ben mon ami y avait une maison de chambres. Fa que, moi j'ai loué une chambre. C'est ça. J't'arrivé comme ça, pis y m'a dit qui avait d'la place pis toute. J't'arrivé pis j'ai commencé à travailler, pis toute là. J'parle pas illégal, vente de drogues pis toute. Mais j'tai, travaillais din restaurants, dans un magasin à bonbons. Euh, fa que, c'est ça là ! J'travaillais dans un entrepôt. Ça m'aidait à pas traîner dans les rues. Pis y a une fois où est-ce que je travaillais 7 jours sur 7, justement pour pas traîner din rues, pis toute!»  
(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

Un peu de la même manière, un jeune explique qu'il avait des itinéraires précis. Bien qu'il ne pouvait pas toujours se cacher chez des amis ou des connaissances, il n'allait pas dans n'importe quel lieu public. Il fréquentait donc les piscines, ou encore les salles de cinéma, les centres commerciaux ou les bibliothèques, où il avait très peu de chances d'avoir des problèmes.

« Y a rien que du monde, des vieilles mémés qui vont là là-bas. Là... y a pas des... des gangsters qui vont dans piscine là... Pis moi, j'te dis là, le prochain qui va partir en fugue là... j'y donnerais des conseils. J'tel dis là, y vont pas l'trouver...»  
(11116, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

Par contre, un autre jeune explique qu'il évitait le plus possible de se déplacer par peur d'être pris par les policiers.

« Because, if I move on to much, cops can be find us or see me. So I have to stay one spot and then the cops can't find us up there and my friends tell me cop is going out there. So I leave and I'm going to my other friends house.»  
(11141, Jeune, Garçon, Institutionnel, Batshaw)

Puis, comme l'explique cette jeune fille, les appartements dans lesquels les jeunes se trouvent ne sont pas toujours sécuritaires.

« Une fois je pense que c'est arrivé que... quelqu'un était en prison, pis on est comme allés dans son appart, genre, pis y était comme... t'sé, y était en prison. Fa que, on avait comme la clef de l'appart pour X raison. C'tait dégueu par exemple, je pense que cé un crack house... Je suis pas sûre cé quoi un crack house, mais si, si un crack house ça existe, ça doit ressembler à ça...»  
(11152, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Ces derniers extraits laissent entendre que la rue n'est pas nécessairement la première option que choisissent ceux et celles qui ont fugué à quelques reprises. Or, s'ils prennent de l'expérience et gagnent une certaine assurance, ils ne deviendraient pas pour autant insensibles au risque. Au contraire, ces derniers semblent devenir plus vigilants avec le temps et utiliser leur réseau comme un moyen de se protéger. Mais ce réseau les protège-t-il entièrement des risques ou s'ils les placent devant d'autres formes de risque. Sans répondre directement à cette question, les résultats montrent ici que l'opportunité de revoir des amis et de rencontrer des gens est l'un des grands avantages que les jeunes associent à la fugue. Ces jeunes semblent en quelque sorte rattraper le temps perdu, pour ainsi saisir toutes les occasions qui se présentent de socialiser et de faire la fête. Forcément, ces festivités s'accompagnent aussi de fortes consommations.

### 3.11.1.2 Consommer, socialiser et faire la fête

La consommation est toutefois une activité qu'ils font seuls aussi, bien souvent durant la journée. Mais qu'ils aiment aussi faire en groupe et qu'ils poursuivent ainsi durant la soirée et la nuit, en restant chez leurs amis, ou encore en se dirigeant vers des parcs et

d'autres lieux publics. Cependant, ils fréquentent ces lieux en tentant de rester grouper le plus possible.

« Ben en groupe parce que cé la nuit, pis je voulais pas être toute seule la nuit la dans le centre-ville. Parce que je sais que je me serais faite violée, violentée, je sais pas trop quoi là. T'sé, j'tais consciente de tout ça là un tit peu là...»  
(11152, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Ceci dit, ceux qui peuvent aller chez des amis durant la journée, peuvent y dormir aussi, étant donné que le soir et même la nuit, on entre dans un mode festif.

« (I) Dans le fond, tu dormais davantage dans la journée que dans la nuit.  
(J) Oué. Pis, j'aime mieux ça aussi là. T'sé, t'es quand même dans rue là. Moé, t'sé quand qui avait du monde au parc avec moé, dormir la nuit, j'avais pas d'trouble là. Mais de un, c'est plus payant vendre la nuit, pis de deux, ben t'sé, le jour, c'est cool là. J'me sens pas en danger là. J'me sens pas dans marde. J'me criss sur un banc, pis t'sé, chus ben là. Le soleil, y fait chaud pis...»  
(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Faire la fête est apparemment un moyen de socialiser, mais ce contexte peut aussi conduire à une consommation plus intense, et conduire aussi vers de nouvelles connaissances et de nouveaux réseaux.

« Ben y vendent d'la drogue ou y quètent d'l'argent ou j'le sais pas...Sérieux moi, j'ai tout l'temps eu ma drogue gratuite là, pour vrai t'sé... Mes amis c'est quasiment juste des vendeurs. Pis, au début t'sé, tu rencontres les personnes, pis moi j'ai rencontré mes amis, pis j'savais même pas qu'c'tait des vendeurs de drogue, jusqu'à temps qu'y fassent une transaction d'avant moé... J't'ai « Quoi!!! Tu vends?!?!? » Moé j'leur ai jamais rien d'mandé là t'sé, j'demande pas d'la drogue à mes amis là...Si y veulent m'en donner, y m'en donneront, mais à part ça t'sé... Y m'en donnent tout l'temps là... tout l'temps, tout l'temps, tout l'temps... Pis y m'disent t'as juste à l'demander. J'y dis : «hey arrête, j'te l'demanderai pas, tu l'sais, fa que, arrête»... C'est ça...»  
(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

À cet effet, certains disent avoir beaucoup fréquenté les clubs et les bars, tandis que d'autres ne s'identifient pas à ces milieux. Ils préféreraient les partys privés, ceux qui particulièrement s'organisent spontanément.

« Ben parce que tout le monde s’organisait, ben c’est soit que y organisaient déjà le party ou soit que on s’en faisait un, genre live up, genre on se fait un party, ça nous tente de faire un party, on fait un party.»

(11113, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« Moi j’ai veillé un peu sur la Grande Allée, au Dag pis toute ça. Je suis allé au terminal, chus allé à des party à Ste-Croix, des beachs partys toute la nuit. Je suis allé à des raves d’halloween. XXX, elle, a trippe pas sur les raves pis toute. A trippe pas quand y fait chaud pis y a plein de monde. Elle, a l’aime ça être au plein air. Cé ça, moi j’aime ça des raves de temps en temps, mais là, j’en fais pus, je consomme pus.»

(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

### 3.11.1.3 Fréquenter les organismes

Dans cette foulée, les organismes communautaires ne semblent pas faire l’objet d’une fréquentation assidue chez les jeunes. Certains les connaissent bien et les ont adoptés. D’autres les ont connus plus tard dans leur parcours, par l’entremise de personnes qu’ils ont rencontrées sur leur route, soit des intervenants ou encore, d’autres jeunes. D’autres enfin, les ont fréquentés, puis les ont délaissés, pour diverses raisons, dont celle qu’évoque ici cette jeune répondante.

« Ben un squat, j’t’allée une fois là. Mais c’est pas des affaires que j’trippais là. C’est plein de pourris, dégeulasses. Moé, j’trippe pas là. Si y a des murs toute pttt. Ça, ça m’a amené des problèmes de respiration là, vraiment là. Pis en plus, mon appart, y en a chez nous là. Fa que... non. J’aime mieux dormir à belle étoile. Ostie,, à l’air frais. Que... dans un endroit tout, tout pourri, qu’on est vingt-cinq.»

(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Une autre n’allait dans les organismes que pour dormir. Le plus possible à tout le moins, parce que leurs règles ne le permettent pas de prolonger indéfiniment leur séjour.

« Parce que t’sé, au Bunker, c’est quand même 5 nuits, pis après ça, 10 jours de break. Pis en Marge, t’as 1 nuit, pis après ça, 7 jours de break. Fa que, fallait aussi j’m’arrange avec ça là.»

(11157, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Sans réseau et sans ressource, il faut toutefois avoir les nerfs solides pour dormir sur la rue. Le même jeune explique ici que sa consommation d’amphétamines lui permettait de tenir le coup.

« T'as pas l'goût d't'endormir, parce que tes affaires sont là. T'as le goût... Té, t'sais pas qui qui va arriver.»  
(11157, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

La rue comporte donc ses risques que les jeunes affrontent avec plus ou moins de vigueur, mais constitue le lieu symbolique de la liberté que les jeunes recherchent d'abord et avant tout. En dépit de leurs craintes et des contraintes, les histoires qu'ils nous en racontées laissent entendre que leur priorité consiste à tirer le meilleur parti de cette liberté. Si bien en fait, que le temps passé à s'organiser et à survivre semble être relativement faible comparativement à celui que les jeunes consacrent à vivre de nouvelles expériences, ou simplement à goûter au temps qui passe.

#### 3.11.1.4 Survivre

C'est donc de manière tout à fait exceptionnelle, qu'un jeune raconte ici que durant l'une de ses fugues, il aurait travaillé et poursuivi ses études. Il aurait même participé à des rencontres en CLSC pour tenter de régler un problème de violence. Il voulait se reprendre en main, avait des projets, voulait devenir un intervenant spécialisé.

« J'peux réussir pis que j'peux aider du monde qui ont passé par la même place que moi... Pa ce que j'aimerais ça dev'nir intervenant spécialisé... C'pas ce que moé j'en ai eu des intervenants. Pis... ici, y ont jamais été là pour m'écouter, ou peu importe là... Y ont tout l'temps été là pour me rabaisser ou pour comploter des affaires avec ma travailleuse sociale, ou tout l'temps pour leux dire ce que j'faisais de pas correct... et non c'que j'faisais de bien... Fa que... d'la marde... Si j'peux être un intervenant correct, bah go. Pis ... j'connais déjà le milieu ... j'connais l'système (...) Si j'peux réussir là-d'dans, tant mieux ... Pis si j'peux aider du monde ... ben c't'encore plus génial.»  
(14152, Jeune, Garçon, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Mais à vrai dire, très peu de jeunes en fugue se consacrent à réorganiser leur vie. Même que le temps qu'ils consacrent au quotidien pour assurer leur survie, ne semble pas non plus être tellement important. Deux ou trois heures par jour généralement. Le reste est réservé aux amis et au flamage. Ne rien faire semble être essentiel en soi.

« I just survival, I only, I don't know.... I don't really have to survival, my friends help me... (...). I don't worry about survive because I know I could survive. (...) Don't party during the day. Loafing I'm mean stay at house and watch tv...»  
(11141, Jeune, Garçon, Institutionnel, Batshaw)

### 3.11.2 Le point de vue des parents

À priori, il semble que les parents semblent être bien informés des activités auxquelles se sont livrés leur jeune durant leurs épisodes de fugue, de même que les endroits et les gens qu'ils ont fréquentés. Évidemment leurs propos sont moins détaillés et ne laissent pas voir comment les choses s'enchaînent du matin jusqu'au soir, mais ils corroborent néanmoins que les jeunes peuvent passer du temps le jour chez des amis ou des connaissances, pour se cacher ou dormir, et se rassembler le soir, pour faire la fête. Il est à noter aussi que l'image qui s'en dégage, n'est pas celle de jeunes isolés, perdus, affamés et sans ressources, mais celle de jeunes qui parviennent ou tentent de mobiliser tout un ensemble de ressources autour d'eux (amis, connaissances connues avant ou pendant la fugue, famille, ressources communautaires) pour subvenir à leurs besoins. Ainsi, comme les jeunes l'ont fait, les parents n'insistent pas tant sur le fait qu'ils doivent consacrer tout leur temps à quêter ou survivre par divers moyens, mais plutôt sur le fait qu'ils passent le plus de temps possible en groupe, non seulement pour répondre à leurs besoins de base, mais pour aller vers les gens qu'ils aiment, pour socialiser, faire la fête et consommer. En effet, les parents sont aussi avisés que la consommation constitue une dimension importante de l'expérience de la fugue.

Cependant, à la différence des jeunes, les parents insistent davantage sur les limites et la mauvaise qualité du réseau que les jeunes sollicitent parfois. Il faut dire que certains parents ont retrouvé leur jeune après que ce dernier ait épuisé les capacités des gens de leur entourage.

« Mais c'est hypothétique, mais comme j'ai dit, je crois qu'elle a passé ses journées dans la maison de quelqu'un. (...) Et possiblement que y avait des fréquentations là-bas, des vas et des viens de différentes personnes. Probablement pas les meilleures du monde.»  
(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

« Parce qu'à ce moment-là, ça allait bien avec ses amis là. Quand il est revenu habiter chez moi, ben là, c'est là, il avait jamais d'argent, pis tout ça. Fa que, les gens étaient tannés. Fa que, donc, il avait moins de ressources là. Fa que, c'est pour ça qu'il s'est retrouvé comme peut-être plus au carré Berri après t'sé.»  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.11.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

De leur côté, les intervenants et les policiers présentent des points de vue partagés en ce qui concerne les endroits que les jeunes fréquentent durant la journée. Or, comme les jeunes et les parents l'ont aussi rapporté, certains intervenants et policiers pensent que les jeunes vont dormir le jour chez des amis ou des gens qu'ils connaissent. Toutefois, ces répondants ne constituent pas la majorité. D'autres évoquent aussi que bien souvent les jeunes sont dehors, dans les endroits publics, soit les parcs, les skates parc, les arcades, les stations de métro, les centres d'achats, les cinémas, les bibliothèques ou encore, les centres de jour des organismes communautaires. Un intervenant précise toutefois que les jeunes qui fuguent de manière répétitive ne présentent pas le même profil que ceux qui fuguent de manière occasionnelle. Les derniers passent plus souvent leurs journées dans les endroits publics, tandis que les premiers adoptent plutôt les appartements des membres de leur réseau, pour y dormir, s'y cacher et récupérer, avant de passer à l'autre étape de leur journée, soit le soir et la nuit. Mais encore, cette position ne fait pas l'unanimité chez les intervenants et les policiers puisqu'ils ne font généralement aucune distinction entre le jour, le soir et la nuit, en prétendant que les jeunes en fugue n'ont aucune préoccupation pour l'organisation de leur journée. Dans les extraits qui suivent, un policier et des intervenants apportent des détails sur les lieux que les jeunes en fugue fréquentent tout au long de la journée.

« Ben j'te dirais euh... le jour, le soir, la nuit euh... c'est, c'est, p't'être un tit peu plus risqué, y a pus... pus grand monde... y a des règlements municipaux, ça va attirer l'attention ou euh... Ou à 11 heures normalement, té s'posé d'être sorti du parc. Si tu vois un gang de jeune dans l'parc, euh comme bon policier, tu vas aller trotter là pis tu vas aller poser des questions t'sé.»  
(11461, Policier, Montréal)

« Y en a qui vont chez leurs amis pendant la journée quand qu'on est l'été peut-être. Mais y en a qui vont se tenir dans les centres d'achats euh... Y a ben des jeunes la t'sé y... y viennent de Point-aux-Trembles, y retournent à Point-aux-trembles pendant la journée, y reviennent coucher au Bunker le soir... Y traînent dans les centres d'achats, ça ça va être les plus jeunes.... Les 14-15 ans là... euh... y a des jeunes qui ont peur du centre-ville, qui viennent juste coucher au Bunker pis y partent en ouu... y'en a qui ont peur de Chez Pops aussi là. Hey tabarnouche, cé impressionnant la cé gang de jeunes-là, ça va jusqu'à 25 ans euh... y ont leurs studs dans le cou, leur chien qui jappe euh... Y puent des fois, sont g'lés raide sur l'héroïne, y en a qui ont des problèmes de santé mentale euh... Heavy là, ça peut ressembler dans une institut psychiatrique des fois là... Chez Pops ça peut faire peur aux jeunes... Fa que... bah, y vont, y vont, y vont se promener euh... Souvent le jeune dit hey j'ai marché, j'ai marché, j'ai marché... Y marchent...des affaires de même là y vont... Y t'sé y'en a beaucoup qui vont se tenir euh... dans le réseau souterrain de Montréal aussi là... Toute la partie euh Mc-Gill et compagnie, y vont se promener là'dans, y vont rester dans le métro aussi en hiver pas mal à la place du... Puis, pour ce qui est du centre-ville là... Fa que, ils vont trouver leur euh... y vont trouver leur refuge là-dans là... y attendent que le temps passe là... Le jeune trouve ça... finit par trouver ça ben plate hein... Cé pour ça qui retournent souvent.»

(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Moi spontanément là, quand vous dites, quand c'est séquencé comme ça, quand un jeune est en fugue dans un milieu d'vie, on parle de fugueur chronique répétition pis... Y a pas de journée type! C'est... y a la nuit où... pis aussitôt... Le soir... ça s'passe là... Le jour, c'est euh... C'est... y'a pas grand-chose à faire! On chill pas... On va s'éveiller un m'ment d'né, pis on va r'garder comment c'qu'on va faire à soir, pis où c'qu'on va aller dans nuit mais ça... Y s'couchent pas à 9hrs le soir là c'est... y s'lèvent à 9hrs le soir! C'est la nuit que ça se passe! Les partys, la danse, quand... C'est ça, on va chiller... C'est pas à 10hrs le matin... Ça peut être à aussi... mais c'est déstructuré, y a pas de... Y travaillent pas comme nous là... Nous c'est 8hrs à 5hrs, pis on sait qu'on rentre chez nous l'soir, on soupe, on s'couche pis on s'lève... C'est pas ça! Y n'a pas d'structure! Les occasions de chiller, de fumer un pof, de s'droguer... ça peut arriver à 10hrs le matin, à 2hrs la nuit... Y'en a pas de structure! (...) On parle plus des fugueurs dans des milieux d'vie qui les accueillent pour faire des activités d'fraude, prostitution, d'la vente de drogues ou ces choses-là. Y en a pas là de... matin, midi pis soir! (...) Y s'promènent pas là! Y sont à que'que part! Y sont dans des apparts, y s'promènent pour aller chiller d'une place à l'autre, ou faire des passes din motels... Mais y s'promènent pas dehors! Ça c'est les crevettes qui arrivent là, les supposément fugueurs des régions là! Eux autres y vont coucher en d'sous d'un arbre là mais, d'un banc d'parc. Mais les vrais fugueurs organisés à Montréal, y couchent pas dehors! Y s'promènent en char... Y vont voir des films des fois là! C'est comme... y font pas juste fumer d'la dope pis d'baiser, s'cusez l'expression... Y vont voir des films des fois, y trippent, y chillent.»

(11311, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Le point de vue de cet intervenant du milieu institutionnel offre toutefois un contraste notable avec celui d'un autre intervenant pratiquant dans le même milieu. Ces derniers travaillent sans doute avec des clientèles différentes. Or, si le premier intervenant évoque la désinvolture des mineurs en fugue, le dernier, dans l'extrait qui suit, remarque plutôt le contrôle dont ils peuvent faire l'objet. Une situation qui concernerait particulièrement les filles.

« Les jeunes vont souvent vivre des... y vont être séquestrées si on veut, c'est contre leur gré, y auront pas l'droit d'partir. C'est très difficile pour une jeune qui est dans un milieu structuré de partir quand a va vouloir, ça c'est clair. Y a beaucoup de garçons qui surveillent dans ces milieux-là. Fa que la jeune a va t'être... En somme a va t'être séquestrée... à son insu!»

(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

En outre, une bonne partie des intervenants ne croient pas que les lieux désaffectés soient des endroits que les jeunes en fugue privilégient. Les policiers sont également de cet avis. Certains estiment néanmoins que les jeunes peuvent croiser ces lieux mais sans s'y attarder. Ils le font aussi pour éviter les autorités ou pour rejoindre des personnes qu'ils connaissent. Ainsi, certains jeunes pourraient s'y accrocher de manière plus significative, s'agissant des ceux bien souvent qui consomment des drogues dures et qui sont plus sérieusement engagés dans un processus de désaffiliation sociale.

« Ouais, y en, à moins qui en avait, mais y en a encore certaines jeunes justement, dans l'milieu d'l'itinérance, des jeunes toxicomanes, souvent des jeunes toxicomanes qui s'ramassent justement dans des endroits désaffectés. Les jeunes qui vivent en marge d'la société, jeunes anarchistes, jeunes marginaux... qui vont s'ramasser justement dans les... Si on veut, dans les crackhouses, dans les piqueries, vont s'ramasser un peu partout là...»

(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« Moi y a... J'ai jamais des jeunes... Ça c'est... Ça aussi c'est peut-être plus la rue d'parc, des jeunes démunis, comme un peu les itinérants là... C'est pas toutes des jeunes... Y a des jeunes crevettes, ben là y se r'trouvent ouais, y'ont pas accès au réseau structuré, fa que y vont aller coucher où est-ce qui a un toit minimalement dans un lieu désaffecté. Mais c'est pas ça nos jeunes de fugueurs à répétition chronique!»

(11311, Milieu institutionnel, Montréal)

« Ben, c'est pas donné à tout le monde de faire du squattage. C'est des jeunes qui sont comme... qui ont un type bien particulier de personnes. C'est, c'est des gens qui sont, sont comme marginaux un petit peu. Ça prend des gens comme, marginaux, squatters. C'est pas donné à n'importe quel jeune d'aller squatter là. C'est des jeunes qui sont marginaux qui vont aller à ces endroits-là, règle générale. C'est pour ça que j'en rencontre très rarement. Parce que c'est rare là. Squatter, un jeune là, j'vois pas ça. Très rarement, très rarement. Très rarement.»

(11462, Policier, Montréal)

Sur un autre plan, nous remarquons que les intervenants n'estiment pas que les jeunes soient si nombreux à fréquenter les organismes, sinon que pour manger, se faire soigner, répondre à leurs besoins de base ou pour prendre une pause de la rue. Ou encore certains jeunes, ceux qui n'ont pas de réseau et n'ont pas d'autre endroit où aller, y viendront parfois parce que quelqu'un qu'ils connaissent les y emmènent.

« Ben je pense que c'est parce que ça dépend des ressources, mais si y ont de la bouffe, pis y ont pas mangé... Moi je pense que c'est vraiment les besoins primaires là. T'sé... J'veux aller aux toilettes, j'aimerais ça me laver... J'aimerais ça, au pire, lâcher un coup de fil à ma chum ou... Fa que, j'pense que c'est vraiment des besoins de base, au lieu de dire... Y en a, peut-être que c'est « j'veux aller parler à un intervenant », mais moi, je pense pas. Dans les premiers moments là, t'sé, au contraire, y veulent pus rien savoir des, des intervenants. Sont méfiants. Fa que y vont plus aller là pour les besoins de base.»  
(13352, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Non parce que dans les ressources y'ont pas l'droit d'être là le jour, c'est juste le soir! En tout cas, ceux que j'connais. Y doit sûrement en avoir d'autres j'ai connais pas toutes. Mais ceux que j'connais, y est prennent pas l'jour! C'té y vont aller manger là mettons, y vont aller voir leur chum, y vont r'partir... Mais y é gardent pas nécessairement là tout le jour là au complet là! C'té si on parle anciennement d'la, on n'entend moins parler, mais la Maison Dauphine à l'époque, à une certaine époque c'tait très fort là! C'té nos jeunes fuguaient, y allaient là à Maison Dauphine. Y leur donnaient à manger, y passait leur journée là... Maintenant, on n'entend moins parler d'la Dauphine, on entend plus parler du Squat! Le Squat eux autres, y vont offrir à manger. C'té y vont y aller faire des checks point, mais c'est plus le soir, c'té c't'un endroit pour aller coucher. T'es en sécurité, tu sais que tu t'ferais pas voler c'té... c'est tout ça aussi là!»  
(12321, Intervenat, Institutionnel, Québec)

« C'est souvent des premiers fugueurs! Première fugue donc démunis, pas d'réseau, pas d'contact... Et y ont entendu parler de, exemple, En Marge ou Bunker. Le pattern classique c'est ça! Sont en fugue, mais là le soleil se couche et la température descend, pis là ben ... on a faim... On r'tourne pas au centre d'accueil, y va nous mettre en arrière... On va pas chez nos parents, y vont nous tuer... « Ah... J'ai entendu parler de En Marge... » Fa que là, y s'en vont cogner... « Ah on est en fugue... on peut dormir... » Bon! C'est toutes premières fugueuses ça! Des premières fugues organisées, parce que c'est quand même... y ont déjà pensé peut-être qui pourraient pas rentrer au centre d'accueil le soir quand y commence à faire noir et froid! Fa que eux autres y vont utiliser ça, mais pas les fugueurs chroniques c'est... Tant qu'à aller à En Marge, y vont r'tourner au centre d'accueil ou y vont v'nir ici là! « Aille, je r'viens! » Y vont pas s'faire chier.»  
(11311, Intervenat, Institutionnel, Montréal)

Toutefois, comme l'indique ici cette intervenante, la journée type d'un jeune peut changer avec le temps, si le sens de sa fugue change lui aussi. Et dans cette foulée, son contact avec les ressources et les intervenants peut également évoluer.

« (R) Dépendamment où ils sont rendus là-dedans, dans leur cheminement là t'sé... Pour certains, oui, si y a une volonté de prise en charge... Souvent, ils vont... En étant en contact avec des ressources, les intervenants, des fois, ben, le chemin change un peu. Les buts, les objectifs... Parce que c'est dur. C'est difficile la rue. Certains... leur parcours change... Y ont une volonté de se sortir de ça. C'est trop dur pour eux autres. Malheureusement, il y en a qui plongent plus longtemps, pis... qui y passent à la limite.  
(I) O.k. Fa que le type de journée change avec, avec le temps.  
(R) Oui. Avec le temps. T'sé, un jeune qui fugue au moi de mai, ça se peut que, rendu en septembre là, y soit, y soit à bout pas mal là, t'sé. Que ça été difficile, pis... Pis en rencontrant des intervenants, ben, il peut être aidé là, à se reprendre en main, si tu veux ou... à se donner des objectifs pour un changement de vie. Parce qu'ils s'aperçoivent que ça l'a pas de bon sens de continuer comme ça. C'est trop exigeant t'sé. Dépendamment de

ce qu'on a à leur offrir. T'sé, si c'est un retour en famille d'accueil ou en centre d'accueil, ben c'est difficile à prendre pour eux autres.»

(13352, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« (R) Parce que t'sé au départ, t'as t'as toute la lune de miel... C'est l'fun, c'est ma liberté, c'est ça. Après ça, y a des affaires moins drôles qui arrivent, pis après c'est pas tout l'monde non plus qui sont des délinquants finis là. Dans l'sens où c'est pas parce que tu touches à la délinquance, c'est pas parce que tu fais des activités de délinquance, que t'es un délinquant profond là. Fa que t'sé, j'pense c'est des expériences, pis un moment donné y a, y a une prise de conscience où y se passe des trucs où c'que là, à ce moment là, le désir de réorganiser ou de changer, ou de réfléchir à ce qui est en train de se passer arrive. T'sé donc pour moi..

(I) C'est pas à chaque jour de leur fugue, mais y va avoir un moment clé des fois où ça va

(R) Moi j'pense à un moment donné, y se passe quelque chose. Pis selon le cas, ça peut amener à vouloir réorganiser sa vie, pis à faire des démarches quelconques. Par contre, t'as d'autres jeunes que c'est quelque chose qui va arriver très vite pis que c'est très clair pour eux, dépendant de l'âge aussi. Quand t'as 17 ans, ça se peut que tu penses qui a une transition qui s'en vient, pis qui faut que tu t'occupes de tes affaires, pis que tu vas vouloir réorganiser des choses. Fa que les jeunes 16-17 ont va souvent voir des jeunes qui vont arriver, pis qui viennent, pis qui vont se mettent presque immédiatement à réfléchir. Pis ceux-là, c'est ceux-là qu'on va voir dans la ressource de jour, qui vont rester au centre de jour pendant la journée, pis qui vont essayer de trouver un emploi, qui vont essayer, qui vont être en démarche. Mais t'sé le jeune de de de 14 ans ou 15 ans, lui y é complètement dans d'autre chose.»

(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Ainsi, comme nous le disions déjà, plusieurs intervenants et policiers ne voient pas tellement de différence entre les moments de la journée. Bien que certains pensent que le soir, les jeunes doivent alors consacrer un peu plus de temps à leur survie, étant donné qu'ils doivent trouver un endroit où dormir. Toutefois, peu de temps serait consacré à la survie de manière générale. Ceux qui ont moins d'expérience devront cependant mettre un peu plus d'effort pour trouver à se nourrir et se loger, malgré que les jeunes en fugue souhaitent généralement faire ce qu'ils veulent quand ils le veulent. Ainsi le soir et la nuit, les jeunes fréquenteraient la rue, les parcs et les espaces publics, soit les lieux où se déroulent des événements, des lieux pour faire la fête et pour socialiser.

« T'sé... Ça va être... Ben, en fait, ça va être la continuité. Dans le jour, si y ont pas trouver de place où aller, rester, manger. J'pense qui vont, sont encore en mode survie t'sé. Fa que, même à ça, j'pense que, pour la plupart... J'pas sûr que ça leur dérange ben ben de rester dans la rue, pis, j'pense pas que qu'est-ce qui veulent retrouver cette soirée-là, c'est un toit ça tête... Moi je pense qui sont plus axés sur, sur socialiser, d'être avec du monde qui a l'impression qui peuvent les comprendre, pis... On est, on est, ouin, on est vraiment dans les besoins de... c'est même pas des besoins de base, c'est, c'est... j'pense à rien, je fais rien, pis, la plupart du temps, j'me gèle, pis on verra t'l'heure là.»

(13352, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Toutefois, huit intervenants seulement soulignent que les jeunes fréquentent les clubs, les bars, les *afters hour*, dont trois qui précisent que cela est relativement rare et qu'il y aurait même une certaine baisse de fréquentation de ces lieux par les jeunes depuis ces trois dernières années.

« Pas pour aller prendre un verre pis jaser des chums! Si y se r'trouvent là, c'est pour travailler, vendre d'la dope ou d'la prostitution ou d'la danse! Y sortent pas faire la fête din bars! Ça peut arriver... Genre, ouais... J'en ai comme... Exemple, la madame que j'veus disais que sa fille a déjà été hébergée, est devenue adulte, demeure à maison pis que ça devient une recruteuse. C'est d'même que les centres d'accueil l'identifie, c't'un gros mot mais en tout cas... Ben là, un m'ment d'nné... « Aille on sors-tu à soir? » Fa que là, y a une de mes jeunes qui est passé par là, pis a m'disait toutes les bars qui ont faite... Y sortent! Ouais on va aller chiller! Ça peut arriver pour certains types de fugueuses, c'est d'avoir du fun pis s'défoncer! C'est pas de se r'trouver din gangs, de faire d'la prostitution, d'la fraude ou... C'est juste... CHILLER, YEAH! J'en ai d'même! Là dans c'sens-là, y vont aller avoir du plaisir, y vont aller consommer din bars. Y vont découvrir le monde des adultes, la danse tout ça, l'alcool... Mais y en a d'autres pour qui y rentrent pas nécessairement par la porte d'en avant din bars, c'est pour aller danser, travailler, vendre d'la dope! C'est pas la même chose...»  
(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Certains intervenants croient plutôt que les jeunes préfèrent fréquenter les partys privés, qui sont moins onéreux, mais qui leur réservent parfois des expériences inusitées.

« Cé ça, ça peut-être dans des appartements, y'a beaucoup dans des appartements hen. Quand on dit eee t'sé un jeune, une jeune, ou un jeune qui va consommer, mais t'sé qui se défonce pas là, t'sé pis qui dort ici et là chez des amis, il y a il y a un certain aspect où elle garde le contrôle là. Mais les jeunes qui mettons fuguent et vont rejoindre des, des jeunes adultes qui vivent 5-6 dans un 4 et demi là, c'est vraiment excessivement débridé là. Y a beaucoup de consommation, y a beaucoup d'échanges sexuels eee pis, cé souvent ils dorment sur place parce qu'ils sont toutes complètement rincés à l'os. T'sé là, ça fait que c'est plus débridé là. Remarque, ça cé vraiment des fugues où les jeunes disent, eee. Écoute, il y a 2 jours c'est la black out là (...) Pis t'sé, la jeune fille qui dit« écoute, j'ai perdu mes sous vêtements, je sais pus où ils sont, je sais pas combien y en a qui m'a passé sur le corps, je m'en rappelle pus». Cé triste ça là. «J'ai toute le haut des cuisses là bleus», mais qui se souvient plus ce qui c'est passé.»  
(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Au final, comme l'indiquent cet intervenant et ce policier, la question sur les lieux que les jeunes fréquentent, reste difficile à répondre pour eux.

« Ben, c'parce qu'on les forcera pas nécessairement à dire... Bon ben là t'sé comme on faisait auparavant, on donne un papier avec un crayon pis dire écris-moi c'que t'as fait pendant ta fugue! On fait pus ça maintenant! Avant on faisait ça, mais ça enlevait l'lien d'confiance qu'on avait avec le jeune, parce que bon à quelque part, «tu penses-tu que j'vas te l'dire... » Des fois, y finissent par nous l'dire, parce que on établit quelque chose avec eux autres qui fait en sorte que bon, y s'ouvrent un peu plus, mais c'est pas en les prenant d'front comme ça qu'on réussit à l'savoir! Fa que on va y'aller vraiment avec bon, les besoins d'base... Quand y arrivent et tout ça, on va vraiment r'garder qu'est-ce qui ont d'besoin, qu'est-ce qui vivent, qu'est-ce qui ont vécu... Y ont-tu été bien au moment où y ont été partis? Qu'est-ce qui fait qui sont revenus? Ou qu'est-ce qui... Bon t'sé... (rires)...»

(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« Y sont toujours surveillées et encadrées pour pas leur laisser la liberté d'appeler quelqu'un. Y leur saisissent le téléphone, les empêchent de communiquer avec leurs parents, ou leurs amis, justement pour pas qui soient localisés. C'est difficile nous autres, en tant que policiers, de retrouver ces jeunes-là, parce que, justement... Les personnes qui les recrutent, y savent comment que ça fonctionne. Y savent qui faut pas qui communiquent personne, parce qu'on pourrait les retracer.»

(11462, Policier, Montréal)

### **3.12 PENDANT LA FUGUE - L'HÉBERGEMENT ET LES AUTRES BESOINS DE BASE**

#### **3.12.1 Le point de vue des jeunes**

Au chapitre de l'hébergement, les jeunes expliquent que les amis et les connaissances sont les premiers vers lesquels ils se tournent. Ces réponses sont cohérentes avec ce que nous avons trouvé jusqu'à présent dans l'analyse, ainsi qu'avec le fait que les amis sont parfois la raison pour laquelle les jeunes ont fait une fugue en voulant aller les rejoindre. Or, en préparant leur fugue à l'avance, les jeunes savent généralement où aller. L'un d'entre eux explique qu'il allait chez sa blonde. De cette manière, il n'a jamais dormi dans la rue. Puis une autre confie qu'elle allait chez sa mère. Les membres de la famille peuvent donc être sollicités eux aussi dans ces circonstances.

Il arrive aussi que les jeunes aillent dormir chez des inconnus, des personnes qu'ils ont rencontrées sur la rue et dont ils ne connaissent pas les intentions.

« Moi j'ai été chanceux. J'connais une fille qui travaille, dans l'fond, c't'une masseuse érotique. Pis ee a m'hébergeait t'sé, a trouvait que j'y faisais penser à elle quand j'tais, quand qu'était jeune. Parce que, elle aussi était din centres pis ... pis a m'hébergeait tout l'temps, a me payait la bouffe. Eee a m'a même déjà payé du linge.»  
(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

« J'ai rencontré un monsieur. Pis là, le monsieur, j'ai pas compris, y parlait pas notre langue, y parlait pas le québécois. Fa que là, y m'a dit :«a viens-t-en , viens avec moi, j'va payer une chambre d'hôtel». Fa que là, c'est toute sorte de trucs que là, ça commencé à déraper.»  
(12126, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Mais que certains arrivent à mieux décoder avec le temps.

« Fa que là t'sé, même si y é vieux, tu y parles t'sé, «t'as-tu une cigarette tatatitata ?» T'sé, pis là, un m'ment d'nné, tu t'arranges pour faire par exprès tu.. «bah, qu'est ce que tu as, té tu dans rue t'sé ?» Y te posent ces questions là. «Ouais chus dans rue, pis j'ai pas de place où coucher, ché pas où j'vais coucher là». Pis la y dit «Ah ouin, ben tu viendras coucher chez nous». Non, tu sais lesquelles les personnes avec qui coucher, ça se voit tout suite là, c'est flagrant là...»  
(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

En outre, les organismes communautaires sont identifiés comme des ressources sur lesquelles les jeunes peuvent compter...

« Pour la bouffe là. À Viger, ben... moé j'couchais souvent là, pis, j'pense que c'était deux trois fois par semaine là. Le matin, soit qu'on avait du café ou que, t'sé genre, y avait du monde qui venait là, pour la bouffe, la bouffe populaire là. Y se standaient pis comme, le monde se mettait ligne up. Pis y donnaient de la bouffe là. Mais des fois, quand qui en avait pas là, mettons courir la bouffe là. S' renseigner là. J'sais qui à deux trois églises au centre-ville qui en donne pis, POPS, pis, t'sé. (...) Ben POPS dans le fond, y donne à bouffer, y donne du linge, y a même un vétérinaire gratis. C'est cool en criss là.»  
(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« En connaissant des gens...T'sé moi j'présente beaucoup des personnes qui m'ont aidée dans mes autres fugues aux fugueurs qui arrivent pis que j'connais pas... J'leur présente, pis j'leur dit : «lui y peut vraiment t'aider si t'es vraiment dans marde, t'sé appelle-le, y va t'héberger pis toute»... Pis c'pas mal ça t'sé... Sinon, y a des ressources, le Squat... C'pas mal la seule place que tu peux coucher quand t'es en fugue le Squat, parce que Lauberivière c'est 18 ans. Pis...le Gîte...ouin, mais le Gîte c'est affilié au centre jeunesse. Fa que, t'sé tu t'dis «ah, j'ai juste le droit d'aller au Squat» Mais après trois nuits, qu'est-ce tu fais ? Y a plusieurs jeunes qui couchent dehors. Mais t'sé l'hiver c'est plate si à là... L'hiver, tu t'arranges pour avoir une place où aller coucher là, ça c'est clair là... Moi j'ai jamais couché dehors à part une fois, pis c't'à cause que j'voulais rester dehors, y faisait chaud pis on était bien là...»  
(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

« J : Pis la plupart du temps, le monde qui vont héberger quelqu'un pour une fugue, ça va être temporaire, très temporaire. Parce que personne veut se ramasser avec une fugue sur le dos. (...) Bin encore, une fois en quête, même en volant, en se débrouillant avec les moyens du bord. T'sé la débrouillardise. C'est fort l'instinct de survie (...) J'ai rencontré quelqu'un qui ma dit : «écoute y a tel, tel organismes où est-ce que tu peux aller.» Pis y é venu avec moi. J'ai été très chanceuse, très très chanceuse. Y é venu avec moi, y m'a montré c'était où. (...) Fait que, j'ai dormi à voyons câline, l'espèce d'armée du salut pour les femmes. Pis j'ai été nourrie le matin pis toute.

I : Pis lui, c'est qui c'te, c't'un monsieur qui passait, c'était un intervenant un quelqu'un.

J : Non c'était un itinérant. Il vivait dans rue avec son panier d'épicerie pis son petit chien.

En échange, je lui ai payé un repas chaud. Pis j'ai acheté de la bouffe à son chien.»

(14151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

.... mais cette avenue ne semble pas être celle que certains envisagent en premier, sinon que pour la nourriture et les vêtements. Les amis, les connaissances, parfois même les membres de la famille, peuvent aussi répondre à ces besoins. Une jeune fille explique qu'elle n'aimait pas aller au Bunker qui lui fait trop penser au centre jeunesse.

« C'est juste que je voulais pas là. Parce que là-bas, t'arrives, pis y faut que tu prennes ta douche, y te fouillent, t'as pas le droit de consommer... Y te prennent toutes tes affaires.

T'as un uniforme pour coucher... Fa que,... moé, ça faisait pas mon affaire.»

(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

C'est pour les mêmes raisons, une autre évoque qu'elle préférerait trouver d'autres moyens, comme celui de se joindre à des personnes dans la rue pour ainsi créer des liens avec elles et pouvoir dormir en groupe sur les lieux publics. En somme, les jeunes veulent aussi utiliser d'autres moyens leur donnant la preuve qu'ils peuvent se débrouiller seuls et qu'ils sont capables d'être autonomes.

« Bouche à oreilles, y a des ressources là que tu vas entendre plus que d'autres là. Pis sinon, tu peux avoir des liens significatifs avec d'autre monde que tu peux aller dormir avec. (...) Genre Squat, lieu public. (...) Aussi, je pense que tu as besoin d'être débrouillard...Parce que si tu es pas débrouillard, ça fait en sorte que la plupart du monde quoi vont être euh... c'est la plupart du monde qui va être euh... Y ont besoin des organismes qui vont toujours être là, pis qui vont être complètement euh... désorientés pis y ont aucune autonomie.»

(11151, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Mais encore, les organismes communautaires gardent toute leur utilité, puisque les jeunes mentent parfois pour accéder à leurs services.

« Ben à Montréal y en a plein, y a des ressources euh, des ressources qui se, qui te sont proposées, des fois euh (...) le Bunker, pis euh, En Marge, 12-17. (...) Ben t'sé, (rires communs), j'connais certaines personnes qui sont obligées de mentir, parce qu'au Bunker, quand t'es un jeune en fugue, t'as juste 3 nuits. Après ça, c't'une carence de 7 jours. Pis En Marge, c'est euh, 1 journée/semaine. (...) Donc, y'a des jeunes qui sur leur âge euh, y vont chercher des fausses pièces d'identité, y vont dans d'autres organismes communautaires qui ne devraient pas aller normalement. (...) Fa que, les ressources euh, tu vas les chercher comme tu peux.»

(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

### **3.12.2 Le point de vue des parents**

Les parents relatent également que les jeunes se logent généralement chez des amis ou des connaissances, chez qui ils peuvent aussi se nourrir et échanger des vêtements, dans certains cas. Certains parents se réjouissent du fait que leur enfant soit tombé sur de bonnes personnes, comme le raconte cette mère.

« Des fois, proche de chez moi, y a une brasserie et sous cette brasserie, il y a des locaux de pratique. Y avait fréquenté pendant quelque temps des jeunes adultes qui pratiquaient et je pense que y ont pris mon fils en pitié et ils lui ont remis beaucoup de vêtements.»

(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Mais comme l'évoque une autre mère, le réseau ne peut pas toujours intervenir avec autant de générosité. Celle-ci fait donc la distinction entre deux types de personnes, celles qui hébergent seulement, et celles qui prennent tout en charge. Dès lors, cette contribution pourrait entraîner d'autres enjeux, voulant notamment qu'une telle situation ne puisse pas durer éternellement ou encore, que le jeune doive rendre des services en échange de ce qui lui est donné.

Ainsi, les réseaux que les jeunes fréquentent, de même que les ressources qu'ils peuvent en tirer ne sont pas nécessairement de nature à rassurer les parents.

« Y ont toujours des endroits pour dormir. Y ont toujours donc, cé vraiment entre eux autres... Pis ça, c'est beaucoup en lien avec la consommation...»

(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

D'autres parents identifient les organismes communautaires comme lieux possibles pour l'hébergement, la nourriture et les vêtements.

« Donc, probablement que y a ça, y savent qui peuvent toujours appeler au Squat, y peuvent toujours euh, y savent que quand ça va pas bien, y savent qui peuvent toujours appeler là là... Donc, euh... cé sûr qui partent avec une certaine, un certain sentiment de sécurité, parce que savent qui peuvent reculer pis revenir...»  
(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

Des lieux où ils peuvent se sentir en sécurité en cas de besoin, malgré que ces lieux présentent également leurs limites et que les jeunes préfèrent parfois les éviter, ayant du mal à s'y faire ou à s'y identifier.

Mais encore, comme le mentionne ce même parent, certains besoins de base sont de moindre importance pour certains jeunes, notamment pour ceux qui ont une consommation sévère de substances psycho actives.

« En tout cas de, de ce que je connais de, de, de ces jeunes là, les filles... sont tellement dans la drogue, tellement pognées là-dans là, que les vêtements là, cé le dernier de leur soucis là...»  
(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

### **3.12.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

De manière générale, les intervenants et les policiers ne semblent pas se préoccuper du fait que les jeunes puissent trouver un endroit où dormir. Bien que certains précisent que ce ne sont pas tous les jeunes qui arrivent à le faire, particulièrement ceux qui sont en fugue pour la première fois. Mais il reste que l'information circule beaucoup à cet effet, faisant que, bien souvent, les jeunes savent déjà où aller. Ils peuvent aussi avoir de l'aide de leurs amis, de leurs connaissances, des autres jeunes ou même des adultes qu'ils rencontrent sur la rue. Certains n'ont pas de bonnes intentions, mais il peut arriver aussi que les jeunes tombent sur de bons samaritains.

« Mais les nouveaux qui arrivent au Bunker sont référés majoritairement par des jeunes dans notre dossier là comme référés par... c'est tout le temps marqué jeunes quasiment, des fois t'as la roulotte, des fois t'as premier arrêt, des fois tu vas avoir une autre ressource, travailleur de rue... souvent c'est jeune... Fa que, ah ben regarde, t'as le Bunker, y reviennent les reconduire, y vont dire, « regarde St-Hubert la porte bleue»... Pis ben souvent ben y se font aussi offrir euh... de l'hébergement par du monde là, qui sont pas nécessairement pleine de bonnes intentions... ou... d'autres qui sont naïfs un peu, des personnes monsieur et madame tout le monde qui ont pitié du tit gars ou de la petite fille qui quête, pis qui fait « ah ben là, tu peux venir coucher chez mois ce soir?».»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

En outre, les intervenants et les policiers précisent que les organismes communautaires peuvent aussi les aider en ce sens, bien que certains soulignent que les jeunes se priveront parfois de leur aide par peur d'être dénoncés.

« (R) Usually with the peers, usually with the group that they're connected with, that they're hanging out with. Very rarely do I hear of them going to shelters.  
(I) Why do, why don't they go? Why...  
(R) Because too afraid they're going to get caught if they go to the shelters. They have this paranoia thought process like I said, that they're the only person the only person that's missing right now and their picture has been faxed to every shelter and every facility and every coffee shop and every McDonald's and every you know what I mean... And everybody's looking for me, like it's crazy that they think this way  
(I) So don't they know hat it' private? For example if they go to Dans la rue, they cannot tell... do they say... if you come and say  
(R) if it's a minor that they might»  
(11342, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

Sinon, les jeunes peuvent aussi se tourner vers leur famille, en l'occurrence un parent. Les intervenants et les policiers remarquent d'ailleurs qu'il arrive assez fréquemment que les parents hébergent leur enfant en situation de fugue.

### **3.13 PENDANT LA FUGUE – LE PRIX DE L'AUTONOMIE ET DE LA DÉBROUILLARDISE**

#### **3.13.1 Le point de vue des jeunes**

De manière générale, les jeunes estiment que les gens qui hébergent et aident les mineurs en fugue ne leur demandent pas nécessairement de l'argent en retour. Ceci concorderait avec le fait que plusieurs jeunes recourent à l'aide de gens qu'ils

connaissent et en qui ils peuvent faire confiance. Mais, bien entendu la situation peut changer, lorsque les jeunes font affaire à des gens qu'ils ne connaissent pas.

Toutefois, cette réalité apparaît sous un autre jour lorsque des jeunes font des nuances en indiquant que, pour leur part, ils ont voulu aider en échange de ce qui leur avait été donné.

« Moi y me d'mandait d'faire le ménage, la vaisselle, toutes les corvées que j'déteste faire... Y en a qui demande des faveurs sexuelles. Ça par exemple, ça m'est arrivé une fois d'me faire d'mander ça. J'y ai rit dans face, j'y ai dit : « j'espère que t'as du bras, parce que moé là, j'sais m'défendre l'gros.» Pis y ma rit dans face, pis j'y ai dit : « essaye pour voir »... Pis y a pas essayé, pis je l'ai jamais r'commandé à aucune jeune, aucun gars, pis y m'parle même pus dans rue là t'sé... Y m'fait même pus salut. J'y fait un beau grand sourire (rire), pis y m'parle même pus... Fa que, c'est pas mal ça... Sinon, quel service, j'sais pas moé... j'me suis d'jà faite demander de sortir le chien à toutes les matins... T'sé, rien de plus basic là, au pire ton chien je l'adore... C'pas mal ça... J'faisais l'ménage, pis j'sortais l'chien... »

(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

En guise de remerciement ou de dédommagement, certains jeunes offrent donc de contribuer, avec de l'argent ou encore, avec de l'alcool ou de la drogue. En d'autres circonstances, certains jeunes se sont aussi occupés des tâches ménagères. Un garçon raconte que les «one night stand» qu'ils avaient avec les filles qui l'hébergeaient étaient sa manière à lui de se rendre utile.

En somme, comme l'explique ici cette jeune fille, même si les fugueurs ont un bon réseau et peuvent bénéficier des services des meilleures personnes, cette situation ne peut pas durer éternellement. Tôt ou tard, ils devront recourir à d'autres moyens pour assurer leur survie.

« Parce que tu peux pas, tu peux pas... comment j'pourrais dire ça, tu t'f'ras pas héberger éternellement par des bons samaritains... Y va falloir que tu t'débrouilles un m'ment d'nné, parce qu'un m'ment d'nné, nourrir, vêtir, prêter ton divan à quelqu'un t'sé, c'est chiant là, C'est chiant, pis j'l'ai comprend là... T'sé, un m'ment d'nné, mais t'sé, moi ça m'est jamais arrivé d'me faire crisser dehors de quelque part parce que j'change de place à toutes les s'maines t'sé. Mais mon dieu que ça doit être chiant pour vrai là... avoir un fugueur qui fait rien d'ses journées, tout l'temps, évaché sur ton divan à écouter la tv... Aarrghhhh... je l'étranglerais j'pense... j's'rais pus capable. Fa que, un m'ment d'nné t'as pas l'choix d'te débrouiller par toi-même, pis la seule solution qu'tu vois c'est criss vas faire d'l'argent facile, pis en plus de ça, si je travaille légalement, j'vas m'faire pogner. C'tu ça que j'veux? »

Non! J'vas faire d'argent facile. Si j'fais d'argent facile, j'vas pouvoir payer la personne qui m'héberge, comme ça j'vas continuer à faire le ménage pis a va plus m'accepter.»  
(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Les jeunes conviennent également qu'il arrive aussi que des services soient requis en échange, exigeant de leur part qu'ils vendent de la drogue et qu'ils accordent des faveurs sexuelles.

« Y en a qui écoute là, j'veux dire euh, tu peux rendre des services, tu peux aller vendre de la drogue pour un gars parce que euh, en échange d'une couchette, euh tu peux aller faire euh, ouf... C'est, faut qu'tu fasses attention pour pas tomber dans le pattern. (...) Ben t'sé, si, si, si t'es rendu à, à, c'est sûr, c'est tes choix, pis si t'es dehors dans, de des centres jeunesse, ou peu importe, c'est parce que, regarde tu voulais, soit qu'tu voulais ... Mais, y en a que, au début, y voulaient juste avoir une liberté, (...) T'sé, y'étaient pris à, à devoir déboursé de l'argent pour leur crack, pour leur smack pis euh, euh avoir une place où coucher. T'sé, pis y en avaient pus de liberté, parce que y devaient faire euh, y avaient un pimp qui leur disait euh «go ahead, vas faire de l'argent, rapporte moi tant, tiens v'là un 20 sur ton 200.» T'sé, c'est, y ont pas plus de liberté, ils sont pris dans une, dans un mauvais pattern.»  
(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

Ce scénario est peu enviable et laisse croire en définitive que la liberté que les jeunes obtiennent en fugue est bien chèrement gagnée.

« Fa que là, ce que les filles finissent par faire ? Elles vont danser ou elles se prostituent. Ou elles font de l'esclavage.(...) C'est pas de l'exception ! Même ici genre, parce que moi, je te dis... Quand j'étais à XXX là, y'avait les filles, les filles là, elles venaient toujours me voir, pis elles me racontaient leur histoire, pis moi je leur parlais. Pis, en plus, y en avait qui étaient plus vieilles que moi là. Pis moi, pis moi, je suis là en train de leur parler : « Oh, faut pas que tu fasses ça, les gars ils sont comme ça. Pis t'sé, jls parlent, c'est comme, y en a plein là qui sont comme ça. T'sé, il, il faut pas que tu te fies à l'apparence.»»  
(11118, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« (...) Or they want you to do thing some.....some one of them ask, said to beat person that they want beat up....or they said to robs something, you rob it.... if you don't want to do it... you just say no... and they just say, I do what ever.... So they said you have to leave... I guess I pretty sure.»  
(11141, Jeune, Garçon, Institutionnel, Batshaw)

### 3.13.2 Le point de vue des parents

À ce sujet, les parents présentent des opinions partagées, c'est-à-dire que certains affirment qu'aucun argent ou service n'est habituellement demandé en retour de

l'hébergement ou d'autres formes de soutien que les jeunes se voient offerts, tandis que d'autres soulèvent les enjeux reliés au remboursement d'une dette, en argent ou par l'entremise de services reliés au vol, à la vente de drogue, à la prostitution et à l'assistance dans les tâches ménagères.

« Ben oui, la même chose que pour l'hébergement de tantôt. Ça peut être eee faveur sexuelle, à vendre de la drogue, n'importe quoi là. « Fais mon ménage.» Oui, je le crois ça.»

(11211, Parent, Institutionnel, Montréal)

« Non euh, au début, on lui a pas prétendu de travail pour gagner d'argent. Sauf que, elle était à la disposition de ce type. Euh, euh, mais vers la fin du, avant qu'elle revienne euh, apparemment ce, ce... elle a entendu ce type euh parler à son cousin et en lui disant qu'il euh, voulait la faire se prostituer à Pierrefonds. (...) Non, je n'pense pas, qu'elle avait faite euh, euh là. Une bonne partie qui a sauvé peut-être ma fille de ces situations, est aussi que hum, ma fille a peur de prendre de la drogue.»

(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

Même que ce parent prétend ici que jeunes banalisent aussi certaines situations, faisant en définitive qu'ils ne savent pas reconnaître ces transactions insidieuses.

« Mais que l'enfant, ben l'enfant, la jeune, elle se doute pas t'sé. Dans ça tête, c'est comme : « Ah, c'est juste une pipe là, c'est pas de la prosto là.»»

(12222, Parent, Institutionnel, Québec)

### **3.13.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Selon les intervenants et les policiers, les jeunes n'auraient généralement pas à déboursier d'argent pour l'aide qu'ils reçoivent, bien que cela puisse arriver. Ces répondants pensent plutôt que les jeunes doivent rendre des services, généralement des faveurs sexuelles en ce qui concerne les filles, et des délits (des vols notamment) en ce qui concerne les garçons. Très peu de répondants, soit deux intervenants seulement, estiment que les jeunes puissent recevoir de l'aide en situation de fugue et que celle-ci puisse être totalement gratuite.

« Ben pas généralement, mais ça, ça se peut t'sé bon souvent les hommes vont... vont offrir aux jeunes filles ou aux jeunes hommes euh... t'sé des euh... cé ça euh... un hébergement pour la nuit. Ça commence comme ça, y é super gentil, l'amène au restaurant na, na, na, pis euh... moment donné, le jeune au bout de quelques jours euh..., y arrive au Bunker en

disant «ben là euh... t'sé... me demandaient d'autres choses là» ou «je le voyais venir» ou «y s'est essayé sur moi» ou... Y a des jeunes qui vont... y vont accepter, d'autres qui accepteront pas... Pis y a des viols aussi qui peuvent se passer carrément aussi... euh... De l'argent ben parfois, ça peut arriver pendant une fugue que... d'autres jeunes vont héberger ces jeunes-là... gratuitement pendant un temps... ou y vont dire ben «regarde euh..., tu vas coter le loyer toi avec t'sé...»»

(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Qu'est-ce qui peut demander? Mais moi j'pense que ça peut être unh... ça peut être un pédophile, ça peut être une façon de de de... entrer en contact avec lui, pis venir qu'à avoir des contacts sexuels avec eux autres... Pis des fois, sont pas allumés t'sé, y s'font approcher ça de même, s'en vont là pis euh... tranquillement, y a fait un bon contact avec eux autres, pis là, moment donné..., sont comme un peu pognés t'sé... Y veulent euh... y veulent pas euh... y veulent pas être s'a... veulent pas être s'a rue, veulent pas r'tourner mais... t'sé si... ça commence de même pis là y peuvent essayer d'avoir des contacts sexuels...»

(11461, Policier, Montréal)

De plus, les jeunes qui sont aussi nourris, ce qui généralement est le cas, et vêtus, pourraient voir augmenter leur obligation de redevance. Cet intervenant témoigne ici de la situation des jeunes filles.

« Pas nécessairement! Pas dans les premiers temps parce que... ça va de façon graduellement souvent, surtout les jeunes qui sont, dans l'fond, y va essayer de... c't'un peu comme dans la rue, y va essayer de casser la fille si on veut... Y vont essayer justement, là là, t'as rien à manger, y vont essayer de créer c'te survie-là si on veut, d'la faire assez forte c'te survie-là pour que la jeune justement quand a va recevoir exemple son Mcdo, a va t'être tellement reconnaissante envers c'te gars-là, écoute y va y avoir donné le Bon Dieu. Pis souvent ça sera pas le même gars nécessairement. Ça va t'être.... Chaque personne a un rôle à jouer dans l'fond dans ces gangs-là... La première justement, va abuser d'la fille, va justement installer c'te climat de survie-là, que la jeune a pas de vêtement, a pas rien... Des fois, moi j'ai j'déjà connu des jeunes qui étaient séquestrés, y ont pas eu de vêtement à peu près pendant un mois su'l'corps.»

(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Une autre intervenante fait toutefois une nuance ici, indiquant que les garçons sont eux aussi sollicités pour des faveurs sexuelles, sans doute plus souvent que nous pourrions l'imaginer.

« Pour les filles, plus pour les filles, mais pour les garçons aussi. On va retrouver aussi des hommes qui vont héberger des garçons et qui ee qui vont, en échange, demander ee des services sexuels et ça c'est beaucoup, beaucoup, beaucoup plus répandu qu'on peut le croire. Moi je sais en tout cas personnellement, dans dans mon expérience là, t'sé au départ, c'est pas queque chose que j'étais consciente de ça, pis avec l'expérience tout l'temps tu vraiment restes fort surprise là.»

(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Cet intervenant du milieu institutionnel semble toutefois faire une distinction très nette entre la réalité des jeunes, selon qu'ils soient ou non liés à l'univers des gangs de rue. Il prétend que seuls les jeunes qui sont en lien avec des groupes organisés se trouvent dans cette obligation de rendre des services ou de l'argent en échange du soutien qu'ils reçoivent pour leur protection ou autres besoins de base.

« Non, les jeunes dans l'milieu d'itinérance... C'est clair que la réponse c'est non! Les jeunes qui sont dans l'milieu de façon structurée au niveau des gangs de rue vont toujours avoir à rembourser où y habitent, comment dans l'fond y sont nourris, comment y sont vêtus aussi là! Y'ont toujours un dû envers le proxénète.»  
(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

### **3.14 PENDANT LA FUGUE - L'ARGENT ET LES MOYENS DE S'EN PROCURER**

#### **3.14.1 Le point de vue des jeunes**

Pour leur survie, les jeunes pourraient se contenter au quotidien de 5 \$, 10 \$, 15 \$ ou 20 \$ par jour. On précise toutefois qu'il s'agit là des montants qui sont strictement nécessaires à la survie et qui sont réalistes dans la mesure où les jeunes fréquentent aussi les organismes. Sinon, les jeunes évoquent des montants de 30 \$, 50 \$, 100 \$ par jour, selon les besoins. La consommation de cigarettes est un incontournable pour certains. Et la situation devient forcément plus complexe et exigeante pour ceux qui consomment des drogues de manière régulière.

« Ça dépend, si t'es fumeur, si t'es non-fumeur. Si euh... quel genre de ressource tu fréquentes, pis ça dépend aussi de quelle consommation. C'est sûr que si tu fais du smack, ça va te coucher beaucoup plus cher que si tu fais euh... je sais pas... du mush mettons. Tu tombes dans coke, c'est sûr que ça va vite. Si t'es dans le crack ou pas, si tu euh... Ça va dépendre énormément de la consommation.»  
(11151, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

« J'te dirais ça dépend de ta journée. Comme moi, j'me lève à midi. T'sé, j'me lève en déjeunant. J'ai pas besoin d'dîner là. T'sé fa que, mettons... J'vas essayer d'me mettre dans la peau d'une fugueuse, ben je suis une fugueuse. Mais t'sé, j'vas essayer d'me mettre dans ma peau pendant que j'suis en fugue... j'dirais à peu près 50-60 piasses par jour. Mais t'sé, si mettons j'suis dans marde là, vraiment vraiment dans marde, pis qui me reste juste 20 piasses ok, j'va m'acheter un sous-marin, plus des cigarettes, parce que c'est essentiel des cigarettes en fugue, ça c'est clair. Pour gérer ton stress, pour gérer mettons que t'es pus capable, pour gérer l'fait que tu manques de bouffe, y fait frette dehors mettons. Ostie, y

t'faut des cigarettes... t'as pas l'choix, faut qu'tu fumes, t'as pas l'choix là t'sé... c'est essentiel... pis y faut qu'tu manges, pis faut qu'tu dormes... Malgré que j'ai pas tout l'temps faite ça, mais t'sé, c'est les conseils à suivre là... Moi durant ma dernière fugue, c'tait l'enfer comment j'dormais, pis que j'mangeais, pis que j'fumais du pot... plein...»  
(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Or les besoins des jeunes, de même que les habitudes qu'ils développent, ont des conséquences importantes sur l'argent qu'ils doivent se procurer pour leur survie, ainsi que la liberté dont ils souhaitent pouvoir profiter.

« Ben c'est parce que... plus tu vends... plus tu consommes, plus tu vends t'sé. T'sé... ça... ça tu dors pas là-dessus t'sé... Mettons là, justement, quand tu vends deux quarts, t'as un quart à quinze piastres, t'as un quart gratis, t'sé. Fa que, plus que t'en fais, plus que t'es debout, plus que tu vends. Fa que, plus que t'es longtemps debout, ben, plus c'est payant. Fa que..., tu t'arranges pour pas dormir. T'sé, mettons là, tu passes trois, quatre, cinq jours debout, t'endors, t'endors mettons là, t'essayes de dormir durant la journée là. Tu dors une journée, après tu recommences ben... ça vient que t'es maigre comme un clou pis, t'es tout croche là, mais...»  
(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Un jeune raconte ici qu'il parvenait à travailler, mais cette situation reste relativement peu fréquente.

« Ouais c'est ça! Quand j'vendais, j'ramasse d'l'argent pour le loyer tout, mais pendant c'temps-là, pendant que le loyer était payé, ben t'sé, j'allais voir si... À cause que moi, j'avais aucune carte, rien! J'allais voir comme dans les restaurants si y'avait besoin d'un boss-boy ou quelque chose, t'sé, comme en dessous la table! T'sé, ça c'est sûr que ça l'aide beaucoup là... C'tait ça que j'faisais, même si j'avais aucune carte, j'allais voir les personnes pis si y prenaient du monde en-dessous la table pis toute, fa que ...»  
(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

Le plus souvent, les moyens que les jeunes utilisent pour se procurer de l'argent doivent être rentables, rapides et efficaces. Pour ce faire, plusieurs s'adonnent à la vente de drogue et à la prostitution. Pour régler leurs dettes, quelques garçons racontent qu'ils ont dû battre et agresser des inconnus, ce qui est également le cas de quelques filles. Ces dernières auraient toutefois été plus souvent appelées à faire de la danse nue dans les bars.

« Ça dépend parce que y en a plusieurs qui travaillent en fugue... Dans pas mal toutes les trucs qu'on peut imaginer... Y en a qui font d'la prostitution, y'en a qui font d'la danse pis qui sont pas majeurs, mais qui l'font pareil. Y en a qui travaillent, mettons comme femme de chambre ou des trucs comme ça. Mais t'sé..., la plupart des choses qu'on fait en fugue pour avoir d'l'argent, c'est vendre d'la drogue... t'sé... c'est payant... pis ça d'mande pas vraiment d'effort comme femme de chambre. T'sé moi, je l'ai déjà faite femme de chambre en fugue, pis après une semaine tu t'fais r'tracer, parce qu'y checkent. Fa que..., j'suis restée là une semaine pis là. Y m'reste encore un chèque là-bas d'ailleurs, faudrait peut-être que j'aille le chercher... Ça r'ssemble à ça là... mais c'qu'on fait d'nos journées si on travaille pas, on vedge, on est avec nos amis pis on prend d'la drogue.»  
(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

### **3.14.2 Le point de vue des parents**

Pour répondre à cette question, les parents n'estiment généralement que les coûts de base, reliés aux besoins primaires des jeunes, faisant que les montants qu'ils évoquent sont relativement plus faibles que ceux que les jeunes rapportent. Ils ne sont d'ailleurs que quelques-uns à rapporter des chiffres, variant entre 3 \$ et 10 \$ par jour. Les parents n'excluent pas pour autant la consommation abusive et les problèmes de dépendance que présentent les mineurs en fugue, mais ne semblent pas vouloir l'inclure d'emblée dans les dépenses nécessaires reliées à leur survie. Nous pouvons donc comprendre qu'à cet égard, les perspectives des jeunes et des parents sont différentes.

### **3.14.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

La plupart des intervenants et des policiers pensent que les jeunes ne devraient pas avoir besoin de plus 5 ou 10 \$ par jour pour répondre à leurs besoins de base. Certains estiment même qu'ils peuvent aussi se débrouiller sans argent, étant donné qu'ils peuvent bénéficier des services qu'offrent les divers organismes de bienfaisance. Toutefois, ceux qui consomment ont besoin de plus, soit 20 \$, 30 \$, 50 \$, 100 \$ ou même 200 \$ par jour et cette situation pourrait avoir une incidence considérable sur le déroulement des événements en situation de fugue. Par exemple, comme en témoigne cette intervenante, certains jeunes consacrent tout ce qu'ils possèdent à la consommation.

« Pis y compense ça vers la nourriture, ben y en a beaucoup qui... t'sé quand tu consommes des drogues fortes là, t'as pas besoin d'manger! C'pas comme un joint que tu fumes, tu vas avoir un trip d'bouffe après là! Quand tu consommes là, t'as pas besoin d'manger! Fa que t'sé t'achètes ta pilule 5 piasses pis... t'as pas besoin d'manger! Des fois y en a qui sont 24 heures sans manger, 48 heures sans manger, parce que sont ça peanut, pis ça les maintient! Fa que... Pis on va l'voir beaucoup parce que y partent y ont un tel poids, pis y r'viennent y sont grosses de même! Ça ça veut dire que y ont consommé pas mal, y ont pas beaucoup mangé! »  
(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Les intervenants et les policiers décrivent diverses activités auxquelles les jeunes s'adonnent pour se procurer l'argent dont ils ont besoin, telles que le *squeegee*, la mendicité, les vols et la vente ou la livraison de drogue. Les jeunes pourraient aussi avoir du soutien de leur famille, mais ces situations seraient toutefois assez rares. Les répondants mettent en évidence plutôt la criminalité dans laquelle les jeunes peuvent être entraînés en de telles circonstances. Les policiers notamment se montrent particulièrement sensibles à la situation des filles et aux réseaux de prostitution auxquels elles participent.

« Soit qui quêtent, soit qui... Y en a... t'sé tu peux faire plein d'choses là! Tu peux..., soit que t'sé tu peux voler un peu, tu peux... Tu fais un peu d'affaires... Tu fais ton possible là, t'essaies de ...! Tu peux vendre d'la drogue aussi ou faire..., rendre des services à quelqu'un qui va t'donner d'l'argent, je sais pas là! T'sé c'est... Mais si tu veux faire d'l'argent, tu vas t'organiser pour en faire là! »  
(12463, Policier, Québec)

« Moi je n'ai rencontré une, exemple cé un cas un exemple, j'arrive là «t'as-tu fait de la prostitution» Oui t'sé direct là, ça a 15 ans, oui, oui, «cé quoi tu as fait, de l'escorte de la danse», «j'ai fait un peu de toute, mais cé temps-ci, cé de l'escorte». Comment ça fonctionne bin là, elle m'expliquait comment ça fonctionne : ils lui donnaient 120\$, en tout cas, ils ont des tarifs chacun là, pis y avait un conducteur. trois filles. quatre filles sont assis avec le conducteur, et ça se promène d'une place à l'autre... et les tites filles débarquent, elles vont se prostituer, et elles rembarquent dans l'auto, pis elles font ça une partie de la nuit... elles rentrent vers trois heures. quatre heures du matin, pis sur leur nuit, il leur reste, elles font 2 000\$-2500\$, pis y leur reste, je sais pas 50-100\$... parce qui donnent toute ça à leur prox., à leur amoureux. Mais quand qu'on les rencontre, il faut jamais dire que nous autres, on peut pas dire que cé ... cé un «osti» ... »  
(11464, Policier, Montréal)

Un autre policier décrit aussi les processus inexorables dans lesquels se trouvent aussi les jeunes qui ont des problèmes de consommation.

« Souvent les services sexuels ou les services des transports de drogue. Souvent y deviennent pas des mules là, mais y deviennent des runneurs. Partir du point A au point B, faire des petites jobs, faire de la livraison tout en livrant des stupéfiants. Pis ça ça leur fait sans doute payer leur consommation. T'sé ceux qui sont longtemps partis, qui vont se ramasser à faire des jobs parce que, souvent y se font prêter de la drogue... Mais là y faut qui remboursent, pis en étant redevable, té tout le temps redevables à ce moment-là, ce monde-là tu prends jamais le dessus. Fa quee y te gardent pas le l'esclavage, mais de redevance.. Pis tu dois tout le temps quelque chose, pis ça vient difficile de sortir du milieu de la rue quand tu viens bin bin en plus tu deviens dépendant. Y les rendent dépendants à la drogue. Je te parle pas de toutes les gars-là, ça c'est quelque cas, j'te parle de mes vieilles affaires, t'sé quand j'étais aux stupéfiants.»  
(12462, Policier, Québec)

### **3.15 PENDANT LA FUGUE - LES RÉSEAUX, LIENS FORMELS OU INFORMELS ?**

#### **3.15.1 Le point de vue des jeunes**

Nous imaginons donc que les activités auxquelles les jeunes doivent s'adonner pour leur survie ne se réalisent pas en solo. Ce jeune soutient ici qu'un réseau est absolument indispensable.

« C'est tout l'temps une question d'association, là ça c'est... Tu peux pas faire d'argent en restant sur le coin de la rue comme ça, t'sé non. C'est, si tu décides de mettre une casquette devant toi pis d'quêter, ben c'est ton choix pis, tu t'associes aux gens de la rue en quelque sorte, qui passent pis qui te donnent des 2 piastres, pis des 1 piastre, pis des 25 sous. Fa que, si, si tu t'associes pas à personne, tu sais que tu restes dans ton coin, pis tu fais absolument rien. Donc, oui.»  
(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

Certains jeunes auraient eu d'ailleurs des liens très étroits avec des réseaux organisés, dont les amis et certains membres de leur famille, soit un frère ou un parent, qui en étaient des membres officiels. L'un d'entre eux explique que cette situation n'a toutefois rien à voir avec ses fugues. Ces liens comportent des avantages pour l'argent, mais ils procurent surtout le prestige et la popularité. De plus, une autre répondante estime qu'il est difficile d'entrer dans un réseau criminel. Pour cela, il faut avoir un certain gabarit et être prêt à faire beaucoup de choses. Elle évoque notamment le gang bang ainsi que les vidéos pornographiques. Ou encore, il faut

montrer qu'on est dur, faire des vols, battre ou même de tuer des personnes. Et malgré toutes les preuves qu'on peut donner, la Loi du milieu reste la même. C'est chacun pour soi.

« Parce que c'est... c'est un milieu beaucoup plus rude ou y a beaucoup plus de violence ou faut beaucoup plus que tu te prouves t'sé. Si t'as... tu boites en arrière, tu vas boiter en arrière, tu vas rester là, y va te tirer une balle dans jambe t'sé.»  
(11151, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

De leur côté, les garçons indiquent aussi que, pour se lier à ces groupes, les jeunes doivent démontrer ce dont ils sont capables et qu'ils sont dignes de confiance. Ceci les amène à faire des délits et à subir des gestes de violence qui sont destinés à mesurer et à tester leur détermination à intégrer et respecter les règles du groupe. Il reste toutefois que des jeunes y trouvent la sécurité de même que la protection, la valorisation, sans compter la solidarité et le respect.

« (Ces groupes offrent) la protection. Mettons, tu sais que... qui a quelqu'un qui te cherche parce que... té allé voler chez eux pis toute. Ben, tu peux les caller pis y vont s'arran... y vont s'en occuper là.»  
(12128, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

« Beaucoup de la solidarité, l'idée de famille, milieu... milieu d'appartenance, d'avoir un réseau euh... (...) Pis la sécurité aussi. Tu sais pus où te garocher bah...»  
(11151, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Ainsi, les jeunes ont des avis partagés à l'égard des réseaux organisés. Certains témoignent de la sympathie qu'ils ont à l'égard de ces groupes. Mais ces derniers ne sont pas nombreux parmi ceux que nous avons rencontrés. Plus souvent les jeunes écartent toute forme d'avantages possibles de se lier à ces groupes. Leur expérience personnelle, ainsi que celle de personnes qu'ils ont bien connues, révèlent clairement les dangers qui s'y rattachent. L'un d'entre eux explique par exemple qu'il devait tester du crack en échange de son hébergement. Cette expérience l'a conduit à développer des problèmes de santé dont il vit encore les conséquences. Une autre raconte avoir connu un jeune qui s'est réfugié en communauté thérapeutique pour pouvoir se cacher des gangs. En faisant partie d'un réseau organisé, il avait l'impression d'avancer dans la vie, mais ceci n'était qu'une impression.

En grande majorité les jeunes de l'échantillon sont donc d'avis qu'il n'est pas nécessaire de faire partie de groupes organisés pour survivre en situation de fugue. Ceci serait

particulièrement vrai pour ceux qui ont un bon réseau de connaissances sur lequel ils peuvent s'appuyer et pour ceux également qui n'hésitent pas à se tourner vers les organismes communautaires. Même que certains jeunes ne pourraient jamais y avoir accès, même s'ils le voulaient. Les plus âgés parmi les jeunes que nous avons rencontrés précisent que les jeunes ne sont bien souvent que des pions pour ces organisations, bien qu'ils croient être au rang des membres les plus importants. C'est pourquoi les liens qu'ils entretiennent avec eux ne sont pas véritablement formels la plupart du temps. Ils transigent avec ces groupes, travaillent pour eux, sans nécessairement être choisis pour en faire partie.

Pour ainsi dire, il y aurait donc plusieurs nuances à faire à propos de la diversité des liens possibles avec les réseaux organisés. Les résultats font ressortir que la participation des jeunes en fugue ou leur affiliation à ces groupes ne semble pas être nécessairement la conséquence ou l'issue de leur expérience de fugue. Ces groupes font apparemment partie de leur environnement et de leur existence. Dans cette logique, certains jeunes les auraient connu avant même de faire une fugue.

« You growing up into it, your family into it... some of your friends it's part of it... or know people who in it... or say a.... a walk on the street and I see. Let's see I saw one person ok... I know the drugs dealer, I see them per two people, and if I go and I help him.... and I make them get away.... like.... I will talks with them... and he might help me after...»  
(11141, Jeune, Garçon, Institutionnel, Batshaw)

Il convient toutefois que leur présence et la familiarité que certains jeunes ont avec ces groupes pourraient les mettre à risque de les fréquenter plus sérieusement quand ils sont en fugue. Et comme ces groupes renferment bien souvent des visages familiers de l'environnement social (amis, connaissances et membres de la famille), il est bien possible que les jeunes qui s'y associent ne se sentent pas piégés, ni même assujettis ou réduits à utiliser une solution de dernier recours, mais bien en train de se débrouiller et de se prouver qu'ils peuvent parvenir à survivre dans la rue de manière autonome.

### 3.15.2 Le point de vue des parents

Pour la plupart, les parents estiment qu'il est bien difficile pour les jeunes en fugue de fonctionner de manière complètement indépendante, sans l'aide d'un réseau organisé. Cependant, ces derniers ne réfèrent pas seulement aux alliances «douteuses» que les jeunes doivent établir. Mais dénotent largement la contribution possible des amis, des connaissances et des partenaires amoureux. Plus encore, les propos que nous rapportons ici donnent à croire qu'il existe un esprit d'entraide entre les jeunes qui sont dans cette situation. À tout le moins, il s'agit de ce que certains parents en pensent.

« Mais cé des jeunes adultes hein, dans le fond, cé qu, t'sé je veux dire... Regarde, XXX a l'a 18 ans... demain... elle devient un adulte... On r'garde nos tites filles qui sont à l'Escale, je nommerai pas... bon ben... ça s'r'trouve dans rue... Pis a voit XXX... Ben, XXX va l'aider... Donc, cé... comme ça que ça s'installe... T'sé, je regarde XXX, a en a eu une fille plus vieille... qui avec, qui elle a faite sa fugue euh... Quand qu'est revenue du Maroc. Elle est devenue adulte elle donc, elle, elle a d'autres contacts. Cé par ces contacts là que XXX a connu d'autre monde, mais cette fille là, elle l'a connue à l'Escale...»  
(12222, Parent, Institutionnel, Québec)

« À la quête je crois que c'est effectivement, former un espèce d'échange de «on quête chacun sur notre coin de rue, on fait du sqeegee chacun sur notre coin de rue.» Comme ça, ça va être plus rapide pour ramasser plus rapidement l'argent.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

À ces exemples s'ajoutent ceux que nous rapportent deux autres parents. Le premier raconte que son fils faisait partie d'une bande d'amis où la personne qui payait était simplement celle qui avait de l'argent. Celle-ci n'était donc pas toujours la même d'un jour à l'autre, selon les ressources que le groupe pouvait cumuler. Nous apprenons aussi, à partir d'une autre histoire qui nous a été racontée par un parent, que durant un épisode de fugue, sa fille s'est liée à de jeunes adultes qui fabriquaient des accessoires de cirque. Ces adultes, qui eux-mêmes étaient rattachés à un organisme communautaire, accueillaient dans leur groupe principalement des jeunes ayant connu les centres jeunesse. Ces groupes demandaient aux jeunes d'être présents et assidus aux activités qui en définitive ont eu des effets bénéfiques sur son enfant. Cet exemple amène ce parent à croire qu'il y a des avantages de faire partie de n'importe quel groupe avec lequel le jeune partage des intérêts communs. Bien entendu, ce point de vue émane

d'une expérience positive, qui malheureusement fait exception parmi les histoires que nous avons entendues.

En se rapportant à d'autres exemples beaucoup plus durs cependant, l'autre moitié des parents explique que les alliances que les jeunes sont dans l'obligation de faire pour leur survie, implique bien souvent des adultes dont les intentions sont louches, sinon difficiles à cerner. Des gens qui sont partout et qui ciblent les jeunes en leur offrant le confort auquel ils sont habitués. Sinon, les jeunes se trouvent alors obligés de faire la quête, qui constitue en fait une activité à laquelle ils ne peuvent s'adonner que pour une courte durée et qui exige à ceux qui veulent en vivre, de pouvoir bénéficier d'une forte solidarité à l'intérieur de leur groupe. Ces extraits illustrent donc en partie les processus qui guettent les mineurs en fugue.

« Elle a commencé par être une cliente, pis elle a commencé à rendre service à un ti peu plus haut, pis a un ti peu plus haut. Pis là, ben à un moment donné... euh... plus qui vont monter dans l'échelle de la drogue toute ça. Ben, y ont plus de besoin au niveau pour aller transporter, vendre euh... si et ça... d'avoir de la liquidité, faire des vols pour aller voler, pour aller acheter d'autre drogue. Donc, qui fait qu'à un moment donné... y a toujours des services à rendre... »

(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

« Je commence à penser que c'est un réseau qui contient des, qui est formé par des adultes et, qui peut-être euh, euh mettent en avant des jeunes. (...) Ma fille m'a mentionné une fois : «en faisant partie d'un tel réseau, tu seras protégée.» Si quelqu'un te menace ou si quelqu'un, si une fille plus âgée veut te battre ou si je l'sais pas, qu'un garçon plus âgé veuille te faire quelque chose de mal. Tu vas dire : « ha, mais je fais partie de mon gang euh, donc je suis protégée. » »

(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

Ces parents se sont avérés relativement volubiles au chapitre des réseaux reliés au crime organisé. Ce qui laisse penser que leur propre enfant ont vécu une telle expérience, beaucoup plus que les jeunes de notre échantillon ne l'ont laissé transparaître, ou encore qu'ils manifestent à ce sujet, de vives inquiétudes. Dans cette foulée, ces parents ont parlé aussi des moyens que les jeunes doivent prendre pour pouvoir se rapprocher de ces groupes. On dit que les garçons doivent faire la démonstration de leur force et de leur courage. Qu'ils doivent en quelque sorte surprendre les membres du groupe qu'ils convoitent en leur donnant la preuve qu'ils sont capables de repousser plus loin leurs limites face à la criminalité.

« Des vols, des fois qui agressent quelqu'un, ça faisait partie d'une initiation d'une gang de rue un moment donné, ça été t'sé des agressions gratuites carrément, des initiations pour montrer que té quelqu'un, que té hot, que tu peux faire partie de la gang de rue que tu veux faire partie. Y faut que tu montres que té tough. Fa que, fais quelque chose pour montrer, t'sé surprends nous. »

(11211, Parent, Institutionnel, Montréal)

Pour les filles, on évoque d'autres scénarios où celles-ci se font prendre au piège, alors qu'elles croient avoir trouvé l'amour et l'affection qu'elles recherchaient.

« À ce moment, elle a tout de suite accepté qu'elle fait l'amour à un type, qu'elle considérait comme euh, un type qu'il l'aimait. Parce qu'il écrivait des poésies d'amour sur euh, certains cas et trucs. Bien sûr, c'était pas ça, parce qu'a l'a finit par être agressée, mais c'que je veux dire, je veux dire que hum. Euh, il y a une, vraiment comme euh, je me répète, c'est une stratégie, une tactique qu'ils connaissent euh.»

(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

Certains parents envisagent même quelques avantages d'y être associés. Ces avantages sont reliés à la protection et à la sécurité, de même qu'à la valorisation et au sentiment d'appartenance, au sens où ces groupes pourraient faire office de nouvelles familles pour ces jeunes.

« Je crois que le jeune y voit ça comme un avantage parce que y est protégé, y fait partie, cé une appartenance. Garde, nous autres, quand on est tout seul, on déménage à St-Clinclin, pis qu'on connaît pas personne, tu vas te sentir mal. Quand t'as quelqu'un, bin cé le sentiment d'appartenance, té pas tout seul. T'sé, avoir des relations avec du monde, des amis, des confidents, de faire des activités avec tu demande des conseils. T'sé, cé toute là, là, socialiser que je pense que cé important. Pis être en gang, bin t'as beaucoup plus de pouvoir que tu seul.»

(11211, Parent, Institutionnel, Montréal)

Un parent explique, avec prudence, que certains jeunes peuvent même apprendre d'une telle expérience.

« C'est sûr que... ouf... Seigneur... c'est sûr à répondre à ça parce que... t'sé, autant qu'ça peut être posi... négatif euh... c'est quand même une... une... une expérience t'sé... Mais en même temps, euh..., j'pas en train de t'dire que... oui, finalement ça va être positif. T'sé..., j'pense que c'est différent pour chacun. Mais... à quelque part, c'est... son instinct d'survie, certain. Pis...c'est plate, mais... t'sé, c'est comme un choix que les jeunes font... en espérant que cet épisode de vie-là perdure pas, pis que ça l'aille pas trop d'répercussions négatives là, en vieillissant. Mais... ça dev... ça devient..., ça peut devenir des jeunes très débrouillards, très autonomes... Des jeunes... qui grandissent, pis qu'un moment donné, y se sortent de là pis que... Mais t'sé, c'est pas l'idéal comme ch'min d'vie...»  
(13231, Parent, Institutionnel, Mauricie et Centre-du-Québec)

Mais règle générale, nous constatons que les parents y trouvent plus de désavantages, en évoquant notamment que ces groupes ne peuvent qu'entraîner les jeunes dans une plus grave déchéance. La plupart ajoutent que l'expérience de la fugue n'exige pas en soi que les jeunes s'associent à de tels groupes. Que les ressources et les liens que les jeunes créent entre eux devraient et pourraient en principe leur permettre d'éviter ce genre de chose. Un seul parent fait exception sur ce point en rapportant ce qui suit :

« Pour vivre dans la rue je crois qui faut que tu ailles un réseau gang de rue ou autre. Mais y faut que tu ailles un réseau, tu peux pas être tu seul. Bin non, faut que tu connasses où tu vas où tu vas manger, tu peux ... bin non. »  
(11211, Parent, Institutionnel, Montréal)

### **3.15.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Dans leur discours, les intervenants laissent entendre eux aussi que les jeunes en fugue sont bien souvent liées à l'univers de la criminalité d'une certaine manière, par l'entremise des membres de leur réseau, proximal ou distal. Ceci étant, les démarches à faire pour s'en rapprocher ne sont généralement pas très compliquées. Toutefois, les intervenants estiment pour la plupart que si les jeunes créent des liens plus sérieux avec le milieu criminel, ces derniers sont utilitaires ne servant qu'à leur donner les moyens de répondre à leurs besoins primaires, ainsi qu'à leurs besoins de consommation.

« Cé le monde de la criminalité là. Cé le monde interlope. Ils finissent toujours par connaître un des leurs, ou par connaître quelqu'un qui connaît quelqu'un. Fa que cé un peu comme ça qui finissent par connaître quelqu'un. Mais ils sont vraiment pas bavards par rapport à ça. Cé très très difficile d'avoir de l'information précise; premièrement, ne jamais dire aucun nom, alors eee cé une affaire un peu nébuleuse là.»  
(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Sur un autre plan, d'autres intervenants soulèvent que d'autres formes de relations sont possibles. Dans cette perspective, les intervenants précisent que ce sont aussi les liens d'amitié qui entraînent les jeunes vers le milieu criminel, ou encore les liens de parenté, étant donné qu'il n'est pas rare qu'un frère ou un cousin en fait déjà partie. Il arrive également que tout leur entourage y soit déjà associé, faisant, en définitive, que certains jeunes s'identifient au milieu criminel. Dans son commentaire, cet intervenant laisse entendre que certains jeunes sont valorisés par les contacts qu'ils ont avec le milieu criminel. Nous en déduisons qu'il prétend que les jeunes en fugue seraient aussi concernés par cette observation.

« (Soupir) Oui... ça on... t'sé on... du temps du Wolf Pack, on en entendait parler, quand y en a un qui sortait dans les journaux « Ah! C'est l'ami d'un tel pis... » C'est quasiment valorisant pour eux autres su'l coup, parce que là y connaissent quelqu'un d'important. C't'une vedette qui fait l'journal t'sé... Fa que là nous autres, la confrontation t'sé. Y aurait-tu pu faire des choses bien, au lieu d'encourager les p'tites filles à s' prostituer, t'sé... Mais... c't'important pour nos jeunes d'être toughs pis d'être... le king, pis de... t'sé. J'le disais tantôt, de r'tourner au centre d'accueil par soi-même... c'est poche... D'y r'tourner les menottes aux poings, c'est ben plus cool... t'sé on en a une qui é en prison pis... faut qu'a jouse la tough parce que... est en prison, pis est faite forte, pis plus de temps a va passer au trou, mieux ça va être pour son... son image... J'n'ai déjà eu un qui é sorti d'ici avec six chars de police en avant, pis y était fier là... y avait t'nu six chars de police de minuit l'soir à huit heures le lendemain matin, icitte en avant... J'peux-tu t'dire que quand y é sorti, y avait la tête haute... J'vais juste envie d'y... une claque en arrière d'la tête, dire « Heille, baisse les yeux là... » Quelque chose... quelque part... c'est pas cool, mais pour lui... d'avoir faite déplacer l'artillerie lourde là, parce qui é appelait l'artillerie lourde... euh... y était quelqu'un... Si y avait été... un jeune normal... qui s'rait sorti d'ici l'matin pour s'en aller à pied jusqu'au tribunal, parce que c'est là qui s'en allait... non..., ça y prenait... la police. Y manquait les caméras, pis y aurait été cont... oublie ça, y était au septième ciel... Fa que... l'image!»  
(12351, Intervenant, Communautaire, Québec)

Au fait, une seule intervenante prend position clairement à l'effet qu'une minorité de jeunes seulement se lie formellement aux groupes organisés. Cette intervenante provient du secteur de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Toute proportion gardée, les policiers sont plus nombreux à prendre la même position. Ils sont trois parmi les 16 que

nous avons rencontrés. Quoi que certains entrevoient que les gangs soient de plus en plus présents.

« Une minorité, une minorité qui se ramasse dans les pattes des gangs de rue, mais maintenant avec l'avènement des gangs de rue, ça va commencer. D'après moi, ça changé un peu je pense, parce que de plus en plus, les gangs de rue prennent de la place. Les Motors sont quasiment toutes en dedans. Fa que les gangs de rue, tites gangs émergentes.... ça peut un moment donné, que ça soit eux qui contrôlent la drogue. Si c'est eux qui contrôlent la drogue, un moment donné. C'est sûr, surtout pour la prostitution, les filles, l'argent, la drogue. Je sais pas, peut-être éventuellement ça va commencer à changer.»  
(12462, Policier, Québec)

Ainsi, ces intervenants pensent que pour faire partie de ces groupes, les jeunes doivent faire leurs preuves en se battant, en volant, en vendant de la drogue, en transportant de la marchandise, et parfois en se prostituant. L'enjeu consiste à gagner la confiance des membres du groupe. Et celle-ci passerait par la violence, soit celle que les jeunes peuvent subir et celle que les jeunes peuvent faire subir.

« Ben souvent y va avoir, dans l'fond, les groupes plus structurés, y va avoir une initiation souvent. Si on parle des jeunes filles, j'pourrais parler des garçons aussi parce que j'ai déjà travaillé avec les garçons aussi. Au niveau des garçons, c'est plus dans le fond de commettre soit un délit, de justement se positionner dans une façon d'agresseur si on veut. Y a un côté qu'on connaît un p'tit peu moins, c'est que les jeunes garçons vont... si on veut, la gang va leur passer d'ssus, mais de façon agressive. Dans l'fond, y va avoir une bataille, y va n'avoir peut-être six contre le gars, pis après ça y va t'être initié, ça va t'être son initiation. Pis les filles ça va t'être plus au niveau du gang bang, y vont vivre un viol collectif dans la majorité des cas. Mais sinon, y a pas vraiment de, si on parle des jeunes plus d'la rue, des jeunes itinérants, y a pas vraiment d'initiation. En tout cas, connue, à mon sens.»  
(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« (R)Yeah I mean there are certain things that they would have to do. I'm sure, to prove that humm their, their interested and most of the time, it's something that's illegal or humm humm or degrading or whatever. Like prostitution, trafficking and you know humm...  
(I) ok... is this, it's not free, you don't get in for free? Or you don't stay in it for free  
(R)Humm not necessarily, not necessarily, I mean , there has to be a motivation or commitment.»  
(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

Ces intervenants dénotent aussi les avantages pour les jeunes de se lier à ces groupes, qui sont notamment l'argent, la reconnaissance, la place qu'ils gagnent dans la société, la protection, la valorisation, l'accès aux drogues, le pouvoir, le prestige et la fierté. Mais, pour terminer, six intervenants, dont cinq provenant de Montréal, nous ramènent

à notre premier sujet d'intérêt, la fugue, en précisant que dans ce contexte spécifique et pour survivre dans la rue, les jeunes ne sont pas absolument obligés de se lier à des groupes organisés. Les mineurs en fugue pourraient en principe se passer de ces groupes et pourraient même s'en dissocier. Ce point de vue est également celui des policiers. La grande majorité d'entre eux ont évoqué que les jeunes n'ont pas besoin de ces groupes, qu'ils ne devraient pas s'y lier et qu'il est possible de s'en dissocier.

### **3.16 PENDANT LA FUGUE - LA CONSOMMATION, LES RISQUES ET LES DANGERS**

#### **3.16.1 Le point de vue des jeunes**

La consommation dont nous avons déjà parlé semble être au cœur de l'expérience de la fugue. Sans en être le principal motif, elle pourrait être un symbole en quelque sorte, à tout le moins un moyen pour les jeunes de savourer pleinement leur liberté. Elle accompagne aussi les activités sociales qui occupent une place centrale dans l'expérience de la fugue de ces jeunes. La liste des drogues qu'ils consomment ou ont déjà consommées est généralement assez longue. La plupart d'entre eux, soit 19 plus précisément, soutiennent qu'il n'y a pas de drogues que les jeunes peuvent se procurer en fugue, qu'ils ne peuvent pas se procurer autrement. Exception faite de trois jeunes, dont une fille qui précise qu'en fugue toutes les drogues sont plus disponibles. Plus concrètement, les jeunes identifient parmi les drogues qu'ils ont déjà consommé dans leur vie, l'alcool, le cannabis, la cocaïne, le séquorel, la colle, les solvants, les hallucinogènes, les amphétamines, la mescaline, l'héroïne, l'ecstasy, la morphine ainsi que d'autres médicaments non prescrits, dont les antipsychotiques et le ritalin.

Le plus inquiétant est sans doute relié au fait que des jeunes indiquent que la fugue fut pour eux l'occasion d'expérimenter certaines drogues pour la première fois. Certains ont alors expérimenté l'alcool et le cannabis, tandis que pour d'autres, la fugue fut l'occasion d'expérimenter l'héroïne. Quoi qu'il en soit, ils sont 12 dans cette situation.

Dans cette foulée, les jeunes associent généralement la drogue aux risques les plus importants qu'ils ont pris pendant qu'ils étaient en fugue.

Bien entendu, les risques que les jeunes rencontrent sont associés aussi à d'autres facteurs, notamment aux moyens qu'ils prennent pour survivre et se procurer de l'argent, de même qu'aux personnes qu'ils fréquentent et dont ils ne connaissent pas les intentions.

« Ben, coucher dans rue pis... si té en hiver, tu peux mourir. Mettons se prostituer là... Si tu rentres din gangs de rue, tu peux t'faire poignarder... ou tirer ou... battre... C'est tout le temps à risque, surtout en fugue.»  
(11115, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

« T'sé, en même temps, t'sé, quand que tu es mineur, t'es un peu in, dépendant, de, des adultes, ou t'sé, des affaires de même là. Pis si t'es pus en contact justement avec tes parents, ben... Comme t'sé, des besoins là... T'sé, y en a comme... Qui ont, qui ont pas d'amis, à mettons là. On va y aller à l'extrême là, que y ont pas d'amis, que y ont comme pas de connaissances. Fa que, justement, y vont avec des personnes pas bonnes que, y demandent de faire des affaires. Mais ça veut pas dire que la personne... Peut-être qu'elle va te donner un endroit où dormir, pis genre... T'as le droit de te laver, mais ça veut pas dire qu'elle va te laisser manger, qu'elle va te laisser boire, qu'elle va te laisser genre...»  
(11117 Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« You can dead... you can take drugs and died... you can get to a accident, you could... sleeping on the streets... you can kidnap. If it's a grow running away, they can get rape, they can kidnapp, they put in to doing something, they don't want do like prostituting, or sleeping with people that leave at the house... yeah...»  
(11141, Jeune, Garçon, Institutionnel, Batshaw)

Mais encore, la consommation semble être celle qui leur joue le plus de mauvais tours. Parmi les jeunes que nous avons rencontrés, neuf sont de cet avis. Ils expliquent qu'après avoir consommé, ils n'ont pas le même contrôle sur eux-mêmes et que les groupes dans lesquels ils se retrouvent parfois peuvent les amener à aller très loin. Une jeune fille raconte qu'elle a laissé une fois une personne atteinte d'hépatite lui préparer son injection. C'est donc avec passablement de détails, que les jeunes racontent aussi qu'ils ont pris des risques en allant dans des endroits dangereux, en dormant dans la rue, en fréquentant des personnes qu'ils ne connaissaient pas, souvent mal intentionnées, qui les ont agressés et entraînés dans la criminalité. De plus, la consommation abusive est risquée en soi pour la santé des jeunes, d'autant qu'ils ne connaissent pas toujours la

qualité des produits qu'ils consomment et que cette consommation abusive les rend encore plus à risque d'être abusés.

« Bin cé le risque que toute tourne autour de la conso. Ce que tu vas consommer, ce que tu fumes aujourd'hui, y savent pas ce qui vont consommer, à quelle fréquence. Pis y savent pas ce qu'ils consomment non plus. Y a tellement de marde dans ce qui consomme, qui peuvent péter des psychoses n'importe quand. Pis eee moi, juste pour te donner un exemple, moi je suis psychotique sur le bord de la schizophrénie, parce que j'ai trop faite de psychose pis eee les médecins me l'ont dit, la prochaine psychose, on sera pas capables de te ramener. Pis eee dans le fond, moi ça m'a fait arrêter une shot, c'était de la marde que je prenais.»

(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

« Quand tu pars, tu pars là... pis tu consommes, pis que t'as pas de juste milieu... Comme moi, quand j'consommais pis j'tais chez nous, j'avais un juste milieu... j'tais comme : « j'vas pas arriver trop g'lé chez nous... j'vas pas faire si»... Mais on a pus d'juste milieu...»

(11111, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« (le plus grand risque c'est) De me faire mal... Que les gars profitent de toi ou que t'aïlles pas des bons amis, pis que finalement, y faut que tu prennes la drogue ou des affaires de même, que tu prennes trop de drogues ou des choses comme ça là. Mais c'est parce que j'tais sur une drogue là, et le gars y a comme voulu profiter de moi...»

(11113, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« Ouais. Parce que mettons t'es en fugue, pis je sais pas pis tu décides d'aller chiller avec je sais pas trop qui. Là, ils te fournissent de la drogue, pis là tu te drogues. Là, tu fais une overdose là, là, tu penses qu'eux autres ils vont t'aider ? Bin non, ils vont savoir que t'es en fugue, pis là ils vont être comme...« je vais pas appeler la police là sinon...» Ils vont être impliqués aussi là. La police ...»

(11118, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« Oui, c'est sûr, pour n'importe qui, oui, elle est un risque, parce que tu sais pas vraiment ce que la fille va faire. Euh, je sais pas, t'as consommé, t'as consommé un petit peu trop. T'es pu allumée. Euh, y a quelqu'un qui demande euh, je sais pas « tu viens tu chez nous». C'est bon. Tu vas chez eux, pis en fin de compte, tu te souviens pus de rien, tu sais même pas où est-ce que t'es, pis t'sé... Oui, ça s'en est un danger, mais en fin de compte, la fille, elle, elle se dit : «hum, j'ai toujours consommé là, voyons là, il m'arrivera rien là.» »

(12122, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Au moment où ces jeunes ont participé à la recherche, ils savaient donc apparemment reconnaître les risques qu'ils ont pris. Ce qui n'était peut-être pas le cas au moment où ils ont vécu l'expérience. Il reste toutefois que certains d'entre eux, six en fait sans distinction sur le sexe, estiment qu'il est important pour eux de prendre des risques dans la vie. Principalement pour les sensations que cela leur procure, mais aussi pour apprendre de leurs erreurs et pour se prouver qu'ils sont capables de tout faire.

« Mais moi j'ai aimé que, la sensation que ça m'a donné. T'sé quand, quand le policier tape sur l'ordinateur, pis il l'sait que c'est toi, pis il te poursuit. Lui y'est comme en voiture, mais tu cours pas, tu restes à marcher tranquillement, au même rythme. Tu ralentis pas, tu n'accélères pas. Rien, même euh, comme si de rien était. Tu regardes le policier comme «qu'est-ce qu'y a?» Tu continues ton chemin comme si de rien était. Mais en même temps, en dedans de toi, ce que tu ressens, c'est fort là, parce que tu le sais que, peut-être qu'a va débarquer de son char pis commencer à te courir après, juste pour t'embarquer, pour te ramener en centre. (...) Ha ça c'est, des fois ç'est l'fun. Un policier un moment donné, j'étais, ça faisait une semaine que j'étais en fugue, même manteau, même pantalon quand j'étais, j'avais fugué, même soulier. Tape sur son ordinateur, elle me regarde, là elle m'suivait en auto là, mais vraiment. Elle m'suivait pas parkée sur le coin de la rue, elle m'suivait pis plus j'avançais, a l'avançait, pis était vraiment à côté de moi, pis a regardait. J'ai continué à marcher, pis je me suis rendu jusqu'au métro.»  
(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

En ce qui concerne le danger, la conception que les jeunes en ont semble être différente de celle entourant la notion du risque. Sur les 26 jeunes qui ont répondu directement à cette question, neuf affirment qu'ils ne se sont jamais sentis en danger alors qu'ils étaient en fugue. Les autres, un peu plus nombreux soit 15 plus spécifiquement, l'ont échappé belle, ou encore ont connu des histoires difficiles.

« Oué. Pis je me suis senti en danger aussi, parce que... t'sé là. L'été d'après, chus retourné à Montréal avec un, un de mes chums de gars pis... J'y parlais justement de ça que, Montréal, je viendrais le moins souvent possible, parce que j'voulais pas revoir ces gens là, t'sé. Pis, que je serais vraiment bad lucké de tomber dessus t'sé. Pis deux minutes après, quand j'ai dit ça. Y est rentré dans le Mc Do. T'sé. Je l'ai vu arriver, la face en sang t'sé, pis toute. J'ai comme gelé, carrément. Pis là, j'me suis senti vraiment dans marde là, genre. J'étais sûr que j'allais me faire tuer, parce que moé, j'passais trois jours dans rue là-bas cette été là. Pis... genre, j'voulais coucher à Viger t'sé, où c'est que je couchais avant t'sé. Pis là, y était pas question que j'aille coucher là, là. T'sé. Si eux autres y étaient là, c'est parce que allaient coucher là ce soir là, là. Pis là, oui, j'me suis senti vraiment en danger, pis... Quand sa gang est passée à côté de la vitre pis qui m'ont tout reconnu, avec le gros smile dans face, là, j'étais dans marde là. J'étais vraiment, vraiment dans marde, pis... Sur le fait, j'ai dit à mon chum de gars « tabarnack, c'est pas vrai que je reste icitte à soir, sti, j'vas manger une balle entre les deux yeux. Pas de joke. » Fa que, oui, c'te fois là, j'me suis senti en danger là, mais... C'est arrivé deux fois là. Avant ça. Tant que je faisais tout ce qui me disaient, pis que toute était correct là. On, tout était cool.»  
(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Un moment donné je squeegais pis y'a un gros noirs, bah c'est pas la couleur ça me dérange pas mais un gros gars, un gros jack. Y m'avait claqué le cul pis disait awaille viens-t'en ma criss de salope pis j'avais comme figé. Je suis venue vraiment en criss, ça ma vraiment fait peur pis là je me suis sentie en danger, y s'en allait sortir un gun genre. Pis y...lui... je dis qu'est-ce que tu veux taba...tab...j'étais jeune pareil là, pis j'avais pas autant d'affirmation que j'en aurais aujourd'hui t'sé. Pis y s'en allait me frapper. Au début c'est ça, y'avait plu c'te journée là pis y m'avait faite ça avec son parapluie, pis y'avait sorti son boute de gun, pis y m'avait dit toi reste tranquille. J'ai faite comme oups, là j'ai comme retourné de bord pis... y s'est mis à rire genre HAHAHA mais full fort. Je m'en rappelle comme si c'était hier genre, pis je suis allée voir mes chums genre pis le temps que je leur explique la situation, euh autres s'en allaient leur péter la gueule, y était parti.»  
(11151, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Dans tous les cas, le danger semble se rapporter à tout ce qui se passe en dehors d'eux, alors que le risque dépend plus directement de leurs comportements. À cet égard, les conséquences des risques qu'ils ont pris semblent les avoir beaucoup plus marqués que les conséquences des dangers qu'ils ont pu rencontrer. En d'autres mots, il semblerait que les jeunes fassent une distinction entre les dangers externes, ceux de la rue et des personnes qu'ils peuvent y rencontrer et sur lesquels ils n'ont que peu de contrôle, et les dangers internes qui leur appartiennent plus directement. Ces deux types de dangers demandent sans doute à être considérés avec la même attention.

Or, une seule répondante explique qu'il n'y a plus d'endroit où elle peut se sentir en sécurité, ceci étant une conséquence directe des dangers auxquels elle a été confrontée en contexte de fugue. Les autres disent que lorsqu'ils se sentaient en danger, ils pouvaient se tourner vers leurs amis ou leur mère. Neuf jeunes ont identifié cette solution. Quatre jeunes répondants ont dit qu'ils se tournaient vers les organismes communautaires. Et le même nombre, que le retour en centre jeunesse était aussi une autre solution qu'ils envisageaient. Même qu'un jeune a évoqué l'idée de contacter les policiers. Les jeunes pourraient donc vraisemblablement mobiliser diverses ressources pour faire face aux dangers externes. Ceci reste à voir toutefois s'il en est de même pour les dangers internes.

### 3.16.2 Le point de vue des parents

De leur côté, les parents dressent eux aussi une liste assez longue des drogues que leur jeune consomme ou a déjà consommées. Des drogues que les jeunes peuvent se procurer en tout temps, exception faite de quelques drogues dures telles que le crack, le cristalmet et l'héroïne. Plus concrètement, les parents identifient parmi les drogues que leur jeune a déjà consommé au cours de sa vie sont l'alcool, le cannabis, la cocaïne, la colle, les solvants, les hallucinogènes, les amphétamines, le PCP, l'héroïne, l'ecstasy, ainsi que le GHB. Certains d'entre eux précisent aussi que la fugue de leur jeune aurait été l'occasion pour lui d'expérimenter de nouvelles drogues.

Au rang des risques que les jeunes prennent pendant qu'ils sont en fugue, les parents reviennent sur le sujet de la consommation abusive, comme les jeunes l'ont fait. Sur le sujet de la consommation de drogues dures plus spécifiquement.

« Mais cé ça la consommation de drogues dures... pis ce qui est dangereux cé euh... mais cé tout ce qui est lié à l'exploitation sexuelle... la t'sé... »  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

« Peut-être que oui en consommant de la cocaïne la... t'sé... y'avait jamais connu ça euh... t'sé y connaît pas ça. Fa que, malgré qui avait euh... son ex beau-père était quelqu'un d'habitué là'dans là... Mais, euh... oui à mes yeux euh..., toute qu'est-ce qui est drogue... là,... pour moi, cé à risque t'sé... »  
(11255, Parent, Communautaire, Montréal)

« Ouais. En danger, la quantité, la...le...la quantité de c'que tu consommes euh...Pas manger pas euh...Les psychoses aussi euh..., le suicide..., la prostitution...J'pense que...après tout ça, c't'en masse... »  
(13231, Parent, Institutionnel, Mauricie et Centre-du-Québec)

De plus, les parents évoquent d'autres risques, qui bien souvent découlent de cette consommation. La prostitution à laquelle les jeunes doivent s'adonner pour se procurer de l'argent, de même que tous les autres moyens qu'ils sont prêts à prendre pour y arriver. Dans cette foulée, la fugue les amène aussi à rencontrer des personnes malveillantes, capables de les exploiter, sur le plan sexuel, mais aussi de toute autre manière. Mais plus encore, les parents sont inquiets que les jeunes puissent subir des agressions, qu'ils soient volés, voilés, battus, maltraités et enlevés.

« Bin oui cé ça cé ça... «Est-tu avec un violeur? Est tu en train de se faire découper en morceau? On va-tu la retrouver dans un mois dans un boisé? On va-tu t'sé ?» Cé ça qui nous passe par la tête là, cé vraiment ça. Pis l'histoire de Cédrica t'sé.. «elle va-tu revenir elle? ... cé tu une fugue ou elle cé fait enlever ?» Nous autres... était partie acheter un chip. (...) Toutes ses choses étaient restées à la maison, aucune carte, pas d'argent, elle avait juste 3 \$ pour un chip pi cé tout. Fa que, nous autres on a vraiment... moi j'envisageais plus l'enlèvement que la fugue t'sé.»  
(11211, Parent, Institutionnel, Montréal)

Or, les parents n'envisagent pas seulement des risques qui soient reliés à la consommation des jeunes mais aussi à leur vulnérabilité, aux traumatismes qu'ils pourraient vivre à cause de cette consommation et aux conséquences qui pourraient s'en suivre.

« Cé ça... vraiment qui soient... récupérés par des plus euh... des plus forts qu'eux pis qui y ait de l'abus euh physique euh... sexuel beaucoup beaucoup t'sé des... Ma plus grande crainte cé qui... qui se passe quelque chose de... déterminent t'sé euh... Comment dire... qui se passe... quelque chose qui va être lourd à porter pour le restant de tes jours... T'sé mettons t'as... je me dis... fuguer cé, cé... cé pas le fun rencontrer du monde cé pas le fun... à mon sens euh... être violé par une gang... dans un parc... cé comme un autre niveau. Fa que t'sé comme a va tu être capable d'éviter ça... t'sé euh... Est-tu dans une situation qui peut être dans... t'sé y a des... y a des événements qui sont plus graves que d'autres là... pis ça ça n'est... Fa que,... là si... t'sé se faire tabasser t'sé je pense à XXX mettons se faire tabasser par une gang euh... cé comme plus difficile à porter que...»  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

« La première fois ou la ouin... la première fois c'était d'être désemparé de pas... savoir qu'est-ce que ça voulait dire... de pas savoir quoi faire... d'être euh... J'étais comme un bloc de béton qui vient de me tomber dessus euh... Pis la deuxième fois c'était d'être... ce que je trouvais le plus difficile cé que je me disais pas encore je suis tellement fatiguée t'sé... Cé comme, cé épuisant hein t'sé de vivre avec un... pis de recommencer la séance avec l'autre là... Je me souviens avec ma pis là ouin... pis euh le ben... malgré tout ce qu'on veut, la une fille cé différent. Fa que... j'tais encore plus insécure... je trouvais qu'est, qu'elle a encore plus euh... susceptible d'être abusée t'sé même si... les gars peuvent l'être aussi là...»  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

À l'évidence, les parents s'imaginent donc le pire. L'abus, le viol, l'enlèvement. Des expériences fortes et traumatisantes pouvant avoir des effets irréversibles sur les jeunes. Pour cette raison, les épisodes de fugue de leur enfant ont été difficiles à traverser pour ces parents. Deux d'entre eux ont souligné que l'attente était interminable, non seulement pour que le jeune revienne mais que se mettent en branle les démarches pour le retrouver. Le sentiment d'impuissance est donc difficile à porter, le sentiment de rejet également, sans compter la perspective de ne plus jamais revoir leur enfant.

« Un moment donné elle parlait d'aller eh... d'aller, partir dans l'Ouest, pis... un moment donné j'pensais qu'a serait, a serait partie à Toronto eh... Mais ma plus grande crainte c'est ça, c'était de... de pas la 're''... pas la revoir. Je sais pas eh... je pense que... à long terme, mais ouf, je sais pas si j'pensais à du long terme... c'est vraiment le temps s'arrête.»  
(11256, Parent, Communautaire, Montréal)

Nous ne sommes pas étonnés d'apprendre que ces parents se sont mobilisés en apprenant que leur jeune était en fugue. Quatre d'entre eux ont avisé les policiers. D'autres ont appelé les amis, ont prévenu les intervenants, leur ont demandé conseil. Un parent aurait même avisé les médias. Deux autres mères racontent qu'elles ont effectué elles-mêmes des recherches en marchant dans les ruelles, les parcs, les endroits où elles pensaient pouvoir retrouver leur enfant.

« J'ai fait des téléphones dans... chez Pops eee, au Bunker, pour vérifier si y avait mangé là, si y avait dormi là ee... J'ai aussi cherché mon fils dans la rue, marché dans les secteurs que je pensais qui se tenait, en face de chez Mado coin Beaudry et Ontario coin Beaudry. Cette rue là Beaudry cé vraiment le coin où il se tenait le plus. J'ai regardé le square Berri aussi et eee j'étais très heureuse de pas le retrouver là parce que j'avais vraiment un choc culturel quand j'ai faite le tout eeee ça ca a été eee... À part ça qu'est-ce que j'ai fait, j'ai essayé de rejoindre des amis mais j'ai remarqué que j'avais pas nécessairement beaucoup de téléphone de ses amis. Fa que, ça a été difficile ouais.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Nous pouvons comprendre aussi que les parents soient mitigés à savoir si ces risques que les jeunes prennent sont importants pour eux. Certains reconnaissent que les jeunes puissent éprouver le besoin de repousser leurs limites, ainsi qu'un certain plaisir à faire face à l'inconnu. Mais cette sensation pourrait, jusqu'à un certain point, réduire leur capacité à sentir et à reconnaître le danger.

« Ouan cé ça j'ai l'impression qu'elle sentait pas le danger, elle sentait plus l'excitation pis euh.. T'sé euh j'occupe tout l'espace pis euh, un grand sentiment de puissance d'une certaine façon là... euh... ouan...»  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

En contrepartie, les parents donnent moins d'exemples à propos des dangers auxquels s'exposent les jeunes en fugue, sinon que quelques-uns qui sont pratiquement les mêmes que ceux qu'ils ont donné à propos des risques. À ce chapitre, les parents ont préféré parler des moyens que leur jeune pouvait prendre, dans les situations les plus extrêmes, pour se sentir en sécurité. Ainsi, trois d'entre eux rapportent que la famille

était le meilleur endroit vers lequel leur jeune pouvait se tourner. Quelques-uns l'ont fait d'ailleurs. Une mère explique aussi qu'elle laissait la porte déverrouillée en tout temps, pour que sa fille puisse revenir à la maison en cas de besoin. Qu'elle ne dormait pas durant cette période, au point d'en développer des problèmes de santé dont elle ne s'est pas encore totalement remise depuis. D'autres ont su aussi qu'il avait appelé un ami, était même retourné en centre jeunesse.

Enfin, un parent a voulu faire cette précision à l'effet que s'il ne connaît pas tous les détails à propos des dangers auxquels s'est exposé son fils, c'est en fait parce qu'il n'a pas voulu le questionner à ce sujet, de peur d'en tirer des informations qui soient trop difficiles à entendre.

« Bin c'est tout ce qui compte des fois, c'est le fun de le savoir parce que tu te dis que ee ça y faudrait peut-être regarder ça pis en discuter mais eee je pense que ça va aussi avec les capacités que j'ai. On dirait que des fois y a des choses, que des fois y me dit des choses, pis ça rentre dans mes oreilles avec un gros choc, genre j'ai pris du «mushroom», ça prend, ça fait un effet choc pis eee là, j'ose pas aller plus loin. Fa que, dans ces expérience de fugue eee, on dirait que pour l'instant eee moi j'ai décidé de pas poser beaucoup de question. Je respecte aussi le fait que y a pas le goût nécessairement d'en parler plus qui faut, c'est quelque chose qui est encore pour lui ee pas plaisant à se rappeler.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.16.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Parmi les intervenants que nous avons rencontrés, neuf sont d'avis qu'il n'y a pas de drogue que les jeunes peuvent se procurer en fugue, qu'ils ne peuvent pas se procurer autrement. Les autres intervenants, plus nombreux, pensent plutôt que le contexte de la fugue facilite à tout le moins l'accès aux drogues et font remarquer que certaines drogues en particulier sont plus faciles à consommer dans ce contexte, telle que le crack et l'héroïne, de même que les amphétamines et les hallucinogènes. Ceci étant dit, ces intervenants estiment que la fugue est propice à la première consommation. Une consommation de cannabis et d'alcool dans certains cas, comme le croient quelques policiers, mais de drogues injectables dans d'autres cas, comme sont enclins à le penser certains intervenants.

« Non, je pense qu'ils peuvent les utiliser. C'est sûr que, souvent, les jeunes qui vont commencer à consommer par injection, vont le faire durant qu'ils sont en fugue, t'sé. Parce que ça demande du matériel, c'est plus, il faut être plus caché. T'sé de consommer une pillule d'amphétamine, tu peux faire ça n'importe où, c'pas compliqué. De t'injecter, un hit d'héroïne ou de coke, ben, ça demande une... t'sé faut que tu sois plus tranquille, là t'sé. Ça demande la seringue, ça demande l'eau, ça demande la substance. Faut que tu chauffes ça, faut tu taponnes. Fa que, peut-être de faire ça dans ta chambre, c'est plus risqué, t'sé. Ça, pis ça fait des plaies aussi, t'sé, fa que... Ça peut éveiller les soupçons de... Tandis que quand qui sont en fugue ben... personne en a rien à foutre autrement dit, t'sé.»  
(13351, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Quand on parle de drogues un peu plus chères... ben des drogues de synthèse dans l'fond, si on veut, sont quand même assez facilement capables de s'procurer ça, si on parle d'ecstasy ou du speed. Mais si on parle de cocaïne, d'héroïne, c'est pas nécessairement des jeunes qui consomment ça dans la vie, sauf que justement, en échange de services sexuels ou en échange de ... Pis on a des revendeurs aussi dans nos fugueurs là, qui vont t'être capables justement de s'procurer ça par la vente de d'autres stupéfiants dans l'fond.»  
(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

De plus, on évoque aussi que le contexte particulier de la fugue peut influencer les comportements des jeunes. Ce contexte veut que les jeunes se retrouvent parfois en des lieux et avec des personnes qui s'adonnent à la consommation de drogues dures.

« Oué. Moi je pense qui vont plus se, faire un choix, ou peut-être aussi que, dans la rue, mettons, qui s'est jamais injecté, y a plus de chance qui s'injecte dans la rue, que quand qui, qui, qui, mettons, qui était avec d'autre monde qui s'injectaient pas. De pas avoir l'influence, de pas, mais dans la rue... Ça, si tu te ramasses avec du monde qui s'injectent, c'est souvent là ta première fois que tu as le goût de l'essayer t'sé.»  
(13352, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Dans une autre perspective, on pense aussi que le contexte de la fugue peut amener les jeunes à penser qu'ils n'ont plus rien à perdre de toute façon.

« Ben, pas vraiment à ce niveau-là. Mais il y a tout le temps un risque de consommer d'autres... T'sé les raisons qui les amènent à fuguer, des fois, c'est lourd hen. Fa que, y a beaucoup de désespoir là-dedans, qui peut faire en sorte que... Y vont avoir une prédisposition à essayer les drogues plus dures, parce qui sont un peu à bout, pis ça leur dérange pas qui arrivera ce qui arrivera, t'sé.»  
(13351, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Ou encore, la liberté qu'ils touchent enfin du doigt pourrait intensifier leur désir de vivre de nouvelles expériences.

« Ah c'est possible oui! Parce que y a des jeunes qui peuvent essayer des nouvelles choses, comme j'disais tantôt, la curiosité, le fait de vouloir essayer des nouvelles choses pendant la fugue. Fa que, fort possible que oui, y en a qui vont y aller à plein, pis qui vont dire « ben r'garde, tant qu'à faire j'vas essayer ça... » Ben oui! Ça s'peut! Mais euh... c'que j'dis, c'est que y peut avoir autant d'possibilités, j'pas sûre que c'est relié au fait que...»  
(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« They could take maybe humm an excess of combination of different kinds of drugs and alcohol and humm humm humm and they're at risk for humm again the same theme around sex and humm and humm humm... humm disease, sexually transmitted diseases.»  
(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

Outre la consommation, excessive particulièrement, les intervenants et les policiers estiment que les jeunes en situation de fugue prennent aussi plusieurs autres risques. Des risques que la plupart des intervenants et des policiers considèrent importants pour les jeunes. Seulement cinq intervenants ne sont pas de cet avis. Le risque leur procurerait un sentiment de puissance, le moyen de transgresser les règles, de dépasser leurs limites, de même que le sentiment d'être pleinement en vie.

« Important ben... ça vise surtout je pense à l'exploration de leurs euh... de leurs capacités, de leurs limites euh... Cé important dans ce sens-là, cé qui se croient capables de... pis ils expérimentent... Fa que pis ce qui est intéressant dans la fugue, cé que souvent justement... cette expérimentation-là... va leur permettre de voir que oh, oh... « j'avais peut-être pas raison à ce niveau-là, comme je ne peux pas me débrouiller tout seul, cé pas vrai... j'y arrive pas t'sé»... par exemple... (...) Un adolescent, de toute façon, par nature, est en plein développement et donc en pleine, en plein désir d'expérimenter. Fa que cé sûr que hyper stimulé comme il peut l'être lors d'une fugue où tout est nouveau, surtout quand qui débarque dans un... dans un quartier comme le centre-ville de Montréal qui ne connaît pas... Euh wow là, y en a à voir, les organismes sont fa...»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Des fois y ont l'air bin bin game, mais entre ce qui disent pis ce qui font, cé des affaires différentes, pi ça cé une question que je vais poser à des jeunes que je trouve un peu intenses, un peu heavy. Pi moi, j'ai l'impression qui brûlent des étapes, y fond des affaires qui sont t'sé, y a pas de schémas idéal, y a pas de pattern nécessairement, ça dépend du jeune. Mais un moment donné t'sé ee, un moment donné cé des questions qui faut qu'on pose «jusqu'où té près à aller». Pis je leur dit souvent «moi, je veux pas la réponse, ça m'intéresse pas, je veux que tu te la poses la question, la réponse a t'appartient». Cé de, truc y vont pas me dire je suis prêt à aller jusque-là, ou je suis prêt à faire ça... moi je leur dis, pis cé la suite de ma question «jusqu'où té prêt à aller, moi je veux pas, la réponse je veux que tu te la donnes à toi.»»  
(11353, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Ouais, si c'est important pour eux j'pense que oui, t'sé quand tu prends des risques tu te sens en vie, tu sens qui se passe des choses, tu sens qui a de l'adrénaline ee. T'sé y a des sentiments, t'sé y a des jeunes, juste de penser à partir en fugue, de commencer à préparer ee leur départ ee, y vont ressentir une grande fébrilité t'sé. Pis c'est le risque du départ... t'sé j'veux dire, les risques c'est c'est, on en a nommé quelques-uns, mais j'veux dire chaque question on pourrait passer beaucoup de temps si on décortiquait t'sé toute. T'sé

j'pense qui a des risques de différents niveaux pis t'sé c'est ça, j'pense que cette recherche de de se sentir en vie, en train d'accomplir quelque chose. T'sé sont souvent dans des, dans des milieux un peu statiques, dans des situations un peu statiques, dans des choses qui sont routinières, qui sont... Comme j'disais, t'sé, des jeunes qui disent, faut que tu demandes peut-être que ça l'a changé là, mais t'sé faut tu demandes des Q-tips pour te laver les oreilles le soir, faut tu y penses l'après-midi, pis que tu fasses une demande de matériel t'sé pour pouvoir recevoir ça dans certaines unités. Peut-être que ça l'a changé.... Moi c'que j'te parle là, c'est quelqu'un qui me conté ça y a quand même deux ans, trois ans peut-être là. J'sais qui a eu beaucoup de changements, mais t'sé toute est tellement régi... Y ont certainement peut-être pas le choix mais ee ça reste que pour les jeunes t'sé, j'pense que la prise de risque devient à ce moment-là comme un espèce de moteur, t'sé qui peut leur permettre de sentir qui se passe quelque chose dans leur vie t'sé. J'pense qu'on en a tous besoin un peu.»

(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Les intervenants du milieu institutionnel se positionnent aussi sur l'importance du risque dans la vie de ces jeunes. À cet égard, certains d'entre eux se montrent particulièrement attentifs aux conséquences que ces risques pourraient avoir sur la vie des jeunes.

« C'est ça le danger, là. C'est qui sont pas assez solides. Pis souvent, c'par imitation qui fuguent, ou pour un... T'sé, impulsivité. Mais ee, t'sé, c'est dangereux un jeune qui prend d'la médication pis qui part sans médicaments. Des jeunes qui sont ee épileptiques, des jeunes qui sont diabétiques, des jeunes qui sont eee... Eee... borderlines, pis qui fuguent, t'sé.»

(11314, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« Ben c'est ça, c'que, dans l'fond, c'que je dirais c'est qu'c'est plus Mon Dieu, au niveau de... c'est l'impulsivité du moment... Y vont pas calculer si c'était un risque ou non ou si ça va... y vont calculer, calculer si ça va rapporter, mais pas dans l'sens eh... c'tu dangereux ou pas.»

(11316, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Quoi qu'il en soit, les autres risques que les intervenants et les policiers identifient sont relativement nombreux. Ils nomment ainsi les relations sexuelles non protégées, la dépendance aux drogues, l'overdose, l'abus, les mauvaises fréquentations, l'enlèvement et la prostitution. Les risques qu'ils relèvent sont donc à la fois physiques, psychologiques et sociaux. Certains estiment aussi que le temps passé en fugue pourrait avoir, à long terme, des répercussions sur leur personnalité et leur santé mentale. En somme, le fait de vivre dans la rue met les jeunes à rude épreuve, en les exposant à la violence et à l'exploitation, ainsi qu'à la possibilité de s'ancrer dans un mode de vie pour en définitive, ne plus pouvoir envisager d'autres alternatives. Dans cette

perspective, certains policiers et intervenants évoquent que le décrochage et les idéations suicidaires sont aussi des risques que nous pouvons lier à l'expérience de la fugue.

« Ben écoute si on va à l'extrême ça peut être le risque de s'faire tuer à quelque part! Ça peut être le risque d'avoir, de faire un overdose, ça on l'voit de plus en plus! Ça peut être le risque d'être pris à... pis t'sé des fois les premières fugues, j'te parle pas des fugues plus courantes, mais des premières fugues, y ont toujours le risque de connaître des inconnus qui ont peut-être pas l'goût d'connaître nécessairement! T'sé y a des risques beaucoup reliés à ça aussi là t'sé! La jeune qui part pour la première fois en fugue, qu'a rencontre une gang... m'a dire que l'risque est pas mal plus élevé que la fille qui connaît l'coin un peu pis qu'a connaît les gangs qui sont alentours de d'là! Le risque est pas pareil... Abus sexuels, t'sé, agressions... mets-en là! On peut en nommer plein là mais...! J'te dirais qui risquent gros!»  
(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

« Eee la mal nutrition, pis des problèmes de santé que le jeune à déjà d'avance de base. Mettons qui est diabétique, y é si, y é ça, bin y se met en risque parce que c'est certain parce qui va mal manger dans rue. T'sé même si y a Squat, ou bin Dauphine leur donne de l'insuline, des choses comme ça, peut-être que c'est mal contrôlé pareil, parce que t'sé c'est pas évident de suivre le jeune. Après ça, bin eee c'est toutes les gens qui peuvent côtoyer pis qui connaissent pas au bout, pis c'est quoi l'intention de chacun? Supposons qui rencontre un groupe d'adultes, bin y en a peut-être qui on des intentions pas correctes face au jeune. Des risques... y a beaucoup de retour d'agression sexuelle eee ... T'sé on disait des fois, y sont peut-être d'accord pour avoir un échange de relations pour avoir des choses en échange de la drogue ou bin des fois, y sont peut-être pas bin bin d'accord non plus pour avoir des relations, pis des fois y en ont forcé. T'sé y peuvent risquer de commettre des infractions, des crimes juste pour pouvoir survivre un peu dans rue, hum voler. Eee y en a qui sont pas mal grands, y peuvent recruter pour de la prostitution juvénile. Les jeunes filles peuvent être amenées dans une autre ville peut-être bin, dans le trouble... Moi j'en ai rencontré comme ça.»  
(12461, Policier, Québec)

« «Moman, papa sont pus là pour moi, pis, de toute façon, m'a être placé jusqu'à 18 ans... euh... j'en ai plus rien à foutre de toute manière, y m'arrivera ce qui m'arrivera... Des actes très suicidaires là t'sé euh... Comme ça qui peuvent être euh... Des actes de détresse profonde... Plus que la détresse est profonde, plus que le jeune va prendre des risques, parce que plus qui va être euh... y va en avoir rien à foutre finalement ...»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

D'une autre manière, cette intervenante avance toutefois que les jeunes peuvent apprendre des risques qu'ils prennent, comme tout individu peut en principe apprendre de ses erreurs.

« Eee ben par méconnaissance de leurs limites t'sé, pis y a du positif là dans là. T'sé moi j'pense pas que t'sé, de prendre des risques c'est juste négatif là. Ça peut être positif aussi que y apprennent à se connaître là dans, y apprennent à découvrir c'est quoi justement leurs limites. Ça peut être un risque au départ, mais ça reste que ça peut être un risque ben positif, où ça leur a permis de se connaître, de se dépasser de ... C'est ça, de mieux

connaître leurs limites pour le futur, de de de voir comment y peuvent se débrouiller comment... T'sé des fois c'est en commettant aussi des erreurs que t'apprends t'sé la plupart du temps, t'sé en faisant des mauvais choix, ee en prenant des risques. C'est pour ça que la question du risque pour moi reste à peu, reste positive là.»  
(11356, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Au fait, en plus de décrire les risques que les jeunes prennent en situation de fugue, certains intervenants ont voulu parler de la notion de risque en tant que telle, en prétendant qu'elle n'aurait pas la même signification dans tous les milieux de pratique. Ceci pourrait aussi faire partie du problème en soi.

« Euh... Mon Dieu! Si la DPJ m'entendait... Euh... j'te dirais qu'on a une notion du risque qui est très large... comparativement au milieu institutionnel... euh... T'sé c'est comme nous autres, une jeune qui va faire d'la prostitution, si a l'fait d'manière autonome, qu'a l'a conscience de c'qu'a fait, de comment a l'fait, pis qu'a prend des méthodes pour se protéger qui sont pas la contraception d'urgence, parce que moi, Mon Dieu, c'est rare qu'une fille utilise la pilule du lendemain comme moyen d'contraception, ça m'fend l'cœur... mais t'sé que bon... oui ses clients vont porter des condoms, que si son client dit «J'te donne vingt piasses de plus pour pas mettre de capote», pis qu'a tient son boutte... va être moins en compromission qu'une fille qui l'fait, qui a un pimp en arrière pis que... bon... a pas conscience de toute, toute c'qu'a fait euh... Au niveau d'la consommation... euh..., t'sé moi un jeune qui va avoir pris... du speed pendant des années ou qui va avoir pris d'la coke pendant des années, pis qui va m'arriver un moment donné pis qu'a m'dit «Eille, j'ai slacké la conso, j'fais juste fumer un joint par jour... », ben j'vas être fier d'elle... Pour moi, ça c'ra pas si compromettant qu'ça... euh... Pis t'sé din fois ça va faire longtemps qu'le jeune est en fugue, pis y va avoir un p'tit quelque chose qui va m'accrocher, j'vas avoir une information qui va me... «Ok, son développement c'est compromis un p'tit peu... », mais moi j'vas mettre ça plus gros justement pour que là, y commence à être temps qu'on mette un terme à son... à sa fugue...»  
(12351, Intervenant, Communautaire, Québec)

Or, après avoir identifié les risques possibles, les intervenants et les policiers, ont aussi abordé le sujet des dangers, qui toutefois semble être une question plus délicate à considérer pour eux. Certains associent le danger aux lieux désaffectés que les jeunes sont parfois appelés à fréquenter, qui sont des endroits où les jeunes peuvent être témoins de bagarres et de violence. Les répondants associent aussi le danger aux adultes que les jeunes sont appelés à rencontrer et qui peuvent les amener à poser des actes inappropriés. Mais, de manière générale, le discours des répondants laisse transparaître une certaine distinction entre les notions du risque et du danger, voulant que la première soit associée plus souvent aux jeunes eux-mêmes étant donné qu'ils prennent ces risques et qu'ils en sont responsables jusqu'à un certain point. Tandis que la notion de danger se rattache aux contextes ou aux événements externes, sur lesquels les jeunes

auraient moins de contrôle. Or, ces dangers sont immenses aux yeux des intervenants et la peur qu'ils suscitent chez eux fait partie de ce qu'ils considèrent être le plus difficile à gérer dans l'intervention auprès des mineurs en fugue.

« When they run away... Well you fear the... worst case scenario... you know they get used, abused humm raped humm put in situation where they can get killed, whether it's humm drug humm related business or... humm [pause] You know there's all, there's that AND their age. If they run away. »  
(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

« Rape, the danger, the nasty stuff that happens to them when they're out there like when I heard one of my kids tell me that she was urinated and defecated on like I was just mortified... No human being should ever have to entail something like that, you know it's just, it's, it's... It's not something that you, you just, it's not something that you think about, it's not something that you know, it's not something that if you looked at a kid, you wouldn't, first thought wouldn't come to your mind... "Yeah she's probably been urinated and defecated on." It like a foreign thought process, it's very sick.»  
(11342, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

« Bin cé sûr que cé toujours la crainte que le jeune soit mal pris, cé tout le temps ça évidemment. Je vous disais tantôt, toujours la crainte qu'on les retrouve mort dans un fossé là, mais bon, ça cé comme ça fait partie de la légende urbaine un peu de la fugue là. Moi ça m'est jamais arrivé là, pis on n'entend pas beaucoup parler, bin peut-être dans des grands centres là, mais ici à Québec, on n'entend pas beaucoup parler, mais évidemment cé la crainte là, qui leur arrive un malheur, qui se fassent recruter dans un gang organisé criminalisé, pis t'sé cé beaucoup ça là.»  
(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Toutefois, quelques intervenants prétendent qu'il n'y aurait pas tellement de situations où les jeunes courent de véritables dangers, étant donné que la plupart ne franchit pas les limites critiques pouvant les y confronter. Les jeunes reviendraient donc au bercail avant qu'il ne soit trop tard. Ainsi, certains retournent alors chez leurs parents, iront se réfugier chez leurs amis, ou encore reprennent simplement le chemin vers l'institution. Cette idée rejoint les propos de la grande majorité des intervenants qui ont insisté sur la présence des organismes et des ressources vers lesquelles les jeunes peuvent aussi se tourner lorsqu'ils se sentent en danger.

« Ben moi j'pense que oui là... Un m'ment d'nné, quand tu sais pas où tu t'en vas, t'sé tu vas r'chercher la sécurité là! Mais t'sé j'y vas par opinion là, mais c'est sûr que tu vas chercher une ressource si tu sens que ça va pas bien, tu vas essayer d'te trouver quelqu'un pour t'aider ou... Tu vas r'venir chez vous au pire! T'sé si t'as eu ton trip pis t'as pas aimé ça, tu vas r'venir au Gouvernail, pis tu vas r'tourner dans tes affaires, pis tu vas être ben content! Tu vas r'trouver ta sécurité qu't'avais dans ton... dans ta place là! T'sé quand t'arrives au Gouvernail ben t'as ton... 3 repas par jour t'sé... Un m'ment d'nné tu rentres

là! Ça fait 3 jours que t'as pas mangé là, un m'ment d'nné tu vas t'en aller à quelque part où manger... Ta survie va prendre le dessus là! C'est ça!»  
(12463, Policier, Québec)

Dans un certain sens, ces résultats laissent entendre que si les dangers, au sens propre du terme, inquiètent les intervenants, ces derniers ne sont pas leur unique préoccupation. On pourrait croire même qu'ils préfèrent ne pas trop s'y attarder, étant donné qu'ils suscitent en eux de fortes émotions et qu'en définitive, ils n'ont que peu d'emprise sur eux. Les risques que les jeunes prennent donc, et à propos desquels les intervenants se sont avérés plus loquaces, seraient davantage au centre de leur attention. D'une certaine manière, les risques dont ils ont parlé nous mettent en garde contre une autre forme de dangers, des dangers internes pour ainsi dire, auxquels il serait sans doute fort approprié de s'adresser au plan de l'intervention.

### **3.17 PENDANT LA FUGUE - LA COMMUNICATION**

#### **3.17.1 Le point de vue des jeunes**

Parmi les jeunes de l'échantillon, seulement deux ne seraient entrés en contact avec personne durant la fugue. Tous les autres ont eu des contacts avec leur entourage, les parents étant les plus souvent concernés. Ils sont 22 à l'avoir fait. Règle générale, ils ont communiqué avec eux dans l'intérêt de les rassurer, sachant bien qu'ils s'inquiétaient pour eux.

« Yeah I guess... let's said I'm staying at the friendhouse because I don't really move thath much.... I'm stay most in one spot..... and tell my friends that if something does happen to me, like I'm fired, hurt or anything, call my dad, and they do that... (...) Or if I get caught to call my dad, if i'm moving to another spot and I can tell him and said I'm moving to another spot, I won't tell where I am... Like I tell him... well I'm not that far... (...) Next times I will call him, He will see diferents number, I'm gonna said dad a move that place I as to another spot... I won't tell exactly where I am.»

« Ben, j'ai essayé, mais j'ai pas pu leur parler parce que genre, j'ai appelé, pis ça été la boîte vocale. Fa que, j'ai dit « je vais bien, blablabla, inquiétez-vous pas.».»  
(11117 Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

Cette jeune qui rassure ici ses parents, le fait même si elle n'a pas un bon contact avec eux et que ces conflits sont à l'origine de son placement. Par contre, d'autres jeunes auraient de très bons contacts avec eux, au point de se rendre directement à leur domicile ou encore à leur travail. Un autre explique qu'il a vu toute sa famille durant ses épisodes de fugue, étant donné qu'il avait fugué durant le Temps des Fêtes, et que tout le monde avait agi comme d'habitude avec lui. Une autre répondante précise pour sa part qu'elle allait tous les jours voir sa mère à son travail, puis un autre garçon indique qu'il allait régulièrement souper chez sa mère, son père et ses grands-parents. Ces derniers faisaient preuve de compréhension et d'ouverture à son endroit. Le jeune voulait maintenir les liens avec eux pour leur donner la preuve qu'il pouvait être autonome. Il relate en ce sens que son retour en centre jeunesse aurait été éprouvant pour eux.

« Mais ils, y étaient encore, y avait quand même un, un p'tit euh, une petite responsabilité parentale. Comme si, juste de dire comme si ils parleraient à un jeune de 20 ans, t'sé ok, garde euh, t'es en appart, comment tes affaires, t'as perdu ta job ben là, garde euh, c'est correct, mais retrouve-toi une job d'abord, retrouse-toi les manches, t'es capable là. T'sé, pis y'étaient tout le temps là, on est fier de toi, c'est beau, t'es capable. Quand j'suis retourné en centre, ils l'ont pris dur.»

(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

Un autre répondant précise toutefois que les communications avec sa mère se sont installées plus tard, après qu'il ait fait quelques fugues. Au début, il avait peur qu'elle ne le dénonce et ne le reconduise en centre jeunesse. Pour d'autres jeunes participants, la communication avec les parents étaient simplement impossible.

« Mon père y é en dedans à cause ... C't'un ancien Hell's Angel, pis ma mère est dans un institut en santé mentale à cause qu'a se piquait à coke. (...) Fa que, disons que ma mère pis mon père j'ai jamais appelé ben ben la... (...) Si j'avais le numéro ben je pourrais appeler ma mère mais mon père, j'ai jamais vu mon père...»

(12128, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Dans une autre perspective, certains jeunes préfèrent s'abstenir d'entrer en communication avec leurs parents pour ne pas les inquiéter davantage. Ou simplement parce qu'ils estiment que, de toute façon, ils ne voudraient pas être mêlés à leur histoire. En ce sens, une jeune explique qu'elle n'est pas entrée, non plus, en contact avec

l'entourage de sa mère, en l'occurrence la famille élargie, parce qu'elle savait que sa mère en aurait eu honte.

« J : Non, non, non... cé fouuuuuu (non) parce que l'affaire cé que y a une affaire que je respecte que ça j'ai toujours respecté ça avec ma mère, my mom knows but not her friends. Parce que cé pour ça... parce que... elle a honte  
I : ok du fait que t'aies fugué...  
J : fa que je respecte ça... tout à fait... qu'une mère elle veut pas que ses amis y font comme ouin ben t'sé ta fille est dans la rue...»  
(11152, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Les contacts que les jeunes ont avec d'autres membres de la famille, à l'exclusion des parents, sont apparemment plus délicats et demandent plus de discernement. Nous pensons notamment à ce garçon qui aurait rencontré son frère par hasard lors d'une de ses fugues. Il lui aurait alors demandé s'il allait bien et qu'est-ce qu'il faisait là. Lorsqu'il a su qu'il était en fugue, il l'a dévisagé, est parti et a appelé sa mère.

Mais en dépit de la menace ou de la crainte d'être dénoncés et de perdre ainsi leur liberté, les jeunes expliquent aussi qu'ils veulent garder des liens. Un réseau constitue la base pour la sécurité et la survie.

« J) Non, pour maintenir un lien, peut-être pas significatif, mais pour maintenir un lien  
I) Un lien avec les membres de ta famille?  
J) Ouais, comme dans le temps des fêtes, ma grand-mère a, est partie 3 jours, pis a m'a laissé... Pas, pas dans l'temps des fêtes euh, 1 ou 2 semaines avant. Pis a, a, j'l'ai appelé une fois, d'une cabine téléphonique. Pis j'étais toute seul [ostie], j'avais pu euh, j'avais pu personne [ostie] en ville. Fa que là j'ai, j'ai eu des amis, pis ça allait super bien, pis euh, y m'ont montré, y m'ont montré, c'est là qu'ils m'ont montré toutes les ressources.»  
(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

« Oui ben a consomme pis toute ma grand-mère (ok) pis... dans le fond euh... t'sé je suis son petit fils pis toute pis... Si je suis dans le trouble elle va ca... elle va être capable de m'aider pareil là... mais pas trop non plus... Ce qu'elle avait peur, cé que la police arrive chez eux pis que... a me pogne pis que là elle ait du trouble pis toute pour ça là (...) Ben était quand même contente, mais après ça elle a dit t'aurais pu appeler pis toute la...»  
(12128, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

En contrepartie, plusieurs jeunes ont également contacté leurs intervenants. À vrai dire, neuf se sont tournés vers le centre jeunesse et 13, vers les organismes communautaires. Ils voulaient aussi les rassurer. Les circonstances que ces jeunes évoquent laissent

entendre qu'ils voulaient également éviter la panique et faire cesser les recherches. Et bien que les jeunes ne l'aient pas mentionné directement, nous pensons qu'il pourrait s'agir d'un autre moyen qu'ils prennent pour se construire un filet de sécurité.

« Y a mon éducatrice de rencontre ici que j'ai son email. (...) Que, au moment que je peux être en fugue, elle va m'écrire, pis qu'a, on va toujours se récrire pour être capables au moins d'avoir des nouvelles. (...) T'sé, ça là-dessus, je les comprends là. (...) T'sé, c'est normal qu'ils veulent avoir des nouvelles pis toute. Donc oui, je vais leur en donner des nouvelles.»

(12122, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Fa que dans l'fond, c'té, cé sûr que y aurait aimé que j'reviene en centre toute. Mais c'est mon choix, pis y peuvent pas ramener en m'tirant par l'oreille. Y m'a laissé aller jusqu'à temps que j'reviene ici, pis quand j'ai dit que j'tais r'venu ici ben y'était content.»

(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Dans cette logique, un autre répondant précise qu'il a déjà téléphoné un éducateur du centre jeunesse alors qu'il était en fugue, pour lui donner une date de retour et pour faire preuve de bonne volonté. Il lui est aussi arrivé de contacter sa travailleuse sociale pour négocier son retour sans conséquences. Dans ses démarches, il aurait souvent été confronté à l'indifférence et à l'impuissance des intervenants. Les propos de jeunes laissent donc entendre que ces contacts n'étaient pas toujours faciles. Certains y auraient néanmoins trouvé de l'écoute et de l'ouverture.

Ce jeune raconte ici le lien de confiance qu'il avait développé avec un intervenant du milieu communautaire, une personne vers qui il pouvait revenir en toute circonstance. Cet exemple, n'exclut pas toutefois que d'autres jeunes ont aussi trouvé de bonnes oreilles en milieu institutionnel.

« J) Parce que j'ai un bon lien avec, je trouve que c'est une personne qui est capable de bien comprendre. XXX c'est comme le père de bien du monde là.

I) y'a un lien de confiance en fait, tu savais que y'allait pas te saouler ...

J) Même pas... Je pensais même pas à ça, ça me dérangeait pas. C'est juste que XXX ouais, c'est comme le popa de la famille la, y a énormément de monde dans rue qui le respecte la. »

(11151, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

### 3.17.2 Le point de vue des parents

De leur côté, les parents confirment que les jeunes savent l'inquiétude qu'ils vivent. Sur les dix parents que nous avons rencontrés, un seul n'aurait eu aucun contact avec sa fille durant la fugue, tandis que tous les autres ont eu des nouvelles, à tout le moins. Ces nouvelles leurs parvenaient directement la plupart du temps, sinon par l'entremise d'une autre personne. Ces contacts servaient à les rassurer.

« Cé drôle c'est vraiment drôle parce que à quelque part au début il se sentait obligé, mais il le faisait eee pi après, ça y a vu que y'avait pas de d'attaches au fait qu'il ,fallait qui appelle, si y'avait pas d'attache, c'était juste pour moi pour eee rendre ma vie plus facile à vivre. Eee ça je lui répétais très souvent que c'était vraiment un besoin que j'avais pour être capable de fonctionner. Alors ee là-dessus eee, même si ça lui tentait pas tout le temps, il m'appelait.»

(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Les parents expliquent aussi que les jeunes se rapportent dans l'intérêt de pouvoir être repérés en cas de danger. Dans ce contexte, les parents deviennent des relais en quelque sorte. En calmant leurs parents, les jeunes espèrent aussi éviter qu'ils ne mettent les policiers à leurs trousses. Mais il reste que cette position est délicate pour les parents. Les premiers contacts soulagent, sont intenses et émouvants, mais au fur et à mesure qu'ils se répètent, il devient difficile de prendre et de garder la bonne attitude. À défaut d'agir, certains parents ont tenté de conscientiser leur enfant sur les dangers qui les guettent et de les convaincre de revenir à la maison, pour constater cependant que cette approche peut augmenter le danger de perdre totalement le contact.

« J'avais du sentiment mais si je gardais mes émotions pour moi, si je les projetais pas sur lui, wee me sentait pas lourde et pénible. Fa que, y disait gosh, elle m'aime ok je vais la rappeler d'abord. T'sé c'était pas lourd de rappeler pour lui à part quelque moment que je me rappelle que là j'étais peut-être trop émue pis trop inquiète eee... Mais en majorité du temps eee, je lui déversais pas ma souffrance, je lui faisais seulement comprendre que c'était difficile pour moi et que je l'aimais et que je le respectais et que t'sé, je disais pas je veux que tu reviennes, je créais pas d'attente «je vais être là pour toi tout le temps.»»

(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Une autre mère explique que les contacts étaient d'autant plus délicats qu'ils visaient à préparer un retour. Pour ce faire, sa fille s'imposait d'être sobre, mettait tout en œuvre pour éviter que sa mère ne se fâche et tentait ainsi de favoriser un certain

rapprochement. Dans d'autres cas, les parents ont été contactés lorsque leur jeune avait faim, avait peur et n'avait plus d'autre endroit où aller. Ils avaient en effet épuisé le temps que donnent habituellement les organismes. Ainsi, à l'exception d'un seul parent, tous ont été sollicités à un moment ou un autre pour héberger leur enfant pendant qu'il était en fugue. En ces circonstances, un seul aurait aussitôt avisé les autorités et l'aurait même conduit lui-même en centre jeunesse. Une autre aurait mis son fils à la porte, estimant qu'en l'hébergeant elle ne contribuerait qu'à retarder le dénouement de cette situation. Mais les autres ont tous accepté d'héberger leur enfant, croyant sur le coup qu'il s'agissait de la meilleure chose à faire pour assurer sa sécurité. Dans la suite des choses, nous constatons toutefois que ces parents réagissent de différentes façons. Certains n'aviseront jamais l'institution, tandis que d'autres tenteront de trouver un terrain d'entente, sans précipiter les choses, tout en avisant toutefois les autres adultes concernés.

« Fa que, il est arrivé chez nous comme ça. Mais, sur le coup, moi je me disais « Ha ben, c'est une surprise », j'étais contente. Mais là, en parlant avec lui, je me rends compte que son père ne sait pas qu'il est chez nous. Fa que donc, je me suis organisée, j'ai appelé son père, tout ça. Pour l'aviser après t'sé. »  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

Ce parent nous fait voir en fait une autre facette de cette réalité. À priori, une telle décision pourrait sembler irresponsable, voire même une défiance au système et à l'autorité. Toutefois l'explication que l'on donne ici laisse entendre qu'il peut s'agir aussi d'une pause à l'intérieur d'un épisode douloureux.

« Pis en même temps, ben je sens que ça fait comme un climat de sécurité là, entre nous deux. Pis en même temps, y a un côté qui est très tendu par rapport à son beau-père. Parce que lui, il en laisse encore moins passer, pis il est plus chialeux. Fa que c'est ce bout là qui crée une tension. Mais aujourd'hui, oui. Parce que je viens d'avoir trois jours de brake, le seul trois jours depuis deux mois. Parce qu'il est très présent, pis très demandant XXX, t'sé. Donc, là, aujourd'hui, ça fait, ça juste permis un peu de prendre un recul, pis... Ça repart mieux là. Mais c'est quand même bon. »  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

De plus, cette position pourrait être le reflet d'une autre perspective que partagent quelques parents, voulant qu'ils considèrent la famille comme une ressource valable

pour les jeunes en situation de fugue. Un moment à tout le moins où les jeunes peuvent se sentir aimés et désirés de leur famille. Une pause salutaire qui pourrait peut-être les inciter à revenir et qu'ils ne pourraient pas avoir en d'autres circonstances. Comme lorsqu'ils reviennent directement au centre jeunesse où règne générale, la famille est plutôt mise de côté.

« C'est, c'est, tu fais une p'tite pause la dans le... prendre une p'tite douche prendre un... bon steak hen, regarder la télévision eh... je sais pas (rire), avec, en famille n'importe quoi, voir ses sœurs (...) Fa que non, pour moi c'est toujours été important qu'elle sache qu'elle avait sa chambre et d'ailleurs, c'est un peu une des raisons pour lesquelles je... je fais pas vraiment son, son ménage là dans sa chambre là, parce là, c'est là rendu absolument eh ... effrayant là. Mais j'me dis ah... mais j'me dis eh... bon y a des choses qu'a veut garder mais on... je, je, dès que j'ai l'temps là, je vais m'y mettre là.»  
(11256, Parent, Communautaire, Montréal)

Toutefois, ces parents savent aussi qu'ils n'ont pas été les seuls à être contactés. La bonne moitié d'entre eux rapportent que leur jeune a eu recours à l'aide des intervenants de divers organismes communautaires, pour lesquels ils n'ont d'ailleurs que de bons mots. Un nombre équivalent de parents confirme aussi que leur jeune a communiqué avec un membre de la fratrie et de la famille élargie. Mais quand ils envisagent que leur enfant puisse être hébergé chez l'un d'entre eux, leur position peut s'avérer différente. Pour les uns, il s'agirait d'une preuve de soutien.

« Ben je pense que j'aurais aimé ça ... ben cé, cé une drôle de question parce que dans ma famille on est tellement euh... gentils les uns avec les autres on est tellement près... que je... j'aurais pris ça comme euh... ah j'aurais aimé ça... j'aurais pris ça comme un coup de main... Écoute, mon doux que j'aurais aimé ça mais euh... mais je pense que les enfants auraient jamais pensé se tourner vers les autres membres de ma famille compte tenu qui... qui savent combien on est liés. Fa que, c'est... y auraient pas ... y auraient pas pu aller là pour se cacher... euh... Pis euh... pis quand cé pas... cé pas euh envisageable parce qui auraient pas pu aller là pour se cacher, pis y'auraient pas pu... euh... y... Je pense qui savent que mes frères et sœurs avaient un parti prix pour euh... me soutenir... envers et contre tout Alors euh..., faut que la question est non pertinente dans mon cas mais euh... Mais si y étaient allés chez des amis mettons, je sais pas si ça vaut la même chose là... ben j'aurais trouvé ça l'fun moi... Mais moi, j'ai... j'ai le concept des familles élargies là t'sé là... ouin j'aurais trouvé ça... ah j'aurais aimé ça, ça aurait été comme un signe de... de confiance... D'ailleurs, un moment donné quand XXX euh j'ai été obligée de le mettre dehors de chez nous, y é allé vivre chez une amie un moment donné, elle l'a dépanné pendant une coupe de semaines t'sé.»  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

« Ben moi pour moi je veux dire... je, je ça me dérange pas que quelqu'un d'autre, disons de ma connaissance tout ça, qui l'héberge toute ça... Dans la mesure où euh... c'est dans son intérêt, qu'elle est... qu'est dans son intérêt à elle aussi là... t'sé je veux dire comme qu'a reste pas là pour dire qu'a squat là pis que... a repart quand qu'a veut tout ça là. T'sé, je veux dire faut, faut que ça arrête là mais euh... non j'ai pas de problème avec ça là...»  
(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

Mais pour d'autres, une telle situation s'avère problématique. Ce parent explique ici qu'il préfère être le seul responsable d'une telle décision pour s'assurer de ne pas perdre le sens qui doit lui être accordée.

« (Silence) Je pense je l'aurais mal pris. (...) Oui. Je veux qu'elle, j'aime autant qu'elle vienne chez nous qu'elle aille heee chez du monde que je connais. (...) Ça l'air naiseux là, mais c'est comme heee... C'est un peu comme si ils me trahissaient. (...) C'est un peu comme s'ils disaient : « C'est correct que tu sois en fugue. » (...) Parce que ma fille heee, si est en fugue demain matin..., elle sait très bien que je cautionne pas ça. Parce que c'est comme l'encourager pis j'en, j'encourage pas ça.»  
(12222, Parent, Institutionnel, Québec)

### **3.17.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Tous les intervenants, exception faite d'un seul, assurent qu'il arrive régulièrement que les jeunes entrent en contact directement avec leurs parents durant leurs épisodes de fugue. En grande majorité, les policiers sont également de cet avis. Les jeunes entrent donc en contact avec leurs parents pour les rassurer, leur donner des nouvelles, leur demander de l'argent, de la nourriture, s'ils peuvent dormir à la maison, ou encore pour pouvoir être repérés en cas de danger. D'autres évoquent que ces communications servent à vérifier si le retour est possible, faisant que ces contacts servent aussi à parler, discuter de la situation ou pour tenter une réconciliation. On dit aussi que les jeunes contactent leurs parents simplement pour maintenir les liens avec eux, parce qu'ils s'ennuient parfois et qu'en dépit des difficultés qu'ils vivent dans leur famille, les parents restent significatifs pour eux. Certains rappellent d'ailleurs que la fugue constitue bien souvent pour les jeunes un moyen d'attirer l'attention de leurs parents avec lesquels ils sont en conflit. C'est donc dans ce contexte que les efforts que font les jeunes pour joindre leurs parents prennent leur sens. Dans cette perspective, certains intervenants, du milieu communautaire notamment, précisent qu'ils favorisent ces

contacts dans l'intérêt de dénouer des impasses, à tout le moins de diminuer les tensions, pour que s'installe un meilleur climat plus propice à la conclusion de la fugue.

« Pour donner des nouvelles, pour tâter le poulx, pour continuer une discussion, parce que une de nos job, une de nos job cé vraiment de les inciter à régler le conflit que ce soit avec le parent ou avec la famille d'accueil ou le foyer de groupe. L'idée cé de continuer d'avoir un dialogue t'sé, eee je pense qui se rendent contre très vite que les gens, les gens autour d'eux peuvent être inquiets de où sont pis de qu'est ce qui font. Et cé une des choses qu'on va leur dire t'sé «tu penses tu qui soyent inquiets, t'sé té pas obligé de dire où té, mais le fait de dire que tu es en sécurité, de donner de tes nouvelles de temps en temps, ça l'aide aussi à faire diminuer la tension d'une part et d'autre»»

(11353, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Donner signe de vie, dans c'temps-là, y ont l'impression qui vont être moins r'cherchés... mais... pis... pour eux autres, c't'important pareil t'sé... Moi je r'garde din fois les jeunes... «Ah non, j'l'appellerai pas ma mère, j'veux rien savoir... » pis... t'sé... Le but d leur fugue est souvent d'inquiéter, aussi pis d'avoir d'l'attention, pis là en étant en fugue, ben y l'ont parce qu'le parent met comme sa vie en veilleuse... parce qui y é à recherche de son fils. Fa que le jeune est ben content... Fa que... t'sé l'but est là aussi... euh... mais... Fa que t'sé de... de... d'en prendre conscience, ben din fois ça... ça les... ça les valorise pas dans leur fugue, mais ça... permet la réflexion aussi... t'sé din fois «Ah ouin... j'l'ai peut-être inquiété plus que j'voulais... » Euh...pis t'sé si nous autres on a réussi à parler aux parents aussi... euh... c't'un avantage, parce que din fois l'parent va avoir le réflexe de... de l'chicaner pis... t'sé nous autres on leur dit d'pas faire ça... « Écoutez le...allez-y jusqu'ou y é prêt en vous en dire, posez pas trop d'questions, de toute façon, vous voulez pas vraiment savoir c'qui a faite là... » Euh... pis j'pense que c'est pas ça l'important, l'important c'est plus le pourquoi y é parti, pis d'en prendre considération au retour aussi. Fa que... quand on a réussi à parler aux parents avant din fois ça aide...»

(12351, Intervenant, Communautaire, Québec)

« Le lien est très significatif mais que ca va pas bien dans le sens ou y arrive pas à s'entendre ou les règles sont trop rigides, trop euh... là l'enfant va quand même donner signe de vie. Ou si y donne pas signe de vie à ses parents, y va donner signe de vie à quelqu'un d'autre. Pis y va dire «appelle mes parents»»

(11468, Policier, Montréal)

« Ben souvent des fois c'parce que ça fait un boutte qui leur ont pas parlé non plus. T'sé quand t'es en centre de... parce que si t'es en milieu familial c'est sûr que, si t'appelles tes parents, tu peux leur parler pis t'sé y vont dire «R'viens pis tout ça... » ... mais t'sé... Quand té vois pas tes parents, t'sé c'est pas eux autres qui t'gardent pis tout ça, ben tu vas aller... tu vas les appeler là! Tu vas leur demander des conseils pis tout ça! Pis souvent... t'sé... Si t'as d'bons liens avec eux autres... même si ça pas bien été chez eux! Des fois c'est des parents, y sont tout croches pis t'sé ça va pas bien chez... t'sé sont pas capables d'garder le jeune en protect... protéger un peu, pis y sont, mettons, j'sais pas, les parents sont pas mieux que les enfants non plus. Fa que t'sé... y vont donner un coup d'main! J'pense c'est aller chercher une sécurité aussi là! T'appelles tes parents pis tout ça là! C'est ça!»

(12463, Policier, Québec)

De ces communications émergent diverses réactions possibles, allant de la colère, la panique, l'angoisse, la tristesse, la surprise, le soulagement, l'ouverture, le rejet, l'incompréhension, le silence, l'incompréhension, l'indifférence et l'impuissance. Ces contacts auraient donc des répercussions variables selon les histoires, les contextes et les situations de départ qui sont, elles aussi, très différentes d'un jeune à l'autre.

« Y en a qui réagissent bien, qui sont contents que leur jeune leur donne des nouvelles, pis cé ça qui veulent... Pis y en a d'autres euh... qui euh... qui réagissent mal et qui sont tannés que leur jeune fugue par exemple, pis qu'à chaque fois euh... ça leur fait vivre tellement de choses euh... qui sont... y a une fermeture au dialogue... Parfois cé parce que le jeune y veut juste euh... cé ça obtenir la euh... des choses euh... Donc euh... cé, cé des raisons utilitaires justement, fa que cé comme pas plaisant pour le parent un moment donné. Y dit à chaque fois que tu m'appelles cé juste pour de l'argent des choses comme ça. Donc ça dépend de sa teneur...»

(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« 50% du temps ça s'passe bien, 50% du temps ça finit en raccrochage au nez j'pense... justement à cause d'la réaction du parent... pis d'la réaction du jeune aussi, parce que c'pas évident pour un parent de s'faire dire «je veux ça, je veux ça, je veux ça, pis j'sus pas prêt à faire des compromis, pis si c'est pas ça, je r'viendrai jamais pis... » Fa que c'est pas évident.»

(12351, Intervenant, Communautaire, Québec)

« La généralité ça va être juste que t'sé c'est si y a des réactions, pis y a de l'amour, pis y a de l'incompréhension, pis ee t'sé, y a, y a, y a des choses qui sont exprimées, y a des choses qui sont pas entendues, y a des choses qui sont entendues, de part et d'autre, pis ee t'sé au bout du compte j'pense que, la plupart du temps, les parents c'est rare qui s'en foutent complètement. T'sé pis on peut regarder ça pis dire qui ont l'air de s'en foute, mais au fond, on sait, on on sait jamais c'est quoi le chemin que les jeunes y'ont, y'ont traversé pour être rendus où c'qui sont rendus. Pis dans l'expression, c'qui ont exprimé tu peux pas juger de de c'qui ressentent réellement, pis c'est quoi vraiment leurs relations. T'sé j'pense que c'est sûr que t'sé un enfant qui est en train de fuguer, mais y a quelque chose à la base qui va pas, qui va pas bien et qui a quelque chose qui est exprimé la plupart du temps.»

(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« It depends. It depends on the dynamics, it depends on the way that the family is, it depends... it depends on a lot of things, but obviously like... the parents' reaction a lot of the times is not the best one.»

(11342, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

« Ils sont contents, la majorité des parents sont contents d'avoir des nouvelles eee, la majorité des parents aussi vont tenter de convaincre là leur jeune de revenir. Eee ça arrive que ça se fini par le jeune raccroche la ligne au nez eee « elle trop insistante cé la morale qui embarque».»

(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

La grande majorité des intervenants disent qu'auprès avoir été mis en contact avec leur enfant, les parents reprennent ensuite contact avec un intervenant. Bien que certains

parents hésitent plus longtemps à le faire, pour toutes sortes de raisons qu'on pourrait comprendre. Une intervenante en milieu communautaire aimerait pourtant que les parents puissent développer le réflexe d'appeler de manière systématique.

« Si le parent pense euh... connaît suffisamment la ressource, pense que ça peut être utile... euh... pense que nous on aimerait ça... (...) Parce que ben souvent je pense que y a une méconnaissance de ce qu'on fait aussi... Euh... les parents oseront pas t'sé, des fois on leur dit... on les appelle avec la permission du, du, de l'enfant, pour voir un peu ce qui est possible, pis sont tous surpris qu'on les appelle, sont tous surpris qu'on les prenne en considération... Y pensent qu'on est juste pro jeune et contre les parents ou t'sé bon... Y a toute sorte de philosophie la euh... de... y ont pas nécessairement le réflexe ou je pense qui ont peur d'être jugés aussi des fois... Fa que y vont peut-être pas vouloir parler à l'intervenant... Cé ben rare qu'un jeune va raccrocher avec ses parents après une discussion par exemple hyper orageuse, pis tu va voir un parent qui aura le réflexe de rappeler... et de demander à parler à un intervenant, de dire «je sais que votre fils est chez vous ce soir... je viens de m'engueuler avec, avez vous des pistes à me donner, ou pourriez vous lui dire que... ou... ça serait peut-être important pour vous d'avoir telle, telle information pour mieux intervenir auprès de lui... euh...»»

(11351, Intervenante, Communautaire, Montréal)

« T'sé mettons avec le centre jeunesse souvent... parce que nous autres, si l'parent nous téléphone, on va donner...s i l'tuteur légal nous téléphone, on donne l'information si l'jeune est là ou pas, mais si l'centre jeunesse nous appelle, on l'f'ra pas... Fa que souvent l'parent va contacter l'centre jeunesse pour avertir que oui l'jeune est passé par ici, y é ici... euh... qui y a parlé, qui va bien, ces choses-là. Pis l'centre jeunesse, on a une bonne collaboration, on respecte ça... euh... y respecte le fait qu'on va travailler... on va essayer d'travailler avec le jeune pour le ramener dans son milieu pis ça... C'est rare un interv... un éduc de centre jeunesse qui va appeler pis qui va s'braquer contre nous... Euh... nous autres, ça va arriver qu'le parent va nous appeler pour euh... nous donner d'l'information par rapport à situation du jeune, au domicile familial ou au centre, la relation qu'y ont avec le jeune. Pis nous autres, ça nous donne du jus pour travailler beaucoup parce que... «ben oui tu m'dis ça, mais ton parent c'est pas ça qui m'dit...pis j'pense que ton parent est honnête là-d'dans, j'pense qu'y a peut-être ça à travailler». Pis...pis les parents sont conscients d'leurs tords aussi souvent. Fa que t'sé «j'aurais peut-être dû faire autrement...»... Fa que t'sé ça nous permet d'travailler avec le jeune pis de... de... Ouais les parents communiquent bien avec les intervenants...généralement...»

(12351, Intervenante, Communautaire, Québec)

« (Rires) Dépendamment d'la collaboration qu'on a avec eux! Mais la plupart du temps y vont nous l'dire. La plupart du temps y vont nous appeler pis euh... Souvent nous, pendant les fugues, on reste en contact avec les parents. Pis aussitôt que le jeune est déclaré en fugue, on appelle le parent pour lui signaler que son jeune est en fugue, pis on dit qu'on garde contact ensemble au cas où un ou l'autre recevrait des nouvelles!»

(11312, Intervenante, Institutionnel, Montréal)

« Sometimes, yap. And then other times you have those parents that as soon as they get off the phone with the kid and they've told them "Yeah, yeah don't worry, you know..." "Yap I just heard from here, she's on the run, she's here, she's here, she here. Call, call the police, call the police" and then we're saying to them "Ok but she contacted you and you have to call the police" That's a hard thing too... because the parents don't want to call the police on their kids.»

(11342, Intervenante, Institutionnel, Batshaw)

« Parce que les parents ont comme l'impression d'avoir été un peu complices t'sé «il est venu chez nous, eee j'ai pas appelé la police, je l'ai pas retenu, il est parti, t'sé je veux pas que vous pensiez que je le cache». Parce qu'il y a des parents qui cachent leur jeune en fugue, cé pas la majorité, mais il en a. Alors eee, mais quand le jeune a appelé pour donner des nouvelles là, je vous dirais la majorité du temps le parent va nous le dire pour rassurer aussi. Pis il est tellement content d'avoir des nouvelles aussi là...»  
(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

De plus, les intervenants et les policiers expliquent que les parents ne sont pas les seuls avec lesquels les jeunes entrent en contact pendant qu'ils sont en fugue. Tous ces répondants confirment que les jeunes communiquent aussi avec des amis ou d'autres membres de la famille, par l'intermédiaire desquels ils pourront transmettre des messages à leurs parents. Ou encore ils les sollicitent directement pour répondre à leurs besoins de base, pour les rassurer eux aussi, pour maintenir les liens, pour vérifier l'impact de leur fugue sur leur entourage ou parce qu'ils veulent être repérés en cas de danger. Or, ces membres du réseau ne sont pas impassibles. Les intervenants auraient été témoins de réactions toutes aussi diversifiées que celles des parents. On évoque donc encore ici le soulagement, la surprise, la compréhension, l'indifférence, la mobilisation, la colère, le rejet, l'impuissance, l'ouverture, le silence ainsi que la tristesse.

« Parce que cé des adultes significatifs, parce que ces gens-là vont pouvoir servir de messagers ou de modérateurs dans ces situations, pis cé bin tant mieux dans le sens où on parle toujours de jeunes qui viennent du milieu familial. Bin t'sé je le répète, mais ça veut dire qu'il y a un filet de sécurité. Cé gens-là sont pas, sont pas tout à fait démunis en termes de soutien t'sé. Ceux, ceux qu'on va ee, qu'on va accueillir, bin ça veut dire qui a pas grand monde autour d'eux, pas des masses de monde qui traîne autour d'eux qui peuvent être le le passeur entre, entre le jeune et le parent. Fa que tant mieux.»  
(11353, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Comme l'explique cette intervenante, les membres de la famille élargie, les grands-parents notamment, se trouvent parfois dans des situations mitoyennes et inconfortables qui sont de nature à complexifier passablement la situation.

« Ah ben les grands-parents sont en pleurs, y savent pas quoi faire eh... Certains veulent pas s'immiscer entre leur eh... entre leur propre enfant et leur petit enfant aussi. Donc, ça peut être dur aussi pour le, pour le grand-parent, difficile à gérer, parce que le grand-parent y doit porter le message, y devient le messenger eh, hum... «ton fils m'a appelé, t'as fille m'a appelé» Eh... pis tout suite, bon le, le grand-parent va se faire bombarder de questions par le père, le parent «qu'est-ce que tu y as dit au sujet tatatata»... Pis ça peut être, ça peut être inconfortable. D'ailleurs, on a quelques appels des grands-parents.»  
(11356, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Et comme le précise une autre intervenant, parmi les membres de la famille élargie, les grands-parents sont certainement ceux qui font le plus souvent un suivi auprès des intervenants.

« Les grands-parents nous appellent plus eh... eh pour nous dire, pour nous demander de l'aide, pour nous dire que y ont leur eh... y font, y ont leur petit fils, leur petite fille qui a beaucoup de difficulté. La mère est pus capable, le père, donc si y, eux y vont appeler pour eh... trouver des solutions. Pis après ça, y va l'transmettre, ouin. Rare les tantes, les oncles appellent, c'est rare.»  
(11356, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Mais en dehors de telles situations, les intervenants constatent toutefois que les amis et les autres membres de la famille élargie, n'ont pas tendance à communiquer avec eux, contrairement aux parents qui le font généralement. Leur réflexe serait plutôt de communiquer avec les parents, ou encore, s'ils contactent les intervenants, c'est parce qu'ils jugent que la situation est grave. Ils veulent les mettre en garde d'un geste que le jeune pourrait poser ou encore, ils appellent parce que le jeune leur aurait demandé explicitement de le faire. Les policiers, de leur côté, confirment toutefois que les membres de la famille élargie communiquent avec eux assez régulièrement pour livrer des informations pertinentes. Il faut dire évidemment que leur mandat n'est pas le même que celui des intervenants.

Et comme l'apporte ici cet intervenant, les amis et les connaissances des jeunes en fugue ne parviennent pas tous à garder le secret bien longtemps. Avec le temps, une telle situation peut devenir fort inconfortable.

« Les autres jeunes, ben des fois, y en a qui vont v'nir nous l'dire, ou on va les entendre en parler entre eux autres. Ou encore (rises), y en auront pas du tout, mais ça finir par sortir tout l'temps un moment donné. Parce que y finissent par pas être bien avec ça! Fa que y viennent nous l'dire... «Ben là, a m'a appelée, pis a semble pas être bien». Ou encore, «a m'a appelée, pis toute est ben beau, c'est cool, t'sé»...»  
(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Puis une autre intervenante ajoute une autre considération intéressante à propos du réseau des jeunes qui fuguent de manière répétitive. Il précise en effet que ces jeunes voient parfois leur univers social changer, au point où certains ne parviennent pas à maintenir les liens avec les amis qu'ils avaient avant. Et, pour notre part, nous pourrions en déduire que cette situation vient s'ajouter à la difficulté de joindre ces jeunes, ou de les protéger.

« Bin je vous dirais qu'un moment donné, l'ami qui se fait contacter là... Vous savez mettons le jeune qui fugue beaucoup a pas beaucoup d'amis qui sont pas dans ce mode de vie là. Pis mettons un jeune qui a beaucoup de difficulté, pis qui avait des amis assez adéquats, pis qui commence à fuguer pis tout ça, un moment donné, les amis ce tannent, pis veut veut pas, il finit par se faire une distance. Le mode de vie, la pensée, les intérêts sont à l'opposé là hum hum.»  
(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Pour enchaîner, les intervenants indiquent qu'il arrive assez souvent que les jeunes en fugue entrent en communication avec eux aussi. Au fait, les jeunes pourraient contacter des intervenants de différents milieux, communautaire, médical, policier ou institutionnel, selon leurs besoins et les circonstances. Certains intervenants précisent d'ailleurs qu'il arrive bien souvent que les jeunes craignent d'avoir perdu leur place en institution et pensent qu'ils devront être localisés ailleurs. Leurs contacts serviraient donc à planifier leur retour. Ceci laisse entendre que ces jeunes ont besoin de points de repères, dont font partie notamment les liens qu'ils ont développés avec certains intervenants du milieu. Cette idée rejoint d'ailleurs celle d'autres répondants, qui pour leur part, témoignent du fait que les contacts que les jeunes établissent avec eux n'ont pas seulement un caractère utilitaire, mais aussi, dans une certaine mesure, un caractère affectif.

« Tout dépendant du lien qu'ils entretiennent, j'pense que dans le même but, parce que les intervenants qui représentent qui ont une représentation pour le jeune qui s'apparente à à la famille, une figure parentale. Fa que veut veut pas, y vont avoir besoin de le rassurer ces ces gens-là, ou si c'est, pas besoin de le faire, à un moment donné y vont prendre conscience que y a des gens qui s'inquiètent.»  
(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

C'est surtout le cas ou des jeunes ont développé, j'vous dirais des jeunes qui sont placés depuis de nombreuses années ou qui ont un suivi avec un intervenant depuis de nombreuses années et qui s'est développé un lien, une relation significative et que le jeune a, en fait le jeune la considère à c'moment-là, comme quelqu'un qui peut être inquiet pour lui. Il le sait! Et y va aussi pouvoir le rassurer. Ça peut être aussi l'intervenant qui va pouvoir... Les jeunes vont vouloir valider des conditions d'retour... « Qu'est-ce qui va arriver mè que j'ervienne? » En ayant un contact avec l'intervenant, ben là. y a l'heure juste quant à sa, aux conditions d'retour!»  
(11311, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

À l'inverse toutefois, certains jeunes établiraient des contacts dans l'intérêt de rester cachés plus longtemps. Le contact avec les intervenants leur permettrait de les rassurer pour un temps et de faire ralentir, peut-être, les opérations visant à les retrouver. Les policiers auraient d'ailleurs l'habitude de telles manœuvres. Dans l'extrait qui suit, celui-ci explique qu'il invite même les jeunes à communiquer avec lui. Quel que soit le motif, un contact permet de garder un lien avec les jeunes.

« Ben souvent y a, souvent sont pas très ouverts à nous rencontrer, pis une fois que le, le lien d'confiance est établi... C'pour ça que moi, j'aime beaucoup, pis j'pas la seule, quand on a une première fugue, qu'ça soit euh, du milieu familial ou d'un centre, d'aller rencontrer le ou la jeune par la suite pour savoir qu'est-ce qui s'est passé durant sa fugue, pis pourquoi pis qu'est-ce qu'on peut faire pis si y a, si y fugue à nouveau,« garde j'te laisse ma carte là, juste à m'donner un coup d'fil, si tu veux pas que j'te repère, appelle moi d'une boîte téléphonique».»  
(11465, Policier, Montréal)

Dans cette perspective, un autre policier explique que, dans le cadre de ces contacts, ils peuvent parfois intervenir, les inciter à revenir en tentant de les rassurer sur les conditions dans lesquelles pourront s'organiser leur retour.

« Des fois ça marche, oui, y téléphone, y me tient au courant de qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce qui arrive. Nous, dans le fond, c'est juste savoir si sa sécurité est pas en danger. « Bon, ça va bien, c'est beau... Bon, on aimerait ça que tu reviennes là. Écoute, fait des démarches auprès de ton travailleur social. Tu veux pas retourner au centre. o.k. J'peux rien te promettre, mais écoute, je vais essayer de trouver une solution.»»  
(11462, Policier, Montréal)

Mais en contrepartie, le même policier précise toutefois qu'il lui arrive parfois d'insister à contrecœur pour que les jeunes reviennent au centre jeunesse, sachant qu'ils redoutent ce qui les attend et sont inconfortables avec les pratiques habituelles, prévues à leur retour.

« (R) Des fois, de la peine, je trouve ça de valeur, parfois je suis obligé de dire au jeune «r'garde, tu vas retourner au centre, pis tu vas retourner, y vont te mettre en arrêt d'agir dans un centre fermé ». Écoute, ça me fait de quoi, mais qu'est-ce que tu veux. C'est pas moi qui a le contrôle là-dessus. Mais je sais ce qui va arriver. Pis c'est ça que le jeune veut pas. C'est ça là, c'est là que je leur dit « r'garde, pour régler le problème, essaie de négocier ça avec ton travailleur social ». Règle générale là, quand un jeune est localisé à un centre, ils l'envoient en arrêt d'agir, dans un...

(I) C'est toujours la même chose.

(R) Une coupe de jours, c'est toujours la même chose. Pis le jeune il le sait hen. Il me le dit : « r'garde, là, y vont, tu vas me ramener, je vais aller en arrêt d'agir une coupe de jours, y vont m'envoyer dans un centre fermé, je veux pas aller là... » Je peux rien promettre aux jeunes. Mais je le sais. Ça me fait de quoi mais... Je le sais que t'es... T'sé, le jeune a 16-17 ans là. Le jeune est tanné là. T'sé, y se dit « r'garde, moi je suis écoeuré de t'ça là ».

(11462, Policier, Montréal)

Ainsi les réactions que les intervenants manifestent à l'occasion de ces contacts que les jeunes établissent avec eux pendant leur fugue, sont apparemment aussi diversifiées que celles que présentent les parents et les amis. Ils peuvent être surpris, soulagés, fâchés, ouverts, fermés, tristes, indifférents, proactifs, conciliants ou incitatifs, tout dépendant des jeunes et des situations.

« T'sé j'aurais pas d'colère pis de, de... de... Face à ça là... moi ça va être, en être une euh de... premièrement d'empathie... de, de ,de... de, de d'ouverture, de, de... t'sé de... si j'applique pour moi, j'peux appliquer pour un médecin, mais j'ai... cé une relation professionnelle versus ça... C'fa que j'aurais pas, j'aurais pas de... j'aurais pas d'colère, j'aurai pas de... de surprise...ou euh... Malgré que la surprise j'te dirais peut-être que oui. Quand j'ai eu des, euh des jeunes qui m'ont rappelé mais qui m'ont r'donné des nouvelles suite à leur fugue, au niveau du euh... Ça s'en était une belle surprise... t'sé de, de... euh.. t'sé de voir que j'l'ai ai touchés, pis qui ont le goût ... oui... mais pas une de, de, de sentiments négatifs.»

(11461, Policier, Montréal)

« Ben quand je parle avec un jeune, cé sûr que moi... personnellement là, j'essaie d'être euh, j'essaye de le rapatrier, j'essaye d'y parler... pis dire «regarde, vient-en au poste, on va s'occuper de toi, ça va bien aller... euh... y t'arriveras rien là .. cé ben le contraire, tu vas, tu vas embarquer dans le système dans le sens que... si ça fait pas avec tes parents, on va te trouver un foyer d'accueil...«Ouin mais si j'aime pas le foyer d'accueil...»«Ben regarde, à quelque part faut que tu restes chez quelqu'un... là, tu peux pas subvenir à tes besoins à l'âge que t'as là... faut que t'aïlles à l'école... faut que tu manges, ça te prend des sous, ça prend de l'argent de poche. ça te prend si, là ...là t'as pus rien.» Fa que en

discutant avec, ben des fois là... regarde euh... ça, ça vient euh... j'viens que je le convaincs de... de dire ben «regarde euh... j'vas... aller au poste, on va régler ça là...»»  
(14461, Policier, Mauricie et Centre-du-Québec)

Mais quelles que soient les réactions des intervenants, il reste que ces contacts que les jeunes établissent avec eux indiquent qu'ils peuvent constituer un filet de sécurité.

« En lien! Ben là t'sé, tu vas t'organiser pour l'appeler su' sé chiffres t'sé! « Ah inquiète-toi pas... » Pis nous autres, on va faire aussi l'même message! « Rappelle-nous, donne-nous des nouvelles, t'sé laisse-nous pas dans l'inquiétude t'sé... » Fa que, plus qu'on a d'contact avec elle, plus qu'on est capable d'évaluer au téléphone la situation aussi! Une fille qui s'rait vraiment en danger, a va dire « V'nez m'chercher là, j'pus capable là... » Pis ça je l'ai déjà vu! Une jeune me dire « Aille, v'nez m'chercher, j't'à telle place là, v'nez chercher là! » Pis là, a l'arrive pis est super pockée... Pis là, 2-3 jours après, on est capable de r'prendre la situation, parce qu'est pus droguée, a pus d'alcool dans l'corps, pis tout ça, a l'a pris soin un peu d'sa santé! Ben t'sé, on est capable de voir qu'est en danger à c'te moment-là là! T'sé la fille va nous appeler là t'sé! Y en a qui appellent leurs parents «V'nez m'chercher! M'man viens m'chercher j't'à telle place ou p'pa! » Pis une chance!»  
(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

### **3.18 PENDANT LA FUGUE - LA COMMUNICATION QUE LE MILIEU INSTITUTIONNEL ÉTABLIT AVEC LES PARENTS ET LES AUTRES MILIEUX**

Or, dans ces moments où les intervenants sont informés de la situation des jeunes et qu'ils sont rassurés en quelque sorte pour leur sécurité, il n'est pas rare qu'ils contactent les parents pour les rassurer à leur tour, sachant combien il est difficile pour eux de tolérer le silence.

« Ils ont besoin d'une grande oreille ses mamans-là. Hen, quand ça fait longtemps qu'un jeune est en fugue, pis que là, ils sont inquiets. Pis écouter, cé comme genre des t'sé, si le jeune est en fugue 10 jours, eee ça fait 10 jours que ce parent-là dort pas, la plupart du temps, pis craint le pire. Fa que cé sûr il y a des parents qui systématiquement vont nous appeler t'sé. Pis y en a d'autres qui le feront pas, mais moi je le fais, moi je vais prendre la peine des appeler là, pis juste pour voir comment ça va, pis comment qui sent ça, qui se porte «pis, avez-vous des nouvelles». Pi t'sé, des fois je les appelle juste pour donner le nom de l'enquêteur, «si vous avez quelque chose appelez le.» Pis eee aussi, un moment donné, aussi eee est-ce que bin oui j'ai oublié de vous dire ça, des fois on fait des démarches pour que eee la photo du jeune paraisse dans les médias.»  
(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Mais il arrive que les contacts avec les parents soient plus douloureux, particulièrement lorsque les intervenants se trouvent dans l'obligation de les informer que leur jeune

vient de partir en fugue. Certains parents comprennent difficilement comment il est possible que les centres jeunesse aient pu laisser sortir et s'échapper leur enfant.

« Beaucoup vers le jeune, mais... din fois par oui... «Ben pourquoi vous l'avez laissé sortir ? Pourquoi...? » T'sé, parce que les parents din fois y pensent qu'en étant en centre jeunesse, ben on t'embarre dans une chambre, pis t'attends là... Qu'le temps passe t'sé... Mais y ont une vie là, t'sé j'veux dire. Si j'les amène à XXX pis qu'a décide de fuguer, ben... t'sé pourquoi j'l'aurais pas amenée là... Non, mais c'est rare que les parents sont fâchés, mais ça arrive...»

(12324, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Dans d'autres cas, il arrive aussi que les intervenants entrent en contact avec un réseau élargi dans l'intérêt d'alimenter les opérations visant à retrouver le jeune.

« Ben souvent on va contacter sa liste de contacts, les parents tout ça... On va essayer d'voir aux endroits où y'était auparavant, si y a fait des fugues antérieures... Donc c'est ça, on essaie de faire des démarches téléphoniques souvent pour tenter de l'rejoindre! Si on a son numéro de cellulaire, on va y laisser un message sur son répondeur, parce que souvent y nous répondra pas... Alors... C'est à peu près c'qu'on fait...»

(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Cette façon de faire démontre que les intervenants se mobilisent dans certaines situations et que dans cette foulée, ils font plusieurs démarches pour tenter de retrouver les jeunes. Mais cette mobilisation chez les intervenants semble être variable selon les situations. Comme l'explique cet intervenant, l'énergie consacrée à retrouver un jeune peut dépendre de son sexe et de son âge. Ou encore, on pourrait juger aussi qu'il n'est pas approprié de courir après un jeune, mais préférable, pour un temps, de le laisser aller.

« Euh... Ah pour retrouver un jeune en fugue... Ça dépend... c'est, bon évidemment y a la collaboration avec les parents, avec les forces policières... Des fois, y m'arrive de faire des p'tites tournées dans des coins possibles... Mais j'vous dirais... Moi j'vous dirais j'pas porté à aller... C'est pas comme si un jeune me dit que y a une problématique suicidaire, là j'vas être plus actif... Mais dans l'cas d'une fugue, d'aller courir après un de mes jeunes... non... Encore là, tout dépendant d'la mobilisation avec le sexe et l'âge du jeune. Mais c'est... non... Quand on est suffisamment rassuré, on laisse aller. Moi j'trouve que mon jeune a besoin de ça, y faut qui vive ça, y faut qui s'en aille pour mieux r'venir. Bon évidemment, quand la situation est plus difficile, ben là on recourt plus à c'moment-là à des mesures au niveau judiciaire, aller chercher au tribunal des mandats. Y a différentes étapes là qu'on peut... Amener les parents à collaborer avec bon... là c'est là, avec les policiers... Tout dépendant encore de l'âge et du sexe... Est-ce que les parents peuvent fournir des

photos... Y a comme quelque chose qui peut être plus fait! Mais y a des fugues pour lesquelles ont... c'est pas une bonne idée d'courir après l'jeune! Un jeune de 17 ans ½ qui travaille en fugue... non j'irais pas amener les policiers à son lieu d'travail pour le faire replacer!»

(11311, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Cette approche offre un certain contraste avec les propos d'autres intervenants du milieu institutionnel, qui pour leur part, ont indiqué qu'en cas de fugue, des démarches devaient être entreprises et soutenues de manière systématique pour répondre ainsi d'un protocole établi au sein de leur établissement.

« En tant qu'institution on n'le fait pas! On va l'donner aux policiers, on va l'donner au... on, à un enquêteur qui travaille pour nous autres. Donc, on va appeler l'enquêteur pis on va lui donner des nouvelles. On va appeler les parents «Aille, le jeune m'a appelé, y m'a dit telle affaire, ça vous dis-tu quelque chose?» Tatatatata! Y a des parents qui vont s'déplacer, pis qui vont y aller! Y en a d'autres qui y iront jamais. Mais y en a qui vont s'déplacer, y vont aller chercher leur jeune!»

(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

« Dès qu'on fait un avis de fugue, cé une démarche très concrète parce qu'on envoie ça aux policiers eee j'ai déjà eee appelé l'enquêteur t'sé parce qu'il y a toujours un enquêteur là de nommé pour eee donner mettons des informations que je pourrais avoir recueillies par un parent ou par un autre jeune ou bin quoi que ce soit. Écoutez, je suis jamais partie à la recherche d'un jeune au centre-ville là.»

(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

« Ben les policiers, ben premièrement quand qu'on envoie l'avis d'fugue, la police nous appelle. Fa que là on dit « Ben probablement qu'est à l'appartement d'chez XXX... » Fa que... la police nous rappelle « Ah était pas là ou était là pis quand j'suis arrivé, est sortie par la porte d'en arrière na na... » (...) Des informations, des numéros d'téléphone, des peut-être... une adresse que j'ai... des informations qu'j'ai eues d'autres filles... On s'parle avec les policiers... mais non j'vas pas les chercher s'à rue St-Jean...»

(12324, Intervenant, Institutionnel, Québec)

En plus de communiquer avec les policiers et les enquêteurs, il arrive aussi que les intervenants du milieu institutionnel entrent en contact avec des intervenants du milieu communautaire.

« On travaille en collaboration avec les policiers, avec les parents, avec euh... C'est déjà arrivé aussi avec les ressources communautaires. Y a certaines ressources qui sont... surtout En Marge 12-17, qui collaborent beaucoup avec les centres jeunesse. Bunker un p'tit peu plus depuis quelques années.»

(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« Ben habituellement... Maintenant y a beaucoup plus de collaboration j'dirais... J'dis pas qu'on avait pas une bonne collaboration auparavant, mais souvent eux voulaient garder un lien d confiance avec les jeunes, donc les informations étaient pas diffusées comme telles... Maintenant, y vont dire oui le jeune est ici mais sauf que on ira pas nécessairement l'cueillir là-bas... En bas de 14 ans oui par exemple; les policiers vont les chercher pis les ramènent en bas de 14 ans! (...) Mais maintenant, j'pense que y a plus... Parce que quand j'parlais avec l'intervenant du Bunker dernièrement, c'qui nous disait, c'est que oui y veut savoir un p'tit peu c'est quoi le travail qu'on fait présentement... Sont plus à l'écoute, ouverts, pis nous aussi c'est la même chose! On va pas juste... y vont s'réfugier là pis que bon... À quelque part, y a un travail qui est fait là. Fa que on essaie de collaborer le plus possible maintenant! C'est quelque chose qui s'en va vers... en tout cas, au niveau d'la recherche... au niveau de... Ça sous-tend un peu vers tout ça un peu plus... Y a un peu plus de collaboration entre les organismes.»

(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« Bin écoutez, les gens du Squat souvent cé eux qui vont nous appeler la troisième journée. Mais pour certain jeune des fois un peu plus problématiques là, des fois on va les appeler. Cé sûr qu'on a quand même une bonne collaboration avec ces organismes là mais comment je vous dirais, quand eux nous appellent cé parce que dans leur espèce de protocole de fonctionnement, ils en sont rendus là. Quand nous on appelle pour avoir de l'information, là ils sont beaucoup moins bavards parce que cé, t'sé cé un organisme d'aide concrète pour les jeunes en fugue.»

(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Ce dernier extrait, comme d'autres que nous pouvons identifier, soulève la délicate question des règles de confidentialité qui, en dépit de toutes les volontés, font apparemment obstacle à la communication entre les établissements et les organismes.

« Parce que eux leur mandat, c'est de protéger le jeune, d'y donner un endroit où dormir, d'y donner à manger, d répondre aux besoins... Sauf qu'y ont pas l'droit de nous dire «Bon ben tel jeune est arrivé au Squat... » Y ont pas l'droit d nous l'dire ça... Non y l'cachent... La police a pas l'droit d'renter dans l'Squat pis aller les chercher... T'sé on peut pas dire à police «Bon ben disons, Mariane vient d'm'appeler, est au Squat présentement... » La police a pas l'droit d'aller dans rue, à côté, l'attendre... y ont pas l'droit d'faire ça...»

(12324, Intervenant, Institutionnel, Québec)

« (I) So community organizations, have you ever contact workers from community

(R) No...

(I) Humm

(R)Unless the kid is involved in a program there and the confidentiality is already been you know... acceptable between one of the workers at this community place and the social worker has approved for you know... so that, that... let's say it's Head and Hands and there's a counsellor that works at Head and Hands and that person humm knows that my kid let... Sally goes there for humm you know... babysitting course workshop or something, the social worker's approved for Sally to go there. The staff know that Sally lives at Oasis, this is the contact number at Oasis to contact.»

(11342, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

Par contre, comme l'explique cet intervenant, les contacts ne sont pas toujours faits dans l'intérêt de briser les règles de confidentialité, mais seulement pour informer de la situation, en souhaitant ainsi qu'on puisse élargir le filet de sécurité.

« Si l'intervenant connaît le jeune on va l'appeler, on va l'informer de surveiller ou autre. Ou comme La Piaule, les travailleurs de rue, ça nous est déjà arrivé ... pis une jeune qu'on est très très très très inquiets parce qu'elle est très à risque de... très à risque, on va appeler parce qu'elle est connue du du... ou il est connu du des travailleurs de rue, on va les informer. Écoutez là, c'est le secret professionnel, mais c'est ... l'enfant est en danger. S'cuse, l'enfant c'est jusqu'à 18 ans là, on va tout faire pour le retrouver.»  
(14331, Intervenant, Institutionnel, Mauricie et Centre-du-Québec)

Or, les contacts entre l'institutionnel et le communautaire donnent lieu parfois à des échanges dont le but ne consiste pas à recueillir de l'information sensible mais seulement à aviser qu'un jeune est en fugue pour ainsi susciter l'attention des partenaires. Dans d'autres situations, on apprend que le milieu communautaire peut informer les intervenants du milieu institutionnel de l'état de santé des jeunes, notamment dans le cas particulier de ceux qui ont besoin de médication. En retour, les intervenants du milieu institutionnel peuvent donner quelques indications sur les besoins spécifiques des jeunes et éviter ainsi que ces derniers soient tentés de se procurer eux-mêmes leurs médicaments sur le marché noir ou simplement qu'ils omettent de respecter leur prescription. Pour ces jeunes, la consommation de nouvelles drogues pourrait avoir de graves conséquences, qui interpellent à un point tel certains intervenants qu'ils considèrent que ces situations dépassent la responsabilité des centres jeunesse.

« Jamais quelque chose de confidentiel! Ça c't'important! Jamais, jamais, jamais! On est tenu à la confidentialité nous autres ici, mais on va donner des détails genre «A l'a fugué, ça s'peut qu'a l'aille chez vous, on sait que les dernières fois qu'est allée en fugue est allée chez vous... » Mettons, juste une jeune qui est diabétique par exemple, qui fugue, ben a l'a-tu pris son insuline t'sé? Parce que si est diabétique, ça y prend son insuline à tous les jours, faut qu'a l'prenne à quelque part là! Fa que est-ce qu'est en bonne santé? Est-ce que ci, ça... T'sé oui! C'est des renseignements qu'on peut donner quand qu'on s'associe avec eux autres! Le Squat surtout! Maison d'jeunes, j'pas sûre que je l'donnerais le ... Mais j'dirais c't'une jeune qui est en... qui a une difficulté d'santé pis telle telle affaire là!»  
(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Ces illustrations indiquent donc que les milieux institutionnel et communautaire peuvent établir une certaine communication entre eux sans briser les règles de la confidentialité, tout en échangeant des informations utiles servant à tisser un filet de sécurité autour des jeunes. Il est à dire aussi que la grande majorité des intervenants assurent qu'ils n'ont jamais rencontré de situation les conduisant à briser les règles de confidentialité.

« Not really... when a kid runs away, they put themselves at risk... There's really humm I mean I'm not going to... call and let... the community worker know the family address and phone number and that. I would ask them to call me.»  
(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

Mais pour certains, de tels échanges ne sont que platoniques. Ils aimeraient voir les organismes communautaires participer de manière active à la recherche des jeunes en fugue. Ils estiment que leur contribution serait essentielle étant donné qu'ils ont l'avantage d'être sur le terrain. Leurs commentaires mettent en évidence que la protection de la jeunesse se trouve au premier plan de leurs priorités et que cette mission, qui correspond aussi leur mandat, devrait en soi justifier le bris de confidentialité qui restreint trop souvent les intervenants.

« I) Humm... what would you, this one, those questions they come back like 3 times, but with different people. What would you have needed in order to ease or improve your intervention at that point, meaning... I don't know if you... cuz it's with community organization, I'm still in that section. What would you need to... or need in order to ease or improve your intervention... while the minor is on the run, with the community organization? Do you need anything  
(P) To have the community organization that actually is responsible for looking for runaways, that would be a fantastic resource to be able to have.  
(I) But do they know?  
(P) We don't have  
(I) How do they know?  
(P) We have Missing Children, we have Missing Children basically, right?  
(I) Oh  
(P) That's the only organization that's out there to be able to look for... it's like the amber alert, right?»  
(11342, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

En contrepartie, les échanges avec les policiers ne semblent pas poser tellement de problème en soi. Ceux-ci sont généralement d'ordre factuel. Dans ce cadre, les intervenants sont appelés à décrire certaines caractéristiques physiques des jeunes, de

même que les événements entourant la fugue, sans oublier quelques informations pouvant aider à les retracer. Encore ici, ces échanges conduisent rarement au bris de confidentialité. Une seule intervenante évoque qu'elle aurait une fois demandé aux policiers de ne pas rentrer en contact avec le père pour cause d'abus qu'il aurait fait subir à la jeune. Outre cette exception, les intervenants n'accordent toutefois rien de particulier à leurs échanges avec les policiers, sinon que la mécanique qui se cache derrière et qui leur semble bien lourde, sinon néfaste pour les jeunes. Certains déplorent en effet que pour des considérations administratives, interminables à leurs yeux, les démarches entreprises pour retrouver les jeunes ne s'amorcent bien souvent que tardivement.

« Moins de bureaucratie, pis un délai plus court. La jeune a peut être encore dans les environs, a peut encore se promener. Mettons, ici on est dans Ahuntsic, a peut t'être la rue d'à côté, mais le temps que l'information s'transmette, souvent là... C'est quand même un délai très très bureaucratique!»

(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Dans cette perspective, d'autres aimeraient aussi mieux comprendre le travail des policiers pour savoir ainsi de quelle façon ces derniers procèdent pour retrouver les jeunes.

« Moi j'aimerais ça connaître leur façon de procéder, parce que... je sais qui a, le numéro de police jeunesse, mais j'pas sûr comment ça fonctionne. Y a des policiers, y a des enquêteurs eh... eh, est-ce qui vont sur les lieux quand on leur donne des places?... Quand y font de la recherche, comment y font ça ? Là, y s'promènent tout l'temps ? Y ont la, la photo du jeune ?»

(11316, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

### **3.19 PENDANT LA FUGUE - LA COMMUNICATION QUE LE MILIEU COMMUNAUTAIRE ÉTABLIT AVEC LES PARENTS ET LES AUTRES MILIEUX**

De leur côté, les intervenants des milieux communautaires se montrent inquiets surtout du fait que les jeunes fréquentent moins leurs organismes depuis quelques années. Cette situation soulève diverses questions s'adressant notamment à la capacité des

organismes à joindre les jeunes pendant qu'ils sont en fugue. Dans cette foulée, ils évoquent que les gangs de rue pourraient être en cause parce qu'ils sont plus nombreux qu'auparavant et que possiblement les jeunes s'y font recruter. D'autres considèrent que les pratiques répressives dont font preuve certains policiers sont de nature à faire fuir les jeunes ou encore, à provoquer des déplacements. Et finalement d'autres soulignent que la culture des jeunes a changé, faisant que certains d'entre eux évitent désormais de fréquenter les organismes, voulant montrer ainsi qu'ils peuvent s'arranger seuls ou encore, cacher qu'ils n'ont pas d'argent.

« Pis t'sé de faire, de venir dans les ressources, t'sé les ressources sont parties un peu d'eux t'sé, pis des besoins qui avaient, pis t'sé y avait pas de honte nécessairement à fréquenter les ressources qui étaient là pour eux autres. Pis t'sé on dirait qu'aller à quelque part ça changé, ça un p'tit peu.. ou est-ce que dans ce besoin d'émancipation là pis de de de s'organiser, t'sé d'avoir besoin d'aller dans une ressource, t'sé c'est comme un peu négatif, mal vu, c'est comme si tu t'organises pas bien t'sé.»  
(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Ben plusieurs théories euh... qu'on a élaboré... vérifié avec nos partenaires et tout ça, pis cé de là que part la recherche aussi hein? Cé constats là aussi... cé carrément ça... euh... ça cé stabilisé depuis là, mais euh cé jamais revenu comme avant et pourtant, on a vérifié avec les centres jeunesse, y a autant de fugues sinon plus.... Fa que là on cé dit «qu'est-ce qui se passe»... Bon... première théorie qu'on a eue cé que... euh ça concorde pas mal avec le moment où est-ce que les hells se sont faits emprisonner... et que les gangs de rue ont pris le contrôle sur ce qui est du trafic de la drogue et la prostitution au centre-ville de Montréal... Et euh donc euh... et et et... le, le... quelque part euh... y avait euh... je pense qu'au niveau des gang de rue, euh ça commencé à se perfectionner, ça commencé à s'étaler dans la ville beaucoup plus... Pis y ont commencé euh à faire du recrutement directement dans les centres jeunesse. Pis on a su que y avait énormément de jeunes qui fuguait, pis qui allaient directement dans les gangs de rue... Gars et filles... Donc, euh... ils étaient pris en charge par les gangs t'sé, au lieu de venir au centre-ville... Ça cé un élément... La répression policière qui a énormément augmentée au début des années 2000 a fini par faire son effet... Je pense qu'un mineur euh avait compris que... si y fuguait, il allait se faire ramasser rapidement, plus rapidement là qu'en allant ailleurs.... Fa que ça, la répression policière peut être un exemple... Euh de ça... euh... le fait que justement au même moment, on voyait qu'il y avait un déplacement de la population itinérante, vu la répression policière aussi la... Fa que ça cé, cé pis y a aussi une question de mode euh... Les, les punk, étaient beaucoup plus euh... enclins de venir au centre-ville, avoir le ,le, le mode de vie qui va avec hein, on va dans les squats, on dort dans les parcs euh on est bon... t'sé on est vraiment marginal, pis on vit notre marginalité jusqu'au bout. La mode hip hop euh, cé beaucoup plus euh mon chandail blanc faut qui reste blanc, pis faut que j'aïlle euh mes bijoux qui étincellent de partout, mon téléphone cellulaire, pis euh t'sé... là... que je sois le plus autonome possible, pis j'aïlle du fric... t'sé... Fa que cé pour ça... que y a aussi cette influence gang de rue là... qui fait que y aïlle avec ça «je peux faire de l'argent, je vais avoir du pouvoir» Euh t'sé... tu verras pas un punk vouloir entrer dans une gang de rue.»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Toutefois, la baisse de fréquentation des organismes ne serait pas aussi sévère partout.

« Ouais, si on a vu une augmentation ? Bon pour ici, là, cette année eh... y a eu, on dénote une p'tite, une p'tite baisse là, au niveau, au niveau de la fréquentation, eh voyons, au niveau de la fugue, que ce soit, centre jeunesse eh... service de police et ici parce qu'un m'ment d'nné, on eu un... pic là, pendant deux ans, ben quand la LPJ a été mise en place là, y a eu une énorme augmentation, pis là après ça, là ça veut... baisser un p'tit peu, pis j'ai l'impression qu'un m'ment d'nné ça va se stabiliser là.»  
(12352, Intervenant, Communautaire, Québec)

Même que certains milieux observent plutôt une hausse de l'achalande.

« Ben si on parle de notre ressource ici. Moi je suis ici depuis sept ans... J'en vois un petit peu plus, mais en même temps, je sais pas si c'est parce qui a plus, je dirais pas que c'est parce qu'il y a plus de jeunes qui fuguent. J'dirais que l'organisme est plus connu. Il y a plus de monde qui fréquente l'organisme, point. Donc on a plus de, on a plus de gens qui consomment par injection, on a plus de filles qui font de la prostitution, et de gars..., Fa que on a plus de jeunes qui font des fugues aussi.»  
(12353, Intervenant, Communautaire, Québec)

Quoi qu'il en soit, la qualité de l'accueil des jeunes au point de départ, constitue un enjeu majeur de l'intervention en milieu communautaire. Un accueil inconditionnel, attentif, et respectueux, ouvert à la différence et sans jugement. Un accueil qui n'exclut pas toutefois la confrontation si de son côté, le jeune ne dit pas la vérité, et qui peut le mettre aussi devant ses responsabilités. Autrement dit, un accueil authentique et transparent qui en principe devrait favoriser le développement de liens de confiance.

« Ben avec ouverture euh... respect... évidemment... euh... On les accueille euh en, en ben... d'abord ils arrivent pas toujours d'emblée en disant je suis en fugue... Donc, des fois faut faire un tit travail pour qu'ils nous disent la vérité... Mais on détecte ça très rapidement... parce que leur histoire tient pas debout ben souvent... de toute façon... Fa que parfois on va un tit peu les euh les confronter... là, à leur contradictions pis leur dire... bon les rassurer je pense cé là... Faut vraiment les rassurer comme quoi y peuvent nous dire ce qui... qu'est-ce qui se passe si sont en fugue ou pas... Donc, on leur explique notre fonctionnement même si y disent qui sont pas en fugue. Par exemple, on dit «ben écoute... té mineur... mettons que tu serais en fugue... mais on trouverait ça important que tu saches que... on fonctionne comme ça... si jamais la police appelle, voici ce qui se passe...» On est très, très transparent et au clair avec les jeunes... On leur explique vraiment notre protocole... qu'est-ce qui se passe si jamais la police appelle et te, te... te détecte ici... te localise... et euh... cé ça... si euh... Que nous on appellera pas... à moins que le jeune aie 12-13 ans là... on le rassure tout de suite que nous on appelle pas... Mais qu'on l'encourage fortement à donner des nouvelles et tout ça... Fa que... et on les encourage à nous compter leurs histoire, «pourquoi tu fugues toi? Qu'est-ce qui s'est passé, pis qu'est-ce que tu penses faire»... Pis tout de suite, on fait de la prévention sur ...si une personne

qui est nouvelle sur la rue par rapport à la rue euh, les dangers... euh on regarde un peu la... au niveau de la toxicomanie... cé quoi leur euh... leur portrait là, voir sont-tu euh... polytoxicomanes, est-ce qu'ils ont jamais consommé de leur vie... Bon, déjà ça donne une idée là... on essaie d'évaluer la vulnérabilité de la personne... pour lui donner le plus d'outils possible pour que... elle se protège le plus possible là... Que sa fugue soit le moins nuisible possible pour elle... Fa que euh... pis après ça, ben cé sûr que... on essaie de créer un lien en... jasant aussi de choses et d'autres avec eux... Pis euh... en leur offrant nos services là, de base... euh... Cé pour ça que la première fois qu'un jeune fugue, on va avoir cinq jours au lieu de trois jours à lui donner, parce qu'on veut créer un lien, de se donner le temps de de, de... faire connaissance que lui aussi t'sé... euh... y prenne conscience de qui on est pis que... bon... une confiance se développe un minimum...»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

L'intervention en milieu communautaires semble donc s'articuler autour d'un principe voulant d'abord que les jeunes s'accordent une pause et reprennent ainsi leurs esprits...

« Euh... ben c'est sûr que c'est... la majorité étant des jeunes de milieux institutionnels... on va y aller très molo avec eux autres. T'sé y vont arriver, on va prendre le temps d'manger, de... de... d'les envoyer prendre une douche, d'leur montrer leur chambre, on va les faire visiter, euh... toute ça... C'est pas mal dans l'informel, pis la seule partie qui é un peu plus formelle, c'est leur rencontre d'admission, ces choses-là, mais c'est très... Le premier soir là, c'est... c'est très relax, on les laisse arriver, on les laisse prendre leurs repères un peu, pis le lendemain matin là, souvent on va commencer à creuser un peu plus les raisons d'la fugue pis qu'est-ce qui s'passe dans l'milieu...»  
(12351, Intervenant, Communautaire, Québec)

« De pas avoir la gâchette facile pour appeler la police ou les parent sur le premier coup là. C'est sûr et certain, mais vraiment pas. Plus d'accueil comme je disais, le jeune, pis d'être emphatique, comprendre la situation, pis de voir à partir de là, où est ce qu'on en est. Pis c'est sur que à partir de là, l'équipe de travail, ici, on va s'asseoir, pis on va en discuter en en, on va en discuter avec mes collègues, pis aussi eee qu'est ce que vous pensez qui est le mieux de faire, pis eee... Parce que c'est des situations uniques à chaque fois.»  
(14352, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

... pour ensuite considérer ce qui leur revient ....

« Pis on a tout l'temps le souci de les mettre face à leur propre responsabilité. T'sé ça c'est très important, t'sé pour nous, t'sé «t'as choisi d'être en fugue, on respecte ça, mais tu vas vivre ta fugue». Fa que on facilite pas non plus tant que ça les choses, pis on va les remettre.... T'sé comme «j'ai pas de manteau, mais y pleut ee» « j'te, ouin mais t'en as un manteau, t'en as un à queque part» T'sé, fa que moi, j'vais pas nécessairement en donner un. «T'as choisi de partir, ton manteau est à quelque part, si tu veux ravoir ton manteau, tu peux retourner le chercher» C'est comme, on trouve ça important de les mettre face à leurs choix, t'sé exactement. Pis de pas, faque c'est sûr que la fille qui arrive à 3 heures du matin, qui est à moitié pas habillée, pis que là bon ben, c'est sûr qu'on va y en donner un manteau.»  
(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

... pour éventuellement se mobiliser de nouveau, en s'appuyant toujours sur leurs décisions, après avoir revu leurs objectifs.

« Nous autres c'est accueil inconditionnel, go, c'est un sourire, c'est des blagues, c'est un café, c'est l'écoute, c'est la compréhension, c'est, c'est de répondre aux besoins des jeunes. Fa que rendu là, c'est pas nous autres qui décident comment qu'on, où ce qu'on va aller, pis qu'est-ce qu'on va faire, c'est vraiment le jeune qui, qui va décider, qui va décider pour lui là.»

(13352, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Au début de ce processus, les intervenants incitent généralement les jeunes à prendre contact avec le milieu d'origine pour rassurer les proches et garder un lien avec eux. S'ils refusent, on peut leur laisser quelque temps...

« Parce que... (rire) parce que ça faisait partie des conditions, parce que, on... on est quand même là, le seul organisme à Québec qui... qui héberge des fugeurs. Donc c'est quand même la fugue, c'est quand même eh... Fugueur ça l'dit c'est, c'est illégal. Fa que c'est une entente eh... eh... parce que on se rappelle que le Squat est une ligne à concertation du centre jeunesse, service de police et des organismes communautaires qui travaillaient avec les problématiques jeunesse. Et vu que les fugues étaient existantes et que les personnes hébergeaient. Fa que, c'est les ententes qui ont été prises que... Trois nuits eh, trois nuits pas obligé de signaler.»

(12352, Intervenant, Communautaire, Québec)

... mais ce délai ne doit pas dépasser certaines limites. Ensuite, les jeunes devront établir un tel contact, ou encore l'intervenant pourra le faire lui-même si les jeunes y consentent.

« Euh... ben... parce que on les sensibilise au fait que malgré tout ce qui peut reprocher aux adultes autour d'eux, cé des personnes qui sont attachées à eux et qui évidemment s'inquiètent... Que cé à leur avantage de rassurer... euh... cé peut-être à leur avantage de prendre une entente aussi... pis peut être une belle occasion d'exprimer pourquoi ils ont fugué... Pis à quoi ils s'attendent... et parfois, y a des choses euh y ont raison des fois les jeunes là... Et puis... cé ça, y a peut-être des choses des fois à négocier. Donc euh... cé sûr avec les parents ou la protection de la jeunesse, on peut rentrer dans un rôle de médiation... Euh ou on va aider le jeune aussi, cé ça, t'sé à trouver des pistes... Euh... y a des jeunes euh... aussi on... que quand ils fuguent, euh... cé pas la première fois qui fuguent, on

connaît leurs éducateurs, leur travailleurs sociaux, on sait comment ils fonctionnent euh... pis on... dans le fond, si on a ça, on va les encourager. T'sé on va dire bon ben« tu te rappelles la travailleuse sociale, elle t'a dit la dernière fugue quand que tu me donnes des nouvelles à tous les jours, moi je suis rassurée pis euh t'sé... je peux faire avec pendant un certain temps... tu me dis euh... ok euh... de savoir que tu couches au Bunker ça me rassure... que tu manges bien à tous les jours ça me rassure, que tu restes en contact avec les organismes, ça cé un élément rassurant pour moi»...»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Ee pour les rassurer, pour rassurer le milieu d'origine, pour garder le lien, pour eee, pour que le jeune ait la possibilité de s'expliquer, de dialoguer et de continuer une discussion qui vient d'avoir dans son intérêt. Aussi t'sé, cé dans l'intérêt du jeune de donner des nouvelles de où il vient, pour pas que les gens y s'inquiètent, pour pas que les gens y prennent de mesures qui vont être ultra drastiques à leur égard. T'sé, fa que, cé dans son intérêt.»  
(11353, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Peu importe le jeune qui est en fugue, on leur demande d'appeler, on les impose pas, on leur dit ce serait préférable d'appeler dès le premier soir.»  
(11356, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Les intervenants accordent divers bénéfices à cette communication. Elle permet parfois de planifier et d'organiser le retour, et les intervenants pourront y jouer un rôle actif de médiateurs et de négociateurs. Mais les bienfaits que les intervenants accordent à cette communication ne s'inscrivent pas exclusivement dans la perspective d'un retour dans le milieu d'origine. Ils y voient aussi l'intérêt d'obtenir des informations pertinentes pouvant servir à l'amorce d'une démarche réflexive. Cette approche n'exclut pas la possibilité que les intervenants accompagnent les jeunes qui souhaitent revenir chez eux, mais seulement à leur demande explicite. Sans forcer donc, à moins d'un danger imminent, ils pourront refléter leur situation, suggérer, recommander et conseiller, dans l'espoir que le mouvement vienne des jeunes eux-mêmes. Un intervenant explique ici qu'il arrive assez souvent que cette démarche soit consacrée à l'apprivoisement de la peur que suscite chez les jeunes la perspective de quitter leur unité de vie.

« Oui oui oui oui... euh on va insister parfois plus que d'autres fois... Dépendamment du jeune encore là, est-ce qu'on le connaît, cé-tu un fugueur répétitif, euh cé-tu quelqu'un qu'on sait que... y fugue... tout le temps, une semaine ou deux pour prendre un break... pis il retourne par lui-même. T'sé je veux dire... ce jeune-là on va faire bon ben... tu prends un break ça... « fais attention à toi... fais bon...» Euh cé des jeunes des fois qui se mettent plus ou moins en danger là t'sé... Fa qu'on va... on va y aller selon le jeune... Le jeune qui se met toujours super en danger quand qui fugue euh... Cé clair t'sé qu'on va... on... va peut-être euh... voir... cé plus une intervention à ce niveau-là t'sé... essayer de, de... de l'encourager là à... à... à rentrer t'sé... Un jeune pour qui on sait très bien que la fugue va lui être nuisible par exemple... euh. « ton placement doit se terminer dans deux mois... tu vas passer en cours là... tu penses-tu que ta fugue va t'aider à convaincre le juge de te

libérer, de t'envoyer en foyer de groupe, ou en appartement supervisé T'sé... cé pas comme ça que tu vas l'avoir»... Donc, on... on reflète au jeune qui est en train de se saboter quelque part... et des fois, derrière ça,... y a la peur de sortir du centre jeunesse... paradoxalement... Ben oui cé sûr... le jeune qui va finir son placement va souvent fuguer deux, trois mois avant... (ah oui oui) parce qui va vouloir squipper cette étape de transition d'au revoir... euh cé-tu de rupture... y a des jeunes qui sont dans leur euh unité, puis même, même si y disent qui aiment pas ça le centre jeunesse là, pis qui haïssent le mooty, pis l'éducateur là... cé pas vrai là... y ont, y ont un attachement et un attachement aussi aux jeunes avec qui ils habitent. Cé une famille ça là. Alors euh, la rupture étant quelque chose de déjà très douloureux, qui ont vécu très souvent déjà en partant de leur famille, cé encore une rupture qui, qui est appréhendée de la part du jeune... Fa que parfois y vont... y vont juste disparaître, y vont... éviter cette étape là... de l'au revoir ... Fa que ça parfois, on va essayer de creuser, pis d'aller voir ça... «T'sé, regarde té en train de finir ton placement,, ça se pourrait-tu que... ça... fasse peur... Que t'sé... euh que ça fasse quelque chose, quelque part là...» Pis des fois, y vont dire «non non non non»... Mais... parfois, y vont dire «oui cé un fait... cé un fait que ça me fout la chienne... ça me fout la chienne cet appartement supervisé là ou... t'sé euh... me retrouver là... euh dans ce monde d'adultes là... faire mon épicerie, me faire à manger, payer mes comptes» Alors que t'as été pris en charge par la DPJ, ton plat y t'est servi dans la face à tous les jours, que t'as pas pensé à rien, que t'as pas jamais vu ce modèle-là finalement...»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Parce que des fois leur plan de prendre un peu d'air n'est pas la pire décision au monde! Pis peut-être 2 heures de fugue, y ont pas assez dépassé leur période de crise pour avoir un retour avec une capacité pour en discuter... Sont trop dans l'émotion encore! Si y s'mettent super en danger, on peut leur refléter les risques et sont-tu bien avec les risques qui veulent peut-être... tu commences à refléter qui sont en train de pousser leurs propres limites pis euh...»  
(11352, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Bien entendu, les intervenants peuvent seconder les jeunes dans d'autres démarches, plus concrètes, en lien avec les milieux de la santé et de la justice, mais au final, la réflexion resterait, en principe, au premier rang de leur priorité.

« J'les encourage si y a un besoin de démarche, la démarche que j'peux encourager des fois c'est... aussi une démarche de réflexion personnelle pour savoir c'est quoi, ou les raisons pourquoi qui ont faite la fugue en fait! Et là de là on... t'sé peut-être c'est de clarifier comment qu'on s'sent, qu'est-ce qu'on essaie d'dire avec nos fugues et ensuite peut-être contacter un TS pour faire part de pourquoi que y ont fugué, voir si y a des solutions qui peut s'faire après ça, pis d'autres démarches t'sé si sont mal, CLSC, etc... Ça arrive des fois des affaires de même!»  
(11352, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Ee ce serait la principale démarche, j'pense que de l'aider à réfléchir à, à c'qui est en train de de de vivre, de comment il le vit, pis de l'importance t'sé de prendre soin de lui pour pouvoir défendre c'qui a à défendre. T'sé pouvoir être crédible dans c'qui veut exprimer t'sé. Fa que la première chose c'est vraiment de prendre soin de toi, t'sé de te mettre en sécurité, de t'sé d'être capable de reconnaître, pis on va vérifier ça c'est super intéressant cette discussion-là où «est-ce que tu penses prendre des risques? » «non non non» « c'est quoi un risque pour toi?» Pis là, t'explores ça avec, pis tu vois qui a pris tellement de risques hier, pis y s'était même pas rendu compte qui avait pris des risques, pis là tu peux échanger. Fa que toute la richesse, t'sé toute la richesse de cette possibilité de lien-là, t'sé

qu'un jeune qui est en fugue que le lien est coupé. Mettons, pis qui peut pas, fa que c'est, c'est vraiment intéressant de faire voir que ce soit au centre jeunesse ou que ce soit aux policiers, que se soit aux parents, t'sé l'importance c'est qui se passe des choses. T'sé ton jeune, t'sé y va, y va, y va pouvoir faire du sens avec c'qui est en train de vivre, mais peut-être pas au centre jeunesse, parce qui est dans un cadre...»  
(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

En outre, les démarches des intervenants du milieu communautaire comprennent aussi des communications avec d'autres partenaires des milieux. À l'occasion, ces contacts peuvent être des signalements aux autorités, parce que les jeunes ont moins de 14 ans, ou encore parce qu'ils estiment que la sécurité des jeunes est compromise. Mais le plus souvent les communications que les intervenants du milieu communautaire établissent sont faites dans le dessein d'augmenter l'efficacité de leur travail auprès des jeunes ou parce qu'ils souhaitent pouvoir constituer un filet de sécurité autour d'eux. Dans ce cadre, il ne s'agit donc pas d'échanger des informations sensibles et confidentielles, à moins que l'on craigne pour la sécurité des jeunes, mais de s'assurer par exemple d'une certaine cohérence entre les interventions, considérant que les jeunes sont libres de circuler entre les organismes et qu'ils sont appelés à rencontrer dans ces parcours, plusieurs intervenants différents. Il arrive donc ainsi que les intervenants du milieu communautaire communiquent avec d'autres ressources communautaires.

« Mais cé ça cé... je dirais cé vraiment quand qu'on s'inquiète pas mal là t'sé... Euh... des fois, on va dire, on va agir ensemble, des fois aussi cé pour, parce qu'on est sur le point de faire un signalement, pis on se dit on a peut-être besoin d'information, peut-être qu'on ... comment ça se passe avec eux... qu'est-ce que eux y en pensent... aussi Fa que là souvent ça peut euh... on peut le faire avec ou sans l'accord du jeune, parce que si y a un taux de dangerosité qui est gros, euh on peut abatre la confidentialité hein? Quand qu'on sent, mettons on a plus contact avec un jeune, y vient plus ça fait deux semaines qu'on l'a pas vu, mais on sait pertinemment qui est encore en fugue, on est très inquiets... on va appeler En Marge pis on va leur dire «écoutez... on est très inquiets pour cette personne-là, pour telle telle raison est-ce que vous l'avez vue?...»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Cette avenue est d'ailleurs celle que les intervenants identifient en premier lieu comme moyen d'améliorer leur intervention. Soit encore plus de communication et de collaboration avec leurs autres ressources et avec les centres jeunesse également. Dans cette perspective, ils souhaiteraient que l'établissement des centres jeunesse fasse preuve d'une plus grande ouverture et se montre plus patient vis-à-vis des jeunes qu'il

souhaite voir revenir rapidement en institution, alors qu'ils ne sont pas prêts et ont encore besoin de faire le point sur leur situation. Certains reconnaissent que les protocoles d'entente facilitent les choses, mais encore que les intervenants de l'urgence sociale pourraient être mieux informés sur la problématique et sensibilisés au fait que les jeunes sont en sécurité la nuit lorsqu'ils sont hébergés par les organismes.

« Ok! Une meilleur ouverture de la DPJ, qui des... on aimerait parfois travailler mieux ensemble et arrêter la panique de « Ah non! Faut qu'on l'embarque tout d'suite... » et qui peut ensuite briser notre lien avec un jeune! Pis une fois que le lien avec un jeune, y a plus de chances que le jeune va être plus à risque, en fait, et ne gardera pas contact dans des situations précaires!»

(11352, Intervenant, Communautaire, Montréal)

En revanche, certains intervenants admettent que les arrimages s'établissent plus facilement lorsque les intervenants du communautaire comprennent bien le travail des éducateurs. Ces échanges sont essentiels pour trouver parfois des terrains d'entente qui servent aux jeunes, d'abord et avant tout.

« Ben en fait, on veut pouvoir parler avec le travailleur social pour essayer de voir qu'est-ce qui est en train de se passer, essayer de donner du temps au jeune pour un éventuel retour par lui-même. Fa que là, l'idée avant c'était que les policiers voulaient prendre le jeune, le ramener de force. On s'est, on a fini par faire entendre que c'était pas une bonne idée, puis maintenant, ben on a ces échanges-là réguliers avec les travailleurs sociaux pour pouvoir justement... Mais souvent, les travailleurs sociaux sont pas présents quand ça se passe la nuit. Fa que à ce moment-là, c'est l'urgence sociale du centre jeunesse, la permanence avec qui on va négocier pour essayer de dire «ben est-ce qu'on peut attendre à demain matin?» On va faire un contact avec le travailleur social, pis à ce moment-là ben, selon ce qui se passe, on verra qu'est-ce qu'on va, qu'est-ce qu'on va faire. Fa que on essaye de gagner du temps. Fa que nos échanges avec les travailleurs sociaux se font ee via ce processus-là et ee... par d'autres processus quand ee on a des jeunes... C'est ça, quand les travailleurs sociaux sont ouverts à plus... Ben des fois, on a eu des rencontres réseaux avec le travailleur social, le psychiatre d'la jeune, nous, pis d'autres intervenants dans le, dans le réseau qui sont, qui interviennent auprès d'elle, quand qu'est en fugue. Parce que c'est une fugueuse à répétition, pis t'sé au bout du compte y se passait rien, fa que là «on peut-tu se parler, on peut-tu regarder qu'est-ce qui se passe pis tout ça» Ça c'est super intéressant, c'est là qui a des choses qui se passent pour de vrai.»

(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

En contrepartie, les situations exigent aussi parfois que les intervenants contactent les policiers, dans les cas notamment de crise suicidaire ou lorsque les jeunes font preuve de débordement dans la ressource ou simplement parce qu'un jeune souhaite être accompagné de policiers pour revenir au centre jeunesse. Bien que les contacts avec les

policiers soient généralement positifs, on souligne qu'un enjeu demeure, voulant que les policiers ne viennent pas chercher les jeunes eux-mêmes dans le milieu. Le cas échéant, de telles situations sont de nature à créer des tensions considérables, non seulement chez les jeunes mais aussi chez les intervenants. La meilleure option pour eux consiste donc à ce que les policiers ne viennent dans les organismes que lorsqu'ils sont sollicités pour le faire. Par ailleurs, les intervenants remarquent que les policiers qui ne respectent pas ces frontières sont bien souvent ceux qui ne comprennent pas la mission des organismes. Du coup, cette observation rejoint l'idée que plusieurs ont évoquée voulant que les meilleures collaborations s'établissent généralement sur une compréhension adéquate des mandats respectifs.

« Oui c'est assez informatif... là, on demande de leur aide là pour amener un jeune... ça se passe mal, ça va dans l'attitude des policiers auprès du jeune... Des fois, envers nous, y lâchent des craques aussi comme quoi euh... t'sé euh genre... euh... «vous auriez dû nous appeler avant»... Ben c'est parce que c'est maintenant qu'on évaluait t'sé euh... ça fait trois jours là qui est en fugue c'est comme... faut qu'on évalue un peu là... Y a de la sécurité, y a avec nous pendant ce temps-là t'sé bon... Mais de façon générale, de plus en plus... plus ça va, plus que les policiers comprennent notre travail (...)... comprennent beaucoup plus notre travail... Euh... c'est le sens que ça l'a... euh... puis euh... ben souvent, on se fait féliciter pour notre beau travail, chose qu'on voyait pas avant... T'sé c'est incroyable ah oui...»

(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Des fois moins bien! Euh dépendant de la situation! Un retour là y a pas de trouble là! Mais y a certains... On a un protocole avec les DPJ et police etc... Mais un protocole c'est pas la loi non plus... Et euh... c'est... Certains policiers qui sont pas habitués à faire affaire avec nous, eux autres leur mandat c'est de venir chercher un jeune qui a un avis de disparation, localiser un jeune... Mais on aime pas qui utilisent le Bunker pour le faire... Pour avoir une place, un lieu safe, pour les jeunes qui sont en fugue pis qui soient à l'aise de venir! Si les policiers utilisent la place pour embarquer des jeunes, c'est clair qui ne viendront pas.»

(11352, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Ben j'dirais que moi j'ai été agréablement surpris, j'te dis pas que j'ai pas rencontré quelques cowboys ee, mais vraiment j'ai été... parce que j'étais une personne, à prime à bord, qui avait des préjugés envers les policiers, puis c'est ça quand j'ai commencé à travailler dans la rue pis que là j'ai eu à travailler avec des policiers ça beaucoup démystifié ma, ma façon de les percevoir. Pis j'ai vécu, t'sé j'ai été chanceuse, j'ai vécu vraiment des belles expériences, des policiers qui étaient respectueux, qui donnaient le temps au jeune de digérer le fait que y se sentait trahi par nous autres. Ou t'sé parce que des fois, les jeunes aussi on leur explique que nous, notre limite c'est le mandat de recherche et d'amener, pis là on essaie de les faire réfléchir t'sé «tu penses-tu que y pourrait y avoir un mandat de recherche et d'amener qui soit émis contre toi? Sais-tu dans quel cas qu'on...» Pis là, on leur explique «t'sé les gens qui vont se mettre en danger, les gens qui vont prendre des risques, des gens qui vont». Pis là, le jeune va faire «non pas pantoute» Fa que là t'sé y oublie comme ça, pis là à un moment donné ben c'est ça, bing ça arrive. Fa que su'l'coup des fois c'est pas facile à digérer, pis t'sé ça prend du tact pour que ça se passe bien t'sé. Pis ee j'ai rencontré quand même beaucoup de policiers dans ces cas particuliers là où

c'que on mettait en, en place un mandat de recherche et d'amener. J'ai eu des bonnes expériences j'te dirais que y a eu des expériences vraiment moins heureuses là.»  
(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

### **3.20 PENDANT LA FUGUE - LA COMMUNICATION QUE LES POLICIERS ÉTABLISSENT AVEC LES PARENTS ET LES AUTRES MILIEUX**

Lorsque les policiers entrent en scène, leur travail dépend évidemment de la bonne collaboration des partenaires et des membres du réseau du jeune recherché. Ils iront donc vers les parents, les amis, les centres jeunesse ou encore, vers les hôpitaux pour prendre toute information utile pouvant les aider à localiser le jeune. Les contacts qu'ils établissent ainsi au début et dans leur cours de leurs démarches, se déroulent généralement bien, malgré que certains remarquent que des parents se montrent parfois indifférents et peu participatifs, ayant abandonné l'idée qu'ils puissent faire quoi que ce soit pour leur enfant. Nous en déduisons que la qualité du travail des policiers dépend notamment de la disponibilité dont fait preuve les membres de l'entourage, d'abord et avant tout. Qui lui-même varie selon les situations. Or, les situations concernant des jeunes ayant fugué pour la première fois, ayant besoin de médication ou présentant des idéations suicidaires, ou encore, ayant des contacts affirmés avec des réseaux criminels organisés, amèneraient les policiers à renforcer leurs opérations. Et dans cette logique, ces situations viennent en priorité devant les cas de fugues répétitives étant donné que les policiers connaissent déjà leurs habitudes et que les chances de les retrouver sont plus grandes que les autres situations identifiées précédemment. Ces situations de fugues chroniques interpellent d'ailleurs énormément les policiers. Certains considèrent que les centres jeunesse devraient se doter de meilleurs systèmes de sécurité, tandis que d'autres se questionnent sur la pertinence de ramener les jeunes dans le même milieu qu'ils quitteront de toute façon s'ils ne reçoivent pas l'aide dont ils ont besoin.

« Son problème au niveau de, de d'hébergement, c'est pas, c'est pas mon problème à moi. Je peux peut-être parler avec son travailleur social pour dire «bon, le jeune veut plus retourner là, ça serait peut-être bon l'envoyer dans un autre foyer de groupe afin d'empêcher la fugue, parce que si il retourne au même foyer de groupe y va fuguer, ou dans le même hébergement, les risques de fugue sont énormes. Moi je privilégierais que le jeune soit envoyé ailleurs.»»  
(11462, Policier, Montréal)

« Ouais ben exemple, j'ai... y en a un ça fait peut-être trois semaines on est allés l'chercher, y était dans... y restait dans l'fin fond d'un duplex pis tout ça, pis on est allé l'porter au Gouvernail pis y l'ont r'donné à sa mère mais c'tait pas... c'tait pas la meilleure affaire, y est r'parti tout suite après! Ça fait chier! Tu fais, t'sé y avait besoin d'aide c'te jeune-là, y avait des gros problèmes de consommation pis tout ça, pis j'pense que y aurait fallu qui soit référé à quelque part pour lui donner un coup d'main là! T'sé y avait de... besoin d'aide!»

(12463, Policier, Québec)

Puis, concernant les collaborations avec les organismes communautaires, les policiers soulèvent aussi la règle voulant qu'ils ne doivent pas se présenter sur les lieux pour récupérer les jeunes. Cette dernière semble toutefois moins contraignante pour certains d'entre eux, particulièrement pour ceux qui ont établi des ponts de communication leur permettant d'appeler dans les organismes pour vérifier les jeunes sont en santé et en sécurité. Quelques-uns aimeraient toutefois que les organismes puissent les contacter de manière systématique lorsqu'ils reçoivent des mineurs en fugue et considèrent mieux comprendre les protocoles que les organismes doivent respecter, de même que leurs mandats, leurs services, ainsi que les rôles qu'ils jouent auprès des jeunes.

### **3.21 APRÈS LA FUGUE – LE RETOUR**

#### **3.21.1 Le point de vue des jeunes**

Pour un certain nombre de jeunes, le retour s'est fait contre leur gré. Ces derniers tiennent à préciser qu'ils ne sont jamais revenus de manière volontaire. Par contre, d'autres jeunes semblent concevoir les choses différemment. Ces derniers tiennent à préciser qu'ils ont décidé du moment de leur retour. Les circonstances que les jeunes décrivent indiquent pourtant qu'ils n'avaient pas tellement le choix. Quoi qu'il en soit, pour un bon nombre, la solitude, l'ennui et la fatigue sont les éléments qui auraient déclenché le désir de revenir.

« Je finis par me tanner. (...) Parfois je suis comme : « Oh, je vais aller voir ma mère.» T'sé, parfois là, je te dis je suis en fugue là, juste comme ça : « Ah, ma mère me manque.» Là je commence à pleurer comme une conne. Là mon chum : « Mais va voir ta mère, moi je t'empêche pas, depuis le début je te dis vas chez ta mère.» T'sé...»

(11118, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

Ou encore, le froid fut en cause, de même que l'hébergement et les divers problèmes que les jeunes ont rencontrés et pour lesquels ils n'avaient plus de ressources.

« La deuxième fois j'ai fait... « check, j'ai pus d'job, ça va mal, partout où est-ce que j'vas, qu'ça soit n'importe où y'a des problèmes». J'avais aucune carte en plus. Fa que cté, j'me suis dit «check», j'me suis dit « j'vas r'tourner, j'vas aller profiter du temps qui m'reste, j'vas aller faire le reste de mon temps jusqu'à mes 18 ans». C'est ça, j'chus r'venu par moi-même, j'me suis dit j'vas aller profiter des services qui vont m'offrir. Renouveau d'carte, dentiste pis toute... J'en ai profité pis j'suis revenu, pis check aujourd'hui, ça peut pas m'arriver mieux qu'ça! J'ai fait le bon choix!»

(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

« On était tannées pis on n'avait rien mangé... On avait marché d'ici à XXX à pied, XXX jusqu'à un autre métro, pis du métro jusqu'à XXX. On est rentrées dans un métro pis de XXX on a... pis on s'est perdues pis toute là. On n'avait rien mangé en deux jours.»

(11113, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« T'sé elle a été full pissoune rendue au Squat à Québec. Elle avait appelé son père, pis elle avait peur, pis toute là. En tout cas. Pff. Gros bébé lala là. Fa que moi, j'ai pas eu le choix d'appeler ma famille d'accueil, pis toute là. Pis là, son père est venu nous chercher à Québec. C'était con là. T'sé, moi j'avais comme pus le choix de revenir avec la fille, parce que là, ils savaient que j'étais rendu à Québec, fa que, y avait juste à appeler la police de Québec, pis dire « ha, ha, est à Québec.» Fa que là, j'ai comme faite «ha, j'ai pas le choix.»»

(13151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

En outre, il est arrivé que des jeunes reviennent au bercail pour leur survie et leur sécurité.

« Y m'avait dit d'aller faire une commission, justement, avec lui, pis... on s'était ramassés chez, chez son père à lui, pis... finalement, c'était récolter sa sœur, pis le lift était parti, pis en tout cas... Genre, pas de joke, j'ai eu peur de me faire violer là. C'te shot là, genre. T'sé, y, y s'essayait, mais un peu trop fort là. Y a fallu, là criss, que j'décalisse là, genre là. Le pousser, pis de claquer la porte, pis m'en aller. Pis j'étais, Mont Royal, j'connais pas pantoute, genre, ce, ce bout là de Montréal là. T'sé, pis justement, de un, y a pas moyen de poucer à Montréal. De deux, j'sais pas y est où le métro. Fa que là, le gars y ressort du bloc, pis là, y est en tabarnack, pis wawawwa, pis là, j'y dit «Là, tu vas me ramener au parc, tabarnack, pis là, t'sé, chus pas contente là, t'sé... Ben oué, là, chus vraiment pas contente, parce que criss, en tout cas». Pis là, finalement y a dit «en tout cas, si tu veux retourner au parc, suis moé, j'm'en retourne là ». Pis moé, j'l'avais suivi, pis en arrivant, XXX m'avait pété une coche t'sé «Là, tabarnack, c'était supposé prendre cinq minutes, ça pris deux

heures »... J'étais vraiment partie longtemps là. Pis, plus tard, j'l'avais vu avec le gars pis t'sé, genre... J'sais pas quoi, le gars l'avait payé, mais t'sé, y s'était engueulé, pis t'sé, ça paraissait que c'était pour ça là, t'sé. C'était vraiment hypocrite là. Pis y trouvait ça drôle, j'me souviens là, c'est... c 'était vra... en tout cas. (court silence)é Pis c'te veillée là, j'avais décidé de décrier, carrément là. T'sé, y était venu me voir, pis t'sé, y trouvait ça drôle, pis là j'étais « Tabaranack, ton ostie de zouf y a essayé d'me... » en tout cas. Pis là « heille, arrête dont là... » Pis... j'avais poigné mes clics, mes clacs, j'avais dit « garde, moé j'décalisse d'icitte là. J'm'en vas men. chus sûre que tu joues pas faire avec moé men. J'chus sûre que... » T'sé.... pis là, ça faisait pas son affaire, pis... y était pas content...» (13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Une autre jeune raconte, pour sa part, que c'est dans des circonstances difficiles qu'elle aurait pris la décision de revenir, soit après avoir été témoin de l'overdose d'une amie. Sa travailleuse sociale aurait alors réussi à la convaincre qu'il était temps pour elle de rentrer. Qu'elle avait des projets vers lesquels se tourner, notamment l'école, ainsi qu'une thérapie pour son problème de dépendance.

« Ouais, en parlant avec ma T.S, a me disait « Là, là, c't'assez! Là, r'viens! » T'sé, a me disait vraiment des phrases de même. « Là, là, c'est fini l'niasage là, gua. » T'sé, des fois, a me mettait une échéance. Je l'appelais mettons le vendredi, a me disait là, bon t'sé, a dit euh « Combien de temps tu veux j'te laisse encore? »...» (11157, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Dans ce cadre, le retour pour cette jeune fille aurait pris un sens qui lui aurait permis de changer des choses dans sa vie par la suite. Sans cela, c'est-à-dire sans aucun sens à donner à leur retour, les jeunes auraient toutefois peu de raisons de revenir et de rester. Ils ne reviennent alors que pour reprendre des forces et quittent à nouveau. Certains d'entre eux, s'installeront alors dans un mode de vie les amenant en quelque sorte à vivre avec un pied dans la rue, et l'autre dans l'institution.

« Ça mé arrivé souvent de me faire arrêter pis de me faire demander mes papiers pis y me ramènent. Mais la plupart du temps, je disais un faux nom pis je revenais tout seul quand que le trip était fini pis quand j'étais fatigué là j'étais fatigué, je r'entrais pis je repartais le lendemain.» (12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Cette idée rejoint celle d'un garçon qui explique ici que, si les jeunes fuguent à répétition, c'est parce qu'ils ont le sentiment que les fugues précédentes n'ont servi à rien.

« Comme moi la dernière fois j'ai fugué, j'ai fugué pa'ce que j'me suis dis que je l'avais faite une fois... ça avait super bien été... pis que.. Bref, quand chus r'venu, ça servi à rien... y ont réouvert mon dossier... donc, j'ai r'fugué pour leur remontrer que j'tais capable de fonctionner sans eux-autres.»  
(14152, Jeune, Garçon, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Les réactions au moment du retour sont donc d'une grande importance, bien que nous puissions comprendre qu'elles soient parfois explosives. Ces jeunes nous en donnent ici quelques illustrations.

« La première fois, ma mère m'a sauté dans les bras quand je suis revenue. La deuxième fois, ma mère a dit « t'était où! Pourquoi nanana...» Troisième, en tout cas, ainsi de suite, pis de plus en plus genre, pis... Là, la dernière que j'ai fait, ben elle était vraiment frus contre moi, pis elle voulait pus me parler, pis... Je l'ai appelée pour dire «O.k. mais sont où mes affaires?», parce qu'elle travaillait genre, quand je suis revenue. J'ai dit «O.k. elles sont où mes affaires, pis toute.», parce qu'on avait acheté du linge genre cette fin de semaine-là. Pis elle a dit «O.k. je l'ai retourné au magasin, j'ai retourné ton I-Pod, j'ai retourné ci, j'ai retourné ça.» Pis là, on a poigné une chicane au téléphone, pis là, genre, je voulais repartir là, mais je me suis dit, «O.k. mais fuck off là». La police était en avant de chez moi, je me suis dit « o.k., je vais sortir par où? Par la cours, je vais sauter la clôture, pis, je vais partir à courir là? ».»  
(11117 Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« A me pétait une sale coche pis là, je disais du calme. Premièrement, chus partie parce que tu me gueulais après. Ça te tente tu que j'm'en aille encore. A se calmait les nerfs, j't'ais capable d'y expliquer. Ça changeait rien, mais au moins, j'avais essayé.»  
(14151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

La fugue met donc à rude épreuve les membres de l'entourage, si bien qu'il est difficile bien souvent pour les parents de trouver le ton juste au moment du retour. Mais il arrive aussi que certains d'entre eux, s'agissant d'un frère dans cet exemple précis, sache comment s'y prendre et parviennent à faire face aux enjeux relationnels que soulève le retour de la fugue.

« Y'était... Moi j'vas donner tout mon soutien si tu veux. J'vas même v'nir te porter à la porte. Y dit c'est un des meilleurs choix qu'tu peux faire. Ça m'a donné comme espoir que mon frère allait être encore là, même si j'rentrais ici. Y cé dit :«ah j'l'ai un peu convaincu... ». Fa que y'était fier.»  
(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

Toutefois, en évoquant les circonstances de leur retour, les jeunes parlent plus souvent de la façon dont les choses se sont passées en centre jeunesse. D'une procédure voulant généralement qu'ils soient d'abord reçus par des agents de sécurité, ou encore par les

membres d'une brigade de permanence, pour ensuite être conduits vers le bloc où se trouvent leurs éducateurs de suivi. Après avoir discuté de la fugue, les jeunes sont ensuite placés en arrêt d'agir, bien souvent où ils doivent réfléchir et sont privés de sorties. Dans certains cas, cette période de carence peut aller jusqu'à quelques semaines. Un jeune raconte pour sa part qu'il était fouillé, immobilisé et isolé pendant cinq jours. Avec l'habitude il aurait appris cependant à dire ce que les intervenants voulaient entendre pour pouvoir sortir le plus rapidement possible et repartir en fugue. De la même manière, un autre explique qu'il n'a jamais pris la peine de réfléchir. Il repartait en fugue avant.

« Bin y me mettent tout le temps en chambre. T'sé cé pas pire, tu dors pis tu te fais réveiller à 11 heures avec un déjeuner au lit parce que t'sé y faut que tu déjeunes dans ta chambre. Quand tu reviens de fugue genre moi je vois ça du bon côté moi je vois ça comme un déjeuner au lit. Pis je vais prendre ma douche, je fais mes téléphones pis je m'en vas.»  
(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Cet exercice auquel les jeunes ont été conviés, les invitant à réfléchir sur leur situation n'aurait eu que peu d'écho chez les jeunes de notre échantillon. Certains auraient préféré que leur retour se déroule comme si rien ne c'était passé, que les intervenants tournent la page et ne leur en parlent plus, ou encore que le plan d'intervention soit plus personnalisé. Ils auraient voulu aussi retrouver une ambiance moins oppressante. Ou encore que les intervenants démontrent un intérêt à comprendre les motifs de leur fugue et prennent le temps de parler avec eux.

« Non j'ai, j'ai envoyé chier les éduc, j'ai frappé une fille pis... j'ai été retournée au XXXX (rire) (...) j'pensais qui allaient être... essayer de comprendre pourquoi que... j'tais partie... (...) Mais cé pas ça tu suite, pas que mon inter... pas que... Y'ont essayé d'comprendre... mais pendant ma ren... ma rencontre de s'maine.... Mais pas au début... quand j'tais arrivée y m'ont pas posé de question, rien, pis m'ont pas posé pourquoi? Pis y'ont tu suite comme... on va dire je faisais queqchose... ah c'ta cause que t'as fugué, que tu fais ça bla bla bla... t'sé y mettaient toute sur mon dos genre... Fa que, cé là que j'commençais à pêter des «fiuses» genre.»  
(11111, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

Or si, règle générale, les jeunes anticipent peu la fugue en soi, certains anticiperaient davantage leur retour en s'imaginant des scénarios qui sont très évocateurs des choses qu'ils souhaitent voir changer autour d'eux. Ces jeunes parlent ici de compréhension et de rapprochement.

« Premièrement, que je ne sois pas rushée par mes amis là, vite, vite. Que moi, je décide de retourner par moi-même genre. (...) Pis que, comme... Que j'arrive, que mes parents soient là. Mes deux parents, mais pas mes petites sœurs genre, pour pas que, ça fasse fucker l'affaire. Pis là, ma mère a... Comme j'arrive, pis là, ma mère a fait : « Je me suis inquiétée pour toi. T'étais où ». (Sur une voix attentionnée et douce.) Pis comme t'sé que... T'sé pas! « Heille, crime, qu'est-ce que tu fais-là, t'es dont ben conne toi d'être partie de même! Je m'inquiétais. » (Sur un ton fâché) Heille, ça paraît que tu t'inquiétais toi la grande hen. (Léger rire de I) Yes sir, continue de même t'sé, non, mais comme t'sé qu'elle arrête. « Ha... » »  
(11117 Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

« Je r'viens chez nous, je m'assis à table, ce que je faisais à chaque fois. Ma mère arrive pis me r'garde « qu'est-ce que t'as à me dire ». T'sé qu'a me gueule pas : « que c'est qui s'est passé! » Qu'a me dise, t'sé qu'a vienne s'assir avec moi, qu'a prenne le temps d'arriver pis toute, qu'a fasse ses affaires : « va prendre une douche » Qu'a mange un peu, je sais pas, t'sé a se relaxe, qu'a vienne s'asseoir avec moi pis qu'a me d' mande « qu'est ce que t'as à me dire » tout simplement. »  
(14151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

### 3.21.2 Le point de vue des parents

Selon les parents, le retour de leur jeune en fugue s'explique par le fait qu'il n'avait plus d'endroits où aller, parce qu'il avait faim et froid, ou encore parce qu'il avait surconsommé. En somme, ces motifs laissent croire que le retour n'est généralement pas volontaire, comme cette mère qui explique ici comment les choses se sont déroulées quand elle est allée chercher sa fille elle-même.

« C'est ça, je l'avais r'trouvée... au coin de... Beaudry et... Maisonneuve... pis là ben... j'ai stationné l'auto pis ben elle wo! à... m'avait vu fait que à se cachait derrière les autres fait que là... j'ai marché vers elle là a s'est mise à courrir, pis là, là, j'ai couru, couru après elle à s'est cachée dans un... est entrée dans un dépanneur, elle s'est cachée au sous-sol, en tout cas j'lai retrouvée pis la ben... là, on est venus à En Marge, ici. »  
(11256, Parent, Communautaire, Montréal)

De telles situations, ne sont pas légion toutefois. Les histoires que les parents racontent révèlent plutôt les tiraillements et l'ambivalence que vive leur jeune à ce moment-là.

Quand ils ont atteint leurs limites, les jeunes s'arrangent parfois pour se faire prendre par les autorités, ou convaincre par leur entourage de faire les choses autrement.

« Mais là... Là, je l'ai vu, la première journée. Là, il voulait rien savoir de revenir. Il voulait rester là. Bon, ben je lui ai dit : « R'garde... Moi, tu m'appelles là, quand c'est fini » t'sé. Pis le lendemain, je suis repassé. Mais là, il était seul au carré Berri. Complètement déprimé. Pis ça été la dernière fois qu'il est allé. Parce que je pense, la fille, elle avait fait la rechute. Elle partait faire de la prostitution, pis là, ça y... Y a décroché. Là, il ne pouvait pu là. » »

(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

« Bin écoute je dis que c'est lui qui a voulu revenir en fait quand ee à la fin octobre ee quand la maman de sa copine l'a vu ee reprendre le chemin pour aller dormir dans un stationnement, elle n'en pouvait plus de le voir eee. Parce que il était premièrement, il se lavait pas. T'sé tu sais un peu ce que ça peut donner au niveau des soins et des besoins primaires. Et puis, ee elle lui a dit qu'elle pouvait l'accueillir chez elle à deux conditions. Cé qu'il se trouve un travail pour se payer ses petits besoins personnels, exemple cigarettes, et qu'il retourne à l'école. Et il l'a fait De d'là, ça a créé, ça a déclenché quelque chose chez lui, pis cé ça qui a fait que y a repris eee le goût de revenir. »

(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Ainsi cette ambivalence qu'ils manifestent au retour pourrait être associée à la crainte d'être mal accueillis, de devoir faire face à de fortes réactions et de sévères conséquences. À cet effet, une mère déplore que sa fille ait été reçue en centre jeunesse sans que les intervenants ne manifestent tellement de joie ou de contentement de la revoir. D'autres parents avouent aussi avoir pleuré, réprimandé leur jeune et manifesté une très forte colère. Ou encore, certains déplorent ne pas avoir réussi à rétablir le contact. Une mère raconte par exemple que son fils agissait à la maison comme si rien ne s'était passé. En centre jeunesse, il ne se confiait pas non plus aux intervenants, sauf un seul, pendant les quatre années de son placement. Un autre membre de la famille aurait aussi tenté de le raisonner, mais en vain. Puis une autre mère, raconte qu'en rentrant à la maison, sa fille est tout de suite allée sur Internet. Qu'elle n'a parlé à personne et avait alors une attitude arrogante. En centre jeunesse, son attitude aurait été la même et ce n'est qu'après un mois de silence que la mère et la fille ont échangé leurs premiers mots. Mais sans que la confiance ne soit alors rétablie. Au final, ce n'est que beaucoup plus tard que la jeune aurait éclaté en crise en centre jeunesse et qu'elle aurait alors révélé sa souffrance aux éducateurs.

Or, l'ambivalence que les jeunes présentent à leur retour, pourrait aussi être associée à la crainte de devoir affronter leur souffrance et leurs difficultés, celles qu'ils avaient déjà avant de quitter en fugue et qui, bien souvent, se sont accentuées durant leurs épisodes de fugue. Cette deuxième possibilité émane d'ailleurs davantage du discours des parents.

Dans cette perspective, un parent explique qu'après son retour son fils manifestait une plus grande volonté à participer aux activités familiales. Mais qu'il était fragile et pouvait facilement revenir à ses mauvaises habitudes, sans fuguer cependant.

« Il est très motivé pour trois semaines, t'sé, les choses sont, il y avait un respect, il y avait un bon échange, il avait une bonne humeur, bon, tout ça. Pis là, les trois semaines arrivaient puis oups, ça repartait. Il consommait plus, tout ça. Fa que, c'était plein de bonne volonté, mais aussitôt que, il re consommait un peu plus, ça re dégringolait.»  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

Un autre parent évoque un tout autre scénario. Sa fille est revenue en s'échappant de l'appartement de celui qui l'avait prise à sa charge. La jeune aurait pris cette décision après avoir compris que son amoureux voulait qu'elle se vende et se prostitue. Son problème était donc encore plus fondamental, la conduisant à chercher à tout prix une preuve d'amour.

« Aussi moi, peut-être c'est, c'était pas correct de ma part euh, de toute façon, j'ai dévoilé là-bas, le faite qu'elle était dépressive et qu'elle prenait des médicaments, et au même temps je, j'envoyais des messages comme «je t'aime» et ça, mais je disais aussi ces choses avec les médicaments et c'est possible que ça aussi, euh éveillé une euh réaction aux gens qui la gardaient, pour la laisser s'échapper. (...) Ça aussi peut-être aussi, vous voyez dans sa tête, ma petite fille, elle euh, croyait qu'elle n'est pas aimée et tout ça. Elle a dit «ho, ok», voilà je suis cherchée, voilà quelqu'un m'aime, »  
(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.21.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

En ce qui concerne les circonstances du retour de fugue, les policiers et les intervenants présentent différents points de vue. Dans les deux groupes de répondants, certains estiment que, règle générale, les jeunes ne reviennent pas de fugue de manière volontaire, tandis que d'autres pensent le contraire. Les jeunes reviennent de leur propre

gré pour éviter d'être forcés de le faire sous la contrainte des autorités. On pense aussi qu'ils reviennent de manière volontaire parce qu'ils s'ennuient, ne savent plus où aller, n'arrivent plus à répondre à leurs besoins de base, ont épuisé leurs ressources ou encore, parce qu'ils doivent disparaître du milieu de la rue pendant quelque temps.

« C'est dur des fois t'as faim, tu gèles, tu dois te dire « où cé que je m'en vas, qu'est ce que je vais faire de ma vie». J'imagine que quand té poqué, ou quand y pleut pis que t'as pus de place, tu te fais [crisser] une volée, tu dois pas tripper fort. Autant qui en a qui ont du fun en fugue, tu consommes à mort la plupart du temps pas la plupart du temps la moitié reviennent par eux autres même, l'autre moitié par la police. T'sé quand y reviennent d'eux autres même c'est parce que le fun était passé.»  
(12462, Policier, Québec)

Leur retour est donc motivé parfois par des besoins de sécurité. Certains auraient vécu ou auraient été témoins d'événements traumatisants et craignent le pire. Dans ce contexte, certains jeunes reviennent donc directement ou encore, s'arrangent pour se faire prendre par les policiers. D'autres répondants évoquent toutefois que les jeunes reviennent parfois parce qu'ils s'ennuient, ont pris conscience de leur situation et que la fugue n'est pas véritablement ce qu'ils désirent, la crise est passée, ont eu assez de temps pour ventiler, jugent que leurs messages sont passés, ou encore, parce qu'ils savaient au départ que leur expérience ne pouvait pas durer éternellement. Par contre, il ne s'agit pas de ceux qui entreprennent les fugues les plus longues. Ils en seraient généralement à leur première expérience et auraient planifié au départ ne pas s'absenter longtemps.

Dans l'extrait qui suit, un intervenant du milieu communautaire explique ce qu'il sait à propos du protocole de retour de fugue en centre jeunesse, celui qui est appliqué en milieu fermé. Il fait partie de ceux qui croient que les jeunes ne reviennent jamais sur une base volontaire, mais préfèrent aller jusqu'au bout, jusqu'à temps de se faire prendre par les policiers.

« Parce que... la plupart y l'savent que quand y r'viennent, sont pas nécessairement écoutés. Mettons, j'prends un exemple là... à DPJ, tu r'tournes dans ton centre jeunesse, fermé là... C't'intense là quand tu r'viens, c'est vraiment intense, c'est genre là, y t'déshabillent, y a personne qui t'parle, y t'déshabillent, y checkent si t'as d'la drogue, une arme machin... Pis t'sé, quand qu't'arrives (Rire)... à Cité des Prairies, t'arrives, quand

t'arrives, y a quelqu'un qui pèse sur un bouton rouge. Fa que sont huit à courir, huit agents d'intervention genre, vite, vite, vite, vite... Pis là, y arrivent ok là, on t'fouille, on enlève toutes les choses t'sé, des armes ou des trucs comme ça, pour pas qu'y'aille l'droit... Après ça, y l'mettent toute une nuit en isolement dans... pis c'est comme... en réflexion, en papier là... Toute une nuit comme ça, pis après ça, y l'mettent en arrêt d'agir dans une unité fermée où t'as cinq cigarettes par jour, six cigarettes par jour... j'pense, pendant 30 jours. Fa que la question c'tait...penses-tu qui veulent r'tourner eux-mêmes genre?»  
(11354, Intervenant, Communautaire, Montréal)

En contrepartie, cet intervenant du milieu institutionnel offre un tout autre point de vue sur le retour des jeunes en centre jeunesse. Il convient que le protocole puisse être contraignant, mais laisse entendre que les choses peuvent se passer différemment lorsque les jeunes reviennent de leur propre gré.

« Mais t'sé pis en même temps c'pas d'la détention! J'veux pas qu'on parle de détention parce que c'est plus d'la frustration là t'sé de savoir que y auront pas s'sorties, de savoir que y a des choses qui vont leur être coupées parce que avant d'avoir, de savoir c'est quoi qui s'passe t'sé... Alors qu'un retour qui r'vient de par lui-même, c'est très différent! T'sé... « J'ai réalisé que j'me suis mis dans marde, j'ai réalisé telle affaire... Oui, y s'est passé telle chose! Oui, j'ai consommé... Oui c'est... Mais là, maintenant j'me suis mis dans marde pis là faut j'me sorte de d'là. Fa que faut j'me r'prenne en main!» Y'en a de ça aussi! J'te dirais de plus en plus, parce que les jeunes r'viennent de plus en plus... T'sé y en a plusieurs qui r'viennent par eux autres mêmes! Y en a beaucoup qui s'font prendre, mais y en a plusieurs qui r'viennent! T'sé de parler « Aille tu r'viens-tu là? T'sé r'gardes, t'as pas d'place où aller coucher à soir tout ça... r'gardes t'es en sécurité ici! » ... « Ok j'vas y'aller... Tu viens tu m'chercher? »... « Oui j'vas y'aller! » T'sé, ça arrive! On en voit pas toujours, les policiers des fois c'est nous autres qui vont les chercher!»  
(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Puis, les intervenants expliquent aussi qu'en d'autres circonstances, les jeunes iront, à leur retour, rejoindre généralement leurs parents ou leurs intervenants. En somme, ils se dirigeront vers des personnes de confiance ou encore, des personnes significatives, ce qui n'exclut pas qu'il s'agisse des personnes avec lesquelles ils vivaient un conflit à leur départ. À toutes fins utiles, les réactions que ces personnes auront sont les mêmes que nous avons décrites précédemment dans l'analyse, dans le cadre des contacts que les jeunes peuvent avoir pendant qu'ils sont en fugue. Ces réactions varient donc considérablement selon les personnes et les milieux, pouvant aller de la colère à la compréhension.

Par contre, les intervenants remarquent que bien souvent les jeunes s'imaginent qu'ils vivront de graves conséquences à leur retour. Plus graves qu'elles ne le sont réellement.

« Le contexte d'la fugue, ça fait quelques années comme j'disais tantôt.. Avant ça, c'tait un automatisme qu'on l'envoyait en arrêt d'agir pour la faire réfléchir pis connaître le contexte. On les faisait même rencontrer des intervenants au niveau gangs de rue. On voulait savoir où c'qui étaient, avec qui, etc... C'pas un automatisme maintenant!»  
(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Les jeunes ayant fugué pour une première fois, figurent les pires scénarios, tandis que ceux qui ont déjà vécu une telle expérience savent généralement mieux à quoi s'en tenir, bien que certains persistent à craindre les réactions. En somme, le retour consiste apparemment pour tous les jeunes un point tournant, chargé d'attentes et d'émotions.

« Moi j'pense qui savent très bien à quoi s'attendre quand y r'tournent en centre jeunesse. Y savent très bien à quoi s'attendre... J'pense que...y peuvent te décrire ça d'une étape à l'autre «pis r'garde qu'est-ce qui m'attend»... Moi j'en ai vu plein me décrire «r'garde qu'est-ce qui m'attend»... Mais din fois, y peuvent exagérer un peu... pis mettre ça dans beaucoup l'négatif là... Fa que peut-être pas dramatiser, mais genre mettre ça vraiment beaucoup négatif. Fa que faut ramener toujours à la réalité un peu... «Oui c'est sûr que ça va être dur, machin, machin, mais qu'est-ce que tu peux négocier.» Mais y sont très au courant, mais en l'mettant dans l'négatif au complet parce que ça les angoisse beaucoup... le retour. J'pense qui sont conscients...»  
(11354, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Maintenant, j'pense qui reste juste une unité ou deux, t'sé y a vraiment très peu d'unités d'arrêt d'agir. pis c'est pus systématique. Pour aller en arrêt d'agir, y faut que ça soit accepté par des des autorités plus hautes là, t'sé fa que faut vraiment que tu fasses des demandes, pis y faut que tu le justifies si c'est ça. Fa que là, c'est sûr que c'est quand même plus soft, c'est plus des réflexions, des trucs justement c'est essayer d'entendre j'pense c'qui s'est passé, des choses au niveau des centres jeunesse par rapport à la prise de conscience de c'que vraiment vraiment difficile de r'venir! Fa que une fugue peut exprimer, pis c'est pas. C'est pas un problème en soi t'sé, c'est pas, c'est pas juste... T'sé y a, y a des choses à aller chercher là-dans, pis y a des choses qui expriment, t'sé comme on va prendre en compte une évaluation, t'sé on va faire une évaluation au niveau du suicide quand quelqu'un crie à l'aide. Mais t'sé la fugue t'sé c'est la même chose, pis t'sé ça devrait être pris en compte de la même manière, de la même façon, parce qui a des choses à aller valider, pis aller vérifier dans dans chaque, dans chaque expression t'sé de fugue là t'sé. Fa que j'pense que c'est ça pour les jeunes... y des fois quand c'est les premières fugues y s'attendent peut-être au pire.»  
(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Des fois y en a qui s'imaginaient probablement que ça serait plus difficile de r'venir, pis y en a d'autres que pour eux c'est ça va dépendre... C'est du cas par cas j'dirais! Mais habituellement y nous connaissent assez pour savoir qu'on les r'cevra pas avec une brique pis un fanal là t'sé... Y vont arriver ici, pis y vont être quand même accueillis. Mais par contre, y vivent quand même tout un sentiment de culpabilité ou de dire « ben là r'garde, à quoi j'vas m'attendre mais que j'arrive »... Pis ben des fois on les envoie pas nécessairement en arrêt d'agir à l'extérieur quand y arrivent de fugue. Fa que ben souvent on les accueille ici, pis y vont rester ici, pis on les puni pas nécessairement parce que y sont allés en fugue là! C'qui est différent avec auparavant ou que c'tait automatique qu'on les envoyait en arrêt d'agir. Pus maintenant!»  
(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

### **3.22 APRÈS LA FUGUE – PLUS DE DÉTAILS SUR LA PRATIQUE EN MILIEU INSTITUTIONNEL**

En donnant plus de détails sur la pratique en centre jeunesse, au moment du retour des jeunes en fugue, les intervenants de ce milieu n'insistent pas sur les mêmes éléments. Certains précisent qu'ils voudront d'abord et avant tout vérifier si le jeune a faim et s'il a besoin de se laver et de dormir. De cette manière, la priorité semble être accordée aux besoins de base, avant d'enchaîner sur une autre étape qui elle, consiste à revenir sur les événements et sur les raisons ayant amené le jeune à faire une fugue.

Toutefois, c'est avec des mots complètement différents que d'autres intervenants évoquent plutôt que la fouille constitue la première étape et qu'il s'agit ensuite d'élaborer un plan d'intervention qui devra prévoir certaines restrictions et exigera du jeune qu'il entame une réflexion sur sa situation. Et dépendamment des informations qu'ils auront pu obtenir sur la gravité de la situation et sur les dangers que coure le jeune, ils décideront ensuite s'il devra ou non être placé en arrêt d'agir.

Nous pourrions en déduire que des approches bien différentes sont utilisées auprès des jeunes à leur retour de fugue, selon les milieux et les intervenants. Mais il reste difficile à dire si ces distinctions sont reliées à des philosophies d'intervention distinctes ou aux circonstances différentes entourant le retour en soi. Cette nuance s'appuie sur la précision que certains répondants ont apportée au fait que leur pratique est nécessairement influencée par le comportement du jeune qui habituellement fait preuve d'une plus forte opposition lorsqu'il ne revient pas sur une base volontaire. Le jeune qui est en colère se montre évidemment moins réceptif à l'intervention.

« Ah ben là, là c'est par des mesures le plus souvent de contraintes, de privation d'liberté, sorties... De... Et là, on va devoir évaluer le risque de récidive immédiat... C'est pas la même chose là... Le jeune y voulait pas r'venir (rires) Y est pas prêt là! On le r'met dans une situation ou en général y a fuit, parce que y était trop stressé, fa que là, on y fait r'vivre encore plus de stress. En plus, en mettant des mesures d'encadrement plus importantes alors... là, ça peut être juridique, ça peut être des contentions, ça peut être des arrêts d'agir, ça peut être l'encadrement intensif... Écoutez, c'est pas simple rendu là, c'est pas facile de rétablir un contact avec le jeune. Alors que quand les jeunes reviennent de façon volontaire, là c'est la beauté de notre intervention au niveau... Dans l'premier cas, on doit assurer la

sécurité du jeune. Et dans l'deuxième cas, on travaille plus le développement! Qu'est-ce que l'jeune a retiré de ça? Qu'est-ce qui s'attend? Qu'est... et là, le travail peut se faire avec l'institution ou la famille!»

(11311, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« La base ok! En premier, dans un premier lieu, c'toujours ça! Si a l'a besoin d'dormir, a va dormir! Si c'fait 4 jours qu'a pas dormi parce qu'est s'es speeds, ben on va la laisser dormir! Pis on va aller voir régulièrement, voir comment qu'a feel, pis si ça va bien pis tout est beau... Pis c'est ça, on y donne à manger, on... c'est vraiment d'survie! Après ça, on prend l'temps d'la rencontrer pour comprendre le pourquoi! Y est arrivé cette situation-là... Qu'est-ce qui s'est passé? Qu'est-ce que t'as faite durant cette fugue-là? Est-ce que tu t'es mis en danger? Pis là ça va être... on va parler aux parents, on va parler aux travailleurs sociaux. Elle, a va parler à ses parents, a va parler à son travailleur social aussi! Pis à partir de d'là, ben, en principe, on devrait regarder un peu les objectifs de c'qui s'est passé, pis de voir un peu qu'est-ce c'qu'on fait pour l'avenir. Ça c'est dans l'idéal des mondes! Quand une jeune arrive avec les policiers, qui est menottée, qui hurle, qui crie, on va aussi répondre à un besoin d'base, mais mettons qui va être différent parce que a veut pas nous voir, a veut rien entendre de nous autres, t'sé... C'est sûr que la situation est complètement différente là! C'est sûr que c'est une jeune qui va revendiquer beaucoup, c't'une jeune qui va déranger, c't'une jeune qui va dire qu'est pas correcte, c't'une jeune qui va dire qu'on n'est pas corrects pis qu'on y'a coupé toute sa liberté pis ci, pis ça... Mais on va faire un plan d'travail à partir de c'qu'a va nous donner, elle! Où c'qu'à n'en est rendue dans sa démarche! T'sé... c'pour ça que j'te dis y a toujours deux côtés d'la médaille. Des fois, ça va super bien aller pis d'autres fois, ben écoute on peut être là-d'dans une semaine de temps là, parce que la jeune revendique et revendique et revendique et pête des crises et toute revole su'lé murs pis... Y'en a de d'ça! (...) C'est sûr que la situation est pas pareille! On va faire la même affaire! On va répondre à un besoin d'survie, on va r'garder c'est quoi qui s'est passé pis on va r'garder dans l'avenir qu'est-ce qui en est! Y va-tu avoir des conséquences? Y'en aura-tu pas? Ça va être quoi les conséquences? On laissera pas la fille dans l'néant! Parce que c'est insécurisant, premièrement c'est insécurisant, c'est c'qui les fait sauter l'plus! Quand qu'une jeune sait où c'qu'a s'en va, d'habitude, ça passe quand même assez bien!»

(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

En regard de ce qui pourrait faciliter l'intervention en centre jeunesse, les intervenants sont relativement peu nombreux à évoquer l'idée qu'il faudrait revenir à l'ancienne Loi pour pouvoir recourir plus facilement à l'encadrement intensif. Leur discours laisse transparaître plutôt qu'ils sont à la recherche de nouvelles solutions et que pour cette raison, ils aimeraient pouvoir recevoir de la formation sur le sujet, ou encore bénéficier de l'expertise des autres et se mettre en contact avec d'autres ressources

« De quoi qu'on aurait besoin pour faciliter... (silence 7 secondes) Je sais pas là! Comment j'pourrais répondre à ça comme tel? On essaie le plus possible d'améliorer nos interventions pis de... On apprend c'est ben sûr! Pis comme j'dis, au cours des années, ça changé beaucoup notre façon d'voir la fugue! Euh... Mais... On essaye le plus possible d'aller voir en-dessous la fugue plutôt que de r'garder la fugue comme telle là! Mais j'pense que oui, effectivement, on a du travail quand même à faire là-dedans... Pis de tenter d'avoir des solutions... Mais des fois... c'est pas toujours simple (rires), dépendamment des cas aussi... de trouver d'autres moyens pour aider les jeunes... Bon, la collaboration

avec leur travailleur social, avec d'autres gens c'est aussi quelque chose qui est primordial. Moi j'pense c'est c'qu'on a l'plus de besoin aussi là! Avec la famille... bon de s'regrouper tout l'monde ensemble pour pouvoir le plus possible donner d'l'aide à ce jeune-là! Moi j'pense que c'est plus de l'entourer, de l'encadrer le jeune pour éviter que y récidive là... Mais c't'une question que j'trouve difficile à répondre là! (rires)»  
(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

En outre, cette intervenante soulève l'idée que les meilleures solutions ne proviendraient pas nécessairement d'ailleurs, mais qu'avec moins de charges administratives, et par conséquent, une plus grande disponibilité, les intervenants des centres jeunesse pourraient sans doute avoir un impact différent sur les jeunes à leur retour de fugue.

« En fait, j'ai eu une vingtaine de jeunes à m'occuper dans mon case load. Fait que si j'en ai un couple en fugue en même temps, c't'arrivé, pis, c't'arrivé aussi qui reviennent dans un décalage ee... quand même proche l'un de l'autre. J'peux pas être disponible, t'sé, j'peux pas aller les rencontrer, j'peux pas me diviser en 10. Des fois, j'ai des rencontres déjà planifiées, des fois, on se rencontre, fait que, la question de disponibilité là eee... Eux autres y choisissent quand qui reviennent, souvent ou pas, ben moi, j'peux pas choisir quand j'peux les accueillir, t'sé. Fait que, c'est sûr que quand qui sont au centre d'accueil, c'est facilitant, parce que eux autres sont là en tout temps, fait qui l'accueillent mais, t'sé, si j'veux être là, des fois j'peux pas. Ça, j'aurais besoin de ça, pis j'aurais besoin peut être de... em... Ben que ça soit aussi plus facile au niveau de... de, d'l'administratif. Parce que nous on, t'sé, quand le jeune revient de fugue, là, y faut annuler la fugue, faut remplir tel papier, si y a une unité plus que 14 jours, t'sé, comme je disais, faut le changer de place. T'sé, ça l'implique administrativement là, beaucoup beaucoup de démarches. C'est sûr que faciliter, y a une forme de protocole, là, qui est mis en place là mais les situations sont tellement différentes d'un jeune à l'autre que t'sé eee... Pis d'avoir la chef proche, parce qu'a signe toutes les papiers, t'sé, quand qu'on lui demande des autorisations pour un arrêt d'agir, ben c'pas moi seule moi qui décide là, mon chef cautionne ça, faut qui soit là, faut qui signe la paperasse, faut que je rejoigne la personne qui s'occupe des places en centre d'accueil, y a tu encore sa place ? T'sé, j'aurais besoin que ça soit plus simple, finalement! Au niveau des démarches là.»  
(11314, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

### **3.23 APRÈS LA FUGUE – LES APPRENTISSAGES**

#### **3.23.1 Le point de vue de jeunes**

Une bonne dizaine des jeunes que nous avons rencontrés avouent que les choses ne sont pas passées comme ils l'avaient imaginé. Par exemple, certains ne s'attendaient pas à devoir travailler pour un PIMP pour subvenir à leurs besoins. D'autres précisent toutefois qu'ils n'avaient rien imaginé de toute façon, qu'ils vivaient simplement leur

fugue au jour le jour en tentant d'en tirer le maximum possible, ou simplement pour profiter de la liberté qu'elle leur procurait. Or, que les choses ne soient pas passées comme prévues, ne constitue pas un problème en soi pour la plupart des jeunes qui ont répondu directement à cette question, exception faite bien entendu de ceux qui ont pris soin de préciser à quel point leur expérience a tourné au cauchemar.

Toutefois, ce ne sont que quelques jeunes de l'échantillon qui ne voient que des côtés négatifs à l'expérience qu'ils ont vécue. Il s'agit de jeunes qui jugent au final que la fugue n'a pas tellement apporté de changement dans leur vie, sinon que des problèmes, avec la justice notamment, ainsi que des déceptions. Parmi ces jeunes précisément, certains d'entre eux ont entrepris des démarches visant à régler un problème de consommation. Cette initiative a ensuite entraîné d'autres changements positifs dans leur vie. Mais ces filles et ces garçons restent néanmoins sur leur position, que la fugue était une erreur, à tout le moins une décision inutile dans leur vie.

Ces répondants se démarquent ainsi d'autres jeunes qui ont une position plus nuancée et constituent une plus grande partie de l'échantillon. Ces derniers accordent à leur expérience des côtés qui sont à la fois positifs et négatifs. Bien que certains reconnaissent que la fugue ait eu plusieurs conséquences négatives, reliées notamment à la détérioration de leur état de santé, ces derniers évoquent tout de même que la fugue fut pour eux un moyen de mieux se connaître ainsi que le monde qui les entoure. Ce jeune laisse entendre ici qu'il est désormais plus conscient du pouvoir qu'il a sur sa vie. Puis un autre considère qu'il a désormais plus de contrôle sur soi.

« J'penserais pas! Toute vient de moi! C'est sûr que les autres peuvent m'apporter du soutien ou quelque chose, mais t'sé c'est moi qui fait mes choix! Y peuvent pas décider à ma place. Fa que, c'est vraiment plus moi. C'est pas vraiment mon milieu de vie.»  
(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

« We say now or I go back in time.... if I have the chance of going back on time, I'm not doing at all.... or I do.... If I go back in time and I have to decide to awole or to not awole....I do... I'm say Yeah... It's help me... to control myself better, I learn for my mistake, if I wouldn't did it... I know know.»  
(11141, Jeune, Garçon, Institutionnel, Batshaw)

Ce discours rejoint celui que plusieurs jeunes ont à propos de l'autonomie et de la débrouillardise qu'ils ont développée. Une jeune fille précise que ses fugues lui ont appris à mieux reconnaître les situations dangereuses et qu'elle est devenue plus fonceuse dans la vie. Un garçon estime aussi que cette expérience lui a permis de développer son autonomie, à tout le moins une meilleure connaissance des ressources qui l'entourent, ce qu'il n'aurait pas pu faire s'il était resté dans son milieu de vie.

« Ben, j'sais comment, j'sais comment faire face aux situations, pis j'sais que dans l'avenir, s'il m'arrive de quoi, à tout perdre, si, ben j'sais que je vais avoir quand même des ressources pour m'aider, pis je sais que, j'va euh, ça, ça m'a apporté le faite de, de pouvoir dire, « garde moi j'ai vécu ça... »  
(11158, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

Pour un autre, le plus important est d'avoir appris à fonctionner hors d'un centre d'accueil.

« parce que c'est un monde artificiel en centre d'accueil »  
(11153, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

Mais d'une autre manière, un autre garçon explique que la fugue lui a permis de prendre du recul et a lui fait prendre conscience de sa part de responsabilité dans les conflits qu'il avait avec les intervenants. En cela, son témoignage rejoint une autre dimension importante. La fugue représente un moyen de sortir d'une impasse, de résoudre des enjeux relationnels que les jeunes ne parviennent pas à résoudre par d'autres moyens. Par exemple, une jeune fille serait ressortie de cette expérience avec la conviction qu'on tenait à elle. Ceci lui aurait ensuite donné la force de faire face à son problème de consommation. Ces deux jeunes observent aussi quelques améliorations dans leur famille. Certaines personnes manifesteraient désormais plus d'attention et d'écoute à leur égard.

« Ouais augmenter un peu parce que... ma mère (ouin) t'sé quand... j'feelais pas, ma mère cherchait plus à savoir qu'est-ce qui avait tout ça... »  
(11112, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

« Parce que la situation de ma famille a évolué. Chus beaucoup plus proche de ma sœur, beaucoup plus proche de mon père, ma belle mère est merveilleuse, pis même mon ti-frère est écoutant, bin écoutant, y'écoute mais yé pas écoutant. (rire). Mais chus capable de parler aujourd'hui avec ma famille, beaucoup plus facilement que je l'ai déjà faite. Mais la relation avec ma mère, elle, a absolument pas changé.»  
(14151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Mais l'impasse que les jeunes tentent de résoudre est aussi celle qu'ils vivent face au centre jeunesse. Ils expliquent que la fugue est une solution au mal-être qu'ils éprouvent dans leur milieu vie. Ils cherchent un moyen de prendre une pause ...

« Résolution d' conflits un peu... la t'sé quand qui avait des comme euh... ben comme la fois qui avait eu ben des interventions sur moi là, ça m'as permis comme de... de résoudre ... ben pas d' résoudre mais comme m' évader... »  
(11112, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

... et de faire une transition avant d'atteindre l'âge adulte. En tentant notamment de consolider des liens avec des amis. En apprenant à partager et à vivre de manière solidaire, chose qui est interdite en centre jeunesse et qui pourtant sera un atout déterminant, à leurs yeux, lorsqu'ils devront vivre de manière autonome.

« Mais quand les gars, y font des conneries, là, ça tombe à «tu vis en groupe, tu payes en groupe» (...) Des conneries là. Faut qu'tu sois parfait, pis, faut que... Faut pas tu sacres, faut pas tu si, faut pas tu ça. C'pas ça la vie man, garde.»  
(11153, Jeune, Garçon, Communautaire, Montréal)

Un autre explique que malgré le soutien que peut lui offrir le centre jeunesse, il s'inquiète de la capacité qu'il aura à fonctionner seul lorsqu'il n'y aura plus personne pour lui dire quoi faire et l'accompagner dans le quotidien

« Ben y peuvent, y peuvent y vont te dire : «tu peux porter-ci, tu peux travailler», mais c'est pas une vie normale pareil là, parce que. t'sé, admettons que j'aurais t'sé, y vont, me t'sé ça peut m'aider pour plus tard t'sé, mais que j'aïlle 18 ans t'sé y vont m'aider à me trouver une job. Fa que plus tard, j'vas savoir comment me trouver une job, mais t'sé si j'ai une job icitte.... Ben ... t'sé y vont me lever le matin t'sé... si j's'rais en dehors, y'a personne qui me lèverait le matin fa que... t'sé faut j'le fasse par moi-même là.»  
(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Dans cette perspective, une autre jeune laisse entendre ici qu'à la veille de leurs 18 ans, les jeunes doivent prendre des risques pour profiter du temps qui leur reste et des centres jeunesse qui peuvent encore leur donner un filet de sécurité.

« Ouais pis y savent pas quoi faire avec, pis y'a quelqu'un qui a dit ça un moment donné t'sé... quand est-ce que c'est mieux de faire nos... de prendre des risques... ou de faire nos erreurs... t'sé est-ce que c'est mieux de les faire avant 18 ans pis que là à limite. Mais si t'es en centre jeunesse, t'as un filet de sécurité. Ou si tu peux pas les faire là bah t'attends à 18 ans pis la tu te plantes parce que tu as pas de filet de sécurité...»  
(11151, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Cependant, certains jeunes tirent des conclusions bien difficiles à propos de cette autonomie que les jeunes cherchent tant à gagner en fuguant. Ils auront compris qu'ils ne sont pas autonomes, à tout le moins pas pour l'instant, et que la liberté qu'ils ont obtenue n'est pas celle qu'ils espéraient.

« Ça m'a permis de voir aussi que quand que t'es lousse euh... t'sé c'est pas tout le temps drôle là.»  
(13132, Jeune, Fille, Institutionnel, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Justement, je me mets dans marde, je fais des conneries moi en fugue là, je me ramasse avec des peines pis des plaintes, pis je passe en cour. Cé tannant ça.»  
(12123, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

En dépit de ces considérations, une grande partie des jeunes soutiennent qu'ils recommenceraient si c'était à refaire. Ils ne sont que cinq à confirmer qu'ils ne referaient pas une telle chose. En se remémorant les meilleurs moments, les autres préfèrent encore la liberté, bien qu'elle ne soit pas parfaite. Un besoin vital apparemment. Une répondante précise qu'elle serait sans doute devenue folle en restant au centre jeunesse. S'ils devaient fuguer de nouveau, certains tenteraient toutefois de contrôler leur consommation ou encore, de garder des liens plus étroits avec leurs parents.

Nous en déduisons en quelque sorte que même si la fugue peut avoir des conséquences négatives sur la vie des jeunes, il pourrait être tout aussi dévastateur à leurs yeux de ne pas fuguer. En raison non seulement de l'autonomie et de la liberté qu'ils gagnent, mais

aussi de l'angoisse qu'ils ne parviennent plus à supporter. Autrement dit, nous pourrions envisager que la non-fugue, tout autant que la fugue, puisse dans certains cas, conduire aux pires conséquences.

### 3.23.2 Le point de vue des parents

En dépit du stress et des inquiétudes qu'ils ont vécues, les parents, quelques-uns d'entre eux à tout le moins, reconnaissent que les jeunes peuvent tirer de l'expérience de la fugue quelques apprentissages valables. Des apprentissages qui s'apparentent à des leçons de vie, comme par exemple, qu'il ne sert à rien de fuir ses problèmes, qu'ils ne peuvent pas faire confiance à n'importe qui et que la fugue constitue un véritable danger.

« Qu'elle se met en danger pis que quand elle est sortie comme ça si y'arrive quelque chose comme ça y a personne pour la protéger on y a vraiment reflété les dangers que elle peut se faire violer elle peut se faire arracher une partie du corps elle peut se faire droguer elle peut se faire emporter pis là ya eu un reportage là une fille qui s'est fait séquestrer pendant 18 ans.»

(11211, Parent, Institutionnel, Montréal)

Sur un autre plan, des parents considèrent aussi que la fugue a permis de dénouer quelques enjeux relationnels. Ceci dit, on pense que le jeune sait désormais qu'il peut compter sur les gens qui l'entourent et que ses parents l'aiment. La fugue ayant été reçue comme un signal d'alerte, certains parents estiment également que leur jeune aurait eu la preuve que son environnement était capable de se mobiliser pour lui, qu'il a pris conscience de la peine qu'il pouvait ainsi faire vivre à sa famille.

« Je te dirais cé en train d'aboutir cé en train d'aboutir moi je pense que ça a pas servi à rien t'sé la fugue cé un cri au secours comme quelqu'un qui fait une tentative de suicide ça dit au secours je souffre aidez-moi pis y faut régler ça.»

(11211, Parent, Institutionnel, Montréal)

Et sur un autre plan, certains parents reconnaissent aussi la dimension plus personnelle des apprentissages que comporte la fugue. Ils relatent que leur enfant sait désormais qu'il peut survivre et de se débrouiller sans dépendre des adultes.

« Une énorme autonomie avec des choix il a compris qui fallait qu'il fasse, des choix il est pour son âge quelqu'un eee qui a une débrouillardise incroyable eee suite wise eeee il peut dépasser bin des jeunes qui ont resté ou qui restent encore chez leurs parents pis qui ont 22, 21-22. Il se débrouille comme ça se peut pas, si yé à maison chez nous pis que je lui dis tantôt je t'ai entendu dire que tu voulais aller au centre-ville, moi tantôt je m'en vas jusqu'à Frontenac, tu veux tu que je t'embarque. Oui je le débarque au coin de mettons Sherbrooke pis Frontenac, le métro y é-tu en haut ou en bas en bas, ok cé cool, pas d'inquiétude, je vais le trouver le métro. Fa que, une très grande assurance. Eee cé de la façon dure, mais eee écoute, eee il rêve de voyager en Europe, pis ej suis convaincue qu'il va être capable de le faire.»

(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Mais en contrepartie, les parents confirment sans exception que la fugue aura été une aventure où leur jeune fut mis à rude épreuve au plan émotionnel. En ce sens, les parents se montrent évidemment sensibles aux répercussions négatives d'une telle expérience sur la vie de leur enfant. On déplore notamment les problèmes de santé que les jeunes ont développé en raison de leurs expériences de consommation, de même que les problèmes psychologiques que d'autres ont vécus à la suite des agressions qu'ils ont subies. Sans compter que cette situation n'aurait pas servi qu'à dénouer des impasses, mais aussi, dans certains cas, à envenimer des conflits et précipiter des ruptures devenues quasiment irréparables.

Mais ce sont néanmoins sept parents sur dix qui pensent que leur jeune fuguerait de nouveau si c'était à refaire. Des nuances sont à faire toutefois sur l'interprétation que nous devons en faire. Les répondants prennent ici diverses positions pour répondre à cette question. Certains se placent dans le moment présent et constatent, qu'en dépit des problèmes que l'expérience a générés, les apprentissages positifs sont tels, qu'ils pourraient convaincre leur jeune de recommencer. D'autres parents, reviennent toutefois dans le passé et estiment que, dans ce contexte, il aurait sans doute été difficile pour leur jeune de faire autrement. Pour ce parent qui tient compte ici du cheminement que son fils a parcouru depuis ces événements, il est particulièrement difficile de trancher sur cette question. Sa réflexion l'amène à reconnaître en quelque sorte que la fugue de son fils n'a pas eu que de mauvais côtés.

« Je crois que cette question là c'est vrai, moi je pourrais pas y répondre. Pis si eee je mets à la place de mon gars je pense que dans 15 ans il va pouvoir y répondre parce que en ce moment, eee je crois que vu qu'il a quitté la rue, il va dire no fucking way que je retourne là. Mais à quelque part, il a tellement de choses qui l'on fait grandir que il va les reconnaître un ti peut plus tard. Mais moi eee moi honnêtement, cé sûr que je dirais bin j'aimerais pas ça qui revive, mais eee je trouve que cé pas nécessairement une question qui s'applique aux parents. C'est quelque chose qui est très difficile eee dire. Ee cé sûr en tout cas, cé sûr je te dirais que la réponse habituelle qu'on pourrait entendre cé non parce qu'on veut pas revivre ça. Eee si je regarde eee tous les bons cotés de ce que ça lui apporté, ee je voudrais pas dire oui mais je pourrais pas dire non non plus.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

De plus, ce même parent y voit aussi quelques répercussions positives sur son propre cheminement. Avec l'enchaînement des événements qui s'ensuivirent, la fugue de son fils aurait aussi permis à cette mère de changer des choses dans sa vie.

« Ça ouvert des portes que je ne croyais jamais ouvrir parce que j'étais inquiète à mon travail, ça m'a fait faire des erreurs qui on été très importantes qui eee... à cheminer une coupure d'heures qui a cheminé... Cé fantastique ce qui est arrivé, cé fantastique. Cé sûr que quand t'as une hypothèque à payer mais après ça, tu reçois un billet de médecin par'que t'avais jamais remarqué que tu étais vraiment fatiguée, pis tu te fait dire ça par un médecin qui te connaît pas, suggère « je peux te faire un billet de médecin, tu vas être capable d'avoir un chômage» Ça venait de créer une porte, une ouverture de ce que je voulais développer. T'sé un projet qui tenait dans ma tête, dans un rêve. Bin tout cas, tout cas, veux dire sur le coup quand tu vois ton fils qui fugue pis rentre pas, pis qui rentre tout croche, pis qui t'appelle, pis que ça fait trois jours qui dort pas, tu peux jamais imaginer que tout ça va t'amener à créer un moment de ta vie. Très important pour un changement, cé magnifique dans le fond, cé un changement qui a été excessivement bénéfique pour moi. Pis là je parle pas finance, parce que ça oublie ça les finances cé beurk, mais ce que ça a amené à à me faire réaliser que «sky is no limit» finalement.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Ce passage nous permet d'ailleurs d'enchaîner sur un autre sujet, celui des apprentissages que les parents ont fait eux-mêmes dans le cadre d'une telle expérience. Or, les histoires dont témoignent ces derniers indiquent d'abord que la fugue fut une épreuve dans leur vie. Un coup de poing en quelque sorte, accompagné de moments de stress intense et d'angoisse qui dans certains cas, ont conduit à la dépression et ont entraîné aussi d'autres problèmes importants au sein de la famille.

« Surprise eh de son audace. Je savais que ça allait mal eh mais de là, là c'est... Ben faut dire, l'été précédent, a l'avait fait plein de p'tites fuguettes là, a l'écoutait plus ou moins mais là là, oh là c'était grave qu'a rentre pas pour l'école (...) Quand nous, qu'a rentre pas durant l'été pour nous voir nous... eh, qu'elle étire les... ses, ses jours là. Mais eh... là, là qu'a rentre pas du tout là... Ah pis quand eh... mais y avait eu ben des chicanes aussi avant

là...« je fais c'que j'veux eh... avec ma tête eh... pis mon corps». Ah mon dieu. Non ça ça avait été très dur, l'étonnement vraiment là, woups! une claque en pleine face, un coup d'poing.»  
(11256, Parent, Communautaire, Montréal)

Des pertes d'emplois, des problèmes financiers et des problèmes de couple notamment, sans compter la honte et l'isolement. Pendant la fugue d'un enfant, le temps s'arrête en quelque sorte. Et l'image de la famille peut être durement affectée. Cette mère qui explique ici sa situation, a aussi confié dans l'entrevue qu'elle a dû refaire son réseau social.

« Nous autres on avait beaucoup d'amis qui avaient des enfants du même âge là t's, pis on partait ensemble en vacances euh la semaine de relâche pis t'sé ... na na na ... Mais ces amis là, les enfants ont continué eux-autres d'étudier pis de... suivre la ligne droite là t'sé euh... et là m'en d'nné... ouin. Fa que, ça, ça amené beaucoup d'isolement... Ouin cé ça... ça, ça amène beaucoup beaucoup d'isolement parce qu'un moment donné té tellement tanné d'entendre parler... des enfants des autres qui vont bien, pis qui sont dont... na na... pis ta ta... pis ça va bien, pis y a fait sa demande au CEGEP pis là, là pis... Fa que, cé ben... pis,« pis toi, comment ça va ?»... Ben... t'sé euh...« ça va pas ben»... (rire) Fa que, un moment donné on s'isole beaucoup... oui... mais cé beaucoup euh beaucoup pis dieu sait que je suis pas une fille euh solitaire... ben je me suis beaucoup beaucoup isolée... Euh... pis si y a une partie de moi qui attend encore... que les enfants aillent vraiment bien... pour pouvoir euh... recontacter du monde... oui... Fa que, y a une espèce de honte finalement hein.»  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

Mais il semble que des parents en gardent néanmoins quelques bons éléments. Une mère explique que les fugues de son garçon lui ont permis de mieux le connaître. Une autre prétend qu'elle est maintenant plus consciente de ce que vit sa fille. Qu'elle se montre désormais plus ouverte et plus compréhensive à son égard. Puis une autre indique qu'elle a appris à s'ajuster au fait qu'elle ne peut pas agir à la place de son jeune. Elle a accepté le fait qu'elle n'a pas plein pouvoir sur sa vie. Cette idée rejoint la réflexion d'un autre parent, à propos de la responsabilité des adultes en ce qui a trait à la protection de l'enfance et des limites qui lui sont associées.

« Ben qu'est ce que je vois cé que... on chemine ensemble... pis euh la relation parent ben... cé la... est beaucoup liée avec la protection de l'enfant... d'enlever tout ce qui est dangereux pour lui pis cé de... cé une utopie, cé une illusion... Pis euh on dirait d'être dedans ça m'a fait prendre conscience de ça, parce que je me suis comme... détruit à me sentir responsable... de la mort de mon fils, avec cette impression que y avait des choses que j'avais pas faites... assez bien ou bien que j'avais faites que j'aurais pas dû faire ou ben

quoi... Pis moi, ben j'avais un parcours particulier moi, je travaillais à... en éducation, science de l'éducation, j't'ais euh... pédagogie... pis euh... ma... j'avais une bonne connaissance du développement de l'enfant. Donc, on dirait que je me suis nourrie là-  
'dans... je me suis nourrie de tout les... l'impact que l'adulte peut avoir sur le développement de l'enfant, pis je me suis nourrie dans... dans ce que j'aurais dû faire... de ce que j'aurais peut-être pas dû faire... et qui a nourrit beaucoup ma culpabilité pis mon autodestruction là... Alors ça ma comme permis de me détacher, de voir qui a une grande partie là... que les enfants là on... est en train de glisser vers quelque chose là... En tout cas, moi cé ce que j'ai compris vu de l'extéri... maintenant là... pis on est... on est tenu très responsable de nos enfants... trop... Pis euh... en tout cas au niveau du... du milieu scolaire là, t'sé quand qu'on dit les parents sont les premiers responsables de leurs enfants, ça veut dire quoi ça ? Cé pas clair... ça veut dire qu'on est responsable si y se suicident? Ça peut aller jusque là ? Y a quelque chose, y a quelque chose qui est pas clair là-'dans là... Pis euh... y a une part de l'enfant là... l'enfant cé pas vrai que cé un enfant euh... en tout cas... y fera pas toujours les bons choix les enfants, qu'importe quel parent qui ont... Pis ça ben cé important, pis cé ça que j'ai compris... j'ai vu euh cette part là... mais que cé autrement... accompagner les enfants ensemble mais... euh... je l'apprends...»  
(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

Sur un autre plan, certains parents racontent qu'ils se sont tournés vers leur médecin pour réussir à traverser ce pénible épisode de leur vie. La médication qu'ils ont reçue leur aurait permis de surmonter leur angoisse et pour cette raison, ils considèrent que ce traitement fut bénéfique pour eux.

D'autres témoignent des services qu'ils ont reçus de l'organisme En Marge 12-17 ans à Montréal, s'agissant en fait de l'organisme par l'entremise duquel nous avons recruté la plupart des parents qui ont participé à cette recherche. Ils évoquent alors l'espace qu'ils avaient pour et entre eux, leur servant à ventiler, exprimer leurs peurs, et tenter de donner un sens à leur expérience. Mais par-dessus tout, leur reconnaissance vient du fait que les intervenants n'ont porté aucun jugement, ni à leur endroit, ni envers les jeunes. Leur intervention s'adresse donc spécifiquement aux parents, mais sans jamais cesser de mettre en valeur les jeunes. Parmi les parents qui ont témoigné de cette expérience, quelques-uns comparent le soutien qu'ils ont reçu dans cet organisme à celui qu'ils ont reçu de la part d'autres professionnels et déplorent que ces derniers aient eu, bien souvent, un discours rempli de jugements à l'égard des jeunes. Ces parents constatent que très peu de professionnels semblent savoir comment réagir devant cette problématique. Une mère reconnaît, pour sa part, que ses attentes étaient irréalistes. La seule intervention qui aurait pu la soulager est que les intervenants puissent lui ramener sa fille. Mais au-delà de ces considérations, elle croit néanmoins que les éducateurs en

centre jeunesse auraient pu faire preuve d'une plus grande sensibilité et d'une plus grande compassion. À ses yeux, ils ont plutôt banalisé la situation, sans compter que les policiers ne pouvaient pas non plus, lui donner tellement d'information. Au final, une travailleuse sociale aurait su lui donner un meilleur soutien. Mais encore, ce contact aurait été rapidement interrompu en raison du roulement de personnel. Ce problème en est un autre que quelques parents soulèvent, de même que le sous-financement des organismes communautaires qui apparemment sont les seuls desquels ils peuvent espérer recevoir du soutien direct. En Marge 12-17 ans constitue à proprement parler, le seul organisme qui offre des activités qui soient spécialement dédiées aux parents, mais d'autres parents ont également nommé le Bunker ainsi que Squat Basse-Ville, Point de Repère et PIPQ avec lesquels ils ont eu de bons contacts quand ils tentaient d'avoir des nouvelles de leur enfant.

### **3.23.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Parmi les intervenants que nous avons rencontrés, 28 sont d'avis que la fugue ne se déroule jamais comme les jeunes l'avaient imaginée. En grande majorité, les policiers sont également de cet avis. Leur première expérience est évidemment la plus difficile à figurer, mais il arrive aussi que les jeunes n'aient pas vu venir les choses dans les fugues subséquentes. Les jeunes ne savent pas comment assurer leur survie et ne savent pas non plus qu'est-ce que cette expérience peut exiger au quotidien. Certains pensent que les jeunes ne sont pas prêts à cette éventualité voulant qu'ils doivent consacrer leur temps à répondre à leurs besoins. Ce point de vue contraste cependant avec d'autres informations que nous avons obtenues en entrevue, portant sur l'occupation des jeunes durant leurs journées. La majorité des intervenants dit alors que les jeunes ne consacraient pas tant de temps à leur survie, mais davantage au plaisir et à la socialisation. Cette information corroborait celle que les jeunes nous rapportaient sur le sujet. Quoi qu'il en soit, les intervenants ajoutent que les conséquences de leur consommation abusive constituent sans doute la chose à laquelle les jeunes s'attendent le moins.

« Non! (rires) Y ont souvent des surprises au cours de leur fugue! Y partent souvent sur un... sur un beat positif, y pensent que ça va t'être ben l'fun, pis qui vont vivre que du plaisir, mais y a beaucoup beaucoup de déplaisir! Quand y r'viennent, les jeunes sont souvent dans des situations... physiquement sont pockés, mentalement aussi! Des jeunes qui justement ont vécu en situation de survie... fa que c'est pas nécessairement l'idéal. Y a des jeunes qui, ceci dit, ont vécu des très belles fugues, qui s'est rien passé, mais ça, c'est souvent dans les premières fugues.»

(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« J'pense pas non. Non... ça on a ça souvent comme confiance de, de jeunes qui sont rendus plus vieux, dans la vingtaine, qui on fait des fugues. Pis qu'aujourd'hui, sont ben maganés. Pas juste à cause de la fugue, t'sé mais à cause de tout ce qui ont vécu. Mais s'attendaient certainement pas à, à descendre si bas, pour reprendre leurs mots. J'pense entre autres à la consommation par injection qui va les amener à, presque à 100% à contracter l'hépatite. Fa que, la plupart des jeunes qu'on voit ici ont l'hépatite C t'sé. Plus toutes les problèmes de dépendance là. J'pense pas que ça faisait partie de leur plan, c'est sûr.»

(13351, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Non. C'est... ils sous estiment souvent les dan, les dangers. Pis ils, ils pensent que c'est parce que, pour, dans leur tête, eux, c'est, c'est plus d'avantages que d'inconvénients. Mais des fois, c'est parce que malgré eux, c'est insidieux, ils vont se faire euh... kils vont embarquer dans ce pattern-là pis là il est trop tard, ils vont être, soit dans la criminalité...»

(11467, Policier, Montréal)

En outre, plusieurs intervenants et policiers pensent que les apprentissages que les jeunes peuvent tirer de cette expérience sont relativement minces, sinon que quelques bonnes leçons voulant qu'ils sachent désormais faire la différence entre leur vrais amis et ceux qui ne le sont pas et qu'en fin de compte, il n'est pas réaliste de penser qu'ils puissent subvenir seuls à leurs besoins.

« Moi j'pense que là, qu'est-ce qui peuvent apprendre c'est que, les, les fréquentations peuvent influencer sur ton, sur ta personne, parce que à quelque part, quand tu fais des fugues y doivent voir qu'y a toute sorte de monde, pis ça t'fait faire toutes sortes d'affaires. Fa que j'pense que y peuvent voir que la fréquentation ça l'a une importance...»

(13462, Policier, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Ouin mais y ont... oui... mais eux autres là... c'qui comprennent là... cé que... premièrement, y peuvent pas subvenir à leurs besoins comme ça, sans travailler euh... T'sé y comprennent ça là, y reviennent, regarde, y savent... y reviennent, y sont au bout du rouleau... Y ont pas dormi ben ... si cé une fugue de 4-5 jours, y ont quasiment pas dormi... euh... y ont mangé juste un peu... euh... y sont pas lavés euh... Là y comprennent que m'ment d'nné faut qui reviennent à maison... y faut qui vivent à quelque part, pis ça prend... ça prend euh... ça prend une place pour manger... prend une place pour dormir... pis tout ça... Ça y comprennent ça là... y voyent qui peuvent pas passer 5-6 jours là... à... pas manger, pis euh... t'sé à... à pas avoir d'argent sur eux autres pour faire de quoi là ça cé clair là... Y reviennent de là, pis y se disent ouin... prend quelqu'un là...»

(14461, Policier, Mauricie et Centre-du-Québec)

Par contre, d'autres répondants évoquent certains points positifs, telle que la découverte de soi et du monde qui les entourent, de même que l'autonomie, la débrouillardise, la maturité, la valorisation et l'apprentissage de nouvelles valeurs. D'autres insistent aussi sur la transition que la fugue offre aux jeunes, une pause avant de passer à l'âge adulte. On croit également que par l'entremise d'une telle expérience, certains jeunes parviennent à résoudre des conflits, dénouer des impasses, consolider des liens, avec les parents particulièrement.

« Ah beaucoup de débrouillardise, moi je trouve ça positif... Euh....à se faire... Y apprennent à développer leurs sens, leur intuition... euh.... pis malheureusement, ils se trompent beaucoup. Mais y devraient suivre leurs intuitions quand même là si ils sont à l'écoute de ça.... Ils peuvent apprendre dans telles circonstances..... pis quand d'autres... non.... Apprendre la vie de la rue, souvent euh... les jeunes ont l'impression que la rue c'est une grande famille hein.... À la vie à la mort.... Tous pour un, un pour tous.... Que c'est ça...»

(12354, Intervenant, Communautaire, Québec)

« Encore là, c'est difficile à répondre parce que y a tellement de possibilités. Mais j'vous dirais, en général, les jeunes ne sortent pas... sortent quand même grandis d'une expérience comme ça! Ça l'a sollicité pour eux à peu près toutes les facultés d'adaptation et de survie qui sont possibles. Alors, le jeune r'tire... habituellement y en sortent grandis, plus matures, plus... Y ont une meilleure vision, y prennent du recul là... Oui, le jeune va en général changer des choses! Y va avoir appris des choses pendant sa fugue!»

(11311, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

En contrepartie, les intervenants ne manquent pas toutefois de préciser que la fugue vient aussi avec son lot d'expériences traumatisantes, des conflits qui s'enveniment parfois, sans compter les divers problèmes que les jeunes développent en lien avec la justice, mais aussi en lien avec la consommation des drogues qui entraînent de graves conséquences pour leur santé.

« Ben c'est sûr au niveau de la justice, on en a vu beaucoup.. Euh c'est sûr que malheureusement, même j'en ai une qui doit passer en LSJPA parce que pendant sa fugue, elle a faite certaines choses. Eee t'sé comme j'ai dit, coup de poing au policier ou ee... T'sé, fa que c'est sûr qu'elle a des problèmes avec la justice. Problèmes de consommation effectivement, c'qui prime dans leur fugue c'est la consommation. Fa que c'est sûr qui a toujours un retour au niveau de la santé, au niveau du sevrage et tout ça. Ce n'est pas passé comme elle aurait pensé, quand j'te dis que y en à qui se sont retrouvés dans des situations dangereuses, dans des gangs, dans des, des... Fa que c'est sûr que ...»

(13332, Intervenant, Institutionnel, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Fa que, les aspects négatifs : Problèmes, problèmes avec la justice, évidemment. Consommation, souvent, c'est augmentation. Y a des délits, fa que ça va avec. La peur, a vécu des expériences traumatisantes, évidemment là, t'sé, c'est pas... Les dangers vont avec, pis... Déception, c'est ça, quand qu'on parlait d'illusion tantôt. Questionnement, cette expérience a fait naître de nouvelles questions. J'imagine, mais je pense qui sont tellement dans le, j'sais pas si c'est négatif, parce qu'eux autres, j'pense quand qui sortent de là, sont vraiment dans, dans le ici et maintenant. Fa que, je suis pas sûr qui sont ben ben dans les questionnements là. Rupture de liens, de liens significatifs, pis de liens aussi qui sont plus sains je pense.»

(13352, Intervenant, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Il reste à voir toutefois si l'ensemble de ces apprentissages entraîneront de véritables changements dans la vie des jeunes. Comme le constatent quelques intervenants, certains jeunes diminueront leur consommation, entreprendront même une thérapie, réussiront à établir une meilleure communication avec leurs parents, ou encore ne verront aucun changement s'opérer dans leur vie. Cela dépend en partie de leur volonté.

« They always have choice humm but your right, on one level depending on who you... get in tou... humm get in touch with or humm... the kind of network that they set themselves up with... it can be humm... very difficult... way... difficult to get out of...»

(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

Mais comme l'indiquent ces deux policiers, les changements sont tributaires aussi des apprentissages qu'en tireront les adultes qui entourent les jeunes et de la volonté dont ils feront preuve, tout comme les jeunes, à résoudre les problèmes qui sont à la l'origine de la situation. Sans quoi, en dépit de tous les apprentissages possibles, cette dernière pourrait empirer et se répéter avec le temps.

« Bien il peut y avoir un changement si le jeune montre de la volonté de... se sortir de son problème. Mais c'est sûr que s'il a fugué, il y avait un problème, il y a quelque chose qui ne marche pas à quelque part dans sa vie. Il peut y avoir un changement si lui montre de la volonté pis que c'est... les personnes avec qui qui vient, ses parents ou les intervenants démontrent aussi une volonté de l'aider pis... chacun fait son bout là finalement. Il peut y avoir des changements... Sinon j'ai l'impression que ça va rien change, pis que la vie va continuer, puis qu'il va arriver un autre élément déclencheur, une autre fois peut-être ou...»

(12464, Policier, Québec)

« Ça dépend si cé une affaire à court terme ou à long terme si cé répétitif ou juste eeoccasionnel. Mettons un évènement isolé, je veux dire que mettons souvent quand y en viennent à faire ça pis que y ont.... cé parce que y ont un pedigree, y a quelque chose qui

les suit cé sûr que ça a déjà laissé des traces, leur passé a déjà laissé des traces. Fa que ça, ça peut continuer d'en laisser, parce que cé ee, cé ça continue le même pattern là. Mais ee en même temps, oui, ça peut être bénéfique et positif de dire «mon, moi j'ai pas aimé ça, pis je retournerais pas, pis ee cé correct, cé un trip que je voulais faire pis ee cé correct cé passé». »

(13462, Policier, Mauricie et Centre-du-Québec)

Les commentaires de ces deux policiers rejoignent entièrement les éléments de l'analyse entourant les défis de l'intervention. Comme l'explique en effet cet intervenant, une dimension clé de l'intervention relève de la volonté et de la capacité des intervenants à reprendre contact avec le jeune pour revenir ainsi non pas seulement sur les événements et les comportements, mais plus fondamentalement sur le sens de la fugue. Pour en dégager une certaine compréhension qui soit tout aussi profitable pour le jeune que pour l'intervenant.

« Euh... Ben ça nous parle beaucoup! Faut aller voir c'est quoi le sens de la fugue parce que on r'garde pas la fugue comme telle, on essaye de voir qu'est-ce qui est sous-jacent à ça... Qu'est-ce qui fait en sorte que le jeune est parti, pis pourquoi... Pis... Donc comment on peut pallier à ça aussi! C'est c'qui fait que nous autres comme intervenants ça nous interpelle. Auparavant, on r'gardait juste «bon le jeune a fugué» t'sé... J'pense qui a beaucoup de travail qui a été fait au cours des dernières années par rapport à ça! C'qui fait qu'on s'interroge beaucoup plus sur comment on peut l'aider c'te jeune-là à éviter de reproduire le même pattern de façon continueuse là!»

(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Mais il reste que ces situations surprennent à tout moment les intervenants. C'est pourquoi certains estiment qu'elles leur demandent de s'ajuster constamment et constituent à leurs yeux des obstacles, des interruptions à tout le moins, au cheminement qu'ils tentent de faire vivre aux jeunes.

« Au niveau d'la confiance... Moi j'dirais au niveau d'la confiance c'est toujours une confiance qui est à rétablir, particulièrement dans les cas des filles qui fuguent à répétition. C'est pas évident, où on s'positionne par rapport à ça ? Qu'est-ce qu'on donne comme marge de manœuvre à ces jeunes-là? C'est souvent... on bâtit des projets d'vie avec ces jeunes-là, y vont v'nir brûler l'projet d'vie, y vont v'nir scrapper ça. C'est souvent à recommencer... On vit quand même pas... y a pas beaucoup de valorisation de l'intervenant pour des jeunes qui fuguent à répétition.»

(11313, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

D'autres interprètent toutefois les choses différemment. Les changements et les ajustements qu'ils doivent apporter à leur travail ne constituent pas leur principale

préoccupation. Ils considèrent que cela fait partie de leur travail. Leur attention se porte plutôt sur la notion d'imputabilité. Les propos de cet intervenant laisse entendre qu'il s'inquiète d'être mis en cause bien souvent, d'être pris en faute parce qu'il n'a pas pu empêcher que la fugue se produise.

« Je pense qu'on a toujours des choses à corriger ou à remodifier ou à modifier ou à mettre de nouveau ou à... J pense que ça ça fait partie de notre travail, c'est important! À quelque part, si la fille fugue, c'est pas MA responsabilité, pis ça c'est important, parce que souvent on s'met beaucoup d'responsabilités cé épaules en tant qu'intervenant. Mais si t'as tout fait c'que t'as à faire, un moment donné la fugue tu ne peux pas l'éviter. Parce que ce n'est plus TA responsabilité, mais c'est la responsabilité du jeune! Faut apprendre à départager la responsabilité! Si moi, j'ai tout mis en place, si j'ai tout fait c'qui a été d'mandé, si j'ai pris du temps avec cette jeune-là, si j'ai vérifié des choses auprès de cette jeune-là et elle fugue pendant une sortie par exemple, j'peux pas rien faire! Tu comprends tu ? Mais, si je sais que j'ai tout fait c'que j'avais à faire, oui j'vas être inquiète, oui j'vas avoir peur qu'a meurt, oui j'vas avoir peur qu'a s'fasse embarquer dans des réseaux... Oui ça c'est vrai! Mais à quelque part, ma job a été faite, mon travail a été fait! J'sais pas si tu comprends bien l'sens? »

(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

### **3.24 APRÈS LA FUGUE - LES INTERVENANTS FONT-ILS AUSSI DES APPRENTISSAGES ?**

Règle générale, les intervenants des centres jeunesse semblent mal figurer ce qu'ils pourraient changer dans leur pratique et qui pourrait avoir une incidence sur la problématique qui nous concerne ici, c'est-à-dire la fugue chez les jeunes. Certains vont jusqu'à dire que le problème ne justifie pas qu'ils transforment le style de leur intervention. D'autres entretiennent toutefois un discours différent. En s'appuyant sur des expériences qu'ils ont vécues, ces derniers considèrent aujourd'hui qu'ils auraient pu alors se montrer plus magnanimes ou encore, moins intrusifs et plus respectueux des besoins du jeune.

« Well I think it's, it's about listen to what the kid is trying to tell us and try to be... working... on the same objective because if, if, if humm they're so stuck... in growing in one direction... and we're so stuck in... being so firm about not being flexible... about... meeting some of her own needs, what's the worst that can happen? Well she can fail... in, in doing... humm the, the, the program... humm humm but at least she tried and she saw for herself. I mean there's, there's nothing to lose in failing. In fact, you learn a lot about yourself when you fail. »

(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

« Dans un cas, entre autres, où une jeune fille appelait pour dire... a voulait parler avec un autre jeune puis euh... J'aurais dû comme essayer de garder l'lien avec elle plus au téléphone plutôt que de... Ben là, a l'a d'mandé à parler à la jeune, ben là moi j'ai essayé d'voir ben oui mais qu'est-ce qui passe avec toi pis tout ça... Et là a voulait absolument parler à la jeune et tout ça... J'aurais dû essayer de, plutôt que de bon... d'essayer de voir avec elle un peu plus, bon «oui t'es-tu en sécurité, ça va-tu mieux, qu'est-ce que tu fais»... J'ai beaucoup posé des questions sur qu'est-c'qui s' passait pour elle en fugue, t'es où, pis...» Plutôt que d'y aller par la bande en demandant en sécurité ou quoi que ce soit... J'ai vraiment été plus... T'sé bon j'ai compris que c'tait pas ça qui fallait faire parce que a l'a raccroché ça pas été long!»

(11312, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« Ben t'sé ça s'peut que ça soit une situation, t'sé une jeune que j'lui parle pis finalement c'tait pas à moi qu'a voulait parler, c'tait à une autre éducatrice... Ça aurait peut-être été rentable que ça soit un autre qui y aille, comprends-tu? Ou ça m'est déjà arrivé une jeune, qui est à l'extérieur, pis que j't'en auto, pis que j'la vois, pis j'y dise : « T'es en retard, t'embarquerais-tu dans ma voiture on s'en irait au centre? » Pis a l'a dit : « Non j'y vas pas! » Ben j'pas sûre que j'ai été aidante quand j'me suis arrêtée...»

(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

De telles considérations ne sont pas toutefois exclusives à l'intervention auprès des mineurs en fugue, comme le rappelle ici cette intervenante. Ce qui laisse entendre que les intervenants n'hésitent pas à se remettre en cause.

« Sûrement (rire) mais je le sais pas, je le sais pas, je le sais pas vraiment là t'sé. Des fois on se dit comme je vous disais là tantôt là t'sé, avec nos jeunes, qu'on a l'impression qu'on vit le jour de la marmotte là. Mais t'sé souvent moi je vais me remettre en question peut-être qu'il y a quelque chose que je fais ou que je fais pas qui fait que peut-être on pourrait sortir de cet espèce de cercle vicieux là. Pis vous savez comme intervenante on se remet en question 10 fois par jour. Fa que cé pour ça que je dis sûrement.»

(12322, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Et dans une perspective plus fondamentale encore, une autre intervenante se questionne sur l'élément de la passion, auquel elle semble accorder un rôle capital dans l'intervention auprès des mineurs en fugue et des jeunes en général, mais qu'elle voit apparemment diminuer avec le temps chez les nouvelles générations d'intervenants.

« Je l'sais pas! Moi, j'pense qui faut être proche de ces jeunes-là quand même là, mais t'sé, c'est-tu ça que ça prend plus ? Je l'sais pas! T'sé quand j'te disais les nouveaux intervenants sont pas comme, moi j'plus en fin d'carrière qu'en début t'sé pis... T'sé tu dis, t'sé pour moi ça toujours été une passion, ça toujours été quelque chose que j'ai beaucoup adoré, que j'ai beaucoup aimé, que j'aimerai tout l'temps là t'sé, par défi, par plein

d'choses là t'sé! Mais y a des nouveaux qui rentrent, des nouveaux éducateurs qui rentrent, y ont pas ça, y ont pas cette passion-là! Y ont l'goût d'aller ailleurs! Pis ça c'est correct là! J'enlève pas ça là, pis c'est correct pour eux autres, y ont l'opportunité, pis c'est ben correct là mais t'sé... C'est ça t'sé... Je sais pas, c'que ça va prendre, j'en ai aucune idée!»  
(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Les intervenants du milieu communautaire réfléchissent aussi aux améliorations qu'ils pourraient apporter à leur intervention. À cet égard, une répondante pense qu'elle aurait pu à certaines occasions travailler de manière plus étroite avec les centres jeunesse, ou encore avec les parents des jeunes concernés. Une autre se rappelle qu'au début de sa pratique, elle amplifiait généralement les dangers et aurait aimé être mieux outillée pour analyser les situations et estimer les dangers y étant associés. Puis une autre estime aujourd'hui que certaines situations auraient exigé sans doute qu'elle réagisse plus rapidement pour assurer la sécurité des jeunes.

« Oui sûrement des fois euh... les jeunes sont intelligents et ils savent qu'on les aime et des fois, ils ne veulent pas nous décevoir... Fa que ils nous disent pas tout... mais en même temps, c'est de l'amour... mais y a des situations qui auraient pu être faites autrement... Din fois c'est à double tranchant les organismes, car est-ce qu'on maintient les jeunes en fugue ou on les sécurise... La plupart du temps, on les sécurise... D'autres fois peut-être qu'ils seraient rentrés 3-4 jours plus tôt pour leur donner des bobettes proproes, pis des bas. Alors, oui, je crois que y a des interventions... sont jamais parfaites et certaines auraient pu être mieux faites que d'autres là...»  
(12354, Intervenant, Communautaire, Québec)

Mais encore, certains intervenants précisent que pour modifier leur intervention, ils auraient besoin d'une meilleure collaboration avec leurs partenaires et déplorent que bien souvent les intervenants du milieu institutionnel ne démontrent pas d'ouverture à travailler avec eux, ne voyant pas ce qu'ils peuvent leur apporter. En revanche, ils arrivent mal aussi de leur côté à s'arrimer aux intervenants du milieu institutionnel lorsqu'ils persistent à respecter des procédures rigides qui pour leur part constituent une certaine menace à la confiance qu'ils tentent d'installer dans leurs liens avec les jeunes.

« Ah ben oui et c'est à de nombreuses (rire), à de nombreuses reprises. Dans l'sens où justement, si y avait plus de communication, plus d'échange, plus de compréhension, de c'qu'on, de c'qu'on fait de la fugue en général par rapport au jeune, c'qui vit... Ben là, ça ferait, ça, ça, ça, si y a plein de situations où ça aurait pu être des interventions différentes... T'sé des fois où c'qui a des jeunes qui ont été ramenés de force, peu importe c'qu'on pouvait amener comme argumentation, parce que la personne qui prenait la décision le connaissait pas, mettait en, en application un, un système, une façon de

fonctionner très très t'sé ee comment on dit, vraiment systématique, t'sé une façon unique de fonctionner... pis c'est comme ça, ça marche, sans tenir compte de tout c'qu'on pouvait apporter. Pis à ce moment-là, le lien a été brisé, pis on l'a pus jamais revu ce jeune là, mettons.»

(11357, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Puis leurs commentaires portent aussi sur la difficulté qu'ils ont encore à l'occasion d'être respectés par les policiers qui interviennent sans préavis au sein même de leur organisme. Ici encore, ils constatent que ces derniers comprennent mal le travail qu'ils font auprès jeunes et croient, à tort, que les intervenants du milieu communautaire essaient de garder les jeunes en fugue. Certains répondants reconnaissent toutefois qu'à trop vouloir préserver les liens avec les jeunes, il est arrivé par le passé que leurs liens avec les policiers ne soient pas aussi transparents qu'ils ne le sont maintenant.

« Ah oui cé sûr on s'est beaucoup plus euh rendu compte de notre responsabilité dans, à travers les années là. Euh depuis l'ouverture du XXX je vais te dire euh... ça rien à voir euh... rien à voir. Avant, on était vraiment dans une euh... dans une approche euh nous accueillons le jeune comme il est... et puis euh on le prend dans ce qu'il est... Mais on avait pas autant... cette conscience... de la responsabilité qu'on avait de notre responsabilité de faire une évaluation de la dangerosité de... de... des défis qu'on pouvait avoir pour arrêter le jeune... dans sa fugue. Aussi t'sé euh une peur beaucoup trop grande de briser le lien. Aussi en, en ramenant le jeune dans les centres jeunesse... T'sé avant, par exemple, on... ce qu'on faisait, on était jamais euh... aussi transparents qu'on l'est là, on attendait que le jeune parte... du XXX pis on disait à la police... t'sé euh quand qui va avoir euh... franchi une coupe de portes là... pis... hypocritement vous arrêtez... pis hey euh «je te reconnais toi té en fugue donc... euh...»»

(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

### **3.25 EST-IL SOUHAITABLE D'EMPÊCHER LES JEUNES DE FUGUER ?**

#### **3.25.1 Le point de vue des jeunes**

La plupart des jeunes que nous avons rencontrés ne croient pas qu'il soit possible d'empêcher les jeunes de fuguer. De plus, malgré que la fugue soit accompagnée de risques, de dangers et de conséquences négatives, plusieurs ne croient pas non plus qu'il soit souhaitable d'empêcher les jeunes de fuguer. En fait, l'opinion des jeunes à cet égard est relativement partagée, la moitié étant en faveur de l'idée d'empêcher les jeunes de fuguer, et l'autre moitié étant contre cette idée. Par exemple, un jeune explique qu'il aime sa vie d'aujourd'hui et considère qu'il a fallu qu'il passe par là pour

y arriver. Il estime toutefois qu'il est souhaitable d'empêcher les jeunes de fuguer parce que personne ne mérite d'emprunter un tel chemin pour faire entendre son point de vue. Il pense qu'à l'âge qu'il a maintenant, il aurait sans doute accumulé moins de retard à l'école qui en conséquence reportent l'accomplissement de ses nouveaux projets.

« J'aurais aimé ça que ma mère me dise de pas l'faire... pa'c'que comme j'disais tantôt... 16 ans et d'mie, j'tais tu vraiment prêt à partir en appartement?... J'aurais ...ok j'tais pas bon à l'école, mais au moins, j'aurais p't'être sauvé une année que ... aujourd'hui, au lieu de faire mon secondaire 2, mon secondaire 3, ben j'aurais p't'être fait mon secondaire 3, mon secondaire 4. J'aurais sauvé une année.»  
(14152, Jeune, Garçon, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Un autre jeune accepte aujourd'hui que cette expérience fasse partie de sa feuille de route.

« Non ça changera pas ma vie mais eee ça fait partie de ma vie. T'sé, je veux dire ma vie, mon adolescence, je l'ai passée au centre d'accueil. Fa que t'sé, dans le fond, c'était ma vie là fuguer tout le temps, pis eee t'sé tripper, pis être axé sur le plaisir, ça a été ma vie. Fa que, je pense pas que ça a changé ma vie là je pense que c'est l'expérience c'est mon passé qui change dans le fond. Je me sers de ça pour me forger un avenir différent des autres.»  
(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

De son point de vue, il n'est donc pas souhaitable d'empêcher les jeunes de fuguer, à l'intérieur de certaines limites pour leur sécurité.

« Je penserais pas empêcher quelqu'un de faire ce qui veut tant que c'est dans la mesure de la sécurité, pis t'sé si cé pas dangereux pour sa vie euh... pis pour celle des autres. Je pense que chaque personne doit faire ses expériences pis euh... ça fait partie de sa vie pis ça fait partie de son avenir. Pis si on m'aurait empêché de partir ou n'importe quoi, je m'aurais révolté contre les personnes comme telles. Pis ça aurait pas été beau t'sé. J'aurais pu me laisser emporter pis tomber dans la violence, pis battre du monde, pis avoir des plaintes, pis me mettre dans la marde, pis euh ça arrête pas, T'sé, si quelqu'un... tout le monde a le droit à faire ses choix, pis euh, pis y é fait pis y subit les conséquences de ses actes.»  
(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Mais il précise néanmoins que si cela était à refaire, il essaierait de demander à son travailleur social des permissions avant de sortir afin qu'il puisse un jour retourner dans sa famille d'origine au lieu de vivre en centre jeunesse jusqu'à 18 ans.

Puis une autre explique ici que la contrainte pourrait même avoir des conséquences plus négatives encore. En ce qui la concerne à tout le moins, toute tentative de l'empêcher de faire une telle chose pourrait la pousser à aller plus loin.

« Souhaitable? Non. J'reponds pour moi là parce que ça change absolument rien... Si vous t'sé, si vous empêchez les jeunes de fuguer, mettons qu'vous essayez d'm'empêcher d'fuguer, pis mettons qu'vous réussissez ok... parce que j'garantie pas qu'vous allez réussir parce que... En tout cas... c'est ça... mettons vous m'empêchez d'fuguer, ça va juste me mettre encore plus en criss, pis me donner une bonne raison pour m'en aller plus loin dans ma fugue, pour me cacher de plus en plus pour pas qu'vous m'retrouviez, que j'change de ville, que j'me mette deux fois plus d'en marde pour vous faire chier. Mais dans l'fond, c'est moi qu'ça fait chier... Fa que, dans l'fond, on s'met dans marde à cause qu'on veut vous faire chier, c'est comme... (...) pour pas t'faire pogner, t'es prêt à pas mal toute... pas mal toute... j'dis pas mal toute, parce que t'sé pour moi, j'suis pas prête à m'prostituer, j'suis pas prête à entrer dans un gang de rue, mais j'suis prête à battre quelqu'un, à voler des chars, voler des maisons, mais t'sé j'm'en fous...»  
(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Un garçon dit qu'il se serait suicidé si on l'avait empêché de fuguer parce qu'il s'agit de son unique porte de sortie. Il croit néanmoins qu'il serait souhaitable de retenir les jeunes les plus immatures qui fuguent uniquement pour le prestige de vivre cette expérience.

En somme, il semble qu'un certain dilemme se pose ici. Certains croient qu'il est souhaitable d'empêcher les jeunes de fuguer mais que cela n'est pas faisable. En contrepartie, d'autres estiment plutôt qu'on pourrait trouver des moyens d'empêcher les jeunes de fuguer. En donnant de l'espoir aux jeunes notamment.

« Quand tu fugues c'est parce que t'a pus d'espoir, pis encore une fois c'est parce que t'as pus rien à perdre.»  
(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Mais ces moyens ne devraient pas être associés à la contention. La contention pourrait amener les jeunes à prendre des risques encore plus grands. Mais il reste que la fugue constitue pour certains une expérience significative de laquelle ils tirent des apprentissages importants. Ce qui amène certains jeunes à penser qu'il ne faut pas empêcher la fugue.

« Pas c'que... si y peut pas apprendre déjà de ses conséquences... euh ben de ses conséquences de ses agirs, euh... en faisant ça ben... y... si y apprend jamais ça. Pis t'sé, pendant une fugue, veut, veut pas, faut tu te débrouilles toi-même. Fa que, si t'apprends jamais ça... si té pogné comme ça plus tard là, tu vas être... tu sauras pas vraiment quoi faire. Tandis que là, tu vas déjà avoir une base...»  
(11112, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

Ou sinon, pas la première fois. Dans cette perspective, des mécanismes pourraient être mis en place à partir de la deuxième fugue. En ce sens, ces répondants semblent chercher des solutions pour que nous parvenions à gérer les risques associés à la fugue plutôt que de les éviter complètement.

### **3.25.2 Le point de vue des parents**

À cet égard, les parents ont aussi des opinions partagées. D'un côté, certains parents affirment qu'il n'est pas souhaitable d'empêcher les jeunes de fuguer.

« Moi je dirais empêcher c'est eee contrôler et eee contrôler c'est toujours pour créer une résistance, parce que contrôler ça veut dire eee maintenir, maintenir ça veut signifier aussi eee garder dans son, dans sa directive, dans son pouvoir, dans sa ligne. Pis cé pas nécessairement ce que le jeune désire. Fuguer ça veut pas dire eee partir eee au désespoir, ça peut signifier bin des choses. Fa que eee, interdire de fuguer je pense que c'est interdire de au jeune de se reconnaître. C'est très difficile à dire ça pis à accepter là, ça cé clair. Parce que tu veux ee en tant que parent« je voulais absolument pas qu'il vive ça» mais un m'ent d'né j'ai compris que lâcher prise voulait pas nécessairement dire eee laisser aller. Cé cé vraiment d'être quand même là t'sé.»  
(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

Puis, d'autres sont d'avis contraire, sans toutefois être en faveur du contrôle et de la contention. On aimerait plus fondamentalement comprendre à la base ce qui pousse les jeunes à vouloir fuguer et mettre en place ce qu'il faut pour qu'ils ne veuillent plus se tourner vers cette solution.

« Mais cé sûr que... oui faudrait les empêcher, en tout cas faire en sorte qui ait... Cé pas les empêcher de fuguer... cé pas les empêcher de fuguer, cé faire en sorte qui ait pas le goût, le besoin de fuguer. T'sé pour moi cé ça, on est pas là pour les empêcher ou permettre, on est... on devrait être capable de faire en sorte de leur offrir quelque chose... qui fait que... y ont pas ce besoin-là de fuguer. Parce que... y ont assez de place pour faire les affaires, parce que je pense que... je suppose que les jeunes qui fuguent y veulent faire des affaires autrement. Sinon y resteraient, y restent dans le système... Fa que ceux qui veulent faire les... qui veulent faire leur vie autrement... euh... té capables de les aider t'sé.»  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

### 3.25.3 Le point de vue des intervenants et des policiers

Puis chez les intervenants et les policiers, nous constatons que les avis sont également partagés. Or, certains pensent qu'il faut empêcher les jeunes de fuguer en raison des risques qu'ils courent et des dangers qu'ils peuvent rencontrer. Ces répondants, plus particulièrement les policiers, insistent sur les problèmes et les démarches onéreuses que la fugue entraîne, sans compter le stress que les jeunes font vivre aux membres de leur entourage. L'ensemble de ces arguments les amènent donc à dire qu'il faudrait idéalement trouver le moyen d'empêcher les jeunes de faire des fugues.

« Bin pour éviter, pour éviter un, un, t'sé on veut pas le décès d'aucun jeune, on veut pas que... C'est parce que si on empêche pas les jeunes de fuguer là, bin on sait ce qui se passe dans leur fugue pour de vrai. Y a pas personne qui sait ce qu'un jeune vit, pis ce qui a toute faite pendant la fugue, parce qui diront pas toute, y en a qui vont être plus ouverts, y en a qui vont être plus fermés, pis peut-être qui vont vivre des choses qui vont être plus graves qu'on pense dans rue. Aussi t'sé les abus sexuels, les choses de même, le recrutement, les stupéfiants que... c'est toute mauvais pour eux autre. Y ont toutes accès à des choses qui les mets en danger, que si y sont pas en fugue pis y se désorganisent plus quand qui sont en fugue, y sont pas organisés si y ont besoin de médicaments, parce qui sont sous médication, si y ont besoin de ci, pis y ont pas ça, bin on risque beaucoup. Moi je pense c'est pour ça qui faut empêcher les fugues.»  
(12461, Policier, Québec)

« Plus contrôler au moins, pis là si y fugue, bin là tu le mets dans un milieu en encadrement intensif : «tu fugues mon homme, je sais que si je le laisse ouvert, tu vas fuguer.» Comme je leur dis souvent : «Hey barrez-vous les portes ici? J'ai 4-5 fugues. Barré les portes, y en aura pus de fugues». «On peut pas». «Si tu peux barrer les portes, y en aura pus de fugues t'sé» «J'vas jouer dans cour» «Mais non, c'est bin de valeur, mais toi té trop à risque de fuguer.» Ee c'est sûr qu'on peut pas leur mettre des colliers à puce là (rire), mais t'sé quelqu'un qui est dangereux pour lui... «si té dangereux pour toi mon homme, écoute, on fait en sorte que tu fugues pus» J'sé pas, quand j'étais chez nous j'ai jamais fait une fugue de chez nous, c'est pas normal qui en aient qui fuguent. C'est peut-être pas des vies épouvantables, mais y faut ..«comporte toi comme du monde, pis un m'ment d'nné on va t'empêcher de fuguer.» Pis c'est quoi le nombre, je sais pas, t'sé quand tu le sais que c'est un fugueur, pis qui se gèle, pis met le...« non, toi tu fugues pas». Un moment donné, on peut pas empêcher tout le monde de fuguer, mais c'est sûr qui sont pas en prison, y sont en... comme d'une famille. Une famille, si tu fugues tout le temps, un m'nent d'nné y a quelque chose qui marche pas.»  
(12462, Policier, Québec)

Or, si pour cette raison, nous pourrions être tentés de les emprisonner, comme l'évoque en quelque sorte ce policier, il convient qu'il ne s'agit pas en soi, de la solution idéale. C'est pourquoi d'autres évoquent plutôt l'écoute et la communication.

« Bah... dans un monde idéal... c'est pas souhaitable qu'on empêche un jeune de fuguer, mais pas en les enfermant... En faite, il faudrait les empêcher de fuguer en leur donnant le plus tôt possible les outils pis un milieu de vie sain pis euh... un ouverture, pis une façon de s'émanciper qui est positive mais pas en les enfermer. Mais... pas en les recherchant activement nécessairement parce que... y vont tout le temps rechercher à fuguer... Mais dans un monde idéal... il ne faudrait pas que les jeunes fuguent... Il faudrait qu'ils aient tout le temps un membre de la famille assez ouvert qui les accueillerait... qu'ils sentent qu'ils ont de l'amour... Sauf que cela, comment on fait comme société pour leur donner ça... C'est une bonne question ca... Y faudrait être plus que 100 à y penser là... (Rires)»  
(12354, Intervenant, Communautaire, Québec)

« Parce que c'est toute leur sécurité pis leur développement qui est compromis. C'est ... y peuvent tellement, comme y peuvent pas avoir de problèmes. Ha non non, y faut les empêcher chaque fois qui fuguent, y se mettent en danger, y deviennent des victimes pour n'importe qui qui est pervers, un peu pis qui est allumé à abuser un peu d'eux autres là. Eee personnellement, mes enfants veulent aller à quelque part, pis y faut que je sache c'est qui le parent où qui vont, pis des fois, je dis non... pis en fugue... non non non, je sais pas.»  
(12462, Policier, Québec)

En contrepartie, l'autre moitié des répondants estime qu'il n'est pas souhaitable d'empêcher les jeunes de fuguer en évoquant que l'institutionnalisation peut briser leur développement. Qu'en les retenant, nous ne pourrions que leur donner envie de fuir davantage et de toute façon, qu'il faut bien que jeunesse se fasse. Un répondant soulève aussi qu'en les privant de fuguer, nous pourrions aussi priver les jeunes de faire des apprentissages importants. Plusieurs intervenants du milieu communautaire sont de cet avis mais ils ne sont toutefois pas les seuls.

« Si ça devient comme une prison.. tu dis euh... cé vraiment là euh... comment veux-tu les amener à les... à, je sais pas, à les rendre autonomes, pis à leur donner un... un... vouloir, leur donner comme un sens à prendre en charge de leur vie. Ça cé comme ceux qui ont passé euh 25-30 ans en prison là... si euh... si tu ... les as encabanés comme ça, quand qui ressortent su' à rue après 30 ans... y savent pas comment fonctionner dans... dans la société. Y sortent pis... y sont complètement perdus là. Tout a été beaucoup trop vite...»  
(11461, Policier, Montréal)

« Hum... J'suis très partagée sur cette question là! Personnellement, j'pense que y'a certains jeunes pour qui la fugue, dans un certain sens pourrait avoir été assez bénéfique. Les jeunes qui sont institutionnalisés, ça fait depuis l'âge de 4 ans qui sont dans des centres, des fois un peu plus que ça, sont rendus à l'âge de 16 ans, qui vivent dans une programmation t'sé jour-soir pis qui sont, que les gens ont toujours fait pour eux autres dans l'fond là... C't'à peu près ça les centres, on fait avec mais on fait pour aussi! C'est des jeunes qui sont pas nécessairement autonomes, ça pourrait avoir du bon pour ces jeunes-là. Des fois, nous autres on trouve ça, j'en ai souvent parlé avec des collègues, on trouve ça sain qu'un jeune de 16 ans aille pas nécessairement s'mettre en danger mais juste voir qu'est-ce qui s'passe à l'extérieur. Ça, on trouve ça sain, mais dans un autre sens c'est sûr que c'est des jeunes, au niveau que... du faite qui soient pas en sécurité, qui s'mettent en danger, t'sé plus ou moins favorable là...»  
(11313, milieu institutionnel. Montréal)

## 3.26 LES JEUNES RISQUENT-ILS DE GLISSER VERS L'ITINÉRANCE ?

### 3.26.1 Le point de vue des jeunes

Les jeunes ne nient pas toutefois que la fugue puisse conduire à l'itinérance. Ils sont près d'une vingtaine à considérer que cela soit possible. Certains en parlent toutefois comme s'ils n'étaient pas directement concernés par cette possibilité. Or, s'ils reconnaissent les dangers associés au mode de vie de rue, certains hésitent à s'identifier personnellement à cette situation. Même qu'ils précisent, pour la plupart, que l'itinérance ne leur fait pas peur en soi. De fait, certains comptent sur le soutien qu'ils recevront après 18 ans, qui en principe leur évitera de s'installer dans un tel mode de vie.

« Ça dépend, si t'as des bons amis, si t'as des bons alliés. Ça dépend aussi de c'que tu veux dans vie, si t'es vraiment trop su'a drogue, ça s'peut que ça t'amène à l'itinérance. Mais si t'es capable de t'gérer là-d'dans, pis te dire criss tu r'ssembles d'un squelette dans l'miroir là, arrête estie...Ben c'est clair que si t'es capable de t'mettre des limites là, tu d'viendras pas une itinérance... (...) À mes 18 ans y vont m'aider à me trouver un emploi, y vont m'héberger jusqu'à temps que j'aille ma première paye pour pouvoir me payer un loyer ok...Si mettons j'perds mon loyer, j'vas pouvoir compter sur eux, mais y vont m'donner une chance...y vont m'donner une chance, y me l'ont très clairement dit...y m'ont dit« r'garde, j'te donne une chance là si tu perd ton loyer parce que...de un, si tu perds ton loyer c't'à cause que tu dépenses ailleurs que dans ton loyer pis dans ta bouffe, de deux, parce que faut pas qu'tu consommes abusivement pour payer ton loyer, de trois, t'es capable de payer ton loyer tout seul à 18 ans»...Fa que c'pas mal ça...»  
(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

D'autres s'appuient sur le fait qu'ils savent aujourd'hui de quoi il en retourne, ayant vécu quelques épisodes dans la rue. Ce faisant, ils savent comment y faire face et utiliser les ressources qui sont disponibles pour eux.

« Ben pour moi, non là. Ben t'sé, je le vis en ce moment là. Moé, j'ai pas de place, j'ai pas de chez nous. J'squatte chez le monde pis toute là. (...) Mais t'sé... Justement, je sais me débrouiller, pis je sais...j'connais des ressources pis... quand j'ch... quand j'ai besoin d'aide, je la demande mon aide à c'tte heure. Je suis capable de le faire là. Chose que je ne faisais pas avant là. Mais pour certains là....pour d'autres monde...ça fait un peu plus peur là. T'sé, y en a qui savent pas comment ça marche la vie, parce que, y ont rien vu. Y ont toute eu....cru dans le bec. Mais on sait jamais ce qui peut se passer là.»  
(13151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Ce témoignage laisse croire ici que certains jeunes vont de l'avant en quelque sorte, pour expérimenter ce mode de vie alors qu'ils sont encore mineurs. Qu'ils envisagent donc cette situation comme une possibilité pour leur avenir, et qu'ils pourront ainsi mieux l'appréhender au moment où ils auront atteint l'âge adulte. Ce scénario offre un certain contraste avec l'idée que nous pourrions nous en faire, voulant que l'itinéraire rattrape ces jeunes, tôt ou tard, malgré leur insouciance. Il s'agit ici d'un discours différent qui laisse croire que certains jeunes s'y préparent et tentent ainsi, jusqu'à un certain point, de prendre un certain contrôle sur leur vie.

Toutefois, comme ce jeune l'indique, son entourage ne laisserait jamais prendre un tel virage. Ce dernier pourrait donc compter sur un certain filet de sécurité.

« Ouais bin parce que t'sé, si un m'ment d'nné tu fais juste ça pis tu va pas à l'école parce que la vie de fugue, tu vas sûrement pas à l'école en fugue euh... Rendu à 18 ans tu dépends de toi même pis si t'as passé ta majeure partie du temps en fugue. Bin dans le fonds tu as pas entretenu tes relations parentales, je pense pas que tes parents vont te reprendre parce que, si tu es dans le rue tu consommes sûrement, pis si tu consommes, bin té parents vont pas te reprendre pis ainsi de suite, ça dégrade.»  
(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Ou encore, les jeunes prennent cette position parce qu'ils estiment être différents de ceux qui glissent de manière plus définitive vers ce mode de vie. Certains considèrent d'ailleurs l'itinérance comme la manifestation d'une certaine faiblesse. Ils sont d'avis que cette situation concernerait des personnes qui n'ont pas su surmonter leurs difficultés et mettre les efforts nécessaires pour s'en sortir.

« Moi euh non! J'l'ai pas vécu, mais j'connais du monde qui l'ont vécu pis check, ça m'fait pas plus peur que ça... Moi j'ai juste à m'enligner sur mes choses. Si tu veux devenir itinérant c'est parce que y a queque chose que tu veux pas faire, comme travailler ou queque chose. Tu veux pas faire d'effort. Fa que, si tu vires itinérant ben c'est ta faute, c'est toi qui a pas l'vouloir, la volonté.»  
(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

« (J) T'sé. Comme XXXX là, si y se serait pas aidé là... T'sé, on s'entend tu que...criss, y est rendu à 21 ans. À 21 ans, y se piquerait encore. Ça c'est vraiment dur là, arrêter... t'sé, de se shooter là. C'est vraiment dur. Vraiment vraiment dur là. YYY là, y est rendu à 33 ans, 34... y est dans rue, y se pique. Pis je pense pas qui arrête jamais de sa vie là. T'sé, si un jour y arrête, j'y donne 200\$. T'sé. Mais... à minute que tu tombes dans les drogues dures là, fumer d'la puff, se shouter là...  
(I) C'est dur de s'en ressortir après.

(J) Très dur.  
(I) Ce qui va faire que tu vas rester dans rue ou pas.  
(J) Ouin. Parce que... T'as pas le goût de payer un loyer, c'est ben trop, c'est ben trop cher. T'as pas le goût de manger, c'est ben trop cher. T'as pas... toute est trop cher parce que tu penses rien qu'à ça.»  
(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Ou au contraire, d'autres conçoivent l'itinérance comme la manifestation d'une certaine force, d'une capacité à se débrouiller.

« Parce que ceux qui vont aller jusqu'à l'itinérance vont être assez débrouillards pour s'en sortir. Moi j'me suis pas rendu là parce que chu pas assez débrouillarde (rire) Mais ceux qui le font sont assez débrouillards pis y savent comment s'en sortir, pis si y se plaignent de leur situation, c'est les seuls qui peuvent faire de quoi, pis y ont pas à se plaindre. Y ont voulu se ramasser là, y se sont ramassés là. C'est à eux autres de s'en sortir. Si y sont bien là'dans, tant mieux, c'parce qui sont capables de s'en sortir, y sont capables d'être là. C'est pas, ché pas quand j'entends itinérance, on dirait tout le temps que le monde associe ça à quelque chose de plate pis de bad : «ha mon dieu, pauvre personne». Non non la personne a l'a choisi d'être là t'sé.»  
(14151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Une autre jeune se dissocie toutefois de cette perspective voulant qu'elle puisse s'installer dans l'itinérance, d'une manière ou d'une autre, en gardant en tête la possibilité de revenir en centre jeunesse.

« Surtout si t'as pas d'place où aller pis t'apprends à t'débrouiller d'même, ça peut devenir comme la seule vie. T'sé si tu fais ça pendant deux, trois, ans ça peut devenir comme la seule vie que tu vas connaître pour plus tard t'sé...»  
(11112, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

Mais une autre plus âgée, adopte un point de vue bien différent sur cette question. À la veille de ses 18 ans, cette dernière aurait fait un séjour d'une durée de huit mois dans la rue pour s'apercevoir que les ressources qui s'offraient à elles n'étaient plus du même ordre que celles qu'elle avait connu lorsqu'elle était plus jeune.

« Quand t'es su l'bord d'avoir 18 ans, pis que t'as connu beaucoup la rue, pis t'as pas de famille, rien, t'as pas de monde qui pourrait te prendre sous leur charge. Parce que quand t'es au centre jeunesse, c'est qui a des raisons en arrière de ça. (...) Pis, euh, t'sé, le monde qui fugue à répétition, y ont pas vraiment de vie qui se, pas, ben t'sé... Des plans de match, là... Pour avoir 18 ans, souvent y t'inscrivent dans une ressource communautaire ou whatever (...) Si t'es continuellement en, en fugue, y prennent pas le temps avec toi d'faire ça.»

(11157, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Puis un autre répondant évoque la possibilité que l'on puisse s'habituer à ce mode de vie au point de perdre la volonté de s'en sortir.

« P't'être pas à c'te point là là... mais comme quelqu'un j'te dis qui est habitué... qui part en fugue, qui vit dans rue. Pas... c't'une, pas une routine, tu peux pas avoir une routine à vivre dans rue... fuck c't'impossible... Ben... la personne qui est habituée d'vivre comme ça, ben un moment donné ça y dérangera pus là. A va... a va être habituée comme ça. Fa que, si a fugué toute sa jeunesse... ça y dérangera pas d'vivre dans rue plus tard là...»

(14152, Jeune, Garçon, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Ou encore, un jeune pourrait perdre les moyens d'améliorer sa situation, considérant les pertes et les conséquences majeures que peut entraîner ce mode de vie, comme l'évoque ici l'un des répondants.

« Because you never get your schooling...if you runnay, you can't get school, if you can't get school, you can't get job... if you don't have the knowlegde they won't take you...you could sell gruges but you can't survive fo the rest of you life... One day you have to stop...»

(11141, Jeune, Garçon, Institutionnel, Batshaw)

### **3.26.2 Le point de vue des parents**

Pour leur part, les parents craignent tous que la fugue puisse mener à l'itinérance. Ces derniers précisent toutefois qu'une vie de fugue peut conduire à un tel processus, dans laquelle donc, les expériences de fugue reviennent à répétition. L'itinérance pourrait donc en être l'aboutissement, après que la fugue se soit installée comme un mode vie dans le cadre duquel les jeunes finissent par perdre leur dignité et leur fierté. Aussi, malgré que la fugue comporte quelques côtés positifs, les parents estiment que les jeunes ne peuvent pas y apprendre véritablement la discipline, ni développer une autonomie financière. Certains sont d'avis que le portrait est encore plus sombre pour les jeunes qui ont un problème de santé mentale ou de dépendance aux drogues. Enfin,

cette mère explique que les fugues à répétition peuvent mener à l'itinérance, parce qu'à son sens, la vie dans la rue peut devenir une voie «facile» où les jeunes finissent par s'habituer de ne rendre des comptes à personne.

« Ouin pis ça pis l'B.S. là ou eh... C'parce qu'un moment donné ça, si tu t'prends pas en main eh... qu'est-ce qui t'reste? Y reste le B.S., mais encore là, c'est ça qu'j'essaye d'y dire... si là... toi t'aimes décider là, t'aimes ça eh... Ben si t'es, t'as... je, je répète l'importance, l'autonomie financière, pas riche pour une femme mais pour n'importe qui, si t'as, t'as pas d'argent, t'as les miettes (...) L'argent c'est, c'est ben noir, c'est ben laid, mais qu'est-ce tu veux, la société est basée là d'ssus, pis c'a... son importance pis c'a, c'est pas juste l'argent eh... le, eh... le... le, les rapports bassement mercantiles là, c'est... eh... l'autonomie.»

(11256, Parent, Communautaire, Montréal)

Ainsi, comme le pense ce parent, pour éviter qu'une telle situation ne se présente ou ne se détériore, le jeune doit apparemment répondre à certaines caractéristiques, faire preuve d'une solidité le protégeant des mauvais choix qui potentiellement pourraient contribuer à sa déchéance.

« Cé pas nécessairement par la fugue et la vie de rue que tu deviens itinérant. Ça cé clair, parce que j'en ai été témoin pour avoir connu quelqu'un qui faisait énormément d'argent, qui était vraiment très bien, qui a tombé dans la cocaïne pour se ramasser jusqu'à la Maison du Père. Alors, c'était pas un jeune, c'était quelqu'un qui, eee probablement qui avait pas une solidité, qui croyait l'avoir par le pouvoir, mais qui l'avait pas...»

(11252, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.26.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Comme les parents, les intervenants craignent tous que la fugue puisse mener à l'itinérance, sinon que deux seulement qui ne sont pas de cet avis. Ainsi, la majorité des intervenants croit que l'expérience de la rue, celle qui est répétitive particulièrement, pourrait conduire à l'itinérance. Parce que les jeunes, s'installent dans un mode de vie dans le cadre duquel ils ne prennent aucune responsabilité, ne cumulent pas non plus d'acquis au plan de leur développement, mais en arrivent à croire néanmoins qu'ils peuvent se débrouiller seuls et vivre en marge de la société. Les jeunes pourraient donc s'installer peu à peu dans un tel mode de vie, d'autant si leur séjour dans la rue se prolonge, les amenant ainsi à se rapprocher de la culture de la rue et à rendre plus

difficile la réalisation d'autres projets possibles, tel qu'un retour à l'école ou l'occupation d'un emploi.

« Exemple... Jeune de 17 ans, 16 ans, peu importe l'âge en fait, quitte le centre d'accueil ou... pis y décide d'être en fugue longtemps, a d'la difficulté à s'débrouiller mais ne retournera pas, y passe à côté de plusieurs étapes! L'école... Les programmes de transition de centre... Aller en appart indépendant supervisé... Y peuvent manquer des étapes de développement pendant qui sont en fugue, qui peut leur nuire dans l'avenir ou rendre plus difficile leur futur, autant que ça peut aussi les donner des outils d'survie, dépendant d'la situation aussi!»

(11352, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Parce qu'y auront pas développé des acquis nécessaires pour avoir une stabilité à 18 ans ou une autonomie fonctionnelle à 18 ans... T'sé si l'jeune y fugue à 17 ans et demie, pis qui y a pas trouvé d'job, pas trouvé d'appart pendant qui y était en centre d'accueil, pis qui réussit à rester en fugue six mois, y arrive à 18 ans pis y é dans même situation... Pas plus compliqué qu'ça... C'est drôle parce qu'on en a eu un c'matin, c'tait sa fête pis c'est ça, ç'fait six mois qui y é en fugue, fa que ç'fait six mois qui y é dans même situation, qui y erre à gauche, à droite...mais qui y é pas capable de se stabiliser quelque part... Y a 18 ans à matin, donc y é officiellement un itinérant majeur...»

(12351, Intervenant, Communautaire, Québec)

« Parce que dans leur fugue, y prennent pas aucune responsabilité. Y s'fient toujours su'é autres personnes alentours d'eux autres. Fa que éventuellement là, ça s'peut ben que y arrivent à l'itinérance parce que y auront jamais rien fait... de par eux autres même! Moi j'pense c'est plus par là qu'on va arriver à l'itinérance! La douleur trop intense aussi... des sentiments qui vivent! (...) On va arriver à l'itinérance un moment donné, effectivement! On en a pas beaucoup nous autres ici à Québec, mais si j'fais référence à Montréal là, où la population est beaucoup plus grande là, j'pense que oui! T'sé si j'te dis que y a des fugues destructives, pis y a des fugues qui servent à rien, pis y a des fugues où y vont s'ramasser su'l' bien-être social, pis un moment donné, y auront pus d'adresse, pis ça marchera pus, pis c'est là qui vont vivre dans l'itinérance, vraiment!»

(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

« À force de faire des fugue, tu vis dans misère pis t'apprends à vivre dans marde. Tu te lèves pas plus quand té en fugue, tu manges ce que tu trouves, tu consommes ce que tu trouves. L'itinérance c'est à peu près la même affaire. Y é en fugue de sa vie, y é en fugue des valeurs de la société. Travailler, s'occuper de lui, s'occuper de personne autre de lui, ramener de l'argent à maison. Aucune, tout ce qui pense c'est à sa prochaine consommation. Mais moi je te dirais que, personnellement, l'itinérance c'est, tant qu'à moi, beaucoup, beaucoup de problème de santé mentale, avec la désinstitutionalisation qui ont mis tout le monde dehors des asiles. Ce monde-là y sont même pas foutus de s'arranger tout seuls, pis de se débrouiller dans vie. Fa que, y se ramassent dans l'itinérance, pis la fugue souvent, y vont fuguer, y vont apprendre ce mode de vie-là, pis pour certains, y vont l'adopter. C'est pas tout le monde, certains qui ont pas de valeurs, y sont fuckés. J'en ai qui sont poqués en [ostie] à 18 ans « Tiens mon homme, t'as 18 ans, arrange toi ». Qu'est ce que tu penses y va devenir dans rue si y va pas dans la criminalité. En tout cas, c'est sûr qui s'en ressortent très mal, ça doit être un film en [Ostie]. C'est triste, mais c'est le constant que je crois. C'est triste parce que c'est toutes des vies gâchées, des ti enfants qui étaient des beaux petits enfants quand y étaient jeunes, pis t'sé, un moment donné, par la force des choses, pis la misère humaine t'sé qui ont vécue. C'est sûr qu'on a tout le temps libre choix dans vie, mais y en à t'sé, le libre choix y a pas grand liberté. C'est ça, pis t'sé quand t'as jamais appris à te lever le matin pour aller travailler, t'as jamais vu personne faire ça, tout

ce que t'as vu, c'est du monde qui crosse pi qui mettent des pellules su le système, pis qui vont en chercher un peu là, pis qui vont chercher dans leur chèque jusqu'à fin du mois, bin les enfants c'est ça qui apprennent en pensant juste au chèque qui vont être capables d'avoir. De crosser, crosser l'autre, de fourrer le système. Y ont appris, mais y ont pas appris les bonne choses qui devaient apprendre. Pis, de toute manière, les éducateurs font bin ce qui veulent, ce qui peuvent plutôt, mais t'sé tu fais pas du cristal avec de la pruche. T'as beau vouloir toutes les bonnes volontés du monde, si personne a jamais, premièrement été aimée, l'estime de soi est premièrement à zéro.»  
(12462, Policier, Québec)

Le processus serait donc insidieux, comme l'indique ce policier, alors que les jeunes ne pensent pas à ce genre de chose, mais plutôt au plaisir, ou encore parce qu'ils se croient immunisés contre un tel danger. D'ailleurs, ce danger qui les guette serait encore plus grand pour ceux qui manquent d'outils ou qui présentent des facteurs de vulnérabilité importants, tels que des problèmes de santé mentale. Au fait, quelques répondants seulement ne croient pas que la fugue puisse conduire à l'itinérance, estimant que les jeunes ont peur de cette réalité.

« Ben à ceux qui sont peut être un tit peu plus matures, qui sont peut-être plus groundés là t'sé, pis qui vont euh... qui vont euh.... qui vont avoir un regard critique sur les autres jeunes qui peuvent voir euh... des jeunes qui fuguent, des fois y a, y nous disent «Mon dieu je regarde euh... je regarde les jeunes euh qui sont ici euh... j'ai pas envie de devenir comme eux euh...». T'sé y vont voir des jeunes qui vont délirer, y vont voir des jeunes qui sont très très pris dans une toxicomanie là... T'sé euh ... pis euh parfois y a les pairs aussi qui, plus vieux, qui leur disent hey euh... «toi, retourne en centre jeunesse là, tu sais pas ce que tu fais, tu sais pas cé quoi la rue là t'sé, moi j'ai... le VIH, j'ai l'hépatite euh... patatipatata... euh... Moi je suis obligé t'sé de vendre de la drogue, faire de la prostitution, j'ai fait de la prison cé tu ça que tu veux t'sé?»... Fa que des fois l'influence des pairs peut être positive aussi...»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« (R) Pour eux... j'vous dirais... Et ça c'est une question intéressante parce que ça c'est notre point d'vue l'itinérance. C'est la façon dont nous on juge les gens qui sont pas capables de s'adapter à notre fonctionnement social... Mais pour les jeunes... c'est pas comme ça qui voient ça... Y vont pas ça comme « Ah, j'vas être un inadapté, un asocial... » C'est pas comme ça. C'est leur façon d'être, de vivre... C'est... C'est nous autres les fuckés (rires)! Non, moi personnellement j'ai jamais réussi, pis de toute façon, j'utilise pas nécessairement ça comme discours mais, à faire peur ou à intervenir de façon à présenter que tel type de comportement pourrait t'conduire à un mode de vie sur l'itinérance là! Ça ne parle pas à... Non

(I) Donc y a jamais d'jeunes non plus qui vous a parlé de cette peur-là?

(R) Jamais!

(I) De devenir itinérant parce que font des fugues à répétition?

(R)

JA-MAIS!»

(11311, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

## 3.27 COMMENT PALIER AU BESOIN DE LIBERTÉ DES JEUNES ?

### 3.27.1 Le point de vue des jeunes

Règle générale, les jeunes voient mal comment leur milieu de vie pourrait palier au besoin de liberté et d'autonomie qu'ils revendiquent avec tant d'ardeur. L'institution que plusieurs ont quittée fait l'objet parfois de critiques sévères.

« La seule chose qui a été bonne c'est que j'tais enfermé genre... Mais les éducateurs y ont juste rajouté à la peine et à la tristesse que j'avais. C'tait juste... c'tait juste... c'était juste méchant... Moi là, tout ce que je vois c'est qui sont fucking méchants, moi je te dis y'étaient juste méchants là. Y avait rien d'autre, y avait pas de gentillesse, y en avait qui était fines là mais... non.»

(11152, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Ou encore, sans nier qu'on y apprend certaines choses, les jeunes indiquent qu'ils n'y retrouvent pas ce dont ils ont besoin.

« Bah pas de toujours leur dire bon euh... «veux-tu que je fasse tes toasts?». Bah, c'est sûr que si a fait ton déjeuner tout le kit là, c'est correct là, avoir plus d'activités de cuisine, mais pas être obligé de... On fait la ligne pour aller à telle place. T'sé ça marche pas ça, faut que tu leur donnes de l'autonomie, faut tu leur fasses, faut tu leur donnes un sentiment de confiance (...) C'est toutes des activités vraiment poches là. T'sé de donner, donner plus le choix aux jeunes... «qu'est-ce que vous voulez faire?» Emmenez-en des projets, on va les faire, on va les construire, on va les monter. Vous voulez du sport, on va en faire, let's go, t'sé on bouge.»

(11151, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Au point, dans certains cas, de se replier sur eux-mêmes pour ainsi devenir entièrement imperméable à tous contacts dans le milieu.

« Plus maintenant... parce j'suis rendu à un stade de ma vie où c'que y a pus grand monde qui ont d'emprise sur moi, parce que y l'savent très bien, même qui me l'ont dit en rencontre, on sent qu'on peut même pas t'approcher... Genre, j'suis rendu... j'me fous d'toé, j'me fous d'toé, j'me fous d'toé, crissez-moi la paix... Approchez moi même pas, j'ai même pas l'goût d'vous parler. C'est laissez moi faire mon temps, j'vas crisser mon camp après, c'est toute... c'est ça...»

(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

En ce qui concerne la famille, plusieurs jeunes n'y voient pas non plus tellement d'espoir, en ajoutant toutefois quelques nuances intéressantes. Ils expliquent notamment que cette avenue est vaine parce que leur besoin de liberté est de trop grande ampleur.

« Parce que, là, ben c'est ça, mon centre d'accueil, y peuvent pas faire ça. Y ont des choses à respecter pis toute, pis y savent que veut, veut pas, si j'ai c'te liberté là, j'vas consommer pis toute. Pis eux autres, leur mandat, c'est de me protéger.»  
(11157, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Ils expliquent aussi que la fugue constitue une mise à distance nécessaire de leur milieu de vie, faisant que la famille ni aucun autre milieu pourrait palier directement à ce besoin, sinon que par l'écoute, l'ouverture et la communication. Ils souhaiteraient ainsi partager sur les expériences qu'ils veulent vivre, sans conteste, à condition toutefois que ces échanges ne soient pas destinés à leur mettre des interdictions.

### **3.27.2 Le point de vue des parents**

D'ailleurs les parents hésitent à dire qu'ils pourraient seuls et entièrement répondre aux besoins de leurs jeunes, ceux particulièrement qui se cachent derrière les gestes qu'ils ont posés en fuguant. Leurs besoins d'autonomie et d'affranchissement imposent en soi, une mise à distance et un détachement.

« XXX euh... je... comme j'ai dit un peu plus tôt euh... c'tait sûrement, y pouvait pas se... y'é... y vivait quelque chose de difficile par en-dedans là... Euh... émotivement... pis hormonalement probablement. Mais euh... cette euh... cette période là, où on se questionne, pis qu'on se comprend pas là... Fa que ce que ça lui apportait, c'était de... d'aller prendre... d'aller expérimenter autre chose... D'aller prendre de l'air, de se détacher... d'essayer de ... de se découvrir autrement... je pense... Pis, YYY, elle, c'était euh... ses fugues c'tait de se prouver qu'était euh... ce qu'était... c'tune tought.»  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

Dans ce contexte, la plupart des parents se limitent plutôt à leur donner la preuve qu'ils les aiment et sont importants pour eux. Certains précisent que leur contribution se limite à leur présence et leur soutien, qu'ils offrent à titre de filet de sécurité. L'aide qu'ils peuvent offrir serait donc limitée, tout comme celle des centres jeunesse qui, à leurs yeux, se confrontent aussi à leur impuissance.

« P) Nous, ce qu'on fait, c'est plus du soutien. Je peux pas faire grand-chose d'autre heee... J'ai vrai, sincèrement, j'ai vraiment tout essayé. La seule chose que je fais présentement, c'est du soutien. Pis en fugue ben, c'est ça. L'écouter pis, je peux juste la soutenir je peux rien faire d'autre.

I) Pis est-ce que le centre d'accueil peut, peut l'aider d'après vous à, à avoir un meilleur contrôle sur sa vie, ou jusqu'où le centre d'accueil peut l'aider dans ce sens-là?

P) Heee... Elle leur fait tellement pas confiance là. (...) Elle a perdu totalement confiance en eux autres, pis ça fait des années. Eux autres y ont comme, au début perdu confiance en elle. Donc, à quoi ça sert de t'aider, si tu veux pas t'aider, t'sé.»

(12222, Parent, Institutionnel, Québec)

Quoi qu'il en soit, bien peu de parents arrivent à figurer les moyens qu'ils pourraient prendre pour répondre directement aux besoins de liberté, d'autonomie et connaissance de soi qu'éprouve leur jeune. =

« Eh ben ouin c'est ça là... ben premièrement fuir eh... fuir l'école qui, où elle était vraiment eh... très malheureusement et où ça allait pas du tout. Était vraiment ostracisée. Pis même eh, mal menée eh... (...) Pis, à la maison, ben... c'est... est... elle trouvait pas qu'on la soutenait ou qu'on la comprenait. Fait que, ah c'est ça qu'elle a eh... est allée vers des gens, bon, qui la prenaient comme elle était.»

(11256, Parent, Communautaire, Montréal)

Quoi que certains se mobilisent néanmoins, malgré les efforts que cela peut exiger.

« T'sé euh... moi je laisse pas que, je laisse a rien passer, mais je vais essayer de l'enligner dans le droit chemin t'sé... XXXX a comme un...un côté qui est ben rebelle pis la délinquance, pis y a pas peur de rien la t'sé...Fa que, se montrer qui est capable... ben y é prête à faire n'importe quoi t'sé... (...) T'sé fa que, quand... on dirait qui réalise pas que même dans le passé, d'avoir agi de même, ça l'a mis dans le pétrin... T'sé y'a déjà pogné une sentence de prison de six mois... pis euh... T'sé y a, y avait euh... 16 ans... pis euh t'sé pour lui, dans sa tête euh, ben non cé moi qui a décidé de le faire, mais euh t'sé on le sait que... y aurait pu s'en passer dans le fond là...»

(13231, Parent, Institutionnel, Mauricie et Centre-du-Québec)

### **3.27.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Si les intervenants et les policiers s'entendent sur le fait que les besoins auxquels répond l'expérience de la fugue sont nombreux, soit celui d'être libre, d'exprimer un malaise, de se réaliser, de s'affranchir, de contrôler leur vie, ces répondants ne sont pas unanimes à l'idée de dire que leur milieu de vie puisse pallier à ces besoins chez les jeunes. Au fait, les policiers et les intervenants sont divisés sur cette question. Certains répondants, dont les intervenants particulièrement, aiment à dire que leur milieu de vie peut les aider

et que les familles ont aussi cette capacité, considérant la grande influence qu'elles ont sur eux. Qu'elles peuvent le faire par la présence, la stabilité, la guidance, l'encadrement, l'écoute, l'ouverture et la compréhension. Qu'elles peuvent le faire aussi en initiant de véritables changements. -

En contrepartie, d'autres tiennent compte du fait toutefois que certaines familles sont limitées, voire dysfonctionnelles et considèrent pour cette raison que les éducateurs sont parfois mieux outillés pour aider les jeunes dans leur parcours.

« Y ont besoin d'un parent, mais t'sé c'est sûr que quand sont ici, sont confrontés à ça, pis y sont insécures là dans, pis sont y s'disent : «ah, c'est dont ben fatiguant des règles yagnayagnan». Mais d'un autre côté, celui qui est capable d'insight et tout ça, y é capable de nous dire ee : «non c'est important, pis j'en ai besoin de ça». Oui on souhaite toujours que le parent, mais quand tu travailles avec des grands adolescents ben, lui y comprend pas ça parce qui est au même niveau que son jeune...»  
(13332, Intervenant, Institutionnel, Mauricie et Centre-du-Québec)

D'autres soulèvent que certaines familles sont trop impliquées pour prêter une véritable écoute aux jeunes et répondre à leurs besoins. Qu'elles doivent, au départ, bénéficier d'un bon équilibre pour trouver les solutions nécessaires, négocier correctement avec les jeunes qui réclament une liberté qu'aucun milieu ne peut accorder totalement. Un autre intervenant soutient toutefois que les centres jeunesse sont confrontés à cette difficulté. Ce milieu manque aussi de souplesse dans la mesure où les unités renferment un grand nombre de jeunes à qui sont adressées les mêmes règles, sans exception.

« (R) En essayant de leur donner le plus possible dans les, dans les normes prescrites. C'est-à-dire qu'un foyer de groupe, ou un centre d'accueil pourra pas dire au jeune : « Bon, tu vas rentrer à deux heures... Tu peux rentrer à deux heures du matin». Je ne crois pas...  
(I) Donc y a une limite là, à répondre à ces besoins-là.  
(G) Y a des limites qui doivent respecter. Y a certaine, peut-être, latitude, mais elle est mince la latitude. Faut que la règle soit bonne pour tout le monde là. Si elle est bonne pour un, elle doit être bonne pour l'autre. Ça veut dire que le jeune, y peut avoir très peu dans un centre ou un foyer de groupe, parce que, y doit mettre les règlements dans l'ensemble du groupe, ou du foyer.»  
(11462, Policier, Montréal)

« Bah c'est sûr que moi j'ai encore... Les préjugés dans la vie que si tu as une famille aimante, qui est attentif à tes besoins, une famille ou une famille d'accueil ou euh... l'éducateur, un milieu de vie ... euh... les jeunes vont chercher à faire des expériences quand même... Y vont chercher de la liberté là... Mais y seront pas obligés d'être aussi intenses dans la liberté qu'ils vont chercher, parce qu'ils vont savoir qu'en retour... D'avoir une mère qui dit moi «non, je veux pas que tu consommes... que tu fasses le party, mais que si jamais ça t'arrive, je préfère que tu m'appelles, que tu fasses du pouce là»... Fa que... c'est quoi la question ?... Ah oui... C'est un vrai... Un cadre, un bon cadre... un cadre en fait qui est toujours le même... Pis peu importe l'adolescent... la grosse majorité des ados, même qui ont un cadre qui est toujours stable, vont chercher un moment donné à sortir du cadre voir ce que cela fait... Quand je sors du cadre... la la différence en centre jeunesse, c'est que le cadre est vraiment là, pis y peuvent pas rentrer et sortir du cadre comme ils veulent. Mais moi je pense que... la famille... le milieu de vie, peut avoir une influence sur la fugue là... Si ça... mais si sont moins répressifs.»  
(12354, Intervenant, Communautaire, Québec)

### 3.28 LIBERTÉ SUPERVISÉE ?

#### 3.28.1 Le point de vue des jeunes

Or, serait-il souhaitable de laisser plus de liberté aux jeunes ? Nous leur avons posé directement la question. Les jeunes sourient pour la plupart à cette éventualité. On pourrait ainsi apaiser la colère, les frustrations, l'indignation et leur sentiment d'être enfermés, de même que le piège de l'institutionnalisation. Mais les répondants ajoutent qu'une telle décision pourrait aussi avoir ses revers. Des risques seraient forcément associés à cette pratique, mais que les jeunes prendront de toute façon. Selon ce jeune, ces risques valent la peine d'être pris, pour la confiance qui leur serait ainsi témoignée. En retour, les jeunes pourraient en déduire qu'ils peuvent aussi se faire confiance et s'appuyer ensuite sur elle pour avancer dans la vie.

« Oui y a des risques, mais ça s'rait quoi la vie si on en prenait pas...y' a des risques de perdre le jeune, y a des risques... y a des risques immenses de de... T'sé ça s'peut qu'le jeune te manipule ben raide là pour te dire, écoute, j'consomme quasiment pas bla bla bla, pis qu'tu y laisses d'la liberté pis qu'dans l'fond, y r'vient super scrap pis qu'y'a failli mourir ok... Mais t'sé, si l'jeune est vraiment honnête, tu vas pas l'priver d'la liberté qui peut avoir... T'sé c'est sûr que y a des risques à prendre, mais moi j'trouve qu'y en valent la peine, parce que ceux qui ont l'droit à leur liberté, y doivent l'avoir. (...) Quels sont ces bénéfices ? Ça s'rait de pouvoir avancer dans vie...d'avancer dans vie parce que en donnant une liberté au jeune, ça va leur prouver que vous avez confiance en lui. Fa que, ça va l'aider à avoir lui-même confiance en lui...pis pouvoir se voir plus tard faire quelque chose de sa vie et non vendre d'la drogue toute le reste de sa vie dans l'fond...»  
(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Or de manière générale, les jeunes sont d'avis qu'avec plus de liberté, ils pourraient mieux se développer, à condition toutefois que certaines limites soient imposées. On propose notamment d'accorder cette liberté de manière graduelle. Ou de travailler de manière personnalisée, puisque malgré tous les avantages que l'on puisse associer à cette pratique, certains jeunes pourraient en abuser et développer des problèmes plus graves que ceux qu'ils n'avaient avant, notamment des problèmes de dépendance aux drogues.

Au final, l'ensemble des commentaires que les jeunes livrent sur ce sujet laissent entendre qu'ils souhaiteraient bénéficier d'une liberté «supervisée» ou «assistée» en quelque sorte. Parce que la liberté qu'ils revendiquent n'est pas tant celle qui leur permettrait de se libérer des structures rigides de l'établissement, ni de rompre les liens avec les gens qu'ils quittent, mais celle qui leur permettrait d'aller à leur propre rencontre et de vérifier leur capacité à fonctionner seuls dans le monde qui les attend.

Toutefois, certains jeunes doutent du fait que les intervenants puissent prendre un tel virage, sachant qu'une telle pratique leur demanderait sans doute beaucoup de travail, demandant de bien connaître les jeunes, de bien vouloir garder contact avec eux durant leurs sorties, de ne jamais rompre la communication avec eux et de rester disponibles en toutes circonstances.

### **3.28.2 Le point de vue des parents**

Au chapitre de la liberté, les parents présentent, pour leur part, des avis partagés, avec la moitié qui se montre défavorable à l'idée d'en donner davantage aux jeunes et l'autre moitié qui se montre favorable. Cependant, les parents se rejoignent tous sur les risques qui pourraient être associés à une telle pratique. Ils conviennent donc que les jeunes pourraient en abuser et se placer dans des situations fâcheuses qui en définitive auraient de graves conséquences dans leur vie. En ce sens, une mère soutient que si son fils est rendu au centre jeunesse, c'est qu'elle lui aurait déjà accordé trop de liberté. En se comparant à d'autres parents, elle dit qu'elle aimerait apprendre à lui mettre des limites et que la liberté que son fils a eue dans sa vie n'aurait entraîné que des conséquences

négatives pour lui. Puis une autre mère ne se positionne pas non plus en faveur de la liberté en expliquant ici que son fils aurait besoin, pour sa part, qu'on le protège de lui-même.

« Non, c'est ça, ça dépend de si ça se retourne beaucoup contre eux-mêmes. Ben là, faut les protéger ouin, là. C'est vraiment les protéger contre eux-mêmes. Ou quelqu'un qui se pique ou qui s'droque tout l'temps. Eh... là, faut les, c'est là, faut les maintenir un peu plus. »  
(11256, Parent, Communautaire, Montréal)

Par contre, les arguments que donnent les autres parents, en faveur d'une plus grande liberté pour les jeunes, sont également étayés et semblent s'appuyer sur une mûre réflexion. À tout le moins, sur une expérience qui leur aura démontré qu'en absence de liberté, les conséquences pour les jeunes peuvent être tout aussi néfastes. Une mère explique par exemple que lorsqu'il est restreint de liberté, son jeune devient menteur, manipulateur et révolté, ce qui, par le fait même, entraîne des problèmes au plan de la communication entre eux. Une autre croit que si plus de liberté avait été accordée à son jeune, ceci aurait sans doute évité qu'il ne fasse un aussi grand nombre de fugues. Celle-ci conçoit que cette approche comprend des risques et que son fils aurait probablement profité de la situation pour aller consommer. Mais en définitive, elle estime malgré tout que la liberté lui revient de droit et que de toute façon, l'absence de liberté ne peut qu'alimenter la colère et la révolte chez les jeunes. Ou encore, elle pourrait contribuer à leur donner une image négative d'eux-mêmes. En conséquence, les jeunes pourraient se replier sur eux-mêmes et cesser d'espérer d'aller plus loin dans la vie. Notre responsabilité consisterait donc à leur donner l'encadrement qui s'impose en s'appuyant sur une bonne analyse de chacune des situations. En tenant compte de l'âge notamment, de leurs capacités et de leur tolérance.

Une autre mère propose même que les jeunes soient accompagnés dans le cadre d'une première expérience de fugue. Qu'ils ne pourraient qu'en retirer de la fierté et de la confiance. Et que, de toute manière, les risques que l'on souhaite éviter aux jeunes existent déjà et que tôt ou tard, les jeunes devront apprendre à y faire face. Ceci rejoint les propos d'une autre mère qui estime que les jeunes ont plus de chance de se construire dans la liberté que dans la contrainte. En leur imposant d'attendre trop

longtemps d'être libres et de vérifier leurs capacités de fonctionner seuls, la contrainte finirait par générer l'angoisse et la paralysie. Dans cette logique, l'expérimentation de la liberté serait le meilleur moyen de les protéger.

Ceci ne signifie pas toutefois de les laisser aller, comme le précise une autre mère. Mais de garder un bon équilibre entre liberté et surveillance. Elle pense que ceci est faisable en mobilisant les jeunes vers des projets qui les intéressent et les responsabilisent. Elle pense qu'ils auraient ainsi de meilleures chances d'appivoiser leur autonomie et de développer leur capacité à faire des choix.

« Oui, oui... Moi je peux... exemple, juste par rapport à moi, des fois, peut-être que... Je laisse pas assez XXX faire ce qu'il faut qu'il fasse lui-même, t'sé. Oui, t'sé, y a un espèce de, de truc, des fois que je confonds entre, mettre des limites, pour qu'il fasse ses propres choix, ou devenir envahissante, avec mes propres lois, t'sé. Fa que, y a comme un... C'est comme un, un transfert de mon inquiétude sur lui là, t'sé. Un moment donné, t'sé. Pis je pense que je ne suis pas toute seule dans mon cas là, mais... Oui, ce serait souhaitable de réussir à trancher ça cette question-là, là. De laisser libre, là où il faut, t'sé. Mais, toujours en considérant qu'il est chez moi, qu'il y a des limites, qui a des ch, t'sé... Qui a des responsabilités, mais en même temps : «r'garde, fais ce que tu as à faire, pis le reste, ça m'appartient pas là.»»

(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

« Ben, le risque c'est que la, le jeune devienne plus autonome. D'un côté ou de l'autre, un jeune qui l'est pas pantoute, ben, le risque, c'est qu'il devienne insécure lui-même, à pas trop... Si il en a trop de liberté, y a moins de sécurité peut-être, t'sé... Encore là, ça dépend où.»

(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.28.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

De manière générale, les intervenants des deux milieux de pratique, institutionnel et communautaire, sont d'avis qu'il serait souhaitable de laisser plus de liberté aux jeunes et que ce principe devrait se manifester dans l'intervention, en tenant compte de leur âge, de leur maturité, de leurs compétences et du niveau de responsabilités qui est approprié de leur confier. Ce point de vue rejoint aussi celui des policiers. Les intervenants préconisent donc une intervention qui favorise l'autonomie des jeunes, qui en soi devrait déjà faire partie des plans d'intervention, mais qui sans doute pourrait être introduite de manière encore plus significative. Une intervenante donne pour exemple une pratique qui est actuellement de vigueur en centre jeunesse, voulant que des codes

de couleur soient accordés aux jeunes. Avec un code rouge, le jeune doit être sous supervision constante. Avec un code jaune, il doit rester dans l'unité à proximité des intervenants. Mais avec un code vert, il peut sortir quand il le veut. Puis un autre répondant évoque l'utilisation des appartements supervisés avec les jeunes de plus de 16 ans qui se voient alloués des allocations hebdomadaires leur permettant d'apprendre à gérer un budget. Mais au-delà de ces éléments techniques, certains intervenants considèrent que le principal enjeu revient à leur capacité, la leur et celle de leur organisation, de gérer les situations à risque. En se montrant plus magnanimes vis-à-vis des jeunes, ils pourraient sans doute éviter certaines situations de fugue, sans pouvoir les éliminer totalement. D'autant que la liberté en soi, au sens propre du terme, doit se vivre hors les murs. Ainsi, un des défis importants des intervenants consisterait à développer des moyens efficaces de gérer les situations à risque. Ce qui, aux yeux des intervenants du milieu communautaire, ne pourrait se faire évidemment en dehors de collaborations étroites entre les établissements et les organismes.

« Quand les intervenants pensent que de prendre des risques, les risques, que que prendre un risque a la possibilité d'être lucratif ou t'sé de de de bon, y vont essayer, y vont souvent essayer pas tous les intervenants, mais y en a qui vont prendre des risques. Donc un exemple, j'donne un exemple, c'est un jeune qui a une blonde à l'extérieur qui est majeure qui a un appartement, pis le jeune a 16 ans, la blonde a 18 ans whatever. Bon, ben crime ee les intervenants, même si y connaissent pas la fille ou blablabla y vont laisser le jeune découcher une ou deux fois par semaine pour être avec sa blonde, parce qui savent pertinemment que si y le laissent pas aller découcher une fois de temps en temps, y risque de se pousser un m'ment d'nné t'sé.»  
(12353, Intervenant, Communautaire, Québec)

Mais comme l'explique ici cette répondante, la place que l'intervenant peut donner à la liberté dans son intervention dépend de plusieurs choses. Notamment de son arrimage avec la logique d'intervention que préconise l'unité d'hébergement dans laquelle se trouve le jeune (milieu ouvert ou fermé) et la manière dont la fugue est interprétée par l'intervenant, ce qui en soit peut dépendre aussi de son niveau d'expérience.

« Ben... là... C'est... C'est une grande question aussi! Comment est perçu la fugue par les... Supposons qu'on parle d'un enfant qui n'est plus dans son, qui a été retiré de son milieu familial, pis qui est hébergé dans un de nos services... Comment est-ce que... Et que ce jeune-là fugue d'un de nos services! Comment est-ce que la fugue est perçue? Est-ce que c'est perçu comme étant un échec d'intervention? C'est perçu comme étant une façon

pour le jeune d'exprimer un malaise important? Est-ce que c'est perçu comme étant une façon pour le jeune d'utiliser un moyen d'expression pour manipuler son environnement et non... Bon ça que tout ça c'est... j'veux dire ça... tout dépendant d'expérience des intervenants, d'la façon dont est géré le service, le type d'encadrement que ce service-là dispose aussi ou pas ou... le degré... Encore là, on r'vient toujours à l'âge et au sexe d'l'enfant... Ça c'est toutes des variables qui... s'ront pas... y a pas de balises claires par rapport à ça!»

(11311, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Or, les risques associés à une pratique favorisant une plus grande liberté sont nombreux. Les répondants pensent notamment au risque de la consommation excessive, que les jeunes reprennent d'anciennes habitudes et régressent ainsi dans leur cheminement parce qu'ils partent avant d'avoir acquis les bases d'une véritable autonomie. Les policiers plus particulièrement sont inquiets que les jeunes s'ancrent plus sérieusement dans la criminalité et qu'ils perdent définitivement confiance dans les adultes qui les entourent. Mais d'une autre manière, les intervenants reconnaissent aussi qu'avec une pratique accordant une plus grande liberté, les jeunes courraient aussi le risque de se découvrir, d'apprendre de leurs erreurs, de se mettre en contact avec leurs valeurs, et de prouver aux intervenants qu'on peut leur faire confiance.

« Oui! Oui parce que... Oui parce que à une époque, l'intervention qu'on faisait était correcte! J'veux pas r'mettre en doute c'qu'on a fait v'là 20 ans là, même si on sait que des fois on était vraiment pas correct là! J'veux pas r'mettre en doute ça! Mais j'pense que maintenant, aujourd'hui c'qui d'mande aux jeunes, c'est de prendre des responsabilités très tôt! Alors moi, j'pense qui faut les mettre dans l'bain très tôt aussi! Parce que j'pense que ça devient de plus en plus ça, même si on voudrait pas que ça l'soit! Un moment donné ça nous prend d'court pis l'tournant y est là pareil là! Fa que moi j'pense que c't'important ça! Pis c't'important que y aillent d'l'espace eux autres! C'pas à moi à décider! J'peux ben décider pour lui c'que j'aimerais ça qui fasse, ça j'peux l'faire n'importe quand, mais y va-tu plus la respecter parce que c'est moi qui l'a décidé? Y va plus le respecter parce que c'est lui qui a, qui s'est mis des choses en place! C'est ben plus... y va respecter sa parole à lui, plus que la mienne! Fa que moi j'pense que effectivement y faut en donner! Faut qui arrivent, faut qui prennent position ces jeunes-là. Arrêtons d'prendre la parole pour eux autres, y ont d'quoi à dire aussi! Pis des fois c't'intéressant c'qui ont à dire, fa que faut les écouter à quelque part, faut les voir!»

(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

Avec le recul, certains ajoutent que les risques sont inévitables de toute façon et qu'ils sont aussi présents dans les foyers et dans les unités de vie. Au final, la pratique qui comporterait les risques les moins importants serait mise de l'avant par les intervenants qui sont conscients de leurs propres limites et qui savent donner un caractère constructif à cette liberté. Pour ce faire, il ne faut évidemment pas éliminer l'encadrement mais le

dispenser de manière différente, par l'entremise notamment d'une grande disponibilité donnant à répondre dans l'immédiat aux besoins des jeunes qui sont en train de vivre l'expérience de la liberté. Au quotidien, une telle pratique entraînerait donc des changements importants au plan de l'organisation du travail des intervenants.

« (R) : Ben, dans la gestion du risque, c't'une mesure ça, assez ee spéciale, dans le sens où, des fois, on peut savoir qui va avoir un risque, mais on permet la liberté, mais on est comme en filet de sécurité parce qu'on veut vérifier des choses. Oui, c'est possible, mais c'est très demandant et c'est, en même temps, de prendre un risque comme professionnel aussi. Eee on se fait backer là, on a un chef, tout ça, mais des fois on prend des risques, on se dit «Ben coudonc, t'sé eee, si des fois y se fait embarquer, ben on le revoit plus jamais» T'sé, ça peut arriver.

(I) : Quand tu dis, on se met en filet en arrière, c'est quoi cette pratique-là?

(R) : Ben, c'est dans le fond de... de gérer le risque, de se mettre en filet, c'est de s'assurer que si jamais qu'il y a quoi que ce soit, qu'on est en back up, qu'on va répondre rapidement à par exemple, un jeune, qui ee, qui fugue là, pis eee... genre eee... on sait qui peut être retrouvé là dans nuit, ben là, le filet de sécurité, la DPJ est au courant, dès qu'un policier appelle au numéro, ben, on sait quoi faire avec. Y a un filet là, qui est là, qui va le ramasser finalement. Eee. Pis c'est ça, on met plus d'emphase sur certains jeunes là.»

(11314, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Et bien entendu, celle-ci ne pourrait s'articuler que sur la base de relations fortes et stables qui sont toutefois difficiles à établir dans un contexte organisationnel où les intervenants sont appelés à changer régulièrement.

« Euh... ben... oui mais non en même temps, parce que si... euh... t'sé la confiance c'est...ça peut être à double sens, pis ça peut être à sens unique... Pis avec nos jeunes, c'est hyper difficile de r'gagner leur confiance parce que t'es l'vingtième intervenant, éduc de rencontre, t'es l'quatrième T.S. d'l'année... euh... plus toutes les intervenants qui ont gravité autour, plus les T.S. de C.L.S.C. qui sont tombées enceintes... Fa que t'sé, un moment donné...parce qui ont... j'dis tombées enceinte parce que c'est dont ben c'qu'on entend... «Ben là! J'suis fâché après ma T.S. Pourquoi? Ben là j'change de T.S., est tombée enceinte pis a s'en va, a l'avait pas l'droit d'me faire ça... » C'parce que quelque part, y ont une vie aussi, mais... euh... le roulement d'éducateurs et de travailleurs sociaux autour de ces jeunes-là est tellement impressionnant que... un moment donné, ça vient normal qu'y perdent confiance, pis si l'jeune fait pas confiance à son éduc, même si son éduc y fait confiance, ben ça va être difficile de... T'sé si l'lien est pas là, ça va être difficile pour le jeune de s'dire ben... « J'veux pas l'décevoir... » Y va s'en sacrer, y va l'décevoir rendu-là... Faque... oui et non...»

(12351, Intervenant, Communautaire, Québec)

C'est pourquoi d'ailleurs quelques intervenants et policiers hésitent à dire que la pratique d'une plus grande liberté ne pourrait être associée qu'à des conséquences positives pour les jeunes. Ils sont peu nombreux mais soulèvent néanmoins une idée

intéressante. Ces derniers n'insistent pas tellement sur les abus que les jeunes pourraient faire, mais plus fondamentalement sur le fait que la liberté ne soit pas la seule chose dont ils ont besoin et qu'ils revendiquent en fuguant. Il ne conviendrait donc pas d'accorder plus de liberté à tous les jeunes, en toutes circonstances. De plus, ces répondants considèrent qu'en accordant plus de liberté, les intervenants devraient aussi s'assurer nécessairement de pouvoir donner beaucoup plus que cela aux jeunes. Que cette pratique est exigeante et qu'elle doit s'appuyer sur une certaine expérience et maturité d'intervention, sans quoi la liberté accordée aux jeunes pourrait porter d'autres messages dont ils n'ont pas besoin.

« Yeah sure. It depends on where they're at, I mean, how old they are, their skills, their maturity, their... level of accountability, responsibility.»  
(11341, Intervenant, Institutionnel, Batshaw)

« Écoutez c'est toujours plein de négociations, de perceptions, de façons d'interpréter ce comportement-là en fonction d'un plein d paramètres, et des fois non y a pas de... C'est pas quelque chose de nécessairement bon quand c'est une fugueuse à répétition de 14 ans qui va dans un réseau de prostitution, c'est... Non! C'est... On est habituellement... C'est plus facile à gérer parce que les parents sont aussi inquiets que nous! Des fois un jeune de 17 ½ qui fugue c'est pas nécessaire.»  
(11311, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

« Fffff! C't'un contrôle assez serré d'savoir où c'qui est, pis tout ça là... T'sé peut-être que y a une façon d'faire qui dit ben y s'en va à telle place, mais si mettons y dit « Ah j'm'en vas à... j'm'en vas r'joindre... j'vas voir ma tante des affaires de même... » Pis tu fais des téléphones, pis y est pas là t'sé là t'sé... Tu peux toujours contrôler, mais ça s'contrôle pas tant que ça... C'est dûr à contrôler là! Quand y a passé la porte là! Si y décide qui s'en va à gauche au lieu d'aller à droite, ben y va partir à gauche pis y a personne qui va pouvoir y empêcher!»  
(12463, Policier, Québec)

En revanche, la contrainte excessive et prolongée pourrait toutefois avoir des effets dévastateurs sur les jeunes. Elles pourraient non seulement freiner leur développement, mais exacerber leur indignation, leur colère et nourrir chez eux l'envie de fuguer et de se braquer contre le système. Ceci étant dit, si l'encadrement intensif est parfois essentiel à la protection des jeunes qui représentent un danger potentiel pour eux-mêmes, à l'inverse, l'utilisation abusive d'un tel moyen pourrait comporter aussi d'autres dangers sur lesquels il deviendrait, avec le temps, de plus en plus difficile d'avoir une emprise.

« (R) Ben c'pour les protéger... c'pas une punition là, c't'une protection... T'sé contrairement à avant, ok j'laisserais peut-être pas un jeune six mois en encadrement intensif, c'qui s'faisait avant facilement là... Y pouvaient passer des années, des années... Mais j'trouve que c't'une bonne façon d'les protéger... pis j'en protégerais une couple là...

(I) Cette protection là est nécessaire?

(R) Ah oui!. Parce qu'on va les... on va les perdre là... c'est ça... Ben comme celle que j'parle qui é en encadrement intensif depuis hier... Quand a va rev'nir, a va r'fuguer pis une fois, a va s'rentre la mauvaise s'ringue à mauvaise place, pis a va mourir là... Mais si a restait là pis qui y avait un travail à long terme qui s'faisait là... on pourrait peut-être la sauver... thérapie, t'sé là... C'est trop... la Loi a trop changé... c'est trop difficile d'les laisser en encadrement intensif...»

(12324, Intervenant, Institutionnel, Québec)

« Mais les enfermer là, à long terme comme on faisait, NON! À court terme, OUI! Le temps qui se r'prennent en main, le temps qui fassent leurs démarches, leur temps... Pis écoute là, on s'leurra pas, ceux qui s'en vont dans l'milieu sécuritaire, ça va être nos plus plus plus plus plus pockés! Ça va être nos plus durs! Ça s'ra pus « Ah elle est difficile, on va l'envoyer là une semaine là! » C'est pus ça là! C'est « Est difficile... Tu vas l'avoir dans l'unité, pis tu vas mettre des moyens en place pour qu'a passe à travers, pis qu'a l'exprime c'est quoi qu'a vit! » On va arrêter d'les envoyer au sécuritaire pour rien! C'est ça que la nouvelle Loi nous dit.»

(12321, Intervenant, Institutionnel, Québec)

## **3.29 LA PROTECTION ET LE DÉVELOPPEMENT**

### **3.29.1 Le point de vue des jeunes**

De toute évidence, les jeunes souhaitent être protégés par les adultes qui les entourent. Ils conçoivent que leurs principales responsabilités à leur endroit consistent à répondre à leurs besoins de base, à assurer leur bien-être, leur protection et leur sécurité. Certains évoquent aussi l'encadrement et la discipline et savent bien que celle qu'ils n'ont pas reçue dans leur vie, constitue une carence en soi.

« T'sé genre, comme, comme j'ai toujours dit là. Y en a qui fume des bats avec leur père là. Moi j'ai dit non là. Même si mon père me, m'offrirait de fumer un bat avec là, j'pense que j'en fumerais pas là, genre. J'trouverais ça trop louche. « Heille pa... » Non. T'sé, ça tout le temps été non là, fa que. Partage d'expérience, j'pense pas là. Mais accompagnement oui là. Super cool là.»

(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

De plus, la bonne moitié de l'échantillon des jeunes estime que les mesures de protection qui sont généralement destinées aux jeunes sont pertinentes. Ces répondants

soutiennent ici que les jeunes ont besoin parfois d'être solidement encadrés, voir même d'être protégés d'eux-mêmes.

« Oui parce que pendant la semaine y vont être en centre, y vont avoir l'encadrement dont y ont besoin, y vont avoir le la la discipline dont y'ont besoin, pis y vont avoir les outils dont y'ont besoin. Mais la fin de semaine qu'est ce qui faisait qui s'en vont pas fumer du pot ou se «junker» ou «what ever», qui s'en vont pas faire ce qui s'en vont pas faire dans vie de tout é jours, qui s'en vont pas voler, qui s'en vont pas faire du trouble, qui s'en vont pas juste recommencer pis continuer de quand y'étaient déjà dehors.»

(14151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Ouin t'sé, y'en a qui sont icitte pis y sont obligés de suivre des règles à cause de du monde qui sont, qui ont besoin de ces règles là. T'sé y a des gars qui vont suivre des règles qui ont pas besoin de suivre parce que c'est pas vraiment leur problème t'sé. Y en a qui sont icitte à cause que y ont perdu leurs parents t'sé, pis ee y ont pas de place pis y vont être obligés de suivre des affaires de drogues quand y sont même pas drogués t'sé.»

(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

« Même si euh... je me suis déjà faite interné en psychiatrie, pis j'étais pas content, pis j'étais fâché après tout le monde euh... Finalement ça ma fait du bien parce que sinon j'aurais pu mourir.»

(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Dans cette perspective, certains précisent que la nouvelle Loi permet aux jeunes des centres jeunesse de fuguer plus longtemps avant d'être mis en encadrement intensif. Et que cela n'est pas nécessairement une bonne chose pour eux.

« Oui pis non parce que y a des... À c't'heure ça prend beaucoup de critères pour être en encadrement intensif. Pis quand tu es en encadrement intensif, bin ça te prend vraiment une grosse grosse bonne implication pour sortir de là. Bin non là, un coup que tu es là, tu es en sécurité pis y t'arrivera rien, pis cé pas mal ça.»

(12121, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

« Ben tout simplement si l'gars y fugue de l'endroit que tu vas l'r'mettre en r'venant d'fugue... pfff.. y va r'fuguer si ça y tente là... S'cuse moi mais moi j'r'venais d'fugue, y m'mettaient d'dans 23 heures su 24 dans ma cellule, pis j'avais pas l'droit d'sortir là... J'sortais pour aller aux toilettes pis j'avais mon déjeuner, mon diner, mon souper dans ma chambre là. Ben t'essayeras de d'pousser de d'là après... c'pas mal plus dur que... Tout cas, moi j'pas d'accord avec ça... (...) cé ça. (...) Ça dépend des situations d'fugue... comme moi oui ça été pour me prendre en main, mais y en a d'autres que criss y'ont faite le con durant qui ont ... qui ont été en fugue pis toute... Eux autres là ..., exemple la fille qui s'rend su l'coin d'la rue pis toute, a arrêtez la mettez la en arrêt d'agir si il faut criss est... C'est sûr qu'a arrêtera pas de même... Quelqu'un qui... un moment donné y'en a qui sont dans drogue pis cé pas si facile que ça arrêter là... pis... si y ont besoin d'aide pour les arrêter ...ben oui.»

(14152, Jeune, Garçon, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Ces jeunes sont toutefois parmi les seuls à connaître les changements qui ont été apportés à la Loi et à avoir une opinion sur les conséquences qu'ils pourraient entraîner. Ils ne sont que quatre en fait dans l'échantillon. Dont une répondante qui précise, pour sa part, que les centres ouverts plus spécifiquement protègent bien mal les jeunes, ne fonctionnant avec aucune porte qui soit barrée et se trouvant cernés dans certains cas de gens bizarres qui rôdent dans les alentours et habitent tout près des unités d'hébergement.

Quoi qu'il en soit, la plupart des jeunes croit néanmoins que le fait d'être enfermés à l'intérieur de petites unités de vie, n'a rien de tellement aidant pour les jeunes. À cet effet, une jeune témoigne du fait qui lui est arrivé de faire des crises d'angoisse en allant simplement magasiner. Le placement en hébergement pour un court laps de temps pourrait donc être bénéfique, mais sur une trop longue période, une telle pratique pourrait nuire au développement. Cette jeune estime qu'il est préférable de réserver les mesures les plus restrictives à ceux qui en ont le plus besoin et de donner plus de liberté aux autres, afin qu'ils soient exposés à la réalité le plus rapidement possible.

« Si t'é rendu comme euh... trop encadré euh... ça peut devenir comme de... de... comment dire... Si t'é trop encadré pendant longtemps, un moment donné tu sais plus quoi faire par toi même pa'ce que t'as toujours été encadré t'sé, t'as peur de faire des choses par toi-même, t'sé, tu développes pas ton ha... autonomie... Même ici au XXXX t'sé, on est quand même encadré mais on développe très bien notre autonomie euh... même à YYYY ça s'fait quand même assez bien mais à plus long terme...»  
(11112, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

Ceci rejoint l'idée que la protection et l'encadrement peuvent assurer le bien-être des jeunes mais jusqu'à un certain point seulement. Cette idée est d'ailleurs celle que partagent plusieurs jeunes de l'échantillon. En ne visant que sur la protection des jeunes, sans considérer les autres besoins et dimensions possibles, on verserait alors dans la surprotection qui pourrait non seulement les brimer dans leur développement, mais constituer un nouveau danger. Celui de leur donner envie de se placer dans des situations à risque plus élevé.

« Ben c'est ça là. Moé, être enfermé dans ma chambre tous les jours, qui aille des clôtures barbelées tout le tour du terrain... que tu peux pas... que tu puisses pas sortir... t'sé quand tu calls, t'sé, y faut que tu calls tes déplacements... Je m'en vas aux toilettes, ha, j'm'en... t'sé, un m'ment d'nné là criss là. T'sé, c'est con là. Ça me tente d'aller pisser moé... j'ai pas besoin de te le dire là t'sé.»

(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« De l'protéger, j'entends... le protéger, mettons j'le protège d'un pédophile ou j'le protège de quelqu'un, de quelque chose qui pourrait lui nuire. Mais faut pas protéger, surprotéger ok. Faut pas... le mettre dans une cage tu comprends, mais pas une cage réelle, une cage fictive, si là tu l'laisses pas aller marcher dans rue là, ostie, y va être malheureux men. Un m'ent d'né, y faut qu'tu y fasses confiance, faut qu'tu... t'sé même si y'a perdu ta confiance, estie essaye... Tout d'un coup qui dit la vérité, tout d'un coup qui veut vraiment arrêter pis qu'tu l'crois pas men, y va r'plonger ben plus solide que vous l'pensez là... T'sé faut y faire confiance, mais le protéger en même... Faut qu'tu l'protèges, mais pas surprotéger... tu peux l'protéger à un point, jusqu'à un point, mais rendu après, tu peux pus rien faire, même si tu l'surprotèges. Y va juste encore plus se rebeller, ça sert à rien...»

(12124, Jeune, Fille, Institutionnel, Québec)

Or, quoi qu'il adienne de l'intensité que les centres jeunesse pourraient vouloir accorder à la protection des jeunes, certains restent invariablement cyniques. À tout le moins septiques quant à l'aide que peuvent apporter les centres jeunesse, sous prétexte que l'institution ne pourra jamais remplacer la famille.

« Ce que signifie pour elle la protection des mineurs : (Léger rire). Moi c'te phrase là a ma faite rusher pas mal toute mon adolescence. Protection de la jeunesse pis toute là. Parce que... y en a que... j'trouve c'est exagéré. T'sé, j'ai faite gros des familles d'accueil. J'en ai faite comme quatorze là. Pis t'sé... C'est pas toute protection de la jeunesse là. Garde, c'est pour le cash pis y se calissent des jeunes qui ont là.»

(13151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« Ben, parce que j'ai jamais vu... parce que premièrement, t'es pas dans une famille conventionnelle ostie. T'as pas des parents qui t'aiment, ostie. T'as pas... du monde qui sont alentour de toé pis qui, qui sont là pour te dire « criss, chus fier de toé., criss, c'est cool qu'est-ce que tu fais, criss... » T'sé. T'as pas ça t'sé. T'as pas ça, c'est comme si t'étais dans une prison pour les jeunes, carrément. C'est vraiment con t'sé.»

(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

« C't'écrit «Protection de la Jeunesse» mais des fois les jeunes y peuvent pas sortir ou y peuvent pas... Moi, j'trouve c'est trop exagéré. Quand tu vis avec tes parents ou quelque chose, tu peux sortir comme après l'souper ou quelque chose! Aller marcher ou aller au parc. Ici tu peux comme pas, t'es obligé de rester ici pis de faire un sport en groupe... C'est quand même pas mal exagéré moi j'trouve à c'te sujet là. C'est comme une prison icitte... Je sais pas mais pour moi, c't'une prison! Des murs en béton... Cé pas une vie familiale là!»

(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

Mais règle générale, le principal enjeu de la sur protection concernerait les opportunités qui sont ainsi retirées aux jeunes de devenir autonomes. On peut comprendre qu'il soit difficile de confier des responsabilités à des jeunes qui n'ont pas d'habiletés de base pour en faire bon usage. Mais les propos des jeunes laissent croire que les centres jeunesse devraient néanmoins explorer de nouvelles avenues. À cet effet, une répondant dit que l'école, les ateliers de sensibilisation aux ITS et à la consommation, les ateliers de gestion de la colère et d'habiletés sociales, qui les informent et les préparent tant bien que mal, ne mettent pas les jeunes en situation.

« Offrir des portes de sortie... pas l'eux donner à 18 ans ... pis dire gars bye té un numéro.... Prendre le temps de dire : «gars, avant 18 ans, faudrait p't'être que tu t'trouves une job ou... va falloir que tu payes tant... va falloir que tu payes ton chauffage»... Ou... moé quand j't'arrivé en appartement la première fois, j'ai steppé en maudit là...»  
(14152, Jeune, Garçon, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Une autre jeune n'est pas de cet avis cependant. Sans prétendre que le centre jeunesse est une famille, cette jeune y aurait fait des apprentissages utiles à son autonomie. Des choses qu'elle aurait apprises en institution et qu'elle n'aurait apparemment pas pu apprendre dans sa famille.

« T'habites dans un centre... t'as douze filles avec toi... cé très dur ok... Pis j' imagine pas les douze gars... t'sé... Fa que, ça doit être encore plus dur ça... Pis... tu peux faire d'la bouffe deux fois par semaine... tu peux t'faire d'la bouffe deux fois par semaine... tu tu... sors... tu ... Fa que, t'sé ça t'montre comme... té autonome... ça t'montre l'autonomie... Ici... ça t'montre que té capable de faire du ménage... On fait du ménage deux fois par jour... deux fois par semaine j'pense, ou même trois fois des fois... Pis ça t'montre que tu peux faire du ménage que cé pas si long qu'ça faire du ménage t'sé (...) Cé ça, ça nous montre un peu d'vivre... dans une maison ...dans un appartement pis tout...»  
(11111, Jeune, Fille, Institutionnel, Montréal)

En somme, les jeunes semblent dire que le système dans lequel ils se trouvent accorde plus d'importance à la protection qu'au développement. Le système protège bien et de manière pertinente dans les situations extrêmes où les enfants sont victimes de maltraitance. Mais en se référant aux autres situations possibles, leurs réponses sont plus mitigées et plusieurs sont enclins à dire que les mesures de protection sont exagérées. Ils expliquent que les mesures centrées sur la coercition ne contribuent pas au bien-être. Pour ce faire, il faudrait que les intervenants accompagnent davantage les

jeunes et leur offrant plus d'activités intéressantes à faire. Une jeune précise que l'un ne va pas sans l'autre. Qu'il ne peut pas y avoir de protection sans bien-être, faisant que les mesures qui vont à l'encontre du bien-être et du développement des jeunes ne peuvent pas contribuer à leur protection. Quelques-uns, des garçons plus précisément, considèrent que des mesures fortes, voire coercitives, ont été bénéfiques dans leur cas. Mais cette opinion n'est pas légion. Règle générale, les jeunes gardent plutôt de mauvais souvenirs d'une telle expérience, les conduisant à croire que, même s'ils tentent de contribuer au bien-être des jeunes, les intervenants des centres jeunesse ne peuvent pas y parvenir.

Il reste toutefois que certains jeunes font d'autres nuances intéressantes, en rappelant notamment que les jeunes eux-mêmes sont responsables de leur développement et de leur évolution...

« Yeah I would.... For minor Yeah.... I don't know like I'm not Hurt so If I'm not hurt I guess I am okay.... They did a pretty good job. Some kids like if you ask at somebody else on the campus they would said that's it's scrap.... they don't do anything.... but they just saying because they don't like the place.... they say that's place it's scap for a reason, it's up to them to changes, to do what they have to do. It's up to them.... they can't oh well you have to do that... and that...and you listen... you have to changes on your own... they can't changes you, nobody can't changes you.»

(11141, Jeune, Garçon, Institutionnel, Batshaw)

... et que l'intervenant, bien plus que le système en soi, fait toute la différence. Si le système dicte les règles, les intervenants demeurent ceux qui les mettent en application et que c'est pour cette raison que les jeunes sont parfois protégés de manière suffisante, insuffisante ou exagérée.

### 3.29.2 Le point de vue des parents

En ce qui concerne les responsabilités des adultes à l'endroit des jeunes, les parents couvrent tout un ensemble de dimensions possibles. À commencer par le devoir de répondre aux besoins de base de l'enfant, de lui offrir une stabilité, d'assurer sa sécurité et sa protection. Toutefois leur vision ne s'arrête pas là. En répondant à cette question, certains souhaitent se détacher de la dimension légale qui pourrait être attribuée au concept de protection de l'enfance et d'autres veulent englober dans sa définition d'autres éléments nécessaires à sa réalisation.

« Ouin... ouin... en tout cas... on a une... une responsabilité de... protéger... je sais pas, mais en tout cas de... de soutenir... je sais pas... Pour moi, quand j'entends protéger les mineurs... ça... pour moi ça, ça sonne euh... la Loi... la t'sé puis cé pas mon domaine... Moi je suis dans l'affectif pas dans le légal.»  
(11254, Parent, Communautaire, Montréal)

« Quand que je dis protégés des abuseurs, cé pas juste de dire enfermer les abuseurs, mais que les jeunes sont conscient qui y a des abuseurs pis que cé pas juste la belle vie. T'sé je veux dire que cette réalité là... faut qui soient mis au courant de ça...»  
(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

Leurs considérations tiennent compte du fait que, pour leur développement, les jeunes doivent apprendre à assumer eux aussi un certain nombre de responsabilités. Et que dans ce contexte, les jeunes doivent également être encadrés, disciplinés, accompagnés et guidés. C'est pourquoi les adultes de leur côté doivent aussi leur donner l'exemple et leur transmettre de bonnes valeurs. En définitive, il semble donc que la protection, au sens stricte du terme, ne serait pas suffisante en soi. Certains parents sont d'avis qu'il faut aussi aider les jeunes à devenir des adultes à leur tour. Une tâche d'envergure devant laquelle certains s'avouent démunis et considèrent qu'il est difficile d'y arriver seuls. Mais encore, comme l'évoque ce parent, en se mettant en lien avec d'autres ressources, ceci ne garantit pas qu'ils partageront avec elles les mêmes perspectives et, par conséquent, recevront de leur part le soutien qu'ils espèrent.

« Mais cé d'arrêter de penser ... cé, comme moi, je trouve qu'actuellement on est rendu dans une société... moi j'ai été beaucoup dans l'éducation hein. Je porte regard au niveau de l'éducation. Moi quand j'ai vu des argents qui ont été dépensés là... pour les... pour euh les... les parcs de garderie. T'sé les jeux, dans le temps à la garderie là... au cas que les enfants y se blessent là... on est en train de faire des cages d'enfants... remboursées là...pour être sûr qui arrive a rien aux enfants. Comme si on pouvait être responsable, qui pourraient tomber pis s'écrocher un genou... Y a comme une phobie la... On est... je trouve qu'on est rendu dans une irréalité là... qu'on peut protéger nos enfants contre tout... Ce qui est pas vrai, pis en même temps, cé qu'on enlève la propre identité de nos jeunes... Pis que peut-être qu'on nourrit ça justement... c'te besoin là de se détacher de nous autres de façon plus violente parce que justement, cé qu'on les protège trop... Pis qu'on leur permet plus d'être ce qui sont... En tout cas, moi là-dessus là euh... oui, on est responsable de leur offrir un, un minimum mais un moment donné... qu'y se responsabilisent les jeunes aussi là... Que ça l'aille à l'ultime pour changer les ressources... vous dites oups... faudrait qu'on regarde ça... Pis cé ça... on va pas, on est pas... je trouve que les services actuels vont pas... sont à la remorque de ce que les enfants leurs envoient comme signe de détresse... Pis qu'un moment donné, y vont se réveiller... mais faut comme... faut qui aillent beaucoup de signes de détresse pour que ça se réveille...»

(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

Ce dernier extrait nous permet d'enchaîner sur une autre question à laquelle nous leur avons demandé de répondre. À savoir ce qu'ils connaissent de la Loi et pensent du système de protection de l'enfance. À ce sujet, environ la moitié des parents prétend bien connaître les changements récents qui ont été apportés à la Loi et ces derniers ne partagent pas le même avis sur les avantages qu'ils présentent. D'un côté, certains n'y voient pas d'avantages. Ces changements facilitent les choses pour les jeunes qui veulent fuguer, les incitent même à fuguer encore plus. Ce qui est d'autant plus problématique aux yeux d'une répondante qui pense que les jeunes savent bien souvent comment faire pour manipuler le système et obtenir ce qu'ils veulent. C'est donc pourquoi elle estime que la Loi protège mieux les jeunes qui n'ont pas de graves problèmes de comportement. Sinon, le système renferme trop de lacunes, trop peu d'effectifs et trop peu d'outils efficaces, pour arriver à protéger véritablement les jeunes qui sont dans cette situation.

D'autres, par contre, bien qu'ils soient tout aussi sévères à l'endroit du système de la protection de la jeunesse, estiment que les changements apportés à la Loi pourraient potentiellement présenter quelques avantages, dont celui de responsabiliser les jeunes face à leurs actes. Toutefois, la portée de ces changements serait limitée par le fait que les intervenants sont démunis et n'ont pas tellement de moyens pour intervenir. Ce

faisant, s'ils parviennent dans certains cas à protéger les jeunes, malgré le manque de ressources, ils ne parviendraient pas à les rejoindre dans leur détresse ni à les faire progresser dans leur développement. Pour cela, les intervenants devraient prendre une approche qui soit beaucoup plus personnalisée. Du point de vue d'un autre parent, cette situation indique que le système est mal organisé et que les services sociaux sont en crise.

Enfin, les derniers parents, ceux qui se montrent les plus favorables à l'endroit du système de protection de la jeunesse, se gardent aussi quelques réserves. Ils ne rejettent pas en bloc l'ensemble du système et apprécient le fait qu'il protège les jeunes qui vivent les situations familiales les plus critiques. Une mère précise toutefois qu'en ce qui concerne sa fille, le système n'a pas atteint cet objectif. Tandis qu'elle venait de quitter une école dans laquelle elle avait été fortement ostracisée, elle s'est retrouvée dans une institution où les autres jeunes se sont montrés très agressifs envers elle, sans compter que les intervenants appliquaient des règlements très stricts qui ne faisaient aucun sens pour la fille, ni pour elle d'ailleurs. Ainsi, celle-ci tient à dire que les bienfaits que ce système peut avoir pour les jeunes sont tributaires du type de problèmes qu'ils vivent. En cela, les propos de cette mère rejoignent ceux d'une autre mère qui remarque que les signalements ne sont retenus habituellement que dans les situations les plus extrêmes, et que pour cette raison, le système ne serait fait que pour assister les jeunes qui présentent les plus grandes difficultés.

Or, certains parents voient les centres jeunesse comme une ressource de dernière ligne, s'adressant ainsi à une clientèle très spécifique, et déplorent qu'ils ne puissent pas s'appuyer sur d'autres ressources leur permettant d'aller plus loin, peut-être, dans leur intervention

« Faudrait que le communautaire revienne là à faire un peu ce qui faisait. Mais ça c'était bien ça avant. C'est sûr que le CLSC font des choses, mais y manque de ressources... y manque toujours... Moi je trouve que actuellement le problème c'est que la DPJ c'est la dernière ressource, c'est la dernière ligne. Mais y'en a pas de ressources avant la dernière ligne... Alors on va trop vers la... euh... le centre jeunesse, alors qui devrait avoir des ressources bien avant... qui sont pas existantes... Même si y nous disent que c'est existant, puis même si dans la Loi c'est supposé être... parce qu'on oublie pas que la protection de l'enfance... le, le

but ultime, c'est de maintenir l'enfant dans son milieu familial et le... les services doivent permettre au milieu familial de prendre l'enfant. Ça veut dire que cé un service pour la famille... alors qu'en fait, cé pas ça qui se passe... Y a pas de ressources... pis euh les CLSC, moi je me souviens que les CLSC sont supposés euh soutenir, être la première ligne où on va aller... mais y ont pas de ressources, y ont pas d'argent y, y... Cé pour les personnes âgées, donc ya pas de ressources... Donc où qui a... un manque là, cé quand, on est rendu à, à la... à centre jeunesse... y cé passé ben des affaires... qui auraient pas eu à se passer si y'avait eu les ressources, pis le gouvernement en met pas là... Y a une coupure là, y ont mis l'argent dans les garderies.»  
(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

Les parents présentent donc des avis partagés à propos de la pertinence des mesures de protection. Certains se montrent compréhensifs en quelque sorte, en expliquant que les intervenants font ce qu'ils peuvent et que leurs interventions peuvent être difficilement personnalisées. D'autres sont plus critiques toutefois et remettent en cause les pratiques qui, à leur avis, ne laissent pas assez transparaître la sollicitude des intervenants à l'égard des jeunes. On prétend par exemple que les questionnaires que les intervenants utilisent pour établir les diagnostics ne peuvent pas remplacer l'écoute. Ces approches sont apparemment reçues comme les indicateurs de la complexité du système et de son incapacité à s'adapter aux besoins des jeunes.

Dans cette perspective, d'autres estiment que la criminalisation des jeunes est néfaste et que la société gagnerait à développer des approches plus naturalistes pour éviter ainsi que les jeunes ne soient confrontés à la lourdeur et à la rigidité du système. On souhaite plutôt que les jeunes puissent continuer d'évoluer dans des environnements qui soient les plus normaux que possible en développant par exemple des interventions en milieu scolaire ou encore, en privilégiant les familles d'accueil à l'hébergement où les jeunes sont bien souvent initiés à la criminalité.

« P) Ben moi je pense vraiment que les familles d'accueil c'est le salut des enfants. (...) Les foyers de groupe, à la limite. (...) Mais les centres d'accueil là, je t'en, je te brûlerais ça. (...) (Rires) Ah que je te brûlerais ça. C'est l'école du crime. (...) Ça, ça devrait être en dernier ressort.  
I) Pis à partir de quel âge tu penses que le centre d'accueil pourrait peut-être aider au lieu de nuire ? (Silence) Si y a un âge.  
P) Moi je dirais 14, 15 ans là tu sais heee... (...) Parce qu'à 11 ans là, je m'excuse là, mais y a de quoi à faire avec un enfant de 11 ans. À 14 ans là, ça commence à être plus dur. (...) Tu sais qui aille pas une façon... qui y aille pas un quotidien normal là-bas là. (...) Parce que c'est comme, ce, c'est une institution là.»  
(12221, Parent, Institutionnel, Québec)

Le regard que les parents portent sur le système de protection de l'enfance est passablement sévère, en ce qui ce concerne particulièrement les centres jeunesse avec lesquels ils ont eu parfois des contacts très difficiles...

« Si on parle du système euh... protection de la jeunesse, c'est pas d'es protéger, c'est d'es détruire... (...) Bah je pense que selon les dossiers c'est complètement différent là, mais écouter aussi l'enfant. (...) Pis y avait pas de raison qui voit pas son parent, mais là à quelque part, ya un problème là. T'sé combien de fois que moi, je me suis présenter au centre jeunesse pour aller à une visite de... avec XXX, pis rendue là-bas a me disait XXX y veut pas vous voir parce que XXXX bon «tu vois ta mère, est pas venue»... Fa que t'sé, dans ce temps là, XXX y pétait les plombs t'sé... y pétait une coche, y cassait toute, y se ramassait en salle d'isolement...»

(11255, Parent, Communautaire, Montréal)

... ou encore, très peu de soutien pour leurs propres difficultés, tandis que certains remarquent que depuis l'arrivée de la nouvelle Loi, les intervenants tendent à mettre plus de pression sur eux pour qu'ils règlent leurs problèmes.

« Les intervenants mettent beaucoup, beaucoup de pression sur les parents, mais y offrent pas d'aide. T'sé là, mettons le parent y a un problème de consommation de drogue, de boisson ou peu importe. Y vont mettre de la pression, pis y faut que tu règles tes affaires, mais tu as pas de support, t'as pas d'appui... On est laissé à nous autres même t'sé... malgré les efforts. Mon expérience, les efforts que j'ai faites, le cheminement que j'ai faite... J'ai pas eu d'encouragement, ça été que du dénigrement pis euh... des mensonges là. T'sé vraiment faut pas se fier à... on est capable de se remonter, y faut pas attendre après l'autre...»

(11255, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.29.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Pour la majorité des policiers et des intervenants, sans distinction pour le milieu communautaire et institutionnel, la première responsabilité des adultes à l'endroit des jeunes, relève de la protection et de la sécurité. S'ajoutent ensuite l'encadrement des jeunes, une dimension pour laquelle les intervenants du milieu institutionnel et les policiers accordent une importance particulière, sans toutefois négliger d'autres dimensions que sont les soins, l'écoute, la guidance, l'éducation et les opportunités pour le développement. Chez les intervenants du milieu communautaire, nous retrouvons aussi des éléments se rapportant à l'accompagnement qui évoquent notamment l'importance de respecter le rythme des jeunes, de leur donner la possibilité de faire des

choix, de leur donner des outils pour qu'ils deviennent des adultes à part entière et de leur transmettre de bonnes valeurs. Or si les dimensions que les intervenants mettent en évidence sont sensiblement les mêmes dans les deux groupes, des différences apparaissent néanmoins dans leur façon de dire les choses et dans la priorité qu'ils accordent à certains éléments en particulier. Et ces éléments semblent faire écho à leur champ d'action respectif.

En outre, certains ont évoqué la difficulté particulière que soulève la protection des adolescents, se rapportant à l'enjeu de trouver un juste milieu entre l'indépendance et l'encadrement.

« Ok... C'est d'avoir un bon balan là-d'dans! Parce que... Quand on parle de jeune, y a différents groupes d'âge! Et à certains moments, y a des jeunes qui sont prêts pour prendre un p'tit peu plus d'indépendance, mais ça veut pas dire qui faut lâcher complètement prise non plus! Y a un balan dans cela! Donner d'l'ouverture et donner conseils au même temps, pis trouver le bon balan!»

(11352, Intervenant, Communautaire, Montréal)

« Ben, dans le fond, c'est de s'assurer ee... les protéger là, c'est les faire grandir selon moi, parce que quand on les protège de... des choses là, ben t'sé, négatives là, de ce qui pourrait leur arriver, ben, on a une forme de responsabilité, pis c'est comme, dans le fond, de les amener ailleurs, là, de faire d'eux des adultes bons, responsables, matures pis tout ça là. C'est ça notre but là. J'dis notre but, bon, comme organisme là, c'est vraiment là de... dans le fond, les équiper le mieux possible là... c'est ça, c't'une responsabilité là.»

(11314, Intervenant, Institutionnel, Montréal)

Par ailleurs, en se penchant sur les derniers changements apportés à la Loi, les intervenants et les policiers s'efforcent d'abord d'estimer s'ils seraient responsables d'une augmentation du nombre de fugues. Sur cette question, les policiers prennent une position plus affirmée que les intervenants, et estiment donc que le nombre de fugues a passablement augmenté depuis que des changements ont été apportés à la Loi. Même que certains prétendent que ces changements ont amenés des jeunes à fuguer alors qu'ils ne l'auraient peut-être pas fait dans un autre contexte. En contrepartie, certains intervenants sont également de cet avis mais avancent cette idée avec plus de prudence généralement. En ce sens, certains assurent plutôt que les cas de fugues répétitives ont augmenté sans que ce principe ne soit applicable au nombre de fugues occasionnelles.

Puis d'autres ajoutent que cette augmentation ne devrait pas durer et que la situation devrait donc bientôt se régulariser.

« Moi j'pense que c't'un p'tit peu des deux! J'pense qu'au début, y va avoir une augmentation! Mais au long, peut-être qu'on va voir une baisse! Si tu t'sens pas attaché, t'as pas nécessairement à courir! (...) Leur fonctionnement, ça va être très... beaucoup plus important que ces éducateurs créent un lien de confiance qui était peut-être moins le cas dans l'passé, parce que y avaient toujours dernier recours, une porte barrée... Mais sans ce dernier recours, leur dernier recours va être leur lien!!! Alors ça devient plus important, travailler ce lien-là et être moins contrôlant et travailler plus avec le jeune versus contre le jeune! (...) Pis j'pense les retours vont être plus importants... aussi par rapport au lien qu'on a. Ça va être important de utiliser cette ouverture de retour pour créer, travailler des liens! C'est un peu le contraire que qu'est-ce que nous dans l'communautaire on vit, mais en même temps, y a l'même sens de travail qui peut être fait! Exemple!»  
(11352, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Toutefois, pour qu'il en soit ainsi, d'autres changements devront s'opérer à d'autres niveaux. Les intervenants en milieu institutionnel devront ajuster leurs interventions. Certains répondants précisent en effet que dans un contexte d'encadrement moins sévère, les intervenants devront accorder plus d'importance aux signes laissés par les jeunes et se rapprocher d'eux, ce qui en soit pourrait représenter une charge de travail supplémentaire pour eux. Pour y arriver, ils devront faire des rencontres de suivi plus fréquentes avec les jeunes et donner plus de profondeur à leur intervention.

Dans cette transition, certains pourraient croire toutefois qu'on laisse aller les choses. Comme ce policier qui estime que l'encadrement intensif est le seul contexte propice à l'intervention en profondeur en centre jeunesse.

« C'est ce que je te parle tantôt, c'est que l'ouverture des centres jeunesse, c'est ça, ça a faite en sorte que, un moment donné, que si un jeune, exemple, tu sens qui part en crise au centre, bin t'es pas obligé de le garder dans son unité, pis d'essayer de travailler avec lui, pis de discuter avec lui. Des fois là ça fonctionne pas, pis ça crée des ouvertures que là ça fait en sorte que les fugueurs se sont multipliés un peu avant ça. Si ça marchait pas y pouvaient le mettre dans un milieu fermé au centre, pis ça limitait la fugue parce qui était dans une unité fermée. C'était barré, maintenant ça existe pis maintenant, c'est fini.»  
(12461, Policier, Québec)

Les intervenants du milieu institutionnel ne partagent pas cet avis cependant. Certains apprécient au contraire les changements récents qui ont été apportés à la Loi, estimant

ainsi que les jeunes sont mieux considérés et que nous évitons ainsi l'utilisation abusive des mesures d'encadrement sécuritaire. Ces derniers confirment qu'il est arrivé déjà que ces mesures soient prolongées pour empêcher les jeunes de fuguer. Cet argument est d'ailleurs celui sur lequel ces intervenants s'appuient principalement pour dire que la Loi favorise tout autant le développement des jeunes que leur protection. Mais aussi les intervenants du milieu institutionnel considèrent l'ensemble des changements ayant été apportés à la Loi qui ne touchent pas que les mesures d'encadrement sécuritaire, et voient d'un bon œil que les jeunes puissent éventuellement être placés plus rapidement à l'endroit qui leur convient le mieux. Ce changement devrait lui aussi permettre aux centres jeunesse de mieux contribuer à leur développement.

« Le développement c'est toujours difficile à quantifier. Je vous dirais c'est oui je crois eee il restera toujours des situations particulières, il restera toujours des situations qu'on va échapper. Mais oui, il y a beaucoup plus de choses maintenant qui sont en place pour que éviter eee un grand nombre de déplacements, pi de replacement. Alors ça, il y a toujours un impact important sur le développement, plus que sur la sécurité. Alors oui, oui, c'est sûr que c'est pas des changements qui vont être visibles à court terme, ça va être beaucoup plus à long terme qui vont être visibles ces changements-là. Ça fait comme 2 ans, 2-3 ans qui a eu les modifications sont en place. Donc, peut-être dans 10-15 ans t'sé les enfants qui ont profité de ces modifications-là peut être que dans les études, on voit là, des écarts là.»  
(12322, Intervenante, Institutionnel, Québec)

Sur un ton plus terre à terre, une autre intervenante soulève toutefois que si en principe la Loi favorise le développement des jeunes, la bureaucratie et la surcharge de travail des intervenants rendent cette finalité plus difficilement atteignable. La lourdeur des tâches administratives vient donc bien souvent amputer le temps qu'ils aimeraient consacrer aux jeunes sur une base individuelle.

« Ça serait le fun d'avoir plus d'intervenants pour faire plus de de de services intensifs dans le milieu, parce qu'on fait c'qu'on peut. L'intervenante ee si a 20 dossiers peut pas donner de l'intensif à 20 dossiers, une fois par semaine, à tous, parce que faut penser que t'as un jeune, t'as un parent, les parents sont séparés, t'as ben souvent 2 parents, t'as l'école, t'as plein de choses là. Fa que c'est pas juste un client que t'as, t'as toute un système. Fa que moi j'dis que la Loi... la Loi est bien bien construite, mais c'qui nous manque comme moyen pour aider aux jeunes, c'est plus d'intervenants sur le plancher, plus d'intensif eee plus de ressources adaptées. Si on part du milieu familial mettons là, on va à l'extérieur eee on a pas de foyer de groupe, on a pas pour les jeunes eee adolescents bien souvent, un foyer de groupe. C'est nécessaire si sont oppositionnels ou autre. Le centre d'accueil, t'as besoin de plus un milieu entre deux, on n'a pas de ça. Hum ... malheureusement les familles d'accueil ee y font leur possible, c'est des bonnes gens ok ee, moi j'serai jamais famille

d'accueil ok, t'acceptes des gens chez toi de n'importe quel âge mais y'en a qui sont plus typiques. Eee mais j'que j'déplore c'est que ... ch que certaines familles d'accueil qui qui se voient comme familles d'accueil, se voient comme une job, se voient comme le jeune, mais ee ne donnent pas un milieu familial comme tel.»  
(14331, Intervenant, Institutionnel, Mauricie et Centre-du-Québec)

Il y aurait donc certaines distinctions à faire entre les principes de la Loi, la volonté des intervenants et les limites du système dans lequel ils se trouvent. Cette idée est celle que soulève ce dernier extrait et aussi celle que soutiennent les intervenants du milieu communautaire. Ces derniers se montrent en effet relativement septiques quant à la contribution des centres jeunesse au développement des jeunes. Sans remettre en cause la volonté et les capacités des intervenants, ces répondants se questionnent sur certaines pratiques organisationnelles, notamment la façon que les jeunes sont regroupés sur les unités de vie et les activités qui leur sont offertes, qui à leur yeux ne sont pas de nature à susciter l'engagement et la participation des jeunes.

« Si tu mets plein de monde avec des problèmes tous ensemble, c'est tu partie du ratio naturel, de la vie et... Moi j'crois que c'est un problème qui s'manifeste dans beaucoup de personnes... dans société et des les, les gros regroupements. C'est pas nécessairement aidant aux jeunes, ça les stigmatise, y s'développent toutes des liens entre personnes qui vont peut-être pas bien... à place de faire différents liens dans vie! Si t'es dans un unité avec 8 personnes qui sont décrochées d'l'école et tu rentres là, tu risques fortement de décrocher d'l'école... C'est pas des ratios naturels! Je n'aime pas ça!»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

De plus, en respectant les principes de la Loi, les centres jeunesse auraient tendance à prendre en charge les jeunes de façon telle que ceux-ci arriveraient à leurs 18 ans sans avoir exploré leur autonomie et leur liberté. Les intervenants du milieu communautaire déplorent donc que très peu de moyens ne soient déployés pour favoriser le passage des jeunes vers la vie adulte, sinon que quelques programmes spécifiques, et pour l'ensemble de ces considérations en arrivent à la conclusion que la Loi et les centres jeunesse contribuent beaucoup plus à la protection des jeunes qu'à leur développement.

« Ben là, eh ben là, c'est sûr qu'avec leur nouveau programme là eh... comment ça s'appelle là, qualification eh... compétente, eh j'appelle toujours ça qualification, compétence, mais c'est qualification. En tous cas, leur, leur nouveau programme qui ont mis en place là, depuis quelques années pour que le jeune justement puisse développer son autonomie et eh... Bon, mais, mais actuellement j'trouve que, pis c'est ça, la nouvelle LPJ l'amène pas non plus eh... autre que ce programme là, pis c'est juste un p'tit jeune qui peut

y participer. Je, je trouve qu'actuellement non, y développent pas eh... moi j'trouve que développer l'autonomie ça se fait dès le bas âge, en donnant des responsabilités et là, j'trouve que, que, que non, pis j'vois pas dans la nouvelle LPJ eh... des moyens non plus autres que ce programme là. Mais dans leur façon de faire, dans leur intervention, j'trouve que non, pis j'trouve que ça, ça devrait en faire partie eh... L'autonomie ça se développe pas quand t'as 18 ans ou, ou quand t'es prêt, quand t'as 16 ans et quelques mois, c'est tout p'tit, pis ça j'trouve qui devrait eh... devrait...»  
(12352, Intervenant, Communautaire, Québec)

Cette position rejoint celle des policiers. Ces derniers pensent aussi que la Loi favorise la protection des jeunes en premier lieu. Mais, de leur point de vue, le développement des jeunes ne devrait pas autant être négligé et ces derniers apprécient d'ailleurs que les intervenants puissent contribuer à cette dimension. Certains d'entre eux précisent toutefois que la tâche est difficile puisque que les centres jeunesse ne constituent pas de véritables familles et regroupent des jeunes qui sont tous en difficulté. À cet égard, quelques policiers semblent d'ailleurs s'inquiéter des effets de la contamination. Et comme l'explique celui-ci, il est invraisemblable de penser contribuer au développement des jeunes sans pouvoir, avant toutes choses, assurer leur protection.

« Officiellement ça devrait aider plus le développement si on se fit aux penseurs, mais c'est pas ça pantoute. Quand t'en vois une tite fille qui connaît rien dans rue, qu'est ce qu'a fait pour faire de l'argent, a va prendre la manière facile. Comme le gars, y va plus aller au niveau de la drogue t'sé pour survivre dans rue. Y a pas de protection, pis toute c'est comme envoyer des agneaux à l'abattoir, c'est des amener din problèmes. C'est rien que ça, tu peux pas parler des fugues... J'sé pas, un gars fait une fugue, une fois c'est drôle mais la vie c'est pas si drôle que ça. Quand tu fais une fugue c'est la consommation, c'est les problèmes. C'est ça, c'est mieux que d'autre chose... je pense que le développement peut être sérieusement compromis. T'sé parlais du ti gars qui a besoin d'argent. pis qui va aller avec un bonhomme, toute ça vie y va se rappeler de ça, pis c'est grave, pis y en à plein des absurdités comme ça. T'sé si y avaient dit non non tu sortiras pas en fin de semaine, c'est bin trop dangereux, ou je sais pas, mais t'sé y aurait pas connu ça, je dis pas qui aurait pas connu ça, mais là un m'ment d'nné peut-être dans sa vie, y aurait... mais en tout cas, y a tellement de si là-dedans.»  
(12462, Policier, Québec)

Ce dernier extrait nous renvoie donc à l'enjeu majeur de notre problématique. La protection et le développement sont liés de manière étroite, inextricablement. Si bien qu'il s'agirait d'une erreur sans doute que de penser qu'en évoquant la protection en premier lieu, certains répondants de cette recherche n'accordent pas la même importance au développement des jeunes. Mais dans leur logique, la sécurité et la

protection sont des conditions fondamentales et incontournables pour que puissent s'installer les effets d'une intervention s'adressant au développement.

En outre, à la lumière des réponses que nous offrent les répondants sur l'intensité et la pertinence des mesures de protection pour les jeunes, il semble d'ailleurs que, toutes catégories confondues, les répondants sont préoccupés par le fait que les jeunes soient bien protégés. Les intervenants du milieu communautaire notamment laissent entendre que même si apparemment les intervenants du milieu institutionnel se montrent plus enclins à protéger les jeunes plutôt que de contribuer à leur développement, ces derniers ne parviennent pas à le faire suffisamment. Les intervenants du milieu communautaire ne souhaitent donc pas que les mesures de protection soient mises de côté, mais avancent plutôt qu'elles devraient être appliquées de manière différente. Leur application trop stricte ou inconsistante, en raison d'une certaine discontinuité dans les approches que prennent les différents intervenants, aurait à leurs yeux des effets indésirables. Ce point de vue rejoint d'ailleurs celui de plusieurs intervenants du milieu institutionnel qui constatent que les mesures sont bien souvent appliquées de manière exagérée et regrettent aussi de ne pas pouvoir travailler autant qu'ils le voudraient de manière personnalisée avec les jeunes.

### **3.30 DES INTERVENANTS PLUS ENCLINS AU DÉVELOPPEMENT OU À LA PROTECTION ?**

#### **3.30.1 Le point de vue des jeunes**

À ce sujet, les jeunes font preuve de nuances dans leurs propos. C'est-à-dire que la plupart ne semble pas vouloir diviser le monde des intervenants en deux, avec d'un côté ceux qui ne se préoccupent que du développement des jeunes, et d'un autre côté, ceux qui ne se préoccupent que de leur protection. À titre d'exemple, une jeune explique ici que la priorité que les intervenants accordent à la protection des jeunes, lorsqu'ils sont en situation de crise particulièrement, ne les empêchent pas d'être soucieux, à d'autres moments, de leur développement et de leur bien-être.

« J’dirais que oui, pas qu’en revenant de fugue y en a que... euh... y a des éducateurs qui me d’mandaient euh... : «Comment ça été... t’as-tu été correct... y é-tu arrivé queq’chose?»... Pis y’en a d’autres qui me d’mandaient euh... : «Qu’est-ce que t’as faite... t’as-tu su te débrouiller...»»

(13151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Ainsi, plusieurs jeunes placent les intervenants des différents milieux d’intervention, soit institutionnel et communautaire, sur le même pied d’égalité, en faisant remarquer que ce sont les situations qui les amènent à mettre plus d’emphase sur une dimension ou sur une autre.

Mais il reste néanmoins que certains jeunes tendent à départager les deux milieux en rappelant que dans le contexte légal où les centres jeunesse interviennent, ces derniers n’ont pas le choix de réagir plus fortement à certaines situations. Un problème se pose toutefois lorsque les intervenants ne se manifestent que dans ces situations. Ils auraient alors tendance à s’enfermer dans des structures qui se prêtent mal à une intervention qui favorise le développement des jeunes. Il faut dire aussi, comme le cite ici ce jeune, que les intervenants en centre jeunesse n’ont accès qu’à une partie de la réalité des jeunes qu’ils voient évoluer en contexte institutionnel seulement, et non pas en dehors de cette structure.

« Icitte les éducateurs connaissent rien d’autre que le p’tit (son nom) à jeun, t’sé hum qui a juste des problèmes de comportement, t’sé, des problèmes de fugue. Mais t’sé, y nous voient pas en dehors parce qu’en dehors, on est pas pareil, on agit différemment t’sé pis c’est justement, c’est en dehors que faut que lé... Si j’té mets en dehors que le monde faut qui voit comment on agisse... parce que le but c’est de vivre en dehors pas de vivre icitte. Fa que. c’est en dehors qui faut voient comment on agisse pas icitte.»

(12127, Jeune, Garçon, Institutionnel, Québec)

Ainsi, ceux qui ont vécu de telles situations sont alors tentés de dire que les centres jeunesse sont davantage centrés sur la protection des jeunes, tandis que les intervenants en milieu communautaire seraient plus sensibles à leur développement. En ce sens, ils expliquent qu’il est plus facile de raconter certaines choses à des intervenants du milieu communautaire, sachant qu’ils ne pourront pas ensuite leur donner de conséquences.

« Ben certainement là. Icitte avec XXX, ou avec mon intervenante quand j'étais mineur là. Mettons avec XXX, je pouvais tout y dire, pis je sais qui aurait pas, si ça mettait pas personne en danger, ni moi, ni personne, t'sé. J'sais que je pouvais y faire confiance, j'pouvais tout y compter sans qui aille dire ça à tout le monde. Que si je disais ça à ma TS ben, j'risquais d'avoir des conséquences. C'est, c'est... eux autres icitte, sont pas icitte pour me dire quoi faire, sont icitte pour me dire, pour me conseiller. T'sé, si je prends pas leurs conseils, c'est mon problème. Si je les prends, temps mieux pour moé. Que t'sé, centre jeunesse, y sont, y t'poussent plus dans, dans d'autres chemins t'sé. Suis pas les conseils c'est... y font quasiment le chemin pour toi, à ta place.»  
(13151, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

Plus encore, certains révèlent une préférence pour l'approche et les caractéristiques des intervenants en milieu communautaire. Ils pensent que ces derniers ont généralement une plus grande expérience de vie que les intervenants du milieu institutionnel qui parfois semblent accorder plus d'importance à leur travail qu'aux jeunes en tant que tels. Aussi certains jeunes auraient trouvé dans le milieu communautaire des intervenants qui leur ressemblent en quelque sorte, considérant qu'ils sont animés par le même désir d'aider et d'accompagner les jeunes. Ce qui, à leurs yeux, ne serait pas toujours le cas en centre jeunesse.

« Ben, parce que XXX... T'sé c'est, notre coordonatrice depuis le début du projet. Pis, t'sé, elle est jeune quand même là. Pis est drôle, pis est a, est avec nous autres à chaque jour. Fa que t'sé, chus pas mal plus porté à lui conter mes affaires là t'sé. J't'avec à longueur de journée, fa que t'sé, on déconne... T'sé, j'y fais des mauvais coups, pis a me fait des mauvais coups. A me vole mon portefeuille pis... Là chus là, « tabarnak, mon portefeuille, j'me suis faite voler mon portefeuille. » Pis c'est elle qui l'a genre. (Rire de A) Des ostis d'affaires connes là, mais t'sé. Ou ben y a YYY en bas, YYY, elle avec là, j'pense qu'a vingt-quatre ans t'sé. T'sé c'est... Ou ZZZ. T'sé, ZZZ... y connaissait mon beau-père là. Le chum à ma mère, fa que ça fait lui avec là. Mais t'sé. Tous les intervenants, oui y en a que chus plus proche, genre là, YYY pis, XXX là. Mais t'sé, genre ZZZ, AAA, BBB t'sé. Si t'as besoin d'aide, y sont là t'sé. Pis sont pas gênants là. T'as le goût d'aller les voir là t'sé. T'es pas là comme «ha non, y va rire de moé, » pis t'sé, «y va me trouver conne » ou a t'sé « y va me trouver dégueux. » T'sé, non. Y sont là pour toé, pis t'sé, sont tout le temps là ostie pour t'écouter pis t'aider. Fa que, c'est vraiment cool, j'trouve que c'est #1.»  
(13152, Jeune, Fille, Communautaire, Mauricie et Centre-du-Québec)

En outre, les jeunes indiquent que l'aide du milieu communautaire ne se limite pas à l'accueil, à l'écoute et à l'hébergement. Ils peuvent aussi accompagner les jeunes de manière concrète dans des démarches reliées notamment à la recherche d'emploi, ou encore, à des problèmes plus personnels, dont celui de la dépendance aux drogues. Ils peuvent intervenir aussi dans des problèmes intrafamiliaux.

Mais en dépit des préférences que les jeunes présentent apparemment pour les intervenants du milieu communautaire, ces derniers ne manquent d'idées à propos de ce que les intervenants du milieu institutionnel ont à offrir : aide en cas d'urgence, encadrement, discipline, soutien, hospitalité, écoute, lien de confiance, informations, connaissances sur les ressources disponibles. Ils pensent aussi que ces intervenants peuvent les aider à faire face à divers problèmes, liés notamment à leur consommation, de même qu'à la gestion de leur colère et de leur agressivité. Ils peuvent aussi aider les jeunes à prendre conscience de certaines choses, leur apprendre à parler au «je», accepter l'autorité. Un seul jeune prétend qu'ils ne peuvent pas offrir grand-chose, à moins qu'ils ne veuillent accorder la liberté à laquelle les jeunes ont droit.

D'autres jeunes précisent aussi que la relation avec les intervenants en centre jeunesse peut être plus forte et significative, étant donné que les jeunes passent plus de temps avec eux. Ces gens font partie de leur milieu de vie et peuvent, de cette manière, avoir plus d'impact sur leur évolution et pousser plus loin les apprentissages que ne peuvent le faire les intervenants en milieu communautaire. Les garçons particulièrement sont enclins à reconnaître que la discipline et l'encadrement qu'ils ont reçus en institution leur ont donné des bases solides leur permettant de prendre des décisions importantes pour leur avenir, notamment de poursuivre leurs études.

Or, il semble que les choses ne soient pas si simples à départager au sens où les jeunes auraient besoin tout autant d'être protégés, parfois de manière littérale au point d'être retirés de l'action, que d'être placés dans des situations favorisant leur autonomie et leur développement. De plus, ces besoins se présentent parfois de manière séparée, à des moments différents dans un même parcours, ou encore de manière simultanée. Pour cette raison, les jeunes ne semblent pas vouloir choisir entre les deux partis, soit l'institutionnel et le communautaire, mais plutôt profiter des avantages et des ressources qu'offrent les deux milieux, qui sont différents, mais néanmoins complémentaires.

Plus fondamentalement encore, les jeunes nous ramènent à l'essentiel lorsqu'ils rappellent que le plus important pour eux n'est pas l'organisation pour laquelle les

intervenants travaillent mais bien leur approche, leur ouverture et leur capacité à créer des liens significatifs. Les jeunes n'ont pas nécessairement de préférence pour un milieu en particulier, mais pour des personnes qu'ils ont rencontrés dans les deux milieux, à des moments différents de leur parcours. Ils les ont aimés pour diverses raisons, notamment parce qu'ils reconnaissaient en eux des valeurs qui leur sont chères, parce qu'ils étaient respectueux envers eux et attentifs à leurs besoins, parce qu'ils n'avaient pas peur de leur dire la vérité et gardaient un esprit critique à l'endroit du système avec lequel ils devaient transiger, parce qu'ils les impliquaient systématiquement dans les décisions qui les concernaient et leur témoignaient ainsi de la confiance et pouvaient leur accorder plus de marge de manœuvre.

### **3.30.2 Le point de vue des parents**

Chez les parents, le discours laisse apparaître une vision plus clivée des choses trahissant l'idée que le chemin à faire pour rétablir les ponts avec le milieu institutionnel pourrait être encore long à parcourir. Ainsi, de manière générale leur opinion des centres jeunesse se révèle être passablement négative. Sans nier qu'ils puissent assurer la protection des jeunes, puisqu'il s'agit bien de leur mandat, ils estiment que d'autres acteurs y contribuent également, se trouvant dans le milieu policier de même que dans le réseau de première ligne et dans le milieu communautaire. En outre, les parents ne donnent que très peu d'exemples illustrant comment les centres jeunesse auraient pu contribuer au développement de leur enfant. L'un d'eux précise que les efforts que font les intervenants en ce sens sont toutefois de plus en plus nombreux. De fait, sur les 10 parents que nous avons rencontrés, six considèrent que les interventions en milieu communautaire sont plus favorables au développement des jeunes. D'autres parents évoquent aussi que les milieux médical et scolaire peuvent intervenir à ce niveau, de même que le milieu policier, lorsque par exemple un agent s'assure d'aller conduire un jeune à la bonne ressource.

Or, aux yeux de la majorité des parents que nous avons interviewés, les intervenants du milieu institutionnel font moins souvent preuve d'engagement envers les jeunes que ceci n'est le cas en milieu communautaire. Ils perçoivent l'institution comme une grosse

machine dans laquelle il est difficile d'assurer l'efficacité des interventions et de changer les choses. Les intervenants qui s'y trouvent sont généralement moins passionnés et se contentent de normaliser les jeunes et de les restreindre, tandis que les organismes communautaires restent plus près des besoins des jeunes, se montrent plus humains et plus avisés de ce qui se passe dans la rue et sur le terrain.

« Ben, les intervenants en institution, c'est quand que c'est rendu que... il a fallu qu'il fasse des choix pour se retrouver là. Mon dieu. Elle va peut-être plus agir dans une crise, en institution qu'en communautaire, ça va peut-être être plus une action... Dans, guider le jeune, dans l'aider à trouver des solutions à ses, pour combler certains besoins... T'sé, c'est... c'est moins... En communautaire, il peut peut-être avoir une crise, mais, il est encore temps de faire quelque chose. Pis en institution, y est comme... Le mal est fait. Fa que là, c'est la conséquence. Donc l'intervention ne sera pas la même. En tout cas.»  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

Une mère reconnaît toutefois que sa fille y a reçu une aide bénéfique. Les opportunités qui lui ont été offertes lui ont permis de développer ses talents, ainsi qu'une image positive d'elle-même qui lui a permis de se reconstruire ensuite. Dans le quotidien, à proximité des jeunes et même parfois dans leur intimité, les intervenants peuvent les accompagner de manière étroite et contribuer à des changements importants chez les jeunes. Mais cette caractéristique de l'intervention en centre jeunesse serait sans avenue en l'absence de la stabilité des intervenants. Il s'agit ici d'un problème important que les parents soulèvent. Au point où certains d'entre eux considèrent que le milieu communautaire est celui où leur jeune a trouvé la grande stabilité chez les intervenants. De plus, certains parents croient qu'en milieu communautaire, les intervenants auraient plus de temps à consacrer à chacun des jeunes, sur une base individuelle et avec une approche personnalisée, élaborée en tenant compte de la perspective du jeune. Une mère raconte qu'on y offre la possibilité de participer à des projets extraordinaires, dont un qui a permis à sa fille de réaliser un rêve et de changer sa façon de voir la vie. À la base de ce changement se trouveraient des intervenants avec lesquels elle avait pu développer des relations authentiques et respectueuses. Mais ces intervenants ne sont pas, en principe, exclusifs au milieu communautaire. Malgré le discours relativement peu flatteur que les parents ont entretenu à l'égard du système de la protection de la jeunesse et des établissements qui s'y rattache, ces derniers ont relaté néanmoins que

parmi les meilleurs intervenants que leur jeune a pu rencontrer sur leur parcours, certains provenaient aussi du milieu institutionnel.

### **3.30.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

#### **3.30.3.1 Ce que les jeunes peuvent retirer du milieu institutionnel**

D'entrée de jeu, les intervenants du milieu institutionnel tiennent à préciser le contexte de leur intervention qui leur impose de rendre des comptes, de donner des résultats et d'intervenir auprès des jeunes qui ne souhaitent pas être assistés des centres jeunesse. On ajoute aussi que l'intervention de l'établissement arrive à un moment où l'on craint pour la sécurité des jeunes et que cette situation s'inscrit généralement dans de lourds parcours de vie qui en soi, constituent un défi pour l'intervention. Puis ces répondants ajoutent que les centres jeunesse peuvent néanmoins aider les jeunes de diverses façons. Ils leur offrent d'abord une sécurité, ce qui de leur point de vue, est fondamental. Les jeunes peuvent aussi y apprendre à gérer leur stress et leurs émotions, à se protéger des abus, à tolérer les délais et à intérioriser des règles de vie. De manière plus technique, ils apprennent aussi à résoudre des conflits et peuvent développer des habilités sociales. Avec le temps, ils se voient aussi confier certaines responsabilités pouvant les conduire parfois à se trouver un emploi. Dans leur cheminement, les jeunes peuvent donc apprendre à se faire confiance et développer leur potentiel.

En contrepartie, certains intervenants du milieu communautaire confirment aussi que le milieu institutionnel peut appuyer les jeunes dans leur cheminement. On souligne que les jeunes en retirent une sécurité et un encadrement dont ils peuvent tirer plusieurs bénéfices, dont celui d'apprendre à vivre en groupe et de partager des tâches qui en définitive peuvent contribuer au développement de leur autonomie. Certains constatent aussi que les jeunes peuvent y trouver des modèles d'adultes positifs avec lesquels ils développent parfois des liens extrêmement significatifs. Ce qui dépend, par contre, de l'attitude des éducateurs qui peuvent difficilement arriver à de tels résultats sans établir des liens égalitaires et respectueux avec les jeunes. Dans le cadre d'une supervision trop

stricte et trop sévère, ou encore avec une pratique trop uniforme, sans chaleur et sans personnalité, il est difficile d'obtenir la confiance des jeunes et de les convaincre de participer à de nouveaux programmes ou de vivre simplement de nouvelles expériences. Puis les policiers ont aussi de bons mots pour les intervenants des établissements. Les jeunes s'y attachent parfois et trouvent auprès d'eux de l'amour et de l'attention. Le milieu leur offre aussi un temps d'arrêt qui leur permet de prendre conscience de certaines choses, de résoudre des problèmes et d'intégrer une certaine structure qui pourra ensuite leur servir à l'organisation de leur vie. Mais d'autres déplorent toutefois que le contexte de l'intervention, les mandats et les contraintes, impose certaines difficultés qui en définitive ne permettent pas à tous les jeunes de garder une image positive de leur passage dans les établissements.

### 3.30.3.2 Ce que les jeunes peuvent retirer du milieu communautaire

Les jeunes retirent aussi divers bénéfices de l'intervention du milieu communautaire. Plusieurs intervenants du milieu institutionnel appuient cette idée. Ils apprécient qu'en dehors des contraintes de la pratique en milieu institutionnel, les jeunes peuvent participer à des activités qui les conduisent parfois à découvrir leurs intérêts, à se brancher sur de nouvelles aspirations. Le milieu communautaire peut donc lui aussi contribuer au cheminement des jeunes, les aider à développer leur potentiel et à gagner confiance en eux. Or si à la base le milieu communautaire peut répondre aux besoins primaires des jeunes, il peut aussi faire beaucoup plus pour eux.

De leur côté, les intervenants du milieu communautaire reconnaissent aussi qu'ils interviennent dans un tout autre contexte que celui du milieu institutionnel qui les libèrent de certaines obligations de résultats et leur permettent ainsi de respecter plus facilement le rythme des jeunes. Leur contexte d'intervention serait donc propice à une intervention personnalisée qu'ils favorisent en premier lieu pour donner place à la force et à la qualité des liens qu'ils développent avec les jeunes. Dans un contexte d'intervention volontaire, il convient que cette dimension est essentielle et qu'elle demande que les intervenants y mettent toute leur énergie avant d'envisager que le

jeune puisse entreprendre une autre étape. Aussi, ajoutent-ils que l'accueil inconditionnel qu'ils réservent aux jeunes leur offre aussi la sécurité.

Enfin, ces propos positifs sur les interventions du milieu communautaires sont corroborés par les policiers qui constatent que les jeunes y trouvent notamment un espace pour ventiler ainsi que diverses occasions d'apprendre de leurs propres expériences.

### 3.30.3.3 Ce que les jeunes peuvent retirer de leurs contacts avec les policiers

Au sujet de ce que les policiers peuvent apporter aux jeunes, les intervenants des milieux institutionnel et communautaire apportent peu d'exemples donnant à voir la contribution des policiers, sinon que l'enseignement de la Loi aux jeunes et la possibilité de briser ainsi certains mythes à propos de leurs droits et responsabilités. De manière générale, les intervenants dénotent plutôt que les policiers sont menaçants pour les jeunes, et laissent entendre ainsi que cette image négative constitue une barrière à l'apport des policiers.

Mais de leur côté, les policiers ont apparemment une vision beaucoup plus positive de leur rôle et de leur contribution possible, bien qu'ils reconnaissent qu'ils sont d'abord et avant tout des figures d'autorité. Certains d'entre eux expliquent donc, qu'ils peuvent aussi, à leur niveau, développer de bons liens avec les jeunes, en se montrant ouverts et empathiques, en adoptant une approche souple et égalitaire tout en gardant leur crédibilité. Or sans prétendre qu'ils peuvent devenir ainsi significatifs pour les jeunes, ces derniers indiquent néanmoins qu'ils peuvent participer de manière très active au développement d'un filet de sécurité pour les jeunes.

### 3.31 UN RÉSEAU D'ACTION INTERSECTORIELLE?

#### 3.31.1 Le point de vue des jeunes

À propos du réseau des adultes qui les entourent, les jeunes laissent croire que ces derniers entretiennent généralement des liens entre eux. Qui plus est, qu'ils sont généralement satisfaits qu'il en soit ainsi. En fait, la bonne moitié d'entre eux ont une opinion positive du fait que les adultes qui sont autour d'eux, parents, policiers et intervenants, échangent de l'information entre eux et pensent que ces communications fonctionnent bien. Toutefois, certains jeunes font quelques nuances à ce sujet. Par exemple, une répondante estime qu'elle a eu beaucoup de chance que les choses se soient passées de cette façon et que ce n'est pas dans tous les cas que les relations sont harmonieuses. Une autre raconte une expérience différente. Le réseau que les adultes ont tenté de former autour d'elle n'est venu qu'ajouter à la complexité de la situation qu'elle vivait. Par moment, cette dernière s'est sentie plus contrôlée que supportée, une situation qu'elle explique par fait que même si les intervenants essaient tant bien que mal de travailler dans le même sens, il reste que leur mandat est différent.

Puis un autre aurait préféré que ses parents restent en dehors de tout cela. Il comprend que les intervenants sociaux échangent de l'information entre eux, mais encore, il est généralement difficile pour eux de développer une vision commune de la même situation.

« Parce que t'sé y'ont pas tout le temps comme le même œil disons. Y l'voient pas tout l'temps d'la même façon. Tu comprends? T'sé, l'éducatrice, elle, j'l'a vois quasiment toutes les semaines, tandis que mon TS j'le vois une fois par mois, par deux... On s'voit pas souvent. Fa que t'sé y m'connait pas bien bien comme mon éducatrice pourrait m'connaitre (...) Fa que, des fois y r'vient sur un sujet de v'la deux mois... Pendant c'temps-là, j'peux en avoir fait des en [ostie] des progrès là!»  
(11114, Jeune, Garçon, Institutionnel, Montréal)

Dans le même ordre d'idée, une autre jeune explique qu'une dizaine d'intervenants différents auraient déjà participé à une table d'orientation qui lui était destinée. Pour sa part, elle aurait vécu cette intervention comme une intrusion en quelque sorte.

« Y disent n'importe quoi là. Y savent pas vraiment c'que j'pense, y, t'sé... Y disent des suppositions, moi j't'en face! Sont en train de dire qu'est-ce qui pensent de ma vie. Dans ma face! T'sé! Ça me frustrait tellement là.»  
(11157, Jeune, Fille, Communautaire, Montréal)

Ces propos rejoignent ceux d'autres jeunes dont un qui ne voit pas la pertinence que les intervenants communiquent entre eux, estimant que les intervenants des centres jeunesse ont déjà bien assez le nez dans la vie des jeunes. Un autre explique que, même si les intervenants font l'effort de travailler dans le même objectif, ils ne le font pas toujours dans le même sens et qu'en ce qui le concerne, il a été difficile, même déstabilisant, de devoir s'ajuster aux approches très différentes que prennent les intervenants autour de lui. Des approches différentes qui constituent un défi pour les jeunes et pour les intervenants aussi, si bien que la collaboration est parfois impossible. Certains jeunes précisent en effet que s'ils communiquent entre eux, cela ne veut pas dire que les intervenants travaillent véritablement ensemble, ou encore ils confirment tout simplement qu'ils n'ont jamais vu les intervenants autour d'eux, tenter de collaborer avec d'autres acteurs, que ce soit des intervenants du milieu communautaire ou des parents.

### **3.31.2 Le point de vue des parents**

Les parents, de leur côté, jettent un éclairage différent sur cette question. Au fait, ces derniers laissent entendre que les collaborations ne sont pas toujours simples, bien qu'elles soient importantes et nécessaires à la protection des jeunes. Par exemple, ce parent dénonce que les organisations n'ont pas les mêmes pouvoirs entraînant des contradictions et des inconsistances dans la communication. Ainsi, elle aurait vu déjà les centres jeunesse «réparer» les erreurs du milieu scolaire avec lequel ils parvenaient difficilement à communiquer de manière régulière. Ceci était aussi le cas avec le milieu médical qui bien souvent ne retournait pas leurs appels. Pour sa part, elle se serait trouvée à trancher seule sur une décision difficile à prendre en raison du fait que les milieux avec lesquels elle transigeait présentaient des positions diamétralement opposées.

« Pis, pour vous donner un exemple euh, quand ma, quand ma fille était en fugue euh, à un certain moment je, quelqu'un me disait de, de, d'afficher ses photos tout de suite, quelqu'un me disait de pas afficher, euh. Puis, j'avais une, quand j'avais une question si j'appelais, on me disait d'appeler le centre, si j'appelais le centre, le centre y me disait d'appeler la police. Euh, ça faisait, il faisait beaucoup de ping-pong.»  
(11251, Parent, Communautaire, Montréal)

Une autre mère renchérit sur l'importance des communications, bien qu'elle comprenne qu'elles constituent un défi pour les intervenants pour des raisons de confidentialité. De plus, en urgence ou situation de crise, ils ne sont pas toujours certains de pouvoir trouver des intervenants de garde qui soient bien au fait des dossiers. C'est pourquoi les liens entre intervenants et policiers sont formels bien souvent. Qu'ils communiquent sans travailler ensemble pour autant. Mais certains parents ont pu néanmoins voir les intervenants travailler ensemble véritablement pour constater que cela fonctionne bien parce qu'ils ont besoin des uns des autres. Ainsi, les parents considèrent généralement que les bonnes communications entre intervenants sont de nature à améliorer l'efficacité de leur travail auprès des jeunes.

« Si un jeune, exemple, essaie de se défilier, pis d'en passer une à une autre, ben que là, vu qu'ils se sont parlés, qui peut pas... Y va peut-être plus facilement confronter à prendre sa responsabilité justement. T'sé. Fa que je pense qu'il y a une façon d'intervenir qui pourrait être plus efficace.»  
(11253, Parent, Communautaire, Montréal)

### **3.31.3 Le point de vue des intervenants et des policiers**

Toutes proportions gardées, il apparaît d'abord que les répondants du milieu institutionnel sont plus nombreux que les répondants du milieu communautaire à se montrer satisfaits de l'état des lieux, en ce qui a trait aux collaborations entre adultes et intervenants. À travers leurs réponses, les intervenants des milieux institutionnels témoignent de l'importance qu'ils accordent au fait d'informer les parents en premier lieu et de collaborer avec les autorités policières. Certains comptent aussi les organismes communautaires parmi leurs collaborateurs mais le font avec moins d'insistance que l'autre partie de ce groupe de répondants qui estiment au contraire que les intervenants des deux secteurs, institutionnel et communautaire, ont encore tendance à travailler en silo, ne sachant pas bien souvent en quoi consiste leur travail respectif.

Par conséquent, les liens se limitent bien souvent à la communication, sans explorer d'autres avenues possibles de collaboration. D'une autre manière, certains intervenants semblent vouloir toutefois jeter le blâme sur les intervenants du milieu communautaire auxquels ils reprochent de garder de l'information et de nuire ainsi au processus de l'intervention.

En contrepartie les intervenants du milieu communautaire manifestent aussi de grandes attentes à l'endroit du milieu institutionnel. Certains soulignent que les collaborations se sont améliorées depuis quelques années, mais encore ils aimeraient que les choses aillent plus loin et que les intervenants du milieu institutionnel développent le réflexe de les contacter plus rapidement dans le processus, pour les informer du fait notamment que les jeunes sont en fugue.

Or encore aujourd'hui les communications sont parfois douloureuses, considérant que les intervenants ont des vues complètement différentes sur les finalités de l'intervention.

« Ah cé le terme... oui... euh donc euh... cé sûr parce que nous on agit pas de la même manière avec un jeune qui est en fugue qui est pas en... qui est pas en fugue aussi... T'sé le cadre légal est pas le même du tout... euh... Comme je disais tout à l'heure, parfois on a be... tsé... avec la permission du jeune on veut savoir un tit peu plus la euh... euh cé quoi qui est prévu pour lui, pis y a tu des choses de possibles là-d'dans, pis euh est-ce que on peut peut-être donc travailler ensemble... Là cé la collaboration qui embarque... pour peut-être unir nos têtes hein? Nos savoirs, les ressources aussi, parce que les centres jeunesse ben souvent y... connaissent même pas... tant que ça les ressources là t'sé qui sont disponibles là... Souvent on va se mettre dans le décor dans une collaboration à la fin du placement. Là on sent qui peut y avoir un risque... énorme que le jeune se ramasse à la rue... Donc là dans un... but de prévention on va vouloir établir une collaboration avec l'équipe des centres jeunesse pour bien préparer sa sortie... pis faire en sorte, finalement, qui finalement, qui soit pas nécessairement chez nous qui se retrouve... Pis que nous on a beaucoup de ressources... Ou si cé la rue qui attire le jeune... ben qu'est-ce que nous on est à même d'y offrir, qu'est-ce qu'on peut mettre en place tout de suite peut-être là pour que le jeune soit pas juste... «partons dans la rue, pis rien qui se passe là t'sé...»»  
(11351, Intervenant, Communautaire, Montréal)

Mais comme le rappelle ici ce répondant, ceci ne devrait pas pour autant empêcher les intervenants de poursuivre leurs efforts. Les jeunes ont besoin qu'ils persévèrent en ce sens, pour être entourés et supportés par un réseau cohérent, constitués d'acteurs qui se connaissent et communiquent entre eux et qui leur renvoient par le fait même la preuve

qu'ils ont la capacité et les moyens de supporter les jeunes, où qu'ils soient et quoi qu'ils fassent.

« Hum... Faut que ça parte du jeune aussi parce que on va pas toujours briser la confidentialité, en fait le plus, le moins possible on va briser la confidentialité, mais dépendant... Et c'est là où notre travail est important, c'est que le jeune ait confiance dans les différents acteurs! Car si le jeune a confiance dans tous les acteurs, y s'rait beaucoup plus à l'aise que les acteurs se communiquent! Si un jeune n'a pas confiance avec un acteur, peut-être qui voudra pas que les autres communiquent avec cet acteur là! Alors le lien de confiance est l'affaire la plus importante. Que le jeune aille avec tous les acteurs pour que les acteurs travaillent ensemble. Alors l'importance dans ça c'est que toutes les acteurs fabriquent un lien d confiance avec le jeune! Et sans ça, y a pas grand-chose qui va s'passer!»

(11352, Intervenant, Communautaire, Montréal)

## **PRINCIPAUX CONSTATS**

Les résultats de cette recherche mériteraient d'être longuement discutés. Mais à cette étape où la recherche vient à peine de se terminer, il est plus prudent de faire d'abord quelques grands constats. Or, nous en évoquons six dans le cadre de ce chapitre. Ceux qui nous apparaissent les plus importants, tout en sachant toutefois que l'exercice n'est pas exhaustif et que d'autres dimensions surgiront lorsque nous poursuivrons notre réflexion. Mais pour l'instant cette première synthèse présente l'avantage de dégager déjà quelques pistes et de préparer d'une certaine façon la suite de l'analyse qui sans doute s'étalera encore sur plusieurs mois, sinon quelques années. Il convient également qu'il ne faut en aucun cas tirer de grandes généralités des résultats que nous avons obtenus, considérant le caractère exploratoire de cette recherche et la méthodologie qu'elle a employée. Ces constats seront donc, nous l'espérons, l'élément déclencheur des prochaines recherches qui viendront vérifier les hypothèses qu'elles soulèvent.

#### **4.1 DES CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LES MANIFESTATIONS DU PHÉNOMÈNE**

Il s'avère donc en premier lieu que les répondants n'adhèrent pas de manière unanime à l'idée que le nombre de fugues et de mineurs en fugue ait connu une augmentation significative depuis ces dernières années. Il faut dire toutefois que le phénomène est encore difficile à mesurer de manière précise, considérant que les centres jeunesse viennent à peine de se donner un cadre normatif visant à uniformiser la pratique des établissements au plan de la saisie de l'information entourant les événements de fugue. Quoi qu'il en soit, les points de convergence soutiennent plutôt que les changements les plus importants se manifestent surtout au plan des caractéristiques de la fugue et des jeunes qui en font l'expérience. Ainsi, la fugue arrive apparemment de plus en plus tôt dans le parcours de vie des jeunes et les filles seraient de plus en plus nombreuses à faire cette expérience. Dans des contextes qui les placent particulièrement à risque. Pour se protéger, ces dernières recourraient plus souvent que les garçons à des réseaux qu'elles connaissent peu. Les policiers sont particulièrement inquiets de cette situation. Et dans cette foulée, d'autres intervenants constatent que la culture des jeunes s'est transformée. Ils remarquent en effet que les jeunes qui fréquentent la rue ne s'identifient

plus comme avant à certains groupes spécifiques mais se conforment de plus en plus à la règle du chacun pour soi. De plus, une certaine norme ce serait installée dans les organismes, voulant que les nouveaux, qui ne répondent pas aux caractéristiques habituelles des jeunes de la rue, soient mis en marge bien souvent. En définitive, la combinaison de ces deux phénomènes viendrait expliquer, en partie à tout le moins, une situation que les intervenants constatent et déplorent tout à la fois; les jeunes ne fréquentent plus les ressources et les organismes comme ils le faisaient auparavant. Et ceux que l'on accueille dans les organismes ou voient revenir dans les établissements sont plus abîmés, tant au plan physique que psychologique. La détérioration de leur état de santé physique et mentale semble être un important objet de préoccupations chez les intervenants. Et ce premier résultat correspond en tous points aux observations que faisait l'instigateur de ce projet au moment où cette démarche fut initiée.

#### **4.2 SE CONCENTRER SUR LE RETOUR PLUTÔT QUE DE CONTRAINDRE CES JEUNES POUR LES EMPÊCHER DE FUGUER**

Mais bien qu'on ne puisse pas clairement illustrer par des chiffres que le nombre de fugues ait augmenté depuis ces dernières années, il reste que certains répondants y croient, sinon plusieurs, et que ceci les incitent apparemment à vouloir identifier des caractéristiques spécifiques chez les jeunes qui ont tendance à fuguer de manière répétitive. Comme si en fait nous devrions pouvoir les repérer et les intercepter avant qu'ils ne quittent leur famille ou leur établissement.

Nous pouvons comprendre évidemment que la situation de ces jeunes inquiète les intervenants et les policiers. Ces derniers expriment d'ailleurs ouvertement leur inconfort face aux situations de fugues chroniques qu'ils considèrent onéreuses et auxquelles ils ne peuvent pas accorder la même attention que celles où les jeunes fuguent pour la première fois. Leur mandat les oblige à renforcer les opérations auprès des jeunes qui n'en sont qu'à leur première expérience, tandis qu'ils aimeraient pouvoir accorder la même attention à de tous les mineurs en fugue. Par conséquent, certains policiers se questionnent sur la pertinence de ramener ces jeunes dans les mêmes

milieux, en l'occurrence les établissements des centres jeunesse, qu'ils voudront quitter de toute façon. Certains policiers aimeraient aussi voir les établissements renforcer leurs systèmes de sécurité et regrettent même que la Loi ne permette plus aux intervenants de recourir à l'encadrement intensif comme auparavant.

Mais d'une autre manière, les résultats montrent aussi que, toutes catégories confondues, les répondants prétendent plus souvent qu'il n'est pas souhaitable d'empêcher les jeunes de fuguer. À tout le moins qu'il est inutile de les retenir de force. Le dialogue, la discussion et la compréhension seraient sans doute de biens meilleurs moyens de les garder près de nous. Des jeunes confirment d'ailleurs que ces façons de faire auraient pu être efficaces dans leur cas. Que ceci aurait pu éveiller en eux le sentiment qu'ils allaient perdre quelque chose d'important ou encore, les aider à décrocher de l'idée de fuguer qui avec le temps, aurait pour effet d'envahir leur esprit. Du reste, l'écoute et l'attention seraient d'autant plus importantes qu'il est relativement rare que les jeunes manifestent directement leur intention de fuguer. Aux adultes à tout le moins. Les jeunes peuvent néanmoins laisser voir quelques signes avant-coureurs comme la fébrilité et l'irritabilité que les intervenants arrivent parfois à reconnaître. Mais encore, certains estiment que les signes tendent à s'estomper avec le temps et d'autres, que l'impulsivité des premières fugues peut rendre les signes totalement invisibles.

Ceci étant dit, les indices que les jeunes laissent de leur départ imminent ne seraient pas suffisamment substantiels ou constants pour être des leviers valables pour l'intervention. Il faudrait pouvoir intervenir bien avant, alors que les premiers malaises apparaissent ou encore, à un tout autre moment du processus qui apparemment serait beaucoup plus significatif pour les jeunes. Soit au moment de leur retour de fugue, que les jeunes anticipent et planifient d'ailleurs beaucoup plus que leur départ. Nous voyons aussi toute l'importance de cette dimension dans le discours des répondants lorsqu'ils tentent de définir la fugue répétitive et la fugue occasionnelle par leurs éléments distinctifs. Or si certains prétendent que la fugue occasionnelle se caractérise par le fait qu'elle n'est qu'un événement isolé et qu'elle naît généralement d'un désir spontané ou

d'une recherche de plaisir, d'autres évoquent en contrepartie qu'elle peut être l'indicateur d'une certaine détresse. Celle-ci peut ne cacher qu'un malaise passager, relativement facile à résoudre, à moins qu'à son retour, le jeune ne soit pas compris, ni entendu et que, pour cette raison, s'enclenche une autre dynamique pouvant entraîner un cycle de fugues répétitives. Dans cette foulée, la quête des jeunes fugueurs deviendrait de plus en plus fondamentale et de plus en plus difficile à répondre pour les intervenants. Ces jeunes pourraient se détacher et se désengager avec le temps et ne voir que la fugue comme moyen de résoudre leurs problèmes. Ceci dit, le retour de fugue, constitue apparemment un moment charnière pour l'intervention. Ce que bien des intervenants savent déjà sans toutefois préconiser les mêmes approches. Les résultats de cette recherche montrent en effet que deux tendances se dessinent, avec d'un côté des intervenants qui se concentrent alors sur les soins et les besoins des jeunes, et d'un autre côté des intervenants qui adoptent des stratégies de contrôle et se concentrent davantage sur des dimensions reliées à la sécurité. Mais d'une manière ou d'une autre, les intervenants sont relativement peu nombreux à évoquer l'idée qu'il faudrait revenir à l'ancienne loi, pour obtenir de meilleurs résultats auprès des jeunes. Au contraire, le contexte actuel de l'intervention, malgré les difficultés qu'il pose, les force à trouver de nouvelles solutions et à donner une nouvelle profondeur à leur intervention.

Or, ces approches très différentes que les intervenants utilisent au retour de fugue peuvent évidemment témoigner des circonstances aussi très différentes dans lesquelles les jeunes reviennent en établissement après avoir fait une fugue. Mais peut-être aussi qu'avec une meilleure compréhension du sens et de l'importance qu'une telle expérience peut prendre dans la vie des jeunes, il sera possible éventuellement de tendre vers une plus grande uniformité des pratiques à l'endroit des jeunes en retour de fugue.

### **4.3 LA FUGUE EST UNE EXPÉRIENCE SIGNIFICATIVE POUR LES JEUNES QUI RÉPOND À DES BESOINS FONDAMENTAUX**

Les résultats de cette recherche montrent en effet que la fugue constitue une expérience significative pour les jeunes. Bien entendu, un tel événement peut être déclenché par

une situation de conflits que les jeunes vivent face à l'autorité. Mais généralement les jeunes témoignent plus fondamentalement de motifs qui sont reliés à des souffrances et des conflits relationnels, qu'ils vivent notamment au sein de leur famille, et à l'urgent besoin qu'ils éprouvent de vérifier leur capacité à fonctionner seuls dans le monde, en dehors des structures des centres jeunesse. En fugue et par la fugue, plusieurs jeunes voudraient donc se prouver leur véritable valeur, voire même, donner un sens à leur vie. Et bien que la fugue comporte des conséquences négatives, que les jeunes eux-mêmes reconnaissent, il demeure que la fugue constitue pour eux un moyen de mieux se connaître ainsi que le monde qui les entoure. Et si c'était à refaire, plusieurs des jeunes recommenceraient. Certains expliquent que cette expérience aurait contribué en définitive à les rendre plus forts et plus heureux dans leur vie actuelle bien qu'il s'agisse d'un bonheur chèrement payé et que personne ne mérite en fait d'emprunter un tel chemin pour faire entendre son point de vue.

Cette expérience comporte donc une dimension fondamentale pour les jeunes reliée à l'autonomie et à l'affranchissement. Un besoin de mise à distance auquel le milieu de vie pourrait difficilement répondre. Directement à tout le moins, puisque les jeunes ne pourraient pas expérimenter pleinement leur liberté en compagnie d'un parent ou d'un adulte.

Ainsi le besoin de liberté que les jeunes expriment avec tant d'ardeur pose problème, apparemment. C'est-à-dire que très peu d'adultes de cet échantillon se dressent contre le droit à la liberté des jeunes. Personne n'est insensible au fait que ces jeunes ne voient parfois aucune autre porte de sortie, au point où la contention pourrait les conduire au suicide. La plupart reconnaît aussi que la contrainte excessive et prolongée peut avoir des effets dévastateurs sur les jeunes. Qu'elle peut non seulement freiner leur développement, mais exacerber leur indignation, leur colère et nourrir chez eux l'envie de fuguer et de se braquer contre le système. Mais les risques que comporterait une pratique différente dans le cadre une plus grande liberté serait accordée aux jeunes inquiètent plusieurs intervenants. Ces derniers évoquent notamment que les besoins des jeunes dépassent largement celui de la liberté et que pour qu'une telle expérience puisse

être constructive pour eux, les intervenants doivent pouvoir être là, disponibles, accessibles à tous moments. Pour ce faire, des changements importants devraient être aménagés au plan de l'organisation de leur travail. Et des solutions novatrices devraient être apportées à la difficulté que pose la mobilité des intervenants au sein des établissements.

Mais il reste que les jeunes nous placent devant l'évidence que de tels changements seraient pourtant nécessaires pour eux. En grande majorité, ces derniers ne souhaitent pas rompre totalement les liens avec les intervenants, quels qu'ils soient, mais bénéficier, avant qu'ils n'atteignent l'âge de 18 ans, du filet de sécurité que peut encore leur offrir notamment les centres jeunesse.

#### **4.4 LES RISQUES SONT RÉELS MAIS INCONTOURNABLES**

Mais les intervenants du milieu institutionnel estiment que les risques que les jeunes prennent en situation de fugue sont importants et qu'ils entraînent parfois de graves conséquences pour eux. Et ce constat n'est pas démenti par les jeunes lorsqu'ils témoignent du fait notamment qu'ils sont allés dans des villes différentes de celle où ils habitent pour pouvoir vivre pleinement leur expérience et profiter de toutes les opportunités que ces lieux pouvaient leur offrir. Mais que les grandes villes ne sont pas toujours rassurantes et que pour leur survie, ils ont dû parfois faire affaire avec des gens qu'ils ne connaissaient pas qui les ont incités à vendre de la drogue ou encore, à leur accorder des faveurs sexuelles.

Or, les dangers auxquels les jeunes en fugue sont confrontés sont immenses aux yeux des intervenants des centres jeunesse qui insistent sur les habiletés et la maturité que les jeunes n'ont pas pour se mettre dans de telles situations et qui sont aussi fortement interpellés par les enjeux de l'imputabilité que leur infère leur mandat. Ce faisant, la peur que ces risques suscitent chez eux fait partie de ce qu'ils considèrent être le plus difficile à gérer dans l'intervention auprès des mineurs en fugue. En cela, leur point de vue rejoint celui des parents qui, pour leur part, sont enclins à s'imaginer le pire et

s'inquiètent que les jeunes puissent subir des agressions, qu'ils soient volés, voilés, battus, maltraités et enlevés. Mais ces derniers vivent également une ambivalence qui les amène à dire que les jeunes devront tôt ou tard apprendre à faire face aux risques et aux dangers de la vie et qu'ils pourraient même tirer certains apprentissages de leurs expériences de fugue leur servant à développer leur autonomie et leur identité. De cette manière, le point de vue des parents rejoint cette fois celui des intervenants du milieu communautaire qui estiment que les risques que les jeunes prennent lorsqu'ils sont en fugue sont parfois inconsidérés, mais qu'ils peuvent aussi leur servir à explorer leurs capacités.

Ainsi, les adultes présentent divers points de vue sur les risques que les jeunes prennent, donnant à voir l'ampleur du défi qui les attend dans l'optique où ils devront sans doute introduire ou considérer cette dimension dans leur intervention, d'une manière ou d'une autre, puisque le risque est inhérent à la fugue et qu'il constitue fondamentalement une épreuve de vérité pour les jeunes. Or, sans y réfléchir et sans pouvoir affirmer que le risque représente ce qu'ils recherchent en fuguant, les jeunes en tirent néanmoins les apprentissages les plus marquants. À cet effet, leurs témoignages à propos de leurs expériences entourant la consommation sont poignants. Plusieurs d'entre eux en ressortent terrifiés en quelque sorte, constatant aujourd'hui qu'ils n'ont pas su mettre leurs limites et qu'ils ont bien failli y laisser leur peau. Ils en déduisent qu'ils sont eux-mêmes le plus grand danger qu'ils ont rencontrés en contexte de fugue. Et dans cette perspective, le danger prend une toute autre signification que celle que nous avons imaginée. Pour être au plus près des jeunes, et de leur perception de la réalité, il semble nécessaire de faire une distinction entre les dangers externes, ceux de la rue et sur lesquels ils n'ont que peu de contrôle, et les dangers internes qui leur appartiennent plus directement. Ces deux types de dangers demandent sans doute à être considérés avec la même attention alors que spontanément, nous avons tendance, en tant qu'adultes, à nous inquiéter surtout des dangers externes, sans nous douter du fait que les jeunes sont angoissés par ce qui les habitent, qu'ils ne connaissent pas et qu'ils souhaitent à tout prix découvrir.

## 4.5 LES JEUNES RESTENT EN LIEN

Il est possible aussi que les dangers externes soient moins perceptibles pour les jeunes dans le contexte où ces derniers ne sont que rarement seuls. Dans la plupart des cas, ils se déplacent en groupe ou s'organisent pour être dans des lieux publics et de rassemblement, qui leur permettent de se fondre dans la foule tout en évitant d'être isolés. Ou encore, les jeunes les moins expérimentés auraient tendance à rester proches de leurs amis et à s'éloigner le moins possible, sous prétexte qu'il s'agit là du meilleur moyen d'éviter de se faire prendre. Ceci dit, ce portrait des jeunes est assez fidèle à celui que dressent les adultes qui à priori ne semblent pas s'inquiéter du fait que les jeunes soient affamés, sans ressources et sans endroit où dormir. Ils reconnaissent au contraire que les jeunes en fugue ne passent que très peu temps seuls. Ce qui, de leur point de vue, les rendrait toutefois invisibles et à risque de faire la rencontre de personnes indésirables puisque dans la foulée des diverses activités auxquelles ils s'adonnent dans l'intérêt de socialiser et de faire la fête, il arrive parfois qu'ils vivent des expériences inattendues. Il faut dire aussi que les ressources que les jeunes exploitent au sein de leur réseau finissent par s'épuiser avec le temps.

Or, dans la perspective où certains jeunes voient dans leur parcours de fugue leur réseau s'élargir, il arrive qu'ils fassent la rencontre de nouvelles personnes dont les intentions ne sont pas toujours les meilleures pour eux. Mais bien que ces personnes soient inconnues, celles-ci appartiennent à un univers qui, règle générale, n'est pas entièrement nouveau pour les jeunes. C'est d'ailleurs pourquoi il y aurait certaines nuances à faire à propos des liens que les jeunes en fugue développent parfois avec les réseaux organisés. La participation des jeunes en fugue ou leur affiliation à ces groupes ne semble pas être nécessairement la conséquence ou l'issue de leur expérience de fugue. Ces groupes font apparemment partie de leur environnement et de leur existence. Dans cette logique, certains jeunes les auraient connus avant même de faire une fugue. Il convient toutefois que leur présence et la familiarité que certains jeunes ont avec ces groupes pourraient les mettre à risque de les fréquenter plus sérieusement quand ils sont en fugue. Et comme ces groupes renferment bien souvent des visages familiers de l'environnement

social (amis, connaissances et membres de la famille), il est bien possible que les jeunes qui s'y associent ne se sentent pas piégés, ni même assujettis ou réduits à utiliser une solution de dernier recours, mais bien en train de se débrouiller et de se prouver qu'ils peuvent parvenir à survivre dans la rue de manière autonome. Or, ce regard que les jeunes posent sur les liens possibles entre la fugue et les gangs de rue est bien différent de celui des policiers et des intervenants. Plusieurs d'entre eux associent directement ces deux réalités, ce qui est confirmé par les jeunes dans une certaine mesure, mais vécu et perçu de manière différente par ces derniers étant donné qu'ils vivent de l'intérieur les processus qui y sont associés.

Ainsi, le désir que les jeunes manifestent de vérifier leur capacité à être autonomes est d'ailleurs à l'origine de leur résistance à l'idée de fréquenter les organismes de manière assidue. Mais ceci ne les empêcherait pas de rester en lien avec les intervenants, des milieux, communautaire et institutionnel, avec lesquels ils communiquent régulièrement. Ces communications servent à vérifier si le retour est possible, faisant que ces contacts servent aussi à parler, discuter de la situation ou pour tenter une réconciliation. Ces communications laissent voir également que les jeunes ont besoin de points de repères, dont font partie notamment les liens qu'ils ont développés avec certains intervenants qui n'auraient apparemment pas seulement un caractère utilitaire, mais aussi un caractère affectif.

Par ailleurs, malgré les débats qui parfois opposent les milieux, dans le cadre desquels les organismes communautaires souhaitent notamment que les centres jeunesse fassent preuve d'une plus grande ouverture à la collaboration, les jeunes de leur côté confirment qu'ils ont besoin tout autant de l'institutionnel que du communautaire. Au fait, les jeunes ne semblent pas vouloir choisir mais profiter de ce que les deux milieux peuvent leur offrir. Par exemple, des jeunes précisent que la relation avec les intervenants en centre jeunesse peut être plus forte et significative, étant donné que les jeunes passent plus de temps avec eux. Que l'encadrement qu'ils ont reçu des établissements était nécessaire pour eux et qu'ils en bénéficient encore aujourd'hui. Tandis que d'autres manifestent une préférence pour l'approche et les caractéristiques des intervenants en milieu

communautaire qui généralement possèdent une plus grande expérience de vie. Quoiqu'il en soit, le plus important pour eux ne serait pas l'organisation pour laquelle les intervenants travaillent mais bien leur approche, leur ouverture et leur capacité à créer des liens significatifs.

Dans cette quête des jeunes pour tisser et retrouver des liens, ces derniers ne manquent pas d'ailleurs de visiter leurs parents. Tous ceux que nous avons rencontrés dans le cadre de cette recherche étaient concernés par cette situation. Ceci nous place devant l'évidence qu'en dépit de la menace ou de la crainte d'être dénoncés et de perdre ainsi leur liberté, les jeunes veulent à tout prix garder des liens. Un réseau constitue la base pour la sécurité et la survie. Mais si de leur côté les parents sont bien conscients que les jeunes ont besoin d'eux, ceux-ci évoquent la position délicate dans laquelle les placent de tels rapprochements. Ainsi, précisent-ils que les premiers contacts soulagent, mais au fur et à mesure qu'ils se répètent, il devient difficile de prendre et de garder la bonne attitude. À défaut d'agir, certains parents tentent de conscientiser leur enfant sur les dangers qui les guettent et de les convaincre de revenir à la maison, pour constater cependant que cette approche peut augmenter le danger de perdre totalement le contact. Ces parents relais ne doivent donc pas être laissés seuls à eux-mêmes. Ces contacts qu'ils ont avec leur enfant sont des moments charnières, parfois réparateurs, parfois dévastateurs, mais leur importance indique que les parents doivent être pris en considération, avec les tiraillements qu'ils éprouvent entre le sentiment d'être incompetents, complices et incontournables tout à la fois.

#### **4.6 LA PROTECTION ET LE DÉVELOPPEMENT, L'UN NE VA PAS SANS L'AUTRE**

Or, pour ces parents comme pour tous les autres adultes qui entourent les jeunes, il semble que les choses ne soient pas si simples à départager au sens où les jeunes auraient besoin tout autant d'être protégés, parfois de manière littérale au point d'être retirés de l'action, que de pouvoir profiter d'opportunités favorisant leur autonomie et

leur développement. De plus, ces besoins se présentent parfois de manière séparée, à des moments différents dans un même parcours, ou encore de manière simultanée.

Ce constat qui à priori semble évident d'un point de vue développemental, c'est-à-dire qu'il ne fait que décrire les besoins normaux de tout adolescent, pose problème toutefois aux intervenants dont certains seraient portés à croire qu'ils ne peuvent pas contribuer au développement des jeunes sans d'abord assurer leur protection. Mais apparemment la protection de ces adolescents ne serait pas si simple à assurer, à partir à tout le moins des moyens que les intervenants connaissent le mieux, puisque de leur côté, les jeunes estiment plutôt que les adultes ne peuvent pas assurer leur protection sans d'abord contribuer à leur développement, en leur apprenant notamment à se protéger eux-mêmes.

C'est donc ainsi que les jeunes nous indiquent le premier chemin à prendre pour assurer leur protection. Alors que certains intervenants semblent accorder une attention beaucoup plus grande aux façons de former autour d'eux un réseau élargi et sécuritaire. Il va de soi que cela pourrait répondre en partie aux besoins des jeunes en fugue, pour lesquels il faudrait sans doute pouvoir être attentifs et disponibles en toutes circonstances, en dehors des couloirs habituels de nos champs d'intervention. Mais encore, l'élaboration d'un tel réseau demeure un défi en soi, comme le constatent les jeunes eux-mêmes. Quelques-uns d'entre eux ont expérimenté déjà quelques mauvaises pratiques où le réseau que les adultes ont formé autour d'eux n'a fait qu'ajouter à la complexité de leur situation et n'a servi à leurs yeux qu'à les contrôler davantage plutôt qu'à les supporter. C'est donc pourquoi il y aurait sans doute lieu de mobiliser plusieurs stratégies et que les énergies à déployer pour les mettre en place ne devraient jamais, en aucun moment, nous éloigner des jeunes eux-mêmes et de leurs véritables besoins.

## **CONCLUSION**

En définitive, cette recherche met en évidence que pour assurer la protection des mineurs en fugue, sans contraindre leur développement, les adultes devront trouver un point d'équilibre entre deux types d'interventions. D'abord, celles qu'ils devront développer autour des jeunes, et sans doute avec eux aussi, pour assurer leur sécurité. Ce premier volet renvoie aux enjeux de la gestion du risque et au défi de créer un réseau d'intervention élargi invitant les acteurs à coopérer et à agir parfois en dehors de leurs couloirs habituels d'intervention. Ensuite, celles qu'ils devront développer pour s'assurer que les jeunes acquièrent, à l'intérieur d'eux, le sentiment qu'ils peuvent assumer et assurer leur propre sécurité. Bien qu'à priori, ces deux volets de l'intervention soient complémentaires, ceux-ci pourraient générer une certaine tension, entre l'interne et l'externe, qui chacun appellent à des paradigmes passablement différents. Si le premier induit que les jeunes soient soutenus, accompagnés et encouragés au développement de leurs habiletés et de leur identité, le deuxième pourrait induire qu'ils soient contrôlés ou privés de ces opportunités. Ce qui en soi, pourrait être nécessaire dans certains cas, mais certainement nocif si par excès, cela conduisait à créer une polarisation entre deux approches. Au final, comme nous le savons déjà, ce sont les jeunes qui en feraient les frais, coincés entre deux mondes dont ils ont pourtant besoin, séparément et simultanément.

Mais ce n'est pas la première fois que les jeunes nous placent devant un tel défi. L'enjeu que nous soulevons ici est le même que celui auquel nous confrontent d'autres problématiques qui les concernent. De là, pourrons-nous sans doute nous inspirer de ce que d'autres ont mis en place pour gérer leurs controverses et en faire des innovations. Faut-il souligner d'ailleurs qu'à cette étape de la démarche, des projets rassembleurs et novateurs ont pris forme. Nous pensons notamment au site Internet que les partenaires ont développé pour les jeunes, les parents et les intervenants. Plus encore, des comités qui au départ avaient été mis en place, sont toujours actifs en dépit du fait que le financement soit terminé. Ces gens poursuivent donc leurs efforts, et l'instigateur de cette démarche en serait fier, pour apprendre à parler le même langage, partager leurs idées et leurs ressources et développer ensemble de nouvelles initiatives. Leurs réalisations devraient faire l'objet de notre plus grande attention. Car elles seront le fruit

d'accomodements chèrement gagnés et pour cette même raison, porteuses de changements significatifs.

## LISTE DE RÉFÉRENCES

- Bender, K. (2007). *Capacity for Survival : exploring strengths of homeless street youth*. Child Youth Care Forum, January, 25-42.
- Bernier, L., Morissette, A., & Roy, G. (1991). *La fugue chez les adolescents: fuite d'un milieu ou réappropriation d'un destin*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Bernier, L. & Trépanier, J. (1994). «Situations d'enfance en danger : la fugue et la prostitution chez les mineurs». Dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (Eds.), *Traité des problèmes sociaux*. Chapitre 33, pages 673-696. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Boutin, G. (2006). *L'entretien qualitatif*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Chenelot, P. (2008). Soutien psychologique des parents et des adolescents. Dans A. Gruselle (Ed), *La fugue : de la fuite au retour* (pp. 67-75). Paris : Édition Fondation pour l'Enfance.
- Chesney-Lind, M., & Selden, R. G. (1992). *Girls, Delinquency, and Juvenile Justice*. Belmont : West Wadsworth.
- Côté, M.-M. (1988). *Les jeunes de la rue à Montréal. Une étude d'ethnologie urbaine*. Montréal : Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Deslauriers, J.-P. & Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Lapperrière, R. Mayer et A. Pires (Eds), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 109-136). Montréal : Gaëtan Morin.
- Dessez, P. & De La Vaissière, H. (2007). *Adolescents et conduites à risqué*. Rueil-Malmaison : Editions A.S.H.
- Dion, A. (1999). *Étude descriptive de la répétition de la fugue chez les adolescents hébergés en centre de réadaptation en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse*. Mémoire de maîtrise inédit. Montréal : Université de Montréal.
- Dorvil, H., & Mayer, R. (2001). Les approches théoriques, Dans H. Dorvil et R. Mayer (Eds). *Problèmes sociaux, Tome I Théories et méthodologies* (pp. 15-29). Montréal : Presse de l'Université du Québec.

- Douville, O., & Jehl, G. (2003). *Module de formation : Logiques de groupe et de territoire*. Formation tenue en dates du 10, 11 et 12 juin 2003 à la maison du partenariat d'Angers Bamako.
- En Marge 12-17. (2002). *Séance d'information sur la réalité de la fugue et la réalité de la rue « Parents en Marge de la rue »*. Cahier des participants. Montréal : En Marge 12-17.
- Fasulo, S.J., Cross, T.P., Mosley, P., & Leavy, J. (2002) Adolescent Runaway Behavior in Specialized Foster Care. *Children and Youth Services Review*, 24(8), 623-640.
- Fredette, C., & Plante, D. (2004). *Le phénomène de la fugue à l'adolescence: Guide d'accompagnement et d'intervention*. Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire. Montréal : Collection Intervention et Services.
- Gaillard B. (2009). *Adolescents qui dérangent : entre différenciation et provocation. Approche psychopathologique et psychocriminologique*. Paris : Éditions de l'Harmattan.
- Guillou, J. (1998). *Les jeunes sans domicile fixe et la rue*. Paris : L'Harmattan.
- Hanigan, P. (1997). *La jeunesse en difficulté*. Québec: Les Presses de l'Université du Québec.
- Huberman, A.M. & Miles, M.B. (1991). *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : DeBoeck Université.
- Impe, M, & Lefebvre, A. (1981). *La fugue des adolescents*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles
- Kelly, K. & Caputo, C. T. (2001). Jeunes “à risque”: évaluation de la recherche produite en sociologie au Canada anglais. Dans M. Gauthier et D. Pacom (Eds.). *Regard sur... La recherche sur les jeunes et la sociologie au Canada* (pp.41-54). Sainte-Foy : Éditions de l'IQRC
- LeBreton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LeBreton, D. (2002). *Conduites à risque. Du jeu de mort au jeu de vivre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Levac, C. (2007). *La rue, un chemin tracé d'avance? Une recherche anthropologique sur le parcours de 21 jeunes hommes de la rue*. Montréal : Refuge des jeunes de Montréal.
- Marshall, C. & G. B. Rossman. (1989). *Designing Qualitative Research*. Newbury Park : Sage Publication.

- Paquette, M.-C. (2004). *Les besoins des jeunes en situation d'itinérance*. Document inédit : mémoire de maîtrise. Québec : Université Laval.
- Parazelli, M. (2000). *Le sens des pratiques urbaines des jeunes de la rue à Montréal*. Document-synthèse, Présenté au Comité sur les problèmes sociaux. Bureau du Maire – Ville de Montréal.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J-P Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires (Eds), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, J-P Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires (Eds), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 174-209). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Robert, M., & Desrochers, M. (2002). «Les jeunes de la rue... une vie marquée par la violence, les mauvais traitements et les placements», *Freiner la marginalisation : un effort collectif*, 2 (juin).
- Turcotte, D., Dufour, I. F., & St-Jacques, M.-C. (2009). Les apports de la recherche qualitative en évaluation de programme. Dans M. Alain et D. Dessureault (Eds), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (pp. 195-216). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Vallerand, R. (1989). Vers une méthodologie de validation trans-culturelle de questionnaires psychologiques : implications pour la recherche en langue française. *Psychologie Canadienne*, 4, 662-680.